

Mélanges offerts en hommage à Remi Jolivet

édité par
Alexei PRIKHODKINE et Aris XANTHOS



Cahiers de l'ILSL, n° 36, 2013

Unil
UNIL | Université de Lausanne

Introduction

Alexei PRIKHODKINE et Aris XANTHOS

Université de Lausanne

Celles et ceux qui l'ont côtoyé en tant que linguiste – collègues, étudiants – le savent bien: si Remi Jolivet n'est pas un touche-à-tout, il est assurément un touche-à-beaucoup-de-choses. Difficile, à cet égard, de déterminer si l'intitulé de sa chaire à l'Université de Lausanne, "linguistique théorique et expérimentale", masque ou révèle la diversité de ses intérêts: phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique, sociolinguistique, géolinguistique, multilinguisme, linguistique quantitative, sur corpus et informatique, nouvelles technologies pour l'enseignement de la linguistique, documentation des langues, ressources linguistiques – pour ne citer qu'une partie des sujets qui ont fait l'objet de sa recherche et son enseignement depuis 1971, année de début de ses activités à l'Unil.

Cette diversité d'intérêts fait de Remi un linguiste encyclopédique qui a réussi, volontairement ou non, à échapper à une certaine compartimentation des savoirs empêchant toute vision globale de phénomènes linguistiques et sociaux. Son aspiration à élargir le domaine d'observation l'a fréquemment amené à inscrire ses activités de recherche dans un cadre interdisciplinaire, en collaborant notamment avec des chercheurs en anthropologie, en physique ou encore en géographie. Viser une globalité signifie aussi pour Remi s'ouvrir à de nouveaux terrains. Avec Mortéza Mahmoudian, il a été l'artisan des accords de collaboration avec les départements de linguistique des Universités Abdou Moumouni de Niamey et Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. Le Niger et l'Algérie, deux terrains de recherche qui offrent une complexité et une diversité lin-

guistique remarquables, et sont par ailleurs en quête de solutions concrètes dans le domaine de l'aménagement linguistique.

Au moment de saluer le départ (ou comme on le lui souhaite, le décollage) en retraite de notre mentor et collègue, il nous a semblé qu'une bonne façon de donner un aperçu de la richesse de son horizon scientifique serait de solliciter la contribution de ses anciens doctorants (dont nous sommes) et de linguistes avec lesquels il a collaboré à Lausanne ou ailleurs. La consigne était simple: il devait s'agir d'articles scientifiques de nature à intéresser Remi. L'exercice nous a permis de récolter une moisson de productions à la fois aussi diversifiée qu'on pouvait le vouloir et caractérisée par une cohérence dont nous voudrions proposer ici une lecture (échappant à l'ordre alphabétique retenu pour ordonner les contributions de ce volume).

Nous commençons ce passage en revue par l'article de Mortéza Mahmoudian. Avec la perspective épistémologique qui lui est propre, l'auteur présente une vision de l'histoire des relations complexes entre, d'une part, les linguistes et leurs théories, et d'autre part, les sujets parlants et leur langage – par l'entremise des outils méthodologiques que sont le corpus et l'enquête. Dans ce cadre, il revisite certains thèmes qui lui sont chers, comme le nécessaire dépassement de la conception de la langue comme système fixe, délimité et composé d'unités discrètes, et le rôle fondamental de l'intuition du sujet parlant, pierre d'achoppement d'une conception de la discipline héritée de la phonologie troubetzkoyenne.

La même attention portée aux considérations épistémologiques sous-tend la contribution d'Yves Erard. Partant du commentaire d'un article de Remi, il réinterroge la notion de pertinence, concept central dans la perspective fonctionnaliste que Remi enseigne à Lausanne depuis 40 ans. Dans un bel hommage personnel, Erard montre ainsi comment il a retenu de ces enseignements une conception de la linguistique dont le sens se dégage ultimement des actions qu'effectue le lin-

guiste – en conformité avec une certaine tradition de pensée en philosophie du langage.

Le souci de cohérence entre théorie et pratique est partagé par Anne-Claude Berthoud. Elle propose ainsi de les envisager comme deux processus intimement intriqués, dont la convergence devrait être le principal objectif d'une "linguistique impliquée" – une recherche en prise sur l'action. Repenser les relations entre théorie et pratique est, pour Berthoud, une condition nécessaire pour substituer aux représentations du sens commun une conception plurilingue du plurilinguisme.

La contribution d'Alexei Prikhodkine est également concernée par la question du plurilinguisme. L'auteur examine en effet le poids des idéologies dans les auto-identifications des locuteurs plurilingues issus de l'immigration. Son étude montre que peu d'informateurs réussissent à s'affranchir des définitions dominantes des catégories sociales – telle *locuteur francophone* – et à conjuguer sereinement des affiliations plurielles. Ceux qui y parviennent illustrent, dans et par leur discours, l'effet émancipateur que peut avoir une réflexion critique sur ce qu'est une langue.

Avec l'article de Salamatou Sow, nous passons de la façon dont les locuteurs se caractérisent à celle dont ils caractérisent leurs langues. Présentant le cas spécifique de fulfulde, l'auteure montre l'importance, pour une langue en voie de standardisation, de posséder non seulement une variété codifiée et écrite, mais aussi une désignation faisant consensus à la fois auprès des législateurs, des linguistes et des locuteurs.

C'est sur la description de pratiques linguistiques qu'est centré l'article de Mahamane L. Abdoulaye. Le chercheur contribue à l'étude morphologique d'une autre langue nigérienne – le haoussa – à travers l'examen de la signification de la particule *tun*. Remettant en question les descriptions précédentes, Abdoulaye affirme que cette particule ne signifie

pas "depuis", mais a un sens temporel emphatique plus proche de celui de la particule *dès* en français.

La contribution de Christian Josué Kouoh Mboundja s'inscrit dans la même tradition de linguistique descriptive, dont les méthodes sont appliquées cette fois-ci à l'étude du monème de temps -i- en bàlòŋ (Bantu A 13). En particulier, par le biais d'une analyse morphologique circonstanciée, l'auteur montre que les valeurs de cette unité sont considérablement plus variées que ne le laissent penser les travaux antérieurs portant sur les langues Bantu.

Le terrain algérien est représenté, dans ce volume, par la contribution de Noura Tizgiri, qui a mené une enquête phonétique auprès de locuteurs du kabyle. Au terme de l'analyse acoustique, l'auteure démontre l'existence de régularités dans les variations formantiques des voyelles avoisinant les consonnes emphatiques du kabyle.

Faisant un saut à la fois temporel et spatial sans quitter le domaine de la phonétique, Rudolf Wachter offre une contribution à la description des langues anciennes – le latin et le grec. Sur la base d'au moins 200 ans de recherches, le linguiste tâche de reconstituer une prononciation "correcte" de ces langues. Un travail passionnant et parsemé d'embûches, compte tenu du temps écoulé et de la variabilité des usages attestés.

Si l'article de Claude Sandoz porte également sur les langues classiques, c'est d'un problème de changement morphologique qu'il cherche à rendre compte. Au moyen des outils de la linguistique historique, l'auteur montre comment l'évolution de certaines désinences casuelles des noms thématiques peut s'expliquer par un faisceau d'arguments impliquant, d'une part, des mécanismes analogiques, et d'autre part, des besoins communicatifs.

Substituant à l'échelle historique celle du développement – et glissant de la pure morphologie vers son interface avec la phonologie –, Marianne Kilani-Schoch se penche sur un phénomène de resegmentation attesté précocement dans un corpus

d'acquisition du français langue première. La particularité de ce phénomène est qu'il s'agit d'un "cul-de-sac": un développement éloignant le langage enfantin de la forme adulte et devant ultimement être complètement abandonné. L'auteure montre que les facteurs (mor)phonologiques traditionnels ne suffisent pas à expliquer ses observations, dont elle discute par ailleurs les implications théoriques.

Ce florilège comporterait une tache aveugle sans contribution ancrée dans le domaine de la linguistique quantitative. L'article d'Aris Xanthos, consacré au problème de l'évaluation des mesures de diversité lexicale, semble tout désigné pour jouer ce rôle. Il propose en effet une méthodologie d'évaluation basée sur des outils de la théorie de l'information, et l'illustre par la comparaison de deux indices représentant deux façons bien différentes d'exploiter une stratégie de ré-échantillonnage pour mesurer la diversité lexicale.

Ce volume de *Mélanges* offerts à Remi Jolivet réunit donc des articles qui couvrent nombre de domaines de la linguistique, abordés selon des perspectives diverses. La plupart de ces contributions s'inscrivent quelque part sur le continuum entre linguistique théorique et linguistique expérimentale. La linguistique telle que pratiquée et enseignée par Remi est, quant à elle, tout à la fois théorique et expérimentale, chaque terme prenant son sens dans sa relation avec l'autre. C'est selon nous ce qui caractérise l'empreinte dont il a marqué la section de linguistique de l'Unil depuis sa création jusqu'à sa fusion, cette année, avec la section d'informatique et méthodes mathématiques, pour former la nouvelle section des sciences du langage et de l'information. A l'heure où elle négocie un tournant institutionnel important, nous formons le vœu que la linguistique lausannoise sache faire perdurer l'héritage intellectuel de Remi comme l'une des particularités propres.

La particule emphatique *tun* ‘dès’ en haoussa

Mahamane L. ABDOULAYE

Université Abdou Moumouni, Niamey

Cet article affirme que la particule *tun* en haoussa, contrairement aux caractérisations antérieures, ne signifie pas ‘depuis’, mais a un sens temporel emphatique plus proche de la particule *dès* en français. Cette nouvelle caractérisation rend compte des usages connus et moins connus de *tun*, et est conforme au fait que *tun* n'a pas directement développé un usage spatial ou causal, contrairement aux vraies particules signifiant ‘depuis’, en haoussa ou dans d'autres langues.¹

This paper claims that the Hausa particle *tun*, contrary to previous analyses, does not mean ‘since’, but has an emphatic temporal meaning closer to the French particle *dès* ‘as soon as’. This new analysis accounts for the common and less common uses of *tun* and is compatible with the fact that *tun*

¹ Cette contribution est issue d'un projet plus large intitulé "Structures et fonctions des séquences d'événements en haoussa" qui a reçu le soutien de l'Université de Lausanne à travers le financement d'un séjour d'études à Lausanne en 2008. Je remercie Prof. Remi Jolivet, ses collègues et ses ex-collègues pour leur appui durant plus de deux décennies de coopération en linguistique entre nos deux universités. Le haoussa (chadique) est parlé surtout au Niger et au Nigéria. Les abréviations utilisées sont les suivantes: 1, 2, 3: 1ère, 2ème, 3ème personne, 4 ‘impersonnel’, ACC ‘accompli’, cop. ‘copule’, DEF ‘défini’, f ‘féminin’, IPF ‘imperfectif’, m ‘masculin’, NEG ‘négation’, p ‘pluriel’, PR ‘perfectif relatif’, PRT ‘particule’, REL ‘relativiseur’, s ‘singulier’, SUB ‘subjonctif’. L'accent grave représente le ton bas, l'accent circonflexe le ton descendant, et l'absence de marque le ton haut.

did not directly develop a spatial or causal use, contrasting with particles meaning 'since' in Hausa or in other languages.

1. INTRODUCTION

La particule *tun* en haoussa est généralement traduite par 'depuis' et considérée comme étant applicable au domaine temporel ou spatial. L'usage temporel est illustré ci-après (exemples adaptés de Newman, 2000: 469, 560):

- (1) a. tun maakò-n dà ya wucèe
 dès semaine-DEF REL 3s.PR passer
 'depuis la semaine passée'
- b. ...tun ya-nàa òan shèekaràa goomà
 ...dès 3s-être age dix
 '...depuis qu'il avait dix ans'

Cependant, à part ces usages simples, la particule *tun* apparaît aussi dans des contextes où son sens n'est pas facile à déterminer. Voici une illustration:

- (2) a. mun faarà aikì-n dà su-kà
 1p.ACC débiter travail-DEF quand 3p-PR
 zoo
 arriver
 'nous avons commencé le travail quand ils étaient
 venus'
- b. mun faarà aikì-n tun dà su-kà
 1p.ACC débiter travail-DEF dès quand 3s-PR
 zoo
 arriver
 'nous avons commencé le travail dès qu'ils étaient
 venus'

- (3) *tun maa bàa Abdù ba*
TUN PRT NEG Abdou NEG
‘Abdou en particulier/ surtout Abdou’

En dépit de la présence de *tun* dans un cas, les phrases (2a) et (2b) ont essentiellement le même sens. La seule différence c’est que la phrase (2b) comporte plus d’insistance sur la coïncidence entre l’arrivée des visiteurs et le début du travail. En (3) *tun* apparaît avec la particule *maa* ‘aussi, même’ et la marque de la négation (*bàa...ba*) autour d’un nom, et le sens des trois morphèmes combinés est ‘surtout, en particulier’. La construction ici caractérise une échelle de grandeur mais en se focalisant sur l’une des extrêmes plutôt que sur toute l’échelle (c-à-d, de tous les gens considérés, c’est surtout Abdou qui valide la prédication). Même s’il est difficile ici d’isoler le sens de *tun*, la particule cependant semble bien associée avec un contexte d’emphase.

Le but de cette contribution est de tester l’idée que l’emphase fait partie du sens fondamental de *tun* et que la particule ne signifie pas simplement ‘depuis’ mais est mieux traduite comme ‘dès, pendant...encore, etc’. Ceci prend le contre-pied des analyses antérieures où le sens ‘depuis’ est considéré comme fondamental et les autres sens considérés comme secondaires, s’ils sont mentionnés du tout. La contribution est structurée de la façon suivante. La section 2 propose que *tun*, en tant que préposition introduisant des noms, est fondamentalement une particule ayant un usage temporel emphatique signifiant ‘dès’. La particule seule n’a à proprement parler pas d’extension dans le domaine spatial. La section 3 montre que *tun* peut apparaître comme conjonction de subordination, toujours avec le sens temporel emphatique ‘dès’. La section montre aussi que *tun* n’a pas non plus pris une extension causale. La section 4 discute de l’interaction entre *tun* et la conjonction de subordination *dà*, montrant que

c'est seulement la combinaison *tundà* qui a pris un sens causal. La section 5 enfin présente les emplois de l'adverbe *tùni* 'il y a longtemps déjà', qui est l'origine probable de *tun*.

2. *TUN* 'DÈS' COMME PRÉPOSITION

Il est très probable que *tun*, comme beaucoup de particules en haoussa, soit à l'origine une préposition mais qui fonctionne aussi comme une conjonction de subordination. Comme préposition avec les noms simples, les verbonominaux, les ad-
verbes et les syntagmes prépositionnels, *tun* a surtout un sens temporel, comme illustré ci-après:

- (4) a. sun zoo jiyà
3p.ACC arriver hier
'Ils sont venus hier'
- b. sun zoo tun jiyà
3p.ACC arriver dès hier
'Ils sont venus dès hier'
- c. sun zoo tun jiyà sun koomàa
3p.ACC arriver dès hier 3p.ACC repartir
'Ils sont venus dès hier et sont repartis'
- d. tun koomàawa-f-sù gidaa bà sù
depuis retour-de-3p maison NEG.ACC 3p
kiraa ba
appeler NEG
'depuis leur retour chez eux ils n'ont pas appelé'

Il serait très loisible de traduire *tun* en (4b) comme 'depuis' (c-à-d, 'ils sont venus depuis hier'), mais nous proposons que cela serait incorrect, et que la fonction de *tun* n'est pas de définir une plage temporelle (allant de "hier" jusqu'au moment de l'énonciation) mais d'insister sur le moment ponctuel où un événement s'est passé. Cette insistance est à notre avis la seule différence entre (4b) et (4a) sans *tun*. La particule est donc

mieux traduite par ‘dès’. C’est pour cela que la phrase peut être étendue, comme on le voit en (4c), où la focalisation sur ‘hier’ est plus claire. Naturellement, le contexte d’une phrase peut favoriser une interprétation impliquant une plage temporelle, comme en (4d), mais cela reste une interprétation secondaire.

Une différence entre *tun* et la particule *dàgà* ‘de, depuis’ est que *tun* a toujours un sens temporel, même quand il est utilisé avec un nom désignant un lieu ou le point de départ d’une échelle de grandeur. Le cas du complément de lieu est illustré ci-après:

- (5) a. *tun* Kanò mu-kà ji làabaañi-n
dès Kano 1p-PR entendre nouvelle-DEF
‘Nous avons appris la nouvelle dès (l’étape de) Kano’
- b. *dàgà* Kanò mu-kà ji làabaañi-n
de Kano 1p-PR entendre nouvelle-DEF
‘La nouvelle nous est parvenue de Kano’
‘Nous avons appris la nouvelle quand nous étions à Kano’
- c. *tun* *dàgà* Kanò mu-kà ji làabaañi-n
dès de Kano 1p-PR entendre nouvelle-DEF
‘Nous avons appris la nouvelle dès (l’étape de) Kano’
‘La nouvelle nous est parvenue de Kano même’

Dans l’exemple (5a), *tun* seul met en exergue la coïncidence entre la présence dans la ville de Kano et le temps de l’événement de la phrase (la connaissance de la nouvelle). Ceci contraste avec l’exemple (5b) où la particule *dàgà* ‘de, depuis’ a un sens de base locatif (Kano est la source de la nouvelle; première interprétation) ou bien un sens temporel dérivé (deuxième interprétation). Les deux particules peuvent se combiner, comme illustré en (5c), avec un sens emphatique temporel ou spatial. Il faut noter que dans les exemples (5),

référant à un lieu, le sens temporel est étroitement associé à un déplacement. Si l'idée d'un déplacement n'est pas à l'ordre, alors on se rend compte que *tun* seul est agrammatical, comme illustré ci-après:

- (6) a. **tun* Kanò haŋ Kàtsinà, duk ƙasa-ƙ-mù cee
dès Kano à Katsina tout pays-de-1p être
'Notre province s'étend de Kano jusqu'à Katsina'
- b. *dàgà* Kanò haŋ Kàtsinà, duk ƙasa-ƙ-mù cee
de Kano à Katsina tout pays-de-1p être
'Notre province s'étend de Kano jusqu'à Katsina'
- c. *tun dàgà* Kanò haŋ Kàtsinà, duk ƙasa-ƙ-mù cee
dès de Kano à Katsina tout pays-de-1p être
'Notre province s'étend bien de Kano jusqu'à Katsina'

Ainsi, pour exprimer une simple localisation (comme dans une description géographique), recours est fait à la particule *dàgà* 'de, depuis'. Néanmoins, il est possible de combiner *tun* et *dàgà*, comme on le voit en (6c) (et en (5c) aussi), avec un sens emphatique. En effet, l'usage de *tun dàgà* (vs. simplement *dàgà*) implique la prise en compte par le locuteur du risque que l'auditeur n'ait une idée préconçue (par exemple, en (5c), si le locuteur a des raisons de soupçonner que l'auditeur pense que la nouvelle a été apprise plus tard que l'étape de Kano; pour une définition de l'emphase voir Abdoulaye, 2007: 237). Il faut noter que les possibilités de sens dans une description géographique comme en (6) s'appliquent aussi pour les échelles de grandeur (*dàgà bàfaadèe haŋ zuwàa sarkii* 'du courtisan jusqu'au roi').

Une autre indication en faveur de l'interprétation de *tun* comme une particule temporelle emphatique est le fait que *tun* se combine seulement avec l'interrogatif *yàushè* 'quand' (*tun yàushè?* 'dès/ depuis quand?'), mais pas avec *inaa* 'où', *wàa* 'qui', *mèe* 'quoi' ou *nawà* 'combien'.

En somme, on peut dire que la fonction de *tun* est de fixer un point d'ancrage temporel pour l'événement de la phrase.

Même dans les contextes impliquant une plage temporelle (et traduisibles avec ‘depuis’), on remarque que *tun* inclut toujours le point de départ dans la plage, contrairement à la particule *dàgà* qui, elle, souligne toute la plage temporelle se déroulant jusqu'au moment de l'énonciation (ou un autre moment spécifié). Ce contraste, qui n'est pas bien perceptible dans les exemples (5), est plus explicite dans les exemples suivants:

- (7) a. *tun* Kanò mootàa ta faarà baacii
 dès Kano voiture 3f.PR commencer panne
 ‘La panne a commencé dès Kano’
- b. *dàgà* Kanò mootàa ta faarà baacii
 de Kano voiture 3f.PR commencer panne
 ‘La panne a commencé à partir de Kano’
 ‘La panne a commencé juste après Kano’

En (7a), *tun* se focalise sur le temps passé à Kano, alors qu'en (7b) *dàgà* est ambiguë. Le même contraste s'observe dans les usages temporels ordinaires. Ainsi, *tun Littinîn* ‘dès lundi’ contraste avec *dàgà Littinîn* ‘à partir du lundi/ après lundi’.

3. TUN ‘DÈS’ COMME CONJONCTION DE SUBORDINATION

Lorsqu'elle fonctionne comme conjonction de subordination introduisant une proposition temporelle, la particule *tun* prend plusieurs sens dont, entre autres, ‘dès que/ aussitôt que, bien avant que, pendant que...encore’. Le premier sens, le plus fréquent, est illustré ci-après:

- (8) a. *tun* an fadàa ma-shì, sai yà fita.
 dès 4.ACC dire à-3ms alors 3ms.SUB sortir
 ‘Dès qu'on l'avise, il sort’

- b. dà an fadâa ma-shì, sai yà fita.
 quand 4.ACC dire à-3ms alors 3ms.SUB sortir
 'Dès qu'on l'avise, il sort'

Dans ces exemples, on remarque que *tun* a la même fonction que la conjonction de subordination *dà*. Cependant, dans cette fonction, *tun* est limité aux propositions conjuguées à l'accompli, comme on le voit en (8), à l'imperfectif, au futur I (ingressif) et au subjonctif (*dà* est encore plus restreint, prenant le sens de 'dès' seulement à l'accompli). Il faut noter que même si *tun* n'a pas vraiment un usage conditionnel, des phrases comme celles en (8) peuvent facilement être interprétées avec un sens conditionnel quand elles sont utilisées pour faire des prédictions dans le futur. Les autres nuances de sens sont illustrées ci-après (voir aussi Newman, 2000: 562):

- (9) a. à kashè wutaa tun ta-nàa kàramaa
 4.SUB éteindre feu dès 3fs-être petite
 'On doit éteindre le feu pendant qu'il est encore faible'
- b. kù fadâa ma-shì tun bà-i fita
 2p.SUB dire à-3ms alors NEG.ACC-3ms sortir
 ba
 NEG
 'Avisez-le avant qu'il ne sorte'

Dans les exemples (8-9), on remarque que la relation temporelle entre les événements des deux propositions (principale et subordonnée) est celle de recouvrement ou de succession serrée. Donc, tout comme la préposition *tun*, la conjonction de subordination *tun* fondamentalement ne définit pas une plage temporelle, mais plutôt un moment plus ou moins ponctuel, clôturé rapidement par l'événement de la proposition principale. Il est peut-être permis de supposer que la fonction emphatique de *tun* a survécu dans le contexte de la subordination à travers l'effet focalisateur sur le temps de la proposition subordonnée (qui détermine aussi le temps de la

proposition principale). En somme, *tun* en tant que conjonction de subordination, n'a pas le sens de ‘depuis que’. Malgré tout, encore une fois, certains contextes peuvent impliquer une plage temporelle, comme dans l'exemple suivant:

- (10) *tun* a-nàa lallaashi-n-shì, haḥ a-kà
dès 4-IPF convaincre-de-3ms jusqu'à 4-PR
tiilàstaa ma-shì
contraindre à-3ms
‘On essayait de le convaincre, jusqu'à devoir le contraindre’

L'usage de *tun* ici, en focalisant l'attention sur l'étape initiale (essayer de convaincre), met en exergue l'étendue de temps (et des moyens) qui fut nécessaire pour attendre le résultat voulu.

La conjonction de subordination *tun* ne signifiant pas ‘depuis’, il n'est pas étonnant alors d'observer qu'elle ne prend pas non plus le sens causal caractéristique des mots signifiant ‘depuis que’ dans beaucoup de langues. Ainsi, *tun* contraste avec *dàgà* ou la vraie conjonction de subordination causale *don* ‘parce que’:

- (11)a. **tun* yaa cêe bâ-i biyà-n
dès 3ms.ACC dire NEG.IPF-3ms payer-de
tàaraa nèe su-kà kaamàa shi
amende cop. 3p-PR arrêter 3ms
‘C'est juste parce qu'il a dit qu'il ne paye pas l'amende qu'ils l'ont arrêté’
- b. *dàgà* yaa cêe bâ-i biyà-n
parce que 3ms.ACC dire NEG.IPF-3ms payer-de
tàaraa nèe su-kà kaamàa shii
amende cop. 3p-PR arrêter 3ms

‘C'est juste parce qu'il a dit qu'il ne paye pas l'amende
qu'ils l'ont arrêté’

- c. don yaa cêe bâ-i biyà-n
parce que 3ms.ACC dire NEG.IPF-3ms payer-de
tàaraa nèe su-kà kaamàa shii
amende cop. 3p-PR arrêter 3ms

‘C'est parce qu'il a dit qu'il ne paye pas l'amende
qu'ils l'ont arrêté’

En somme, la particule *tun* toute seule semble ne pas avoir développé un sens causal. Il est très possible que le sens emphatique de *tun*, avec la focalisation de l'attention sur un temps ponctuel (et non pas sur un intervalle de temps), ne soit pas compatible avec un usage causal.

4. PRÉPOSITION TUN + CONJONCTION DE SUBORDINATION

Comme on l'a vu dans les sections précédentes, *tun* peut se combiner avec des prépositions (voir les exemples (5-6)) ou des conjonctions de subordination (voir les exemples (2)). En fait, il se peut que la majorité des occurrences de *tun* soit comme préposition associée à une autre particule, préposition ou conjonction de subordination. L'une des particules qui apparaissent fréquemment avec *tun* est la conjonction de subordination *dà*, en sa double capacité de particule temporelle ‘quand’ ou particule causale ‘comme’. L'usage temporel de *dà* ‘quand’ est illustré ci-après:

- (12)a. naa zìyâfcee sù dà su-nàa aikìi
1s.ACC visiter 3p quand 3p-IPF travail
‘Je leur ai rendu visite quand ils travaillaient’
b. naa zìyâfcee sù tun dà su-nàa aikìi
1s.ACC visiter 3p dès quand 3p-IPF travail
‘Je leur ai rendu visite dès le moment où ils
travaillaient’

Le contraste illustré en (12) avec la particule *dà* ‘quand’ est similaire au contraste illustré en (2). L'exemple (12b), comparé à (12a), est emphatique et insiste sur le fait que la visite est bien intervenue au moment du travail, et pas plus tard. *Tun* s'associe aussi avec d'autres particules temporelles, telles que *kàafin* ‘avant’ ou la locution *lookàcin dà* ‘au moment où, quand’, pour insister sur le temps en question. Ainsi, Newman (2000: 562) rapporte que *tun kàafin* ‘dès avant, bien avant’ est seulement pragmatiquement différent de *kàafin* ‘avant’ dans le sens où *tun kàafin* a plus d'insistance que *kàafin* seul. *Tun* apparaît aussi en combinaison avec *dà* avec un sens causal associé avec une préconstruction signifiant ‘comme (= étant donné)’:

- (13)a. naa zìyàfcee sù, dà yakè su-nàa aikìi
 1s.ACC visiter 3p comme 3p-IPF travail
 ‘Je leur ai rendu visite, comme ils travaillaient’
- b. naa zìyàfcee sù, tun dà yakè su-nàa aikìi
 1s.ACC visiter 3p TUN comme 3p-IPF travail
 ‘Je leur ai naturellement rendu visite, comme ils travaillaient’

Les deux exemples en (13) contiennent une proposition causale (justifiant l'événement de la proposition principale). On note qu'en plus, la proposition causale est pragmatiquement préconstruite du fait de la présence de la marque de préconstruction *yakè* (litt. ‘c'est le cas’). La seule différence entre les deux phrases c'est que (13b), avec *tun*, a un élément d'insistance, traduit ici par ‘naturellement’. Enfin *tun* s'associe aussi avec *dà* dans des constructions apparentées à celle illustrée en (13) mais où *dà* a un sens plus circonstanciel que causal, signifiant ‘dans le cadre de, à l'occasion de, pendant/durant’, mais sans être strictement temporel (voir Abdoulaye, 2008: 31). Cet usage est illustré ci-après:

- (14)a. dà ni-kè can, bà-n ji wani
 alors 1s-être là-bas NEG.ACC-1s entendre un
 rìkicii ba.
 problème NEG

‘Alors que j’étais là-bas, je n’ai entendu aucun problème [à l’endroit même]’

- b. dà i-nàa can, bà-n ji
 quand 1s-être là-bas NEG.ACC-1s entendre
 wani rìkicii ba.
 un problème NEG

‘Quand j’étais là-bas, je n’ai entendu aucun problème [à l’endroit ou d’ailleurs]’

- c. tun dà ni-kè can, bà-n ji
 dès alors 1s-être là-bas NEG.ACC-1s entendre
 wani rìkicii ba.
 un problème NEG

‘Tant que j’étais là-bas/ pendant tout mon séjour là-bas, je n’ai entendu aucun problème [à l’endroit même]’

La relation entre les événements des deux propositions en (14a) n’est pas strictement temporelle car seuls les événements en rapport avec la présence du locuteur sont permis dans la proposition principale. Les événements fortuits exigent la construction temporelle illustrée en (14b). La phrase (14c) avec *tun* a le même sens que (14a) mais avec plus d’emphase. Quand un endroit n’est pas spécifié dans la proposition subordonnée, on obtient des constructions équivalentes au français ‘dans ma vie/ dans mon expérience’:

- (15)a. dà ni-kè bà-n taà ji-n
 alors 1s-être NEG.ACC-1s toucher entendre-de
 hakà ba
 ainsi NEG

‘Dans ma vie je n’ai jamais entendu chose pareille’

b. *tun dà ni-kè bà-n taɓà*
dès alors 1s-être NEG.ACC-1s toucher
jî-n hakà ba
entendre-de ainsi NEG

‘Dans toute ma vie je n’ai jamais entendu chose pareille’

Encore une fois, la différence entre les deux phrases est due seulement au sens emphatique de (15b) avec *tun* (qui est aussi bien plus fréquente que (15a)). Beaucoup de chercheurs traduisent des phrases comme (15b) avec *tun* littéralement comme ‘depuis que j’existe’ (voir Newman, 2000: 562). Ceci n’est probablement pas très exact car non seulement *tun dà* ici ne veut pas dire ‘depuis’, mais la relation entre les événements des deux propositions n’est pas nécessairement temporelle. En effet, le locuteur parle de son expérience dans le cadre de sa vie, dans sa subjectivité, plutôt que des événements contemporains à la période de sa vie. En pareil contexte, les locuteurs de l’anglais disent *in my whole life* et non pas *since I have been alive*. Un certain nombre de langues testées semblent aussi éviter les expressions temporelles dans ce contexte et recourent à des expressions plus subjectives (voir en zarma *ay teeyan...* ‘[dans] ma création...’ ou le *tasawaq*, qui utilise l’équivalent de ‘dans ma vie’). Néanmoins, ceci n’est probablement qu’une tendance et l’on ne peut pas exclure l’usage d’expressions purement temporelles (voir Jaggar, 2001: 632 pour une expression temporelle alternative en haoussa).

Il faut aussi noter que la particule *tun* se retrouve associée à la causalité avec *dà*, même sans le marqueur *yakè* ou ses constructions apparentées illustrées en (13-15). Ainsi, la

phrase (12b) est en fait ambiguë et peut avoir une interprétation causale, comme illustré ci-après:

- (16) naa zìyàfcee sù tun-dà su-nàa aikìi
 1s.ACC visiter 3p car 3p-IPF travail
 ‘Je leur ai rendu visite car ils travaillaient’

Même si à la surface les phrases (12b) et (16) se ressemblent, elles sont différentes dans leur structure, comme l'indique la représentation de *tundà* en un seul mot en (16). En effet, contrairement à la locution temporelle *tun dà*, la locution causale *tundà* est rigide dans le sens où rien ne peut séparer les deux particules. Donc si un élément quelconque intervient entre les deux particules, seul le sens temporel est possible:

- (17) naa zìyàfcee sù tun maa dà su-nàa
 1s.ACC visiter 3p dès en fait quand 3p-IPF
 aikìi
 travail
 ‘Je leur ai rendu visite en fait dès le moment où ils travaillaient’
 PAS: ‘Je leur ai rendu visite car ils travaillaient’

En (17), la particule emphatique *maa* ‘en fait’ est placée entre *tun* et *dà* et l'interprétation causale n'est pas possible. D'autres particules pouvant séparer *tun* et *dà* avec les mêmes effets sémantiques sont: *dai* et *fa*, toutes deux signifiant ‘en effet’. Le développement du temporel *tun dà* au causal *tundà* est naturellement un cas typique de grammaticalisation. En effet, il est bien connu maintenant que dans beaucoup de langues du monde, des marqueurs de relations temporelles peuvent se muer en marqueurs de relations causales (voir Hopper & Traugott, 1993: 74, Thompson & Longacre, 1985: 181). Un autre trait de *tunda*, lui aussi caractéristique des éléments grammaticalisés, est son extension à des contextes où la locution temporelle *tun dà* ne peut pas apparaître. C'est le cas de

certaines prédictions non-verbales et certains temps, aspects, et modes, comme illustré ci-après:

- (18)a. *tun-dà Abdù nee...*
 comme Abdou être
 ‘Comme c'est Abdou...’
- b. **tun dà Abdù nee...*
 (pas d'interprétation temporelle)
- c. **dà Abdù nee...*
 (pas d'interprétation temporelle)
- d. **tun Abdù nee...*
 (pas d'interprétation temporelle)
- (19)a. *tun-dà sun koomàa...*
 comme 3p.ACC retourner
 ‘Comme (de toute façon) ils sont retournés...’
- b. **tun dà sun koomàa*
 (pas d'interprétation temporelle)

En (18), les exemples contiennent une prédication d'identification qui est compatible seulement avec l'interprétation causale. D'autres constructions non-verbales qui acceptent seulement la locution causale *tundà* sont les prédictions nominales ou adjectivales, les prédictions existentielles et les constructions présentatives (voir: *tundà gàa Abdù*, litt. ‘comme voici Abdou’, i.e., ‘comme Abdou est là’). Toutes ces prédictions ne prennent ni *tun dà*, ni *tun* ou *dà* seuls, comme on le voit en (18b-d). En (19), l'accompli ordinaire du haoussa est compatible seulement avec l'interprétation causale. D'autres temps/ aspects/ modes qui acceptent la locution causale *tundà* mais pas la locution temporelle *tun dà* sont l'habituel et le futur II (qui est un futur simple non

ingressif). Il est clair donc que *tundà* a étendu ses contextes d'occurrence par rapport aux particules originales.

5. L'ORIGINE DE *TUN*

Cet article a caractérisé *tun* comme étant une particule temporelle emphatique qui, dans certains cas, peut perdre son sens temporel mais garde toujours son sens emphatique. Cette analyse est corroborée par l'existence d'un adverbe assez expressif, *tùni* 'longtemps déjà', qui est relié à *tun* par la forme et par le sens. Voici deux exemples de l'usage de *tùni*:

(20) *tùni*, *hã* *yâara* *sun* *fita*!
 longtemps déjà déjà enfants 3p.ACC sortir
 'Les enfants sont sortis il y a longtemps déjà!'

(21)a. *yâara* *sun* *fita*?
 enfants 3p.ACC sortir
 'Est-ce que les enfants sont sortis?'

b. (tun) *tùni*!
 dès longtemps déjà
 'Mais il y a longtemps déjà [qu'ils sont sortis]!'

Dans ces exemples, *tùni* exprime une insistance face à un interlocuteur qui ne s'attend pas à ce que les enfants soient sortis assez tôt. *Tùni* est donc une particule temporelle emphatique qui focalise l'attention sur un moment ponctuel éloigné, bien au delà de l'attente de l'interlocuteur. Quand l'énoncé ne contient pas d'autre matériel, *tùni* peut être combiné à *tun*, comme illustré en (21b). Il faut noter que même si dans beaucoup de contextes on peut traduire 'il y a longtemps déjà' par 'depuis longtemps' (c-à-d, d'un moment passé jusqu'au moment de l'énonciation), il y a des contextes où cela est inapplicable, comme illustré ci-après:

(22)a. *dà* *ta* *cèe* *sù* *fita*, *sun*
 quand 3fs.PR dire 3p.SUB sortir 3p.ACC

fitâ-n?

sortir-DEF

‘Quand elle leur a ordonné de sortir, sont-ils sortis?’

- b. habàa, tûni su-kà fita!
bien sûr longtemps déjà 3p-PR sortir
‘Bien sûr, ils sortirent très rapidement!’

Dans la réponse en (22b), le locuteur en fait insiste sur le fait que l'exécution de l'ordre est intervenue presque immédiatement après son émission. Ici, il est clair que la phrase n'est pas traduisible avec ‘depuis’ car le locuteur nie l'idée d'aucune sorte de plage temporelle (c-à-d, le locuteur implique qu'il n'y a pas eu de laps de temps entre l'ordre et son exécution; par ailleurs, l'intervalle entre l'exécution de l'ordre et le moment de l'énonciation n'est pas pertinent). Il est très probable que l'adverbe *tûni* soit la source de la préposition *tun* et, ultimement, de la conjonction de subordination.

6. CONCLUSION

Au vu des données présentées dans cette contribution et leur analyse, on peut affirmer que *tun* ne signifie pas ‘depuis’ et que c'est une particule temporelle emphatique plus proche de la particule du français ‘dès’. *Tun* et sa probable source, l'adverbe *tûni* ‘longtemps déjà’, se focalisent sur un moment ponctuel (ou conçu comme tel par le locuteur) à un degré d'antériorité que le locuteur a des raisons de croire que l'auditeur ne peut pas soupçonner. Très naturellement, l'usage des deux particules est accompagné de gestes appuyés et d'une intonation emphatique. Dans certains contextes exprimant des relations temporelles, spatiales, causales ou circonstancielles avec d'autres marqueurs, *tun* ajoute seulement un sens emphatique à l'énoncé.

RÉFÉRENCES

- Abdoulaye M. L. (2007). Profiling and identification in Hausa. *Journal of Pragmatics*, 39(2): 232-269.
- Abdoulaye M. L. (2008). Origin of relative marking in Hausa. *Hyper Articles en Ligne* (disponible à: <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00259490/fr/>).
- Hopper P. et Traugott E.C. (1993). *Grammaticalization*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Jaggar P. J. (2001). *Hausa*. Amsterdam: John Benjamins.
- Newman P. (2000). *The Hausa language: An encyclopedic reference grammar*. New Haven: Yale University Press.
- Thompson S. et Longacre R. (1985). Adverbial clauses. In T. Shopen (dir.), *Language typology and syntactic description: Vol. 2 Complex constructions*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 171–234.

Vers une science polyglotte

Anne-Claude BERTHOUD

Université de Lausanne

Ce texte vise à montrer les apports et les limites de l'anglais *lingua franca* pour la construction et la transmission des connaissances dans le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur. Il présente les défis majeurs qui se posent aujourd'hui à des institutions qui veulent tout à la fois être compétitives au niveau international et valoriser leurs cultures scientifiques. Pour répondre à ces défis, il s'agit d'envisager un nouveau type de "contrat" entre la *lingua franca* et les langues nationales ou régionales, un contrat qui se décline tout à la fois en termes de compétences plurilingues, de "standardisation épaisse" et de conception hybride de la *lingua franca*. Et reste alors la question de savoir comment faire passer le message d'une telle conception du plurilinguisme; un transfert que nous voulons saisir ici en termes de "métacognition située" dans le cadre d'une linguistique "impliquée".

This text aims at describing the advantages and the limits of English as a *lingua franca* for the construction and dissemination of knowledge in research and higher education. It shows the major challenges for institutions to compete in the global arena and to foster different scientific cultures. In order to respond to these challenges, a new contract is to be envisaged between the *lingua franca* and the national and regional languages, a contract conceived in terms of multilingual competence, "thick standardisation" and hybrid conception of the *lingua franca*. And the question remains of how to transfer such a conception of multilingualism; a transfer that we want

to rethink in terms of "situated metacognition" in the framework of an "enacted or embedded linguistics".

1. INTRODUCTION

Cet article s'inscrit dans le cadre d'une réflexion générale conduite en collaboration avec le Fonds National Suisse et le Conseil Européen pour les Langues sur les enjeux du plurilinguisme et des pratiques plurilingues pour la recherche scientifique et l'enseignement supérieur. Il s'inspire essentiellement des recherches menées dans le cadre du projet DYLAN (Dynamiques des langues et gestion de la diversité) (Berthoud, 2010; Berthoud, Grin & Lüdi, 2011; Berthoud, Grin & Lüdi, à paraître).

Ces réflexions visent notamment à la mise en place d'une politique linguistique susceptible de répondre à la double exigence de compétitivité internationale et de valorisation des cultures scientifiques des institutions de recherche et de l'enseignement supérieur, par la promotion de l'anglais tout en donnant une place aux autres langues.

La science se fait et se transmet dans et par la communication, impliquant une réflexion sur les formes de cette communication. Or la production et la communication scientifiques se fondent aujourd'hui sur un monolinguisme grandissant, l'anglais *lingua franca* étant conçu comme condition d'une science universelle.

Ce principe se fonde cependant sur l'hypothèse que le langage est transparent, fonctionnant comme un véhicule neutre pour exprimer des idées et partager des découvertes.

Si l'anglais a sans nul doute favorisé et facilité les échanges scientifiques, il pourrait aussi, à terme, appauvrir la connaissance, si son usage conduit à une monoculture de la science et à une standardisation des modes de penser.

Le plurilinguisme pourrait être un réel antidote à l'érosion des cultures scientifiques dans la mesure où les objets et les

phénomènes sont saisis à travers différents prismes, aussi bien pour la construction que pour la transmission des connaissances (Berthoud, 2011a).

Et cela sera aussi un "clin d'oeil" à Remi Jolivet à qui nous voulons rendre hommage dans cet ouvrage, et notamment au projet auquel il travaille en collaboration avec Thomas Bearth "Médiation linguistique des savoirs agronomiques en milieu rural africain multilingue". Le multilinguisme africain, de par sa richesse et sa complexité, offre un effet de loupe sur les phénomènes que nous voulons présenter et constitue un terrain privilégié et un réel défi pour les recherches à venir.

2. UNE LINGUA FRANCA POUR LA CONNAISSANCE

Il n'y a aucun doute que l'anglais *lingua franca* facilite la communication scientifique dans un monde globalisé. Dans les sciences dures, l'anglais est presque devenu le seul medium de la communication scientifique. Dans les sciences humaines et sociales, l'anglais est aussi de plus en plus utilisé comme langue de communication scientifique. A l'exception des études traitant des langues particulières, une majorité des publications et des présentations dans les colloques sont aujourd'hui en anglais. La majorité des institutions de financement de la recherche en Europe attendent des chercheurs qu'ils publient les résultats de leurs recherches dans des journaux internationaux avec "peer-review". La notion d'excellence est étroitement liée à la comparaison et à la compétition, au "ranking" international; ce qui signifie donc en anglais (Mackiewicz, 2011).

3. PROBLÈMES

Cela pose cependant de nombreux problèmes, et notamment celui de mettre en opposition international d'une part, et

national, régional et local, d'autre part. Les équipes internationales et les consortia soumettent des questions de recherche qui traitent avant tout de phénomènes universels ou transnationaux. L'échelle actuelle de la recherche influence considérablement la stimulation à publier internationalement. Cependant, il y aura toujours un besoin de recherches ayant une claire dimension locale, régionale ou nationale. Et cela affecte par conséquent les disciplines "nationales" qui tendent à être victimes d'un traitement différent des disciplines globales, instituant ainsi une disparité entre les disciplines. Même si certains pourront arguer qu'un travail de recherche scientifiquement pertinent doit produire de la connaissance universelle et expliquer les phénomènes et concepts de base selon des principes et des lois générales.

Il est important également de distinguer entre sciences à court terme et sciences à long terme. Si en sciences dures les résultats de recherche tendent à dater très vite, cela n'est pas le cas en sciences humaines. Les chercheurs des humanités continueront à traiter des textes anciens dans d'autres langues que l'anglais.

Et cela pose par ailleurs la question de l'excellence de la recherche. On peut s'interroger sur la pertinence pour un excellent chercheur de publier des monographies, telle par exemple celle de la bibliographie de Schiller, en anglais. Une recherche ne peut-elle être considérée comme excellente simplement parce qu'elle n'est pas publiée en anglais? (Mackiewicz, 2011).

La notion d'"excellence" se confond-elle avec recherche internationale et recherche publiée en anglais? La condition de l'excellence doit-elle se décliner en termes de monolinguisme?

4. UNIFORMITÉ OU UNIVERSALITÉ DE LA CONNAISSANCE?

Si l'anglais a sans nul doute favorisé et facilité les échanges scientifiques, il pourrait aussi, à terme, appauvrir la connaissance et conduire à une monoculture ou à une "mac'donaldisation" de la connaissance.

Et il convient ici, comme le propose (Jullien, 2004) de distinguer entre uniformité et universalité. L'uniformité est synonyme de standardisation, de conformité, de recherche du semblable. Elle ressort d'une logique de la production. Alors que l'universalité intègre la diversité, fait l'éloge de la différence et de l'écart et relève d'une logique de la raison. Et la question est de savoir ce que nous voulons pour la science: l'uniformité ou l'universalité?

Dans ce sens, le monolinguisme serait une condition pour l'uniformité de la connaissance, alors que le plurilinguisme serait une condition pour son universalité.

Et cela renvoie par ailleurs à l'opposition entre globalisation et mondialisation qui désignent deux phénomènes différents. La première vise l'uniformité alors que la seconde vise l'universalité. La première valorise UN monolinguisme et la seconde LES plurilinguismes. Les mondes de la connaissance sont multiples. On peut "surfer" entre ces mondes ou les interroger dans leur diversité. Le plurilinguisme manifeste la richesse de ces mondes et décode leur complexité (Gajo, à paraître).

5. TRANSMISSION

ET APPLICATION DES CONNAISSANCES

Les résultats de la recherche peuvent être utiles au développement de nouveaux produits et aux services et peuvent orienter les politiciens et les décideurs. Mais si nous voulons que les messages passent, il est essentiel de recourir à

un langage acceptable et réellement compris par les destinataires. Et ce langage ne sera certainement pas l'anglais dans la majeure partie des cas.

Et pour l'enseignement, peut-on imaginer que dans le futur, tous les enseignements de sciences dures de bachelor et du secondaire soient en anglais?

Même la recherche la plus nouvelle et excellente, publiée en anglais, devra être accessible dans d'autres langues, et cela constitue un grand défi pour les chercheurs.

Dans ce sens, le plurilinguisme devient la condition *sine qua non* pour la transmission des connaissances et pour combler le "gap" grandissant entre la science et la société.

6. COMPÉTENCE

DE COMMUNICATION SCIENTIFIQUE

Dans une société de la connaissance, l'un des grands défis est dès lors celui de la compétence de communication scientifique. Et c'est avec raison que dans le processus de Bologne, l'accent ait été mis sur l'importance de cette compétence (Dublin Descriptors, 2004) L'enjeu pour les chercheurs est de pouvoir communiquer adéquatement leurs résultats, aussi bien à la communauté scientifique et académique qu'aux autres partenaires.

Cependant, dans Bologne, la question de la langue de communication n'a pas été posée, comme si l'anglais s'imposait de fait, comme si communication scientifique rimait avec usage de l'anglais (Mackiewicz, 2011).

7. LES DÉFIS

Ainsi, les institutions de recherche et l'enseignement supérieur se trouvent aujourd'hui pris entre deux forces contradictoires: elles ont d'une part à être compétitives sur la scène internationale et doivent d'autre part défendre et encourager leurs cultures scientifiques locales et spécifiques.

Elles doivent trouver une juste balance entre internationalisation et localisation, viser l'équilibre entre progressivité, efficacité, immédiateté et simplicité, d'une part, et inter-subjectivité, équité, participation, collaboration et décodage de la complexité, d'autre part (Mondada, Markaki, Oloff, Merlino & Traverso, à paraître).

En termes linguistiques, cela implique de combiner ces différents objectifs par la promotion de l'anglais sans négliger les autres langues.

8. UNE COMPÉTENCE PLURILINGUE

Mais comment assurer la qualité et la richesse des connaissances dans cet "espace de tension" entre l'usage de l'anglais *lingua franca* et celui des autres langues?

La qualité des connaissances implique la qualité de la langue dans laquelle elles sont formulées. La richesse de la connaissance implique le recours à la diversité des langues.

Or comment conjuguer qualité et richesse, si ce n'est dans le développement d'une compétence plurilingue? Une compétence définie en termes fonctionnels de capacité à interagir, dans plusieurs langues, à des degrés de maîtrise divers, selon la variété des situations et les exigences de la communication. Dans ce sens, un répertoire plurilingue est conçu comme un ensemble de ressources – verbales et non verbales – mobilisées conjointement par les acteurs pour trouver des solutions locales à des problèmes pratiques.

Une compétence plurilingue qu'il s'agit d'envisager comme un "toolkit" pour la recherche et l'enseignement supérieur, incluant au moins un haut niveau de compétence en L1 et en anglais, ainsi que des compétences partielles dans d'autres langues. Un "toolkit" qui est à comprendre non comme addition de compétences juxtaposées, mais comme intégration

de compétences dans plusieurs langues. Une conception intégrative où les langues ne sont pas en compétition mais en complémentarité, en dialogue et en continuité, impliquant notamment un nouveau contrat entre l'anglais et les autres langues.

Et cela implique la remise en question des "théories du sens commun", fondées sur une conception monolingue et compartimentée des langues, une conception monolingue et additionniste encore largement partagée par les responsables institutionnels.

La raison en est que les institutions qui promeuvent le plurilinguisme le voient comme un atout pour l'internationalisation plus que pour la production, la construction ou la transmission des connaissances. L'autre langue ou les autres langues sont envisagées comme simples moyens de communication et non comme outils pour un questionnement scientifique. Alors que, comme le montrent nos recherches dans le cadre du Projet DYLAN, les connaissances complexes sont touchées par les formes de communication dans lesquelles elles sont formulées, le plurilinguisme étant un puissant "décodeur" de la complexité. Et il devrait dès lors être considéré non comme un "soft skill" mais comme un "hard skill" (Gajo *et al.*, à paraître).

Ces deux conceptions opposées au sein des institutions supérieures ont conduit à la mise en place des deux stratégies dans une société de la connaissance: a) surfer sur les mondes de la connaissance vus comme une globalité et b) interroger ces mondes de la connaissance conçus comme une irréductible pluralité. Ces deux stratégies peuvent être vues comme complémentaires. Mais comment tout à la fois surfer sur ces mondes et les interroger?

Là encore, le recours au mode de communication plurilingue pourrait être une réponse au paradoxe devant lequel se trouvent les institutions supérieures d'enseignement et de recherche: leur désir d'internationalisation exige l'usage de

l'anglais, alors que leur mission publique et de construction et transmission des savoirs demande légitimement l'usage des langues locales et du plurilinguisme.

Cependant, les tensions et contradictions dans lesquelles se trouvent aujourd'hui les institutions sont aussi des espaces de fragilité dans lesquels des actions sont possibles. Ne dit-on pas que c'est dans les situations de déséquilibre et de conflit que les systèmes deviennent perméables aux influences externes et aux idées nouvelles et qu'ils puisent leur dynamique et leur remise en question?

Or, comment gérer ces espaces de tension et trouver une juste balance entre solutions monolingues (recours à une *lingua franca*) et solutions plurilingues?

9. VERS UNE "STANDARDISATION ÉPAISSE"

Une façon de concilier et d'intégrer ces différentes solutions pourrait notamment résider dans la recherche d'une "standardisation épaisse": une communication où les connaissances ou les résultats de recherche sont communiqués dans une langue et culture scientifique, une *lingua franca*, qui serait le produit de confrontations plurilingues ou interlinguistiques, ou en d'autres termes, la "couche explicite" de différentes "couches implicites" d'autres langues et cultures, à l'image du mille-feuilles (la saveur du "glaçage de surface" est foncièrement tributaire de la présence des autres couches).

La standardisation épaisse (Usunier, 2008) serait ainsi une réponse à une situation paradoxale permettant de montrer la dynamique complexe entre diversité et standardisation, de concevoir le différent dans le semblable, la diversité dans l'unicité. Elle permettrait d'éviter que l'anglais langue unique conduise à l'illusion du partage du sens. Il s'agirait d'une nouvelle forme de standardisation, dérivée du concept de "thick

description" de l'anthropologue Clifford Geertz (1973), une standardisation, qui contient les traces d'une confrontation plurilingue. Celle-ci consiste plus précisément à examiner un objet dans un contexte plurilingue afin d'augmenter son identification commune (le sens réellement partagé ou non partagé par des locuteurs de différentes langues), de détecter les configurations de sens produites par une langue particulière et leur influence sur différents aspects du processus de recherche. On peut ainsi tirer de cette "standardisation épaisse" une meilleure compréhension des objets et des phénomènes dans lesquels ils s'insèrent, à la fois, parce que la description est plus riche de sens et que les aspects partagés et non partagés de ce sens sont clairement énoncés et compris.

10. UNE CONCEPTION HYBRIDE DE LA *LINGUA FRANCA*

La réflexion sur la "standardisation épaisse" nous conduit à réinterroger la notion de *lingua franca* qui peut prendre des sens très différents selon les contextes.

L'usage d'une *lingua franca* peut dériver en monolinguisme (et son apparente simplicité), mais elle peut aussi, si les locuteurs ont des compétences plus faibles se muer en code hybride (Seidelhofer & Huelmbauer, à paraître), d'autres langues émergeant au sein de leur forme idiolectale de la *lingua franca*. Et cette hybridation nous renvoie à la métaphore du mille-feuilles: si la surface visible est celle d'une *lingua franca*, elle peut aussi apparaître comme le produit d'une élaboration préalable où sont intervenues d'autres langues. Et cela, par exemple, dans la présentation de résultats de recherche dans le cadre d'une conférence internationale ou la rédaction d'un papier ou d'un travail de séminaire à l'université. En d'autres termes, une *lingua franca*, n'est pas une catégorie simple et univoque, mais peut constituer une instance de "standardisation épaisse", dans laquelle les élé-

ments sous-jacents issus d'autres langues informent sa partie visible et audible.

Dans ce cas cependant, le recours aux autres langues n'est pas le fait d'une compétence insuffisante, mais relèvent de processus communicatifs délibérés, aussi bien pour des raisons de précision conceptuelle que pour des raisons stratégiques ou communicatives.

On pourra ainsi parler de stratégies plurilingues explicites dans le cas du parler plurilingue, caractérisé par des code-switching, et de stratégies plurilingues implicites dans l'usage d'une *lingua franca* en termes de "standardisation épaisse".

C'est dans ce sens que solutions monolingues et solutions plurilingues ne sont plus à saisir en termes d'opposition, mais en termes de continuum, sur un axe allant du plus monolingue au plus plurilingue et que la *lingua franca* peut être considérée comme un cas particulier de plurilinguisme.

Dès lors, compétence plurilingue et "standardisation épaisse" devraient fournir des réponses possibles aux "espaces de tension" entre solutions monolingues et solutions plurilingues.

11. ATOUT DES STRATÉGIES

PLURILINGUES EXPLICITES ET IMPLICITES

Qu'il s'agisse de stratégies plurilingues explicites (recours à des répertoires plurilingues) ou de stratégies plurilingues implicites (recours à une "standardisation épaisse"), rappelons que les bénéfices se mesurent aussi bien en termes conceptuels que discursifs et stratégiques.

Les stratégies plurilingues explicites ou implicites fournissent plusieurs voies d'accès aux concepts et aident à les catégoriser. Elles apportent une compréhension plus en profondeur des concepts. Elles en révèlent les sens cachés ou

implicites et contribuent à leur "défamiliarisation", tout en les envisageant sous des angles multiples et développant de nouveaux réseaux conceptuels. Elles permettent de porter une attention plus grande aux mots et à ce qu'ils signifient. Les différentes façons d'encoder et de faire du sens sont par ailleurs un important moteur de créativité et d'innovation (Berthoud, 2011b).

Les stratégies plurilingues explicites et implicites constituent également un atout discursif. Elles affectent la façon dont les locuteurs organisent leur discours, rendent leur énonciation explicite, développent leurs arguments, gèrent les accords et les désaccords au sein du débat scientifique. Elles jouent un rôle important sur le contrôle métalinguistique du discours.

12. D'UNE CONCEPTION MONOLINGUE À

UNE CONCEPTION PLURILINGUE DU PLURILINGUISME

Or, exploiter au mieux les atouts conceptuels, discursifs et stratégiques de l'usage de répertoires plurilingues et d'une "standardisation épaisse" s'inscrit dans le cadre d'une conception intégrative et plurilingue du plurilinguisme et implique dès lors, comme on l'a souligné précédemment, la remise en question des "théories du sens commun", fondées sur une conception monolingue et additionniste des langues encore largement partagée par les responsables de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Et la principale question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment faire passer le message, comment agir sur ces représentations, comment "casser" ces stéréotypes, qui "ont la vie dure" et qui constituent de réels "nœuds de résistance"?

Comment substituer à ces représentations du "sens commun" une conception intégrative et plurilingue du plurilinguisme fondée aussi bien théoriquement qu'empiriquement?

Comment faire admettre qu'une conception plurilingue du plurilinguisme en termes de "plurilanguaging" (Lüdi, Hoechle & Yanaprasart, à paraître) est autre chose qu'un "patchwork" informe et approximatif de connaissances, mais au contraire un concept sous forte dépendance contextuelle, souple et adaptable, susceptible de répondre aussi bien à l'exigence de diversité que de qualité. Une conception en prise directe sur les exigences de richesse et de qualité des connaissances à produire, à construire et à transmettre.

Comment faire émerger les logiques sous-jacentes de ces représentations? Comment organiser cette prise de conscience et cette remise en question? Et comment passer à l'action, afin que cette prise de conscience puisse se traduire en mesures pour la création d'un espace universitaire et scientifique plurilingue cohérent, susceptible d'exploiter au mieux l'atout conceptuel, discursif et stratégique du plurilinguisme?

13. REPRÉSENTATIONS ET MÉTACOGNITION SITUÉE

Comment faire émerger et rendre explicites ces représentations implicites, si ce n'est par leur "mise en mots", leur "mise en discours"? Il s'agit d'en faire des objets de discours, des objets accessibles et disponibles, pour qu'ils puissent entrer dans le champ de l'argumentation, dans le champ de la contestation, devenir des objets de débat, des objets de négociation.

Cependant, comme l'ont montré des études récentes, la mise en discours ou la thématization des représentations peut aussi conduire à l'effet inverse escompté. Au lieu de conduire à leur remise en question ou à leur déconstruction, la thématization des représentations peut aussi donner une existence à ces représentations (ou stéréotypes), les renforcer, voire même les stigmatiser (Grossen, Müller-Mirza, Nicollin & Dolder, à paraître). Cela peut conduire au paradoxe que reste en mé-

moire la représentation à déconstruire plutôt que le processus de déconstruction de cette représentation...

Et par conséquent, comment dépasser le paradoxe d'une mise en mots des représentations? Comment sortir les représentations du plurilinguisme du discours métalinguistique, du "discours sur"?

Une voie possible consiste à envisager la question dans l'optique d'une "métacognition située" visant à concevoir les représentations en termes d'actions, d'expériences vécues de plurilinguisme, en quelque sorte d' "embedded representations" ou de "jeux de langage", au sens de Wittgenstein (1961).

Il s'agit de repenser les représentations du plurilinguisme non plus en termes d'objets de discours, mais en termes de processus, au sens fort de "plurilanguaging", où se mêlent réflexions et actions (language is a verb) (Seidlhofer & Huelmabauer, à paraître).

14. LINGUISTIQUE IMPLIQUÉE

ET LINGUISTIQUE DE L'ÉMERGENCE

Une telle conception des représentations s'inscrit dans l'optique d'une linguistique "impliquée", (Berthoud & Burger, à paraître) qui se veut engagée tout à la fois dans l'action et la communication, et décrit en priorité les modalités complexes par lesquelles les sujets se construisent et interviennent par le langage en tant qu'acteurs dans la constitution des espaces sociaux. Une linguistique où sont repensés les rapports entre théorie-s et pratique-s, où s'entremêlent réflexions et actions.

Une linguistique impliquée s'inscrit dans une conception émergente de la linguistique, qui ne se définit ni en termes de primauté de la langue sur la parole (démarche déductive, au sens saussurien et chomskyen), ni en termes de primauté de la parole sur la langue (démarche inductive, au sens d'une pragmatique constructiviste), mais en termes d'intrication de la langue et de la parole, d'une pragmatique intégrée, où la

langue émerge de la parole en même temps qu'elle la structure, et qui relève en cela d'une logique abductive (tel ce chemin que l'on dessine en marchant).

Ainsi, dans l'optique d'une linguistique impliquée et émergente, les représentations émergent du discours en même temps qu'elles le configurent. Dans ce sens, les représentations sont à saisir dans l'action, en tant que "embedded representations", des "représentations incarnées", qu'il paraît vain de vouloir "désincarner". Ce qui tendrait à expliquer pourquoi toute tentative d'extraire les représentations des actions dans lesquelles elles sont inscrites en fait des objets "abstraits" n'ayant guère à voir avec ce qu'elles sont en pratique. Sortir les représentations des pratiques signifie plus qu'un simple processus de décontextualisation, mais relève d'un processus de "désincarnation". D'où les décalages observés entre représentations déclarées et représentations inscrites dans l'action verbale.

Les représentations déclarées ne sont donc qu'une image très partielle des représentations "in vivo". Et comme le disait déjà Meirieu (1997), la prise de conscience peut porter sur des entités, des relations et des systèmes, mais ne peut saisir les opérations en tant que telles. Elles ne relèvent que du déclaratif ou des savoirs (voire des savoir-faire) mais non du procédural ou du faire.

Mais alors, comment agir sur les représentations, si ces représentations ne peuvent être extraites de l'agir? Si les représentations ne sont plus à traiter en termes "désincarnés" de "réflexions sur", mais sont à saisir au cœur de l'activité langagière, comme "réflexions dans", le "méta" étant bien autre chose qu'une activité "en plus", ou a posteriori, mais la condition même de l'activité langagière, qui se révèle en même temps qu'elle opère?

Et cela montre par ailleurs la difficulté, voire la vacuité, d'une démarche qui vise à passer de la réflexion à l'action, dans la mesure où réflexion et action sont intimement intriquées et agissent en simultanéité. Passer de la réflexion à l'action relève d'une logique déductive, alors que leur fonctionnement relève d'une logique abductive.

15. REPENSER LES RELATIONS ENTRE THÉORIE ET PRATIQUE

Et comment repenser de façon créative les relations entre théorie et pratique pour que cela soit un bénéfice pour l'une et l'autre? Comment repenser cette relation dans la construction des savoirs, dans les contextes de l'éducation supérieure et de la recherche, s'il ne s'agit plus d'envisager ces processus de construction en termes de transmission (déduction) ou en termes de procédures de découverte (induction), mais en termes d'abduction ou de convergence?

Une linguistique impliquée serait à notre sens une possibilité de réponse à ces questions, en proposant une étroite interaction entre recherche et pratique, entre réflexion et action, entre chercheurs et partenaires, au sens d'une recherche-action, ne relevant plus d'une recherche appliquée, au sens classique du terme, mais d'une recherche fondamentale en prise directe sur les pratiques, le terme de "recherche impliquée" contribuant à l'effacement de l'opposition entre fondamental et appliqué (opposition par ailleurs supprimée récemment par le FNS).

Et cela exige de réfléchir aux conditions de mise en place d'un tel paradigme, aussi bien en termes de contexte, de cadre méthodologique que d'acteurs impliqués.

16. CONCLUSIONS

Dans ce parcours, nous avons tenté de montrer tout à la fois les apports et les limites de l'anglais *lingua franca* pour la

construction et la transmission des connaissances dans le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur et présenté les défis majeurs qui se posent aujourd'hui à des institutions qui veulent tout à la fois être compétitives au niveau international et valoriser leurs cultures scientifiques. Cela conduisant notamment à s'interroger sur le sens à donner à "internationalisation", en termes de recherche d'uniformité ou d'universalité.

Pour répondre à ces défis et à l'exigence de trouver un juste équilibre entre internationalisation et localisation, nous avons proposé de promouvoir l'anglais sans négliger les autres langues, et d'envisager de nouvelles relations, un nouveau type de "contrat", entre la *lingua franca* et les langues nationales ou régionales.

Ce nouveau "contrat", nous l'avons décliné tout d'abord en termes de développement de compétences plurilingues au sein des institutions de recherche et d'enseignement supérieur, compétence définie en termes fonctionnels de capacité à interagir, dans plusieurs langues, à des degrés de maîtrise divers, selon la variété des situations et les exigences de la communication.

Ce "contrat", nous l'avons traduit par ailleurs en termes de "standardisation épaisse", conçue comme une communication où les connaissances ou les résultats de recherche sont formulés dans une langue et culture scientifique, une *lingua franca*, qui serait le produit de confrontations plurilingues.

Et cela nous a conduite à la proposition d'une conception hybride de la *lingua franca*, envisagée comme produit visible, comme résultat d'un processus d'élaboration où sont intervenues plusieurs langues.

Un "contrat plurilingue" dont nous avons rappelé que les bénéfices se mesureraient aussi bien en termes conceptuels que discursifs et stratégiques.

Or restait la question de savoir comment faire passer le message d'une nouvelle conception du plurilinguisme – une conception plurilingue et intégrative du plurilinguisme – à des institutions, encore largement imprégnées d'une conception monolingue et additionniste du plurilinguisme?

Et s'est alors posé le problème de la mise en mots et de la mise en discours des représentations et du risque encouru de stigmatisation des représentations du "sens commun" plutôt que leur remise en question. Paradoxe qui trouve tout à la fois sa source et sa résolution dans le cadre d'une "métacognition située", où réflexion et action sont considérées comme indissociables, au sens de "enacted reflexions or enacted representations". Un paradoxe qui s'est vu éclairé dans le cadre plus général d'une linguistique de l'émergence, où la langue émerge de la parole en même temps qu'elle la structure.

Enfin, la question d'une nouvelle conception du plurilinguisme à "faire passer" auprès des institutions et du grand public en général nous a conduite à repenser les relations entre théorie et pratique et à ouvrir le débat en faveur d'une "linguistique impliquée", où théorie et pratique sont intimement intriquées et où les acteurs visés sont pris dès le départ dans le processus de recherche, une recherche en prise sur l'action.

Et reste dès lors à imaginer des scénarios de recherche où se mêlent théorie et pratique, au sens d'une linguistique impliquée, et susceptibles de "donner corps" aux réflexions qui ont fait l'objet de cet article.

RÉFÉRENCES

- Berthoud A.-C. (2010). Dynamiques des langues et gestion de la diversité. Un aperçu. *Sociolinguistica*, 22.
- Berthoud A.-C. (2011a). Vers une science polyglotte. *Editorial du FNS INFO*. Berne: Fonds National Suisse.
- Berthoud A.-C. (2011b). Introduction. *Cahiers de l'ILSL*, 30: 1–7.
- Berthoud A.-C., Grin F. et Lüdi G. (2011). *The DYLAN Booklet*. Université de Lausanne: Edition du Projet DYLAN.

- Berthoud A.-C., Grin F. et Lüdi G. (à paraître). *DYLAN Book: Multilingualism and Diversity Management*. Amsterdam: John Benjamins, DYLAN "Prestige" Series.
- Berthoud A.-C. et Burger M. (à paraître). *Repenser le rôle des pratiques langagières dans la constitution des espaces sociaux contemporains*. Paris – Bruxelles: De Boeck.
- Dublin Descriptors (2004).
<http://www.thematicnetworkdietetics.eu/everyone/1926/5/0/30>
- Gajo L., Grobet A., Serra C., Steffen G., Müller G., Berthoud A.-C. (à paraître). Plurilingualisms and Knowledge Construction in Higher Education. In A.-C. Berthoud, F. Grin et G. Lüdi (éd.), *DYLAN Book: Multilingualism and Diversity Management*. Amsterdam: John Benjamins.
- Geertz C. (1973). Thick Description: Towards an Interpretative Theory of Culture. In *The Interpretation of Cultures: Selected Essays*. New-York: Basic Books, pp. 3–30.
- Grossen M., Müller-Mirza N., Nicollin L. et Dolder S. (à paraître). *Observation ou intervention? Le dispositif de recherche comme système d'activité et révélateur de l'objet d'étude*. Université de Lausanne: Publication du Laboratoire de recherche en psychologie des dynamiques intra-et intersubjectives.
- Jullien F. (2004). *Du mal et du négatif*. Paris: Points, Editions du Seuil.
- Lüdi G., Hoechle K. et Yanaprasart P. (à paraître). Multilingualism and Diversity Management in Companies in the Upper Rhine Region. In A.-C. Berthoud, F. Grin et G. Lüdi (éd.), *DYLAN Book: Multilingualism and Diversity Management*. Amsterdam: John Benjamins.
- Mackiewicz W. (2011). Must Excellence Be in English? *ACA Annual Conference: The excellence imperative. World-class aspirations and real needs, Vienne, 23-24 May 2011*, <http://www.celelc.org>
- Meirieu P. (1997). *La métacognition, une aide au travail des élèves*. Paris: Collection Pédagogies, ESF.

-
- Mondada L., Markaki V, Oloff F., Merlino S. et Traverso V. (à paraître). Multilingual practices in professional settings: keeping the delicate balance between progressivity and subjectivity. In A.-C. Berthoud, F. Grin et G. Lüdi (éd.), *DYLAN Book: Multilingualism and Diversity Management*. Amsterdam: John Benjamins.
- Seidelhofer B. et Huelmbauer C. (à paraître). English as a Lingua Franca in European Multilingualism. In A.-C. Berthoud, F. Grin et G. Lüdi (éd.), *DYLAN Book: Multilingualism and Diversity Management*. Amsterdam: John Benjamins.
- Usunier J.-C. (2008). Quelques éléments de discussion. *Working paper: Langues, disciplines et production des savoirs*. Université de Lausanne: Plate-forme interdisciplinaire.
- Wittgenstein L. (1961). *Tractatus Logico-Philosophicus*. Londres: Routledge et Kegan Paul.

La linguistique fonctionnelle, et après? (La pertinence et l'enquête)

Yves ERARD

Université de Lausanne

Cet article aimerait donner suite au fonctionnalisme en linguistique, non pas en tant que théorie, mais plutôt en tant que méthode. Dans ce but, il aimerait montrer la possibilité d'un virage pragmatique en faisant voir que certaines recherches en linguistique fonctionnelle ont été animées par un autre principe de pertinence que celui qui était explicitement revendiqué.

This paper is an attempt to rethink functionalism in linguistics, not as a theory but rather as a method. To achieve this goal, I would like to point out a possible pragmatic turn by showing that some inquiries in functional linguistics were moved by a principle of relevance different than the one openly claimed.

LA LINGUISTIQUE FONCTIONNELLE

Dans les années 1970, alors que le structuralisme est au faîte de sa gloire, l'Université de Lausanne décide de se doter d'une chair de linguistique générale. Pour ce faire, elle fait venir deux élèves d'André Martinet de Paris: Mortéza Mahmoudian et Remi Jolivet.

Dans les années 1990, c'est eux qui m'ont formé à la sémiologie, à la phonologie et à la syntaxe en adoptant (au départ) le point de vue fonctionnaliste d'André Martinet.

20 ans – et quelques théories linguistiques qui ont révolutionné le champ de la linguistique – plus tard, la température universitaire est plus propice à la contraction qu'à la dilatation

des postes en linguistique générale. La saison invite plutôt au bilan qu'à la prospective. J'aimerais donc évaluer ce qui me reste de ma formation comme on estime la profondeur d'une réserve de bûches juste avant la prochaine ère glaciaire. Pour ce faire, je vais tenter de répondre à la question de mon titre: "la linguistique fonctionnelle, et après?". Cette simple question est en fait double selon qu'un autre la pose (a) ou que je me la pose à moi-même (b).

a) Dans son article "Etre martinetien", Jorge Morais Barbosa (2001) raconte comment, lors de l'évaluation d'un projet qui se réclamait du fonctionnalisme, une membre du comité chargé de le juger a demandé à une de ses collaboratrices "Qu'avez-vous retenu de Martinet? La double articulation?".

Personnellement, je retiens de cette anecdote qu'à partir des années 2000 (au moins), pour une institution qui évalue la pertinence d'un projet de recherche en linguistique, le paradigme fonctionnaliste ne semble plus assez productif pour être à l'ordre du jour de manière incontestable. Il doit désormais se justifier à la forme passée, en se posant la question de ce que l'on peut encore bien retenir de cette théorie linguistique. Quand les convives se demandent comment accommoder les restes, il semble clair que les temps des opulents banquets sont derrière. La référence au fonctionnalisme ne va donc plus de soi et ceux qui s'en réclament doivent accepter de s'entendre dire: "la linguistique fonctionnelle, et après?". Mais qu'il est dur pour celui qui a été formé à cette école de prendre conscience que son héritage compte désormais plus comme un passif que comme un actif dans le capital accumulé durant la formation. On ressent le même dépit que le maréchal ferrant quand il regarde passer les voitures sur le bord de la route et doit sérieusement penser à remiser ses outils et ses techniques de ferrage si chèrement acquis.

b) Dans son article "Etre martinetien", Jorge Morais Barbosa (2001) se pose ensuite la question à lui-même: qu'a-t-

il retenu de l'enseignement de Martinet? Il répond: "Le sentiment d'une cohérence théorique remarquable" (Morais Barbosa, 2001: 115) et précise:

Martinet a développé un cadre théorique qui peut surprendre par ce qu'il a à la fois de simple et d'opératoire et dont l'idée de la double articulation n'est qu'une simple composante (Morais Barbosa, 2001: 115).

Personnellement, quand je me demande ce que j'ai retenu de l'enseignement fonctionnaliste que j'ai suivi, je crois que je ne serais pas prêt à répondre sa "cohérence théorique" dans le sens où Morais Barbosa utilise cette expression dans son texte. En effet, si, comme il le prétend, "l'idée" de la double articulation est une composante de la théorie fonctionnaliste, cela implique que, pour lui, la théorie fonctionnaliste est un ensemble d'idées. Je trouve qu'il ne peut pas y avoir pire malentendu sur ce que peut être une théorie que de la présenter comme un ensemble d'idées. Sans rien dire du caractère très platonicien que véhicule une telle conception, je ne pense pas qu'une théorie soit une idéologie parce que, dans ce cas, la "cohérence théorique" ne peut être comprise qu'en opposition à la "cohérence théorique" d'une théorie concurrente; un ensemble d'idées contre un autre ensemble d'idées. La théorie fait alors office de bannière derrière laquelle il faut se ranger en bon ordre.

Présenté comme cela, je n'ai vraiment aucune envie de défendre le fonctionnalisme en linguistique, ni d'ailleurs quelque autre théorie linguistique que ce soit. Cette bataille ne me semble plus valoir la peine d'être livrée. Non que la réflexion intellectuelle n'implique pas un certain débat, mais parce la conversation qui découle de ce type de confrontation relève beaucoup plus de la dispute théologique dans laquelle se font face deux dogmatismes que de l'échange intellectuel dans

lequel l'existence de l'autre est garantie par un principe de charité qui ne voue pas forcément l'autre au bâcher.

Bien sûr, si je tourne le dos à ceux qui brandissent une théorie comme un étendard, si je déserte cette position fonctionnaliste en linguistique, ce n'est surtout pas pour me retrancher derrière les positions d'une autre théorie, ou plus précisément pour intégrer les rangs d'une autre communauté théorique, dont ma voix pourrait porter les idées. Certainement pas. Mais je suis alors sans communauté et sans voix. Ce que je retiens de l'enseignement fonctionnaliste revient comme une question lancinante, douloureuse comme un membre fantôme: la linguistique fonctionnelle, et après?

Si je ne retiens pas comme Jorge Morais Barbosa un sentiment de "cohérence théorique", je partage cependant avec lui une même impression d'avoir retiré quelque chose d'important de l'enseignement que j'ai reçu, sans pourtant pouvoir dire exactement quoi. Mieux appréhender cet héritage m'aiderait à mieux reconnaître ma dette à l'égard de ceux qui m'ont formé en linguistique. Pour ce faire, je m'appuierai sur l'article de Remi Jolivet "Remarques sur la morphologie au sens de Martinet" (1979).

LE SENS À DONNER À LA MORPHOLOGIE SELON JOLIVET

L'article de Jolivet m'a toujours paru un peu étrange. Pourtant, comme celui de Morais Barbosa cité ci-dessus, il commence de manière assez classique en rendant hommage à la cohérence théorique de la définition martinetienne de la morphologie:

il n'y pas de conception plus cohérente, ni plus efficace, de ce que peut-être la "morphologie" que celle proposée par André Martinet (Jolivet, 1979: 161).

A "cohérente", il ajoute l'adjectif "efficace", détail qui pourrait passer complètement inaperçu s'il ne renvoyait pas à une conception pragmatique de la validité d'un concept théorique (au sens où, pour dire vite, la valeur d'un concept est jugée sur

ses conséquences pratiques) référence implicite que vient confirmer le propos qu'il entend tenir dans cet article sur la définition fonctionnaliste de la morphologie: "... et, surtout, il y a une distance certaine, sur ce point, entre la théorie et la pratique fonctionnaliste" (Jolivet, 1979: 163). Autrement dit, si je comprends bien, le sens de la morphologie tiendrait aussi à l'usage que font les linguistes fonctionnalistes du terme *morphologie* dans leurs pratiques de recherche. Dans cette tentative de donner une meilleure définition de la morphologie au sens de Martinet, Jolivet semble reprendre le conseil wittgensteinien en matière de description de la signification: "Laisse donc l'usage t'enseigner la signification" (Wittgenstein, 2005: 299).

Mais, à ce stade, il convient d'être un peu plus précis sur la procédure de l'auteur pour mieux en saisir la démarche. Dans un premier temps, Jolivet montre, citations à l'appui, que Martinet n'a pas un usage constant de ce qu'il appelle *morphologie* dans ses écrits. Il choisit ensuite la définition qui lui paraît la plus constante: la morphologie est l'étude des variations du signifiant. Puis Jolivet démontre que cette définition a le défaut de la circularité. En effet, selon cet usage, pour identifier un mot (un monème ou une unité de première articulation comme on dit chez nous) il faut pouvoir le remplacer par un autre mot (faire une commutation). Cependant, pour cela, il faut savoir quel monème vient avant et quel monème vient après; on peut ainsi déterminer si l'environnement a une influence ou non sur son identité. Seulement, la connaissance de ce qu'il y a autour du monème implique que l'on connaît déjà les limites exactes de ce monème, autrement dit que, d'une manière ou d'une autre, on l'a déjà parfaitement identifié.

Prenons l'exemple du pluriel français: pour savoir que le pluriel du défini peut avoir deux variantes *lé* (devant chat) et

léz (devant animaux), je dois déjà savoir que j'ai affaire au mot *animaux* et non pas *zanimaux* (comme pour *zèbres* où je n'ai pas affaire à *léz èbres*). Autrement dit, je suis déjà censé savoir que le défini à deux variantes *léz* devant voyelle et *lé* devant consonne.

Si l'on suit bien le raisonnement, il faut comprendre que la critique de Jolivet ne porte ni sur des variations mineures des définitions de la morphologie selon Martinet, ni sur le manque de cohérence entre différents moments de cette définition. Jolivet ne s'attaque pas au manque de cohérence de la théorie considérée comme système. La critique est autrement plus sérieuse que celle qui porte sur les rapports intrathéoriques du terme *morphologie*. D'ailleurs, en y regardant d'un peu plus près, la critique de Jolivet ne s'adresse pas du tout à l'habileté ou la maladresse théorique de Martinet.

Le paradoxe que relève Jolivet est le suivant: si un linguiste applique la morphologie définie comme l'étude des variantes du signifiant, il sera bien incapable en pratique de repérer la plus petite variante de signifiant. La difficulté que pose la définition de Martinet réside dans le fait que le linguiste (en l'occurrence Jolivet) dit une chose et fait tout autre chose que ce qu'il dit faire: la définition de la morphologie n'est pas en accord avec la pratique fonctionnaliste de la morphologie. Il y a échec à dire la morphologie ou, pour reprendre Austin (1970), la parole est malheureuse ou, pour reprendre Cavell (2009), il n'y a pas accord entre ce que je dis et ce que je veux dire:

Il y a donc bien une pratique de la morphologie en désaccord à la fois par excès et par défaut, avec la définition donnée à ce terme. Cette pratique consiste en réalité à étudier et à énoncer les conditions linguistiques (contextuelles) d'atteinte ("accident") à une correspondance signifiant-signifié telle qu'à tout signifié objet d'un choix devrait correspondre idéalement un signifiant ... (Jolivet, 1979: 169).

PRINCIPE DE PERTINENCE

Pour échapper au paradoxe qui veut que, si l'on applique strictement la définition de la morphologie comme étude des variantes du signifiant, l'on ne trouve rien en pratique, Jolivet pose que ce qui fonde l'unité du signe c'est le lien entre le signifiant et le signifié, lien qu'il n'est pas toujours possible de dégager par des procédures techniques bien définies comme la commutation. Il préfère donc revenir à la définition martinettiennne comme "chapitre de la grammaire qui traite de l'ensemble des faits formels non pertinents de la première articulation du langage" (Jolivet, 1979: 164). La raison de ce choix tient à ce que cette définition "s'accorde beaucoup mieux à la pratique effective des fonctionnalistes" (Jolivet, 1979: 165).

La démonstration de Jolivet est importante parce qu'elle fait se croiser deux principes de pertinence bien différents: le premier se trouve dans la définition de la morphologie comme présentation des faits morphologiques non pertinents; le second tient à la recherche d'un accord entre ce que l'on dit faire et ce que l'on fait effectivement (ou, en considérant le langage comme une activité, entre ce que l'on veut dire et ce que l'on dit effectivement).

Le premier principe de pertinence est lié à la définition du monème (ou unité de première articulation) comme plus petite unité significative qui relie une forme constante (signifiant) à une signification constante (signifié) correspondant à un choix unique du locuteur. Cette unité étant définie (le pluriel, par exemple) les variations que prennent la forme phonique du signifiant ne sont plus pertinentes (par exemple, le fait que le pluriel soit *é* ou *éz* n'est pas pertinent du fait que le locuteur ne peut pas choisir de dire *léz cha* ou *lé animo* à la place de *lé cha* et *léz animo*). Mais Jolivet n'est pas dupe du problème que pose le principe de pertinence s'il est utilisé "dans les termes

d'une logique du tout ou rien" (Jolivet, 1979: 169). Une variation morphologique comme celle des radicaux *par* et *parte* n'est pas pertinente pour l'opposition *je pars* ~ *nous partons*, mais elle l'est pour *il part* ~ *ils partent* – elle est en même temps pertinente et non pertinente. Se prémunir contre ce type de flou

suppose qu'on substitue à la réalité complexe d'un instrument de communication de nature sociale et éminemment variable, l'abstraction idéalisante de nature systématique satisfaisant à une condition d'homogénéité qui ne s'observe pas, même au niveau idiolectal (Jolivet, 1979: 169).

En amendant le principe de pertinence selon une logique de la variation continue (en l'occurrence du signifié), Jolivet pense que le changement aura des répercussions bien au-delà du domaine de la morphologie:

Nous ne saurions, bien entendu, résoudre ici cette question qui exige beaucoup plus que de petites modifications du discours théorique, une véritable transformation de la conception générale de ce qu'est une langue, moins calquée sur des modèles formels "atomistes", implicites ou explicites, et fournissant les outils conceptuels et méthodologiques nécessaires pour traiter des phénomènes continûment variables sans nier cependant ni la communication, ni le changement de "forme" (Jolivet, 1979: 170).

Il ajoute que le fonctionnalisme est sans doute la théorie la mieux placée pour dépasser une conception "atomiste" de la langue.

Ici, je suis partagé. D'un côté, je ne vois pas très bien comment l'assouplissement du principe de pertinence fonctionnaliste pourrait avoir les conséquences dont parle Jolivet. D'un autre côté, je vois assez bien en quoi une approche moins atomiste et moins formelle transformerait la conception qu'un linguiste pourrait se faire du langage, ce qui implique un petit détour.

La linguistique fonctionnelle tire son principe de pertinence d'une définition de la langue comme instrument de communication doublement articulé. En cela elle hérite de l'axiomatique de Karl Bühler (2009) qui a posé un certain nombre d'axiomes pour définir la langue comme instrument de communication. Cette définition axiomatique de la langue n'est pas théorique au sens où les propositions qu'elle pose serait le point d'arrivée d'une démarche inductive (empirique par exemple), mais plutôt au sens où ces propositions servent de point de départ à une démarche déductive qui consiste à fonder la recherche sur des axiomes dont il s'agit de tirer toutes les conséquences dans l'enquête¹. Dire, comme le fait Jolivet à la fin de son article, que toute analyse linguistique et plus généralement toute théorie linguistique générale mettent le linguiste face au problème de la détermination des unités entraîne irrémédiablement le dit linguiste vers une conception atomiste et formelle, tant au niveau des unités de la première articulation qu'au niveau de celles de la deuxième. Ce raisonnement ressemble à la surprise que l'on peut ressentir quand on tire un trait au compas et que l'on rejoint tout à coup les segments du trait par lequel on avait commencé à tracer le cercle. D'un côté, on postule que la langue est un instrument de communication composé d'unités – qui ont seulement une forme pour les phonèmes et qui résultent d'un lien entre une forme et un sens pour les monèmes –, d'un autre, on se rend bien compte des limites qu'impose ce type d'approche formelle et atomiste.

¹ Ecouter à ce sujet la conférence de J. Bouveresse "Karl Bühler et le mode de pensée axiomatique dans les sciences du langage" (avril 2009), intervention au colloque *Karl Bühler, penseur du langage* (disponible sur le site du Collège de France).

Pour échapper à ce problème de circularité, il faut, à mon avis, tenir compte d'un élément que ne mentionne pas Jolivet, bien qu'il fasse partie intégrante de la définition que Martinet pose comme axiome de base: le caractère oral de la langue. Cette primauté de l'oral caractérise le message linguistique comme un flux verbal continu que le récepteur doit découper en unités de première et de deuxième articulation afin de comprendre l'émetteur.

Prenons un exemple! Un ouvrier A demande à un autre ouvrier B "apporte-moi une dalle". L'ouvrier B doit découper le flux verbal en plusieurs unités de première articulation *apporte-moi-une-dalle*, mais aussi en plusieurs unités de deuxième articulation *d-a-lle*. Imaginons maintenant que l'ouvrier A demande à l'ouvrier B "dalle" et que ce dernier apporte une dalle. S'est-il dit "apporte-moi une" dans la tête? Comment se fait-il que l'ordre "dalle" soit l'équivalent de l'ordre "apporte-moi une dalle"? La signification d'un ordre ne serait-elle pas forcément l'addition des unités qui le composent?

L'exemple est tiré des premières pages des *Recherches philosophiques* (2005) dans lesquelles Wittgenstein critique, comme dans les premières pages du *Cahier bleu* (1965), la conception de la signification comme quelque chose qui accompagnerait le mot (plus précisément la forme du mot) et la compréhension comme une simple addition d'unités comportant un signifiant (forme) et un signifié (contenu). La trop grande attention aux mots dans ce processus de compréhension nous fait focaliser sur la forme et nous fait perdre de vue l'usage.

Il convient alors de se demander ce que l'on veut dire par "double articulation" et si la prétention de ce concept théorique à valoir pour tous les usages du langage n'est pas un peu exagérée. Si l'on pose la primauté de l'oral, la tâche du linguiste consiste d'abord à dégager les unités de première articulation, puis les unités de seconde articulation. On pour-

rait dire que son travail exige qu'il découpe le flux sonore en mots, puis en lettres. Ce faisant, le linguiste travaille à fixer un usage écrit à partir d'un usage oral. Il doit trouver un alphabet (que l'on appelle cet alphabet "phonétique" n'enlève rien au fait que cette notation graphique n'est, en définitive, qu'une manière d'écrire). Le défi consiste à trouver les lettres qui puissent lui permettre de construire un système graphique le plus économique possible où idéalement chaque son correspondrait à une graphie et une seule (le son *l* sonore et le son *l* sourd sont tous les deux représentés par un même symbole *l* graphique en français parce que les sons *l* sourd et *l* sonore ne permettent pas de différencier des mots qui ne se distingueraient que par ce trait phonique). Il doit déterminer un lexique en décidant s'il y a lieu de considérer telle unité comme une seule unité ou comme le composé de plusieurs unités (*arc-en-ciel*, par exemple, doit-il figurer sous *arc* ou sous *arc-en-ciel* dans un dictionnaire). En dernière analyse, le choix d'une description plutôt qu'une autre est guidé par le principe d'économie. Ainsi, faut-il considérer le *ill* de *maille* comme une variante du *i* de *pieux* en français et l'écrire de la même manière ou non? Faut-il écrire *porte-manteau* ou *portemanteau*?

Une fois posé l'axiome de la double articulation dans la définition de la langue, les fonctionnalistes utilisent toute une série de techniques efficaces (commutation, permutation, suppression, pronominalisation, etc.) pour transcrire une langue orale (qu'elle ait déjà une écriture ou non). Ces techniques d'écriture (grammatiké techné ou grammaire) doivent permettre d'identifier des unités (monèmes pour la première articulation ou phonèmes pour la deuxième articulation). Le principe de pertinence guide ce choix en fournissant des critères pour trancher entre une description qui préfère grouper dans une unité deux phénomènes phoniques

différents et une autre qui opte pour séparer deux phénomènes phoniques dans deux unités différentes (que ce soit au niveau de la première ou de la deuxième articulation). Il est parfaitement clair que ce processus d'identification des phénomènes phoniques ou significatifs pour trouver les meilleures transcriptions possible tant au niveau des lettres (dans un système graphique qui privilégie l'alternance de voyelles et de consonnes [alpha-béta]; les systèmes graphiques syllabiques comme les écritures sémitiques ou les katakanas japonais ou des systèmes hybrides comme les hiéroglyphes fonctionnent avec d'autres types d'unités que les consonnes et les voyelles) qu'au niveau des mots (définis comme une suite de lettres entre deux blancs graphiques) revêt un fort caractère formel parce que la graphie est une forme et un fort caractère atomiste parce que le but est d'isoler des unités. Dès lors, il y a quelque chose d'étrange à s'étonner d'être trop atomiste alors qu'on s'est donné comme but de chercher des unités.

Il ne faut pas exiger de la définition axiomatique de la langue comme instrument de communication doublement articulé plus qu'elle ne peut donner. La linguistique fonctionnelle ne peut prétendre donner une description générale du langage alors qu'elle s'est limitée au départ à ne considérer qu'un certain nombre d'axiomes. Pour peu qu'elle n'oublie pas que son principe de pertinence consiste à limiter sa recherche à une description de la fonction de communication comprise comme transmission d'un message d'un énonciateur à un récepteur, elle n'a pas cette prétention exorbitante. Et pour peu que l'on s'intéresse un peu à la conception de la compréhension qui sous-tend ce modèle de la communication comme transmission d'un message d'un émetteur à un récepteur (imaginez les impulsions électriques qui courent le long de poteaux télégraphiques), on réalise que comprendre pour ce dernier consiste à reconstruire le message à partir de ces traces formelles (imaginez le télégraphiste qui reçoit un câble en morse). L'analogie implicite de ce modèle ne renvoie pas à

l'appareil technique, mais à l'activité de lire (le télégraphe comprend le message quand il lit le télégramme). Vu sous l'angle de la lecture, le principe de pertinence que se donne la linguistique fonctionnelle destine sa description de la langue à n'être ni plus ni moins qu'une grammaire au sens originel grec de *technè grammatikè*. Ce qui est déjà un joli programme de recherche.

Ainsi, elle s'inscrit dans une très longue tradition d'études grammaticales qui a élaboré, au fil des siècles, tout un éventail de technologies de l'écrit (fixation de l'alphabet, élaboration de dictionnaires, construction de grammaires, etc.). Cette filiation a été brouillée par le discours de rupture qu'a entretenu la linguistique au moment où elle a voulu s'imposer comme la science du langage.

Du point de vue de la description, je pense qu'un livre comme la *Grammaire fonctionnelle du français* de Martinet (1979) réinterprète plus la tradition grammaticale qu'il ne tente de l'annuler. Par contre, les analyses phonologiques fonctionnelles introduisent une méthode d'enquête (que l'on peut qualifier d'anthropologique) qui offre la possibilité d'un renouvellement complet du principe de pertinence en linguistique.

LE SENS DE L'ENQUÊTE

La linguistique fonctionnelle de Martinet hérite du principe de pertinence de Karl Bühler. Ce dernier entend appliquer un mode de pensée axiomatique aux sciences du langage, en s'inspirant du mathématicien David Hilbert. Sans entrer dans les détails, Bühler ramène les connaissances linguistiques accumulées à des axiomes généraux à partir desquels un certain nombre de propositions théoriques peuvent être déduites. Dans cette perspective, les propositions théoriques ne tirent

pas leur cohérence des relations qu'elles entretiendraient entre elles dans un système de propositions, mais dans une relation de conséquence par rapport aux axiomes de départ. La définition que donne Martinet de la langue ne tire pas sa pertinence de sa relation à un objet *langue* qui lui serait extérieur comme le fait la linguistique saussurienne, mais dans la relation qu'elle entretient à son application dans une enquête. Les propositions théoriques prennent sens déductivement dans le processus de la recherche plutôt qu'inductivement à partir de données empiriques. En linguistique fonctionnelle, le phonème n'est pas le résultat conceptuel d'une interprétation de données empiriques, mais l'application dans une enquête du principe de la double articulation. La différence tient au rôle que joue la pratique dans le processus de recherche.

Dans le premier cas, le chercheur est seul face à ses données empiriques; dans le second cas, le chercheur et l'informateur travaillent ensemble à dégager les oppositions phonologiques pertinentes dans une recherche qu'ils mènent à deux. Dans le premier cas, la théorie est une abstraction qui résulte de la mise en ordre de faits empiriques sous forme de propositions théoriques; dans le second cas, la théorie est une mise à l'épreuve d'un système de propositions (axiomes) au cours d'une recherche pratique. Encore une fois, la différence tient au rôle que joue la pratique dans le processus de recherche.

Pour en revenir à la morphologie, Hagège, dans un article qu'il consacre à la linguistique de Martinet, reconnaît, d'une certaine manière, le bien-fondé de la conception fonctionnaliste de la morphologie en affirmant que

les spécialistes de morphologie ne font pas autre chose que de traiter les mille manières qu'ont les langues de construire les unités minimales ... (Hagège, 2001: 103).

Je préciserai en disant: "les mille manières" qu'un système graphique a d'isoler des unités *mots*. Dans ce même article,

Hagège se fait plus critique par rapport à la définition martinetienne de la morphologie:

Il faut en fait, comme bien souvent, souligner l'importance de la distinction entre deux sens d'une même notion dans la terminologie des sciences: l'un se réfère à un champ d'études, l'autre à une partie de l'objet à étudier (Hagège, 2001: 105).

La critique d'Hagège à la morphologie au sens de Martinet sonne faux dans le cadre de l'axiomatique fonctionnaliste héritière de Bühler. Elle laisse le fonctionnaliste un peu perplexe. Que pourrait-il répondre? Que le problème que pose la morphologie n'est pas d'abord un problème de terminologie, mais un problème pratique, un problème de description? Que la morphologie n'est pas une notion qui puisse se définir par rapport à un objet d'étude, mais par rapport à une pratique de recherche? En fait, il est bien difficile de justifier par le discours une proposition théorique qui découle d'un axiome (la définition de la langue comme instrument de communication, etc.) qui pose *a priori* l'existence d'une double articulation donc d'unités de première articulation, composition constante d'une forme phonique et d'une signification.

En ce cas, la critique de l'axiome ne peut exister en dehors de son application dans une enquête. Toute clarification d'une proposition théorique découlant d'un axiome qui s'attaquerait à la cohérence interne des termes de la proposition théorique ne pourrait être qu'un malentendu, leur cohérence (ou pertinence) ne pouvant s'établir que dans la relation qu'ils entretiennent avec la pratique de l'enquête, autrement dit dans leur relation à un faire plutôt qu'à un dire (solution pragmatique qui tend à neutraliser cette distinction entre dire et faire).

Dans son article sur la morphologie au sens de Martinet, Jolivet esquisse ce type de solution très pragmatique au problème que pose la morphologie en donnant les contours de ce qui pourrait bien être une autre définition du principe de

pertinence. Nous avons déjà vu la difficulté que pose un principe de pertinence qui suivrait la logique du tout ou rien. Nous avons vu que, si le but est de dégager des unités de première articulation, il est difficile d'invalider les conséquences atomistes et formelles de la recherche, même en introduisant plus de flou dans ce principe de pertinence. Mais Jolivet identifie un autre type de difficultés dans l'usage fonctionnaliste du mot *morphologie*: le décalage entre la définition et l'application de ce terme dans la pratique effective. Dans ce cas-là, la pertinence pourrait être définie comme un désaccord entre ce que le chercheur veut dire par morphologie et ce que dit effectivement sa pratique de recherche.

Cette manière très originale (en linguistique) de résoudre un problème théorique autrement que par une confrontation empirique rejoint le tournant pratique d'une certaine philosophie analytique, qui s'inspire autant de Wittgenstein que d'Austin et dont Cavell est le plus éminent représentant. Cette philosophie du langage ordinaire entend examiner ce que nous disons en pratique, partant du principe que la connaissance de notre langage est tout autant pratique que théorique et que cette pratique prend sens dans notre quotidien, qui devient dès lors l'horizon toujours fuyant de nos explorations:

Le scepticisme, étant rupture du contact avec le langage commun, ne peut être surmonté par une nouvelle connaissance, mais par la reconnaissance [acknowledgement], l'acceptation de la finitude et de la répétition, l'ordinaire ou le quotidien (Laugier, 2010: 231).

Comme le montre Laugier dans son article "Stanley Cavell: une autre théorie de la pertinence" (2010), la philosophie s'est perdue dans des discussions insensées. En ramenant les mots de la philosophie de leurs usages métaphysiques à leurs usages ordinaires, Cavell fixe à la philosophie la tâche de nous ramener à nous-mêmes. Il propose ainsi un principe de pertinence qui vise l'adéquation de ce que l'on veut dire avec

ce que l'on dit effectivement. Cet examen doit être conduit dans la recherche elle-même:

C'est la question permanente de la pertinence de la recherche qui fait la pertinence même de la recherche, et définit la dimension critique de la philosophie du langage (Laugier, 2010: 239).

En ramenant la quête du sens à donner à la morphologie de la théorie aux pratiques de recherche, Jolivet suit un même mouvement. Très concrètement, il interroge la pratique des chercheurs (sa pratique) et se demande ce qu'il(s) veu(len)t dire quand il(s) parle(nt) de morphologie. L'interrogation est ainsi ramenée sur le sol ferme de la pratique, là où les notions théoriques travaillent. Pour comprendre ce tournant pratique que pourrait emprunter la linguistique fonctionnelle, il convient maintenant d'en bien (com)prendre la courbe.

Dans la conclusion de son article, Jolivet revient sur la différence que propose Martinet pour distinguer deux moments particuliers de la morphologie: le temps de l'analyse qui permet d'identifier les unités de première articulation (les monèmes) en fixant un lien stable entre un signifiant et un signifié et le moment de la "présentation didactique, ... étape plutôt artistique de notre travail" (Jolivet, 1979: 171). Cette distinction est très importante, non pas en elle-même, mais surtout parce qu'elle donne un sens à la morphologie comme activité pratique. Ce qui peut paraître un détail nous projette au cœur de la spécificité du fonctionnalisme par rapport à beaucoup d'autres linguistiques; cœur dont il m'importe de préserver le battement.

L'enquête occupe une place centrale dans l'école fonctionnaliste en linguistique. Contrairement à une linguistique qui recueille des données, les réunit dans des corpus auxquels elle va confronter des hypothèses en suivant une démarche empirique, la linguistique fonctionnelle se caractérise par un

mouvement plutôt anthropologique qui immerge le chercheur dans les pratiques langagières qu'il entend étudier et l'en extrait pour présenter les résultats dans de toutes autres pratiques langagières. S'opposent donc deux moments très différents: un moment ethnographique où l'on plonge et un moment didactique où l'on tente de montrer le fond de l'eau à quelqu'un qui est resté en surface.

Cette pratique de recherche qui va donner sens aux mots de la théorie (comme pour la morphologie) est constituée de deux rencontres différentes: la première en dehors du cercle de l'académie et la deuxième au sein de ce même cercle. Il y a donc un double décalage, une fois à l'aller et une autre fois au retour qui explique les conditions de la double rencontre, la première fois avec l'autre (étape de l'enquête) et une autre fois avec le même devenu autre (étape de la présentation de l'enquête).

Dans son article "méthodes en linguistique synchronique", Pierre Encrevé (2009) raconte sur un ton très personnel (il s'agit presque d'une confidence) sa formation en linguistique dans un bel hommage à André Martinet, son directeur de thèse. Son but est de rendre un peu plus explicite la méthodologie fonctionnaliste au sens "d'aspects divers des actes de la recherche" (Encrevé, 2009: p. 39).

Encrevé montre que la filiation qui peut s'établir entre Martinet et Labov en passant par Weinreich, n'est pas le fruit du hasard et que la linguistique variationniste et la sociolinguistique représentent un développement assez naturel de la linguistique fonctionnelle:

Martinet a radicalement rompu avec la recherche de bureau par la moins conventionnelle des enquêtes possibles, avec une méthode inédite, et bien loin du confort protecteur des locaux universitaires: dans le camp de Wurtemberg où il était prisonnier de guerre et où il fit un pas décisif qui a constitué un apport capital et irremplaçable aux méthodes en linguistique synchronique (Encrevé, 2009: 40).

Dans son récit, Encrevé montre comment, un peu par hasard, Martinet sort la linguistique de ses bureaux pour la mettre sur "sur les lieux où l'on parle" (Encrevé, 2009: 39). Mais Encrevé, en faisant allusion à la deuxième enquête "empirique" de Martinet, montre aussi comment Martinet revient à son bureau comme enseignant:

En sortiront d'abord, en 1945, un long article dans la Revue de linguistique romane, "Le parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)", puis le petit livre classique où tant de générations d'étudiants et de chercheurs ont appris la phonologie fonctionnelle et structurale et la technique de descripteur: *La description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*. C'est la deuxième grande enquête empirique d'André Martinet ... (Encrevé, 2009: 48).

Si je cite aussi longuement Encrevé, c'est, d'une part, parce qu'il donne un bel aperçu de la méthode que j'appelle "anthropologique", qui fait aller le chercheur sur le terrain et le fait revenir pour montrer (enseigner) ce qu'il y a vu et, d'autre part, parce qu'ayant suivi la même formation, je me reconnais dans son témoignage.

Comme lui, et une génération d'étudiant-e-s et de chercheur-s (selon ses termes), je suis parti sur le terrain avec *La description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville* de Martinet (1956) sous le bras.

Dans mon cas, c'était pour faire une description phonologique d'un patois franco-provençal de la Broye (région de Suisse romande au sud du lac de Neuchâtel). Pour cette analyse phonologique obligatoire pour valider la première année du cursus en linguistique, Jolivet imposait une condition de base: mener l'analyse avec un informateur dont on ne connaissait pas la langue.

Mon informateur était Alexis Chassot, un patoisant de 80 ans, sans doute l'un des derniers locuteurs du patois broyard, les bo (crapauds) comme les appelaient par mépris les locuteurs alentours d'autres patois franco-provençaux (le couètsou d'un côté et le gruyèrien de l'autre) sans doute parce qu'ils disaient la finale de certains verbes avec une diphtongue ao là où, eux, disaient â comme dans tsantao (chanter) pour tsantâ.

Je me souviens de ces rencontres avec M. Chassot. La longue route, le café avec sa petite tsequée d'eau-de-vie à huit heures du matin (impossible de refuser). Puis commençait l'analyse phonologique; je proposais deux mots, si possible des paires minimales "Est-ce que naou veut dire la même chose que né et que nâ?". Lui seul pouvait répondre, je ne savais pas. Dans ce type d'enquête l'informateur est le maître et l'enquêteur l'élève, retournement assez original du rapport que peut avoir un universitaire aux autres puisque dans le schéma classique de l'expertise c'est plutôt l'universitaire qui sait et les autres qui écoutent.

Ce renversement fait du phonème un concept triadique qui n'a d'existence que dans la concordance d'une question ignorante (Est-ce que nao et né veulent dire la même chose?) avec une réponse savante d'une personne informée.

Et, au-delà de l'analyse phonologique, c'était tout un monde dont les usages reprenaient vie au détour de tel ou tel mot. Le monde rural du patois avec ses outils, ses saisons, ses rites disparus dont témoignait une langue dont la voix était sur le point de s'éteindre et dont ma pauvre tentative de lui fixer un système graphique (phonologique) ne prolongerait pas vraiment le dernier souffle.

C'est, sans doute, cette expérience de l'agonie d'un parler qui m'a fait prendre conscience qu'un mot n'a de sens que dans son usage, dans une activité, une activité qui renvoie à un fourmillement d'autres activités et au-delà, au grouillement d'une forme de vie. J'avais beau tenter d'écrire sur le papier ce

qui aurait pu devenir un alphabet raisonné du patois broyard, le sens des mots s'évanouissait inexorablement aspiré par les fibres des feuillets pour ne laisser qu'une trace sans vie à la surface de mon calepin. Le patois était en train de disparaître parce que son milieu (*Lebensform*) était en train de disparaître.

Je me souviens aussi du retour à l'université; du long couloir qui menait au bureau de Jolivet. Il m'attendait avec mon analyse phonologique annotée. Je me souviens de sa passion pour la précision technique, des âpres discussions pour savoir si le *ill* et le *i* était une variante d'un même phonème ou de deux phonèmes distincts (un *i* long et un *i* court), pour savoir si la position de l'accent était pertinente ou non, etc. Pour moi – et cela semble être aussi le cas pour Encrevé – le fonctionnalisme en linguistique c'est d'abord l'expérience pratique de ce que sont une paire minimale, un phonème, un trait pertinent: une réponse pratique à une question pratique dans un triangle où se croisent les paroles de l'informateur et de l'enseignant et dont ma voix forme le troisième côté.

ET APRÈS?

L'article de Jolivet "Remarques sur la morphologie au sens de Martinet" (1979) peut sembler bien mince pour donner une telle ouverture à la perspective fonctionnelle en linguistique. Si l'influence d'une théorie linguistique se mesurait au nombre de caractères dont elle a rempli les publications académiques, l'article de Jolivet ne pourrait avoir le genre d'importance que je lui prête. Mais la linguistique, comme le montre Encrevé et comme le suggère Jolivet, consiste aussi en un enseignement pratique de savoir-faire techniques qui ne peuvent être transmis que dans une activité de recherche. Qui confierait son corps à un chirurgien qui n'a appris son métier que dans les livres? Dans beaucoup de domaines, l'université produit et

partage des savoirs pratiques. La linguistique n'échappe pas (n'échappait pas?) à la règle.

Le court texte de Jolivet est amplement assez long pour esquisser les traits à partir desquels se dessine un nouveau principe de pertinence pour une linguistique de terrain qui tirerait son sens de et dans l'enquête. Il montre avec le terme *morphologie* comment faire une grammaire qui confronte ce que l'on veut dire à ce que l'on dit effectivement en pratique. La procédure est évidemment applicable à d'autres concepts clés de la linguistique.

La manière qu'a Jolivet d'être honnête avec les définitions qu'il pose en se demandant ce qu'elles deviennent quand elles sont appliquées pratiquement a évidemment un rapport avec l'axiomatique de Bühler dont s'inspire Martinet pour son principe de pertinence. Cette manière de considérer certaines propositions comme posées et de travailler à partir d'elle n'est pas sans rapport avec la philosophie du langage ordinaire de Wittgenstein qui affirme que l'on doit considérer nos simples jeux de langage comme un point de départ qui n'a pas à être justifié:

Étais-je justifié à tirer ces conséquences? Que nomme-t-on ici justification? – Comment emploie-t-on le terme de "justification"? Décris donc les jeux de langage! C'est d'eux que se déduira aussi l'importance qu'il y a à être justifié (Wittgenstein, 2005: § 486).

Pour définir le sens de *morphologie* en linguistique fonctionnelle, Jolivet se demande l'usage que ce courant théorique en fait pratiquement dans son activité de recherche. Imperceptiblement, il donne une tournure très pragmatiste à sa question: pour comprendre ce que nous voulons dire par *morphologie*, il faut s'intéresser à ce que je dis effectivement quand j'applique ce mot dans mon enquête. Cette posture exige soudain d'être honnête avec ce que l'on dit plutôt que de partir à la recherche de vérités empiriques incontestables. Elle nous ramène à nous-mêmes et aux petits arrangements que nous

avons avec ce que nous voulons dire et ce que nos mots disent effectivement dans nos pratiques langagières quotidiennes. Elle exige finalement d'écouter ce que nos mots ont à dire de nous.

On peut évidemment appliquer la même procédure à d'autres mots clés de la linguistique comme *signification, compréhension, règle, texte, subjectivité*. Il faut alors chercher à voir – puis montrer – le rôle que jouent ces mots dans nos vies.

Ainsi comprise, la pertinence consiste à prendre le pouls de nos mots dans le flux de nos vies. En la matière, il y a des théories qui anesthésient et des enseignements qui rendent plus sensibles.

RÉFÉRENCES

- Austin J. L. (1970). *Quand dire c'est faire*. Paris: Éditions du Seuil.
- Bühler K. (2009). *Théorie du langage*. Marseille: Agone.
- Cavell S. (2009). *Dire et vouloir dire*. Paris: Éditions du Cerf.
- Encrevé P. (2009). Méthodes en linguistique synchronique. *La linguistique*, 45: 37–60.
- Hagège C. (2001). Les implosions fidèles. Quelques petites suggestions pour faire fructifier l'enseignement d'André Martinet. *La linguistique*, 37: 99–114.
- Jolivet R. (1979). Remarques sur la morphologie au sens d'André Martinet. In M. Mahmoudian (dir.), *Débats et perspectives en linguistique fonctionnelle*. Paris: PUF, pp. 163–174.
- Laugier S. (2010). Stanley Cavell: une autre théorie de la pertinence. In S. Laugier et S. Plaud (dir.), *La philosophie analytique*. Paris: Ellipse.
- Martinet, A. (1956). *La Description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*. Genève : Librairie Droz / M.J. Minard.
- Martinet A. (1979). *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris: Didier.

- Martinet A. (1996). *Éléments de linguistique générale* (4ème édition). Paris: Armand Colin.
- Morais Barbosa J. (2001). Être martinien. *La linguistique*, 37: 115–123.
- Wittgenstein. L. (1965). *Le Cahier bleu et le cahier brun*. Paris: Gallimard.
- Wittgenstein. L. (2005). *Les Recherches philosophiques*. Paris: Gallimard.

Énigme (mor)phonologique dans un corpus d'acquisition du français

Marianne KILANI-SCHOCH

Université de Lausanne

Cet article analyse un phénomène d'insertion précoce de /r/ à la frontière de mots dans un corpus d'acquisition du français L1. L'intérêt du phénomène vient de ce qu'il n'a pas de modèle apparent dans la langue adulte. Le statut dans l'acquisition ainsi que les implications théoriques de ce développement en cul-de-sac sont considérés.¹

The paper analyses an extended non-target-like insertion of a segment /r/ at word boundary in a French acquisition corpus. Interestingly, this addition does not seem to have a model in the language addressed to the child. Its status as a blind-alley development as well as its theoretical implications are discussed.

1. INTRODUCTION

Depuis Jakobson (1941/1970), au moins, la phonologie de l'acquisition suscite l'intérêt des linguistes et représente un des puzzles les plus complexes de la discipline. L'exploration des données continue à soulever de nouvelles questions et à inspirer des modélisations très diverses (voir par ex. Bernhard

¹ Je remercie W.U. Dressler, Ch. Surcouf et A. Xanthos pour leurs suggestions.

& Stemberger, 1998; Rose & Inkelas, 2011; Stoel-Gammon, 2011).

Dans l'acquisition de la phonologie du français, un des problèmes majeurs est celui de la perception des frontières de mots et la segmentation du flux continu de la parole. Les liaisons et enchaînements effacent les frontières de mots et favorisent la réanalyse de la consonne de liaison du mot₁ en consonne initiale du mot₂, comme dans les exemples canoniques suivants:

(1) *les yeux* > *zyeuter*

(2) *un ours* > *nounours*

Cette resegmentation est similaire au processus diachronique d'agglutination de l'article élide (Morin, 2005: 10; Zink, 1986: 172):

(3) *l'hierre* > *le lierre*, *l'endemain* > *le lendemain*

Elle a nourri les débats théoriques sur la liaison et donné lieu à de nombreux travaux (voir Chevrot, Fayol & Laks, 2005 par exemple).

La présente étude, basée sur le corpus d'un enfant suisse romand, traite d'un développement singulier à la frontière de mots, développement à notre connaissance jamais décrit jusqu'ici dans la littérature: l'insertion variable d'un phonème /r/², consonne liquide dont la complexité phonétique et la difficulté dans l'acquisition sont bien établies (Jakobson, 1941; Demuth & McCullough, 2009: 434). Ce phénomène présente un double intérêt pour les recherches sur l'acquisition:

a) il n'a pas de source évidente dans le langage adulte adressé à l'enfant (LAE),

² Cette notation correspond le plus souvent à la réalisation phonétique [ʁ].

b) il connaît un développement en totale discontinuité avec la cible adulte: l'insertion de /r/ éloigne la production de l'enfant de l'usage adulte et doit être complètement abandonnée. Elle ne peut être considérée comme une étape intermédiaire en direction de la forme adulte qui serait progressivement remplacée par la forme adéquate comme c'est le cas avec les *fillers*³. En d'autres termes, un tel développement, innovatif ou non naturel par rapport à la phonologie adulte (Inkelas & Rose, 2007), correspond à ce que nous appelons un cul-de-sac (voir Kilani-Schoch, de Marco, Christofidou, Vassilakou, Vollmann & Dressler, 1997; Dressler, Christofidou, Gagarina, Kilani-Schoch & Tribushinina, 2013). Les culs-de-sac représentent un défi pour les modèles innéistes (continuistes) de l'acquisition du langage (voir Inkelas & Rose, 2007; De Villiers & Roeper, 2011), comme pour les modèles basés sur l'usage (Bybee, 2001; Tomasello, 2003). De là vient leur intérêt théorique. Dans les limites de cet article on cherchera à identifier le ou les facteurs qui permettent de rendre compte de l'occurrence, dans le développement, de ce phénomène idiosyncratique.

Cette petite énigme de la (mor)phonologie (de la phrase) dans l'acquisition intriguera, je l'espère, l'expert en phonologie qu'est Remi Jolivet et à qui ce volume rend hommage.

³ Les *fillers* ou remplisseurs sont des précurseurs de morphèmes grammaticaux (*a mettre* pour *je mets*, *e biche* pour *la biche*, voir Sourdot, 1977; Peters & Menn, 1993; Veneziano & Sinclair, 2000; Dressler & Kilani-Schoch, 2001; Kilani-Schoch & Dressler, 2002) caractérisés par des propriétés phonologiques ou prosodiques de la cible.

2. L'INSERTION DE /r/

Le phénomène d'insertion de /r/ dans le corpus de Sophie⁴ a caractérisé une période bien délimitée de la production précoce de l'enfant au point d'avoir frappé l'attention de la famille. Il a duré 6 mois, commençant à 2 ans et 2 mois et se terminant à 2 ans et 7 mois. Mais comme le montre le tableau 1, la plupart des exemples se concentrent sur 3 mois (de 2;4 à 2;6), indépendamment de la longueur de l'enregistrement.

Age	2;2	2;3	2;4	2;5	2;6	2;7	2;8	Total
Nb. insert. /r/	4	1	16	12	17	2	1	53

Tableau 1: fréquence d'insertion de /r/ selon l'âge

Les données contiennent 53 exemples d'insertion de /r/. Ces insertions apparaissent de manière prédominante à une frontière de mots, en contexte intervocalique (exemples 4 à 13):

- (4) 2;2 *saser-on bonbon* pour *chercher un bonbon*
- (5) 2;2 [awarara] *porte* pour *ouvrir la porte*
- (6) 2;3 *pas* [truve]-*r-ochon* pour *pas trouvé le cochon*
- (7) 2;3 [dɔne]-*r-une bavette*
- (8) 2;4 *là-r-une vache*
- (9) 2;4 *pris-r-une tasse*
- (10) 2;4 *oui* [ra]-*r-une poche* pour *oui il y a une poche*

⁴ Sophie a été enregistrée par sa mère entre un an et six mois (1;6) et 3 ans, (3;0) (46 sessions, 25 heures, 13'000 énoncés), à son domicile dans des interactions autour d'un livre pour enfant ou d'un jeu. Je remercie cette dernière pour la récolte des données et l'aide à la transcription. Les données ont été traitées suivant le système CHILDES (MacWhinney, 2000). La transcription et le codage ont été effectués en format CHAT. Le codage morphologique a été réalisé manuellement.

(11) 2;5 [truve]-*r-une autre*

(12) 2;5 (j') *aimerais-r-un biberon*

(13) 2;6 *et-r-une pour moi*

A la fin de la période, le segment est aussi introduit après une consonne, très précisément après la finale /k/ de la préposition *avec* (14):

(14) 2;7 *avec-r-un [plats]*⁵

3. /r/ DANS LA PHONOLOGIE DE L'ENFANT

Dans la phonologie de l'enfant, l'insertion de /r/ intervient à un moment où l'inventaire des consonnes est complet mais où les substitutions sont nombreuses⁶. /r/, comme l'autre liquide /l/, est fréquemment tronqué ou remplacé. Lorsque /r/ n'est pas dans le contexte d'une autre consonne, les changements portent surtout sur l'initiale, par exemple:

(15) 2;2 [dun] pour *rouge*

(16) 2;3 [egade] pour *regarder*

A la finale, les troncations de /r/ seuls sont très rares après 2;1:

(17) 2;2 *ouvri* pour *ouvrir*⁷

En revanche, devant une autre consonne ou dans un groupe consonantique avec occlusive, /r/ est très souvent tronqué:

⁵ Le sens de cette forme est indécidable.

⁶ Elles persisteront d'ailleurs jusqu'à la fin des enregistrements au moins, c'est-à-dire au-delà de 3 ans.

⁷ Dans le contexte *ouvri* ne semble pas être un participe passé analogique.

(18) 2;4 [syt], *suc(re)* pour *sucré*, encore à 2;8

(19) 3;0 *tig(re)*

et à l'intérieur d'un mot:

(20) 2;2 *mache* pour *marche*

(21) 2;3 [pakə] pour *parce que*

(22) 2;3 [kə] pour *trop*

Cependant, comme cela est typique de l'acquisition (Taelman & Gillis, 2001), il y a une forte variabilité dans la production phonologique de l'enfant et /r/ apparaît dans tous les contextes examinés, d'autant plus régulièrement que la consonne est seule. Ainsi, à l'initiale dès 2;1:

(23) 2;1 [rədade] pour *regarder*

(24) 2;3 *rouge*

(25) 2;4 *range, rose, rigole*

y compris après simplification d'un groupe consonantique initial ou comme substitution de /l/:

(26) 2;3 *ros* pour *gros*

(27) 2;4 *lire a rive* pour *lire un livre* (voir aussi 5)

(28) 2;5 *rande* pour *grande*

A la finale:

(29) 2;2 [dizər] pour *dinosaure*

(30) (v)*enir*

ainsi que les divers infinitifs, par exemple les variantes de l'infinitif *ouvrir*, révélatrices du traitement privilégié de /r/ final simple:

(31) 2;3 [uir], 2;4 *ou(vr)ir*⁸

(32) 2;2 *mettre*⁹

A l'intérieur d'un mot:

(33) 2;2 [maran, paran] pour *Marianne*

(34) 2;3 [gɛrnjɛr] pour *dernière*

Le phénomène d'insertion de /r/ aux frontières de mot ne paraît donc pas être simplement un problème phonologique lié à l'acquisition de la consonne. En finale, la réalisation de /r/ ne pose plus de problème, sauf dans un contexte consonantique. Or, comme on l'a vu, l'insertion de /r/ peut créer un tel contexte. A l'initiale, /r/ est principalement omis dans un mot polysyllabique¹⁰ (16) ou lorsque la consonne fait partie d'un groupe consonantique. Ces facteurs, cependant, diffèrent de ce que l'on a vu pour l'insertion de /r/. Il y a donc tout lieu de penser que celle-ci a une autre motivation.

4. CONTEXTES D'INSERTION DE /r/

Quelles sont donc les conditions de cette adjonction consonantique et quelle hypothèse peut-on formuler concernant son statut dans la grammaire de l'enfant ?

Si (4), (6), (7) et (11) constituent potentiellement des contextes de liaison en /r/, la liaison n'y est réalisée que dans

⁸ Plus tôt dans le corpus, comme par exemple à 1;10, on a [ɛir].

⁹ Cette réalisation de la consonne finale apparaît à côté de nombreuses réalisations prévocaliques [mɛt] sans modèle dans la variété de français adressée à l'enfant, par ex. 2;2 [mɛtobɔr] pour *mettre au bord*.

¹⁰ Cette omission est un effet probable de la longueur de mot, voir Demuth et McCullough (2009).

des styles très formels. Elle est tout à fait improbable dans le langage adressé à l'enfant et ne représente donc pas un modèle possible.

Cependant, avec les mots à consonne phonétique finale comme /k/ en (14) ou /r/ dans les infinitifs de plusieurs classes de la conjugaison française (par ex. 5), l'enchaînement à la voyelle initiale du mot suivant est automatique et ces segments forment une syllabe CV en décalage avec la frontière syntaxique:

(14) sans l'insertion: *avec_un* [plats]

(35) *partir_à Grandvaux, voir_un lapin, lire_une histoire*

Je reviendrai sur la fréquence de ces séquences dans le LAE. Pour le moment je me contente de relever qu'il y a peut-être là une source indirecte d'une partie des insertions de /r/ dans la production enfantine.

Notons par ailleurs que /r/ intrusif est un phénomène phonologique documenté dans certains dialectes "non rhotiques" de l'anglais (Lass, 1984: 71–72). Ces exemples de sandhi de /r/ sont phonologiquement conditionnés et n'apparaissent, notamment, qu'après certains types de voyelles.

Dans le cas des insertions de /r/ de ces données d'acquisition, il semble qu'on n'ait pas affaire à un phénomène de nature strictement phonologique et que le contexte morphosyntaxique dans lequel /r/ est ajouté soit pertinent.

Voyons d'autres exemples. Les mots après lesquels /r/ est inséré ne sont pas semblables du point de vue morphosyntaxique. La plupart des occurrences se produisent à droite d'un infinitif, mais aussi après une forme finie (10, 12), un participe passé (9), un adverbe (8) ou une conjonction (13). Cette hétérogénéité fait qu'on peut difficilement considérer un conditionnement morphosyntaxique ou phonologique de /r/ par l'élément à gauche. De plus, deux exemples montrent que l'insertion de /r/ peut se produire après une pause:

(36) 2;4 *ben... r-une vache*

L'exemple (37) montre /r/ attaché à la préposition *avec* (voir 14) avant une pause, mais l'insertion est répétée après la pause et /r/ attaché à l'article qui suit:

(37) 2;5 *avec-r# r-une patte*

En ce qui concerne le mot à droite de l'insertion, la situation est apparemment plus simple et on constate une certaine régularité: comme les exemples (37), (38) et (40) le suggèrent, /r/ est principalement inséré avant les articles indéfinis masculins et féminins *un* et *une*.

Dans la plupart des occurrences, le nom qui suit l'article où /r/ est attaché commence par une consonne, mais il y a quatre exemples de nom à initiale vocalique après l'article. On notera la fausse liaison /t/ qui intervient dans l'exemple (38). Cette fausse liaison, probablement dérivée d'une séquence comme *petite assiette*, illustre la phase de développement des liaisons où la forme du mot₂ avec la consonne de liaison préfixée est une variante de la forme simple (exemple 39) (cf. Morin, 2005: 13; Chevrot, Dugua et Fayol, 2005; Kilani-Schoch, 2009):

(38) 2;4 # [ryn]-t-assiette

(39) 2;6 *pas r-une assiette*¹¹

5. HYPOTHÈSES DESCRIPTIVES

Si l'insertion de /r/ est bien une insertion à l'initiale, comme les exemples ci-dessus le suggèrent, on pourrait supposer qu'elle a une fonction syllabique: celle de changer les syllabes V(C) en syllabes CV(C) universellement préférées. Cependant,

¹¹ A 2;3 on trouve [tarasjet] probablement pour *encore assiette* sans article.

bien qu'elle puisse servir d'attracteur à la segmentation (Chevrot, Dugua & Fayol, 2005: 39), la dimension prosodique ne semble pas non plus suffisante pour rendre compte du phénomène.

Premièrement, des séquences de voyelles (hiatus) aux frontières de mots apparaissent régulièrement dans la production de Sophie et ne semblent pas susciter de difficulté particulière.

Deuxièmement, comme on l'a vu, l'insertion de /r/ ne se produit pas devant n'importe quel type de mot mais est clairement reliée à des mots grammaticaux, plus précisément aux articles indéfinis masculins et féminins. En outre, selon les indications de la mère de Sophie, à 2;5 /r/ était systématiquement inséré devant la préposition *à* (40) et devant l'adverbe *aussi* (41):

(40) *on va acheter r-à Migros, viens aussi r-à Grandvaux*

(41) *moi viens r-aussi*

On peut donc provisoirement conclure que /r/ est attaché au mot de droite, comme le montre la répétition du phonème dans l'exemple (37) *avec-r# r-une patte*. Examinons plus en détail l'attachement de /r/ à l'article indéfini.

Celui-ci commence donc à 2;2 (4). Après ce premier exemple, c'est-à-dire à partir de 2;4, l'insertion de /r/ devant un article indéfini apparaît à chaque session d'enregistrement. Ces 42 tokens de /r/ préfixés à *un/une* représentent 18% du nombre total des articles indéfinis entre 2;2 et 2;7¹². Entre 2;4 et 2;7, ils représentent 23%¹³.

¹² 230 tokens.

¹³ 41 tokens sur 181.

Age	Sophie							LAE	
	nb. <i>un</i>	nb. insert. <i>/r/</i>	%	nb. <i>une</i>	nb. insert. <i>/r/</i>	%	total insert. <i>/r/</i>	nb. <i>un</i>	nb. <i>une</i>
2;0	12	–		–	–		–	19	20
2;1	7	–		1	–		–	75	35
2;2	18	1		5	–		1	67	38
2;3	27	–		4	–		–	60	27
2;4	24	9		13	6		15	64	25
2;5	35	6		10	6		12	48	25
2;6	69	1		12	11		12	52	38
2;7	24	1		12	1		2	24	18
Total	216	18	8%	57	24	42%	42	409	226

Tableau 2: *fréquence d'insertion de /r/ devant un/une selon l'âge*

En distinguant le féminin et le masculin, on voit que l'insertion se produit devant plus de 40% des articles féminins et devant moins de 10% des articles masculins¹⁴.

Si l'insertion de /r/ montre une certaine régularité dans ce contexte, celle-ci n'est cependant pas généralisée à toutes les occurrences de l'article indéfini. Comment rendre compte de la variation entre *un/une* et *r-un/r-une* et à quoi l'attribuer ?

Pour répondre à ces questions il faut considérer le développement des articles indéfinis, à savoir l'âge de ces mots.

On trouve assez tôt, c'est-à-dire déjà à 1;10, des exemples de l'article indéfini masculin. Le féminin émerge bien plus tard, vers 2;1–2;2 (voir tableau 2), plus fréquemment devant des noms à initiale consonantique. La plus grande proportion de /r/ avec le féminin pourrait être en relation avec cette

¹⁴ 24 tokens sur 57 et 8 tokens sur 216. La différence est significative au niveau $p < 0.001$ (Aris Xanthos, communication personnelle).

émergence tardive. La question qui se pose est de savoir ce qui pourrait constituer une source plausible de l'insertion de /r/ dans ces usages de l'article indéfini. De quel schéma de la langue adulte pourrait-elle dériver ?

J'ai considéré les enchaînements consonantiques devant *un/une* pour établir la proportion de /r/ parmi les consonnes d'enchaînement¹⁵. À l'évidence l'enchaînement avec /r/ est prévalent: il représente près de 80% des enchaînements consonantiques dans la production de Sophie et plus de 60% dans le LAE. Notons que dans le LAE, environ 70% de ces consonnes d'enchaînement apparaissent avec l'article masculin¹⁶. La relation entre l'insertion de /r/ et l'article féminin chez l'enfant ne reflète donc pas le LAE.

Il est intéressant de noter que dans le LAE, les contextes dans lesquels l'enchaînement avec /r/ apparaît sont limités à un petit nombre d'énoncés:

(42) *encore_un/une*

(43) *lire_un livre*

(44) *venir_un moment*

Ces énoncés ont une importance particulière parce qu'ils sont motivés du point de vue pragmatique: ils correspondent à des requêtes typiques formulées par Sophie dans les interactions avec sa mère et sont associés à des situations et des activités affectivement très importantes pour l'enfant: *lire encore une histoire/un livre* signifie prolonger une interaction privilégiée avec la mère¹⁷, *venir un moment* exprime le désir de rester debout au lieu d'aller se coucher (Levy & Nelson,

¹⁵ Les groupes consonantiques /tr/, /vr/, etc. ne sont pas comptés ici comme des occurrences de /r/.

¹⁶ 64 tokens sur 93.

¹⁷ Sophie est la benjamine de trois enfants.

1994). On ne s'étonnera donc pas que l'enchaînement avec /r/ dans le langage de l'enfant se produise le plus fréquemment dans ces énoncés, de manière tout à fait parallèle aux enchaînements adultes (tableau 3).

Énoncé	Sophie		LAE	
	nb.	% des tokens enchaînements en /r/	nb.	% des tokens enchaînements en /r/
<i>encore_un/une</i>	34	43%	39	42%
<i>lire_un livre</i>	8	10%	17	18%
<i>venir_un moment</i>	12	15%	7	9%
Total	54	68%	63	69%

Tableau 3: contextes fréquents d'enchaînement en /r/

6. DISCUSSION ET CONCLUSION

La source du développement en cul-de-sac que constitue l'insertion de /r/ se trouve donc bien dans un fragment de séquence du LAE que l'enfant isole et surgénéralise. Cette resegmentation idiosyncratique est ancrée dans des structures dont la motivation est pragmatique.

Le niveau précis où se produit l'écart entre la phonologie de l'enfant et la phonologie de l'adulte semble être celui de la perception des données adultes et l'on est amené à penser que, dans la phase de cul-de-sac, l'enfant a mémorisé deux exemplaires ou représentations lexicales des articles indéfinis *un* et *une* entre lesquels sa production alterne: une représentation avec voyelle initiale et une représentation avec /r/ initial (cf. Chevrot, Dugua & Fayol, 2005).

On peut se demander ensuite quelle est la différence entre l'insertion de /r/ et les erreurs classiques de l'acquisition des liaisons. Pourquoi le phénomène d'insertion de /r/ (par ex. en

42) doit-il être analysé comme un cul-de-sac tandis que les préfixations erronées de liaison dans les exemples (45–50) reçoivent un autre traitement ?

(42) *encore_un/une*

(45) 1;11.29 *a dedans zazeau pour il est dedans l'oiseau*

(46) 2;5 *des petits-n-ours*

(47) 2;2 *le l-autre bébé*

(48) 2;8 *les-l-images*

(49) 2;9 *des-l-éléphants*

(50) 2;10 *le l'hibou*

Dans le cas de l'insertion de /r/ on observe une fausse segmentation comme on en observe dans les fausses liaisons. Mais, ainsi qu'on l'a vu plus haut, les contextes phonologiques et syntaxiques sont différents. En ce qui concerne /r/, il est impossible pour l'enfant de faire des hypothèses sur les classes auxquelles appartiennent les mots_i dont la finale s'enchaîne à la voyelle initiale de *un/une* comme cela peut se faire avec les consonnes de liaisons (Morin, 2005). En effet, n'importe quel mot se terminant par une consonne peut apparaître dans cette position: *avec un, pour un, juste un, comme un, quand un, sans/dans/sous un, fasse/prenne/mange/... un*, infinitifs en /r/, etc. Il semble plutôt que, sur la base de la distribution statistique dans le LAE, et donc à partir d'un apprentissage distributionnel (*distributional learning*, voir Taelman, Durieux & Gillis, 2008), conditionné par des facteurs pragmatiques, Sophie s'est construit un allomorphe *r-un/une* de l'article indéfini. La différence avec les fausses liaisons vient donc du fait que l'enfant ne doit pas apprendre à associer un allomorphe (par exemple, *nâne* après *un* et non pas *t-âne* ou *z-âne*, Morin, 2005; Chevrot, Dugua & Fayol, 2005) et à sélectionner la consonne spécifique. Elle doit plutôt apprendre à dissocier la consonne /r/ du mot fonctionnel, c'est-à-dire veiller à

bloquer la production de la consonne additionnelle avec l'occurrence de *un/une*. C'est le pattern lui-même qui doit être supprimé, y compris dans les contextes où dans la langue adulte une liaison serait facultative (exemples 4, 7, 11, 40), parce que ce pattern est sans équivalent dans la langue adulte.

Une autre différence tient donc au conditionnement morphosyntaxique de l'insertion de /r/, c'est-à-dire au fait que /r/ est ajouté à certains mots fonctionnels seulement, et plus particulièrement à *un/une*, et, selon ce qui a été rapporté par la mère de Sophie, à l'adverbe *aussi* et à la préposition *à*.

Dans une certaine mesure, l'insertion de /r/ est similaire à l'usage morphologique d'un segment phonologique résultant d'une resegmentation, en d'autres termes on peut l'analyser comme un exemple de morphologisation de phonème. L'enchaînement de /r/ à l'initiale vocalique des morphèmes *un/une*, *aussi* et *à* aurait conduit l'enfant à le réanalyser comme la consonne initiale de ces morphèmes grammaticaux. Cette réanalyse expliquerait que /r/ additionnel puisse apparaître après un mot se terminant par une consonne, comme dans les exemples (14) et (37).

Le phénomène d'insertion de /r/, ou plus précisément d'addition de /r/ à certains morphèmes grammaticaux, semble le symétrique inverse des cas documentés par Peters et Menn (1993), Vihman (1996) et Taelman, Durieux et Gillis (2008) où des morphèmes sont traités comme de simples phonèmes sans fonction grammaticale, en d'autres termes comme des exemples de phonologisation de morphèmes.

Pourquoi la réanalyse et l'usage analogique se produisent-ils dans le contexte particulier d'enchaînement en /r/ ? Il semble plausible d'envisager qu'un facteur phonétique, à savoir les difficultés inhérentes à l'articulation de /r/, conspire avec la motivation grammaticale. Il n'est pas exclu qu'à partir de 2;1, le succès dans la réalisation de /r/ que les propriétés phoné-

tiques, en particulier acoustiques, rendent saillant, conduise l'enfant à en étendre l'occurrence aux frontières de mots où des transformations sont en train de se produire¹⁸. En effet, l'insertion de /r/ se généralise à une phase où le développement morphologique et syntaxique est important et où de nouvelles catégories grammaticales apparaissent, par grammaticisation¹⁹ des *fillers* dans le cas des déterminants (Kilani-Schoch & Dressler, 2002). Comme on l'a vu, l'insertion de /r/ est tout particulièrement associée au morphème grammatical émergent que constitue l'article indéfini féminin.

Quelle que soit la motivation finale du phénomène, l'insertion de /r/ est un argument en faveur d'une perspective constructiviste sur l'acquisition du langage qui ne réduit pas la production de l'enfant à des principes de la grammaire universelle ou à des reprises de structures fréquentes du LAE et en reconnaît les développements innovateurs (cf. Inkelas & Rose, 2007; Stoel-Gammon, 2011). Cet exemple de cul-de-sac met également en évidence l'importance et la complexité des interactions entre phonologie et morphologie, dans le développement comme dans la théorie linguistique.

¹⁸ On relève par exemple à partir de 2;1 des exemples d'enchaînement avec un filler en fonction de déterminant très clairement réalisé par l'enfant. Le développement de ces enchaînements est lié au développement des compléments du verbe.

¹⁹ Le terme de grammaticisation est utilisé pour faire la différence avec le processus diachronique de grammatisation dont la grammaticisation des fillers se différencie nettement. Celle-ci renvoie au processus de transformation phonologique, morphologique et syntaxiques des fillers en morphèmes grammaticaux de la langue adulte.

RÉFÉRENCES

- Bernhardt B.H. et Stemberger J.P. (1998). *Handbook of Phonological Development: From the Perspective of Constraint-Based Nonlinear Phonology*. San Diego: Academic Press.
- Bybee J. (2001). *Phonology and Language Use*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Chevrot J.-P., Dugua C. et Fayol M. (2005). Liaison et formation des mots en français: un scénario développemental. *Langages*, 158: 38–52.
- Chevrot J.-P., Fayol M. et Laks B. (dir.). (2005). La liaison: de la phonologie à la cognition. *Langages*, 158.
- Crain S. et Wexler K. (1998). Maturation and growth of grammar. In W.C. Ritchie et T.K. Bhatia (dir.), *Handbook of Child Language Acquisition*. Cambridge: Academic Press, pp. 55–110.
- Demuth K. et McCullough E. (2009). The longitudinal development of clusters in French. *Journal of Child Language*, 36: 425–448.
- De Villiers J. et Roeper T. (éd.). (2011). *Handbook of Generative Approaches to Language Acquisition*. Dordrecht: Springer.
- Dressler W.U. et Kilani-Schoch M. (2001). On the possible rise and inevitable fall of fillers. *Journal of Child Language*, 28: 250–253.
- Dressler W.U., Christofidou A., Gagarina N., Kilani-Schoch M. et Tribushinina E. *Blind Alleys*. en préparation.
- Inkelas S. et Rose, Y. (2007). Positional neutralization: a case study from child language. *Language*, 83(4): 707–736.
- Jakobson R. (1969). *Langage enfantin et aphasie*. Paris: Minuit. (Parution en anglais 1941).
- Kilani-Schoch M. (2009). Relations between the development of the category of nominal and verbal number in two French-speaking children. In U. Stephany et M. Voeikova (éd.), *Development of Nominal Inflection in First Language Acquisition, A Cross-Linguistic Perspective*. Berlin: Mouton de Gruyter, pp. 371–410.
- Kilani-Schoch M. et Dressler W.U. (2002). Filler+Infinitive and Pre- & Protomorphology demarcation in a French acquisition corpus. *Journal of Psycholinguistic Research*, 30(6): 653–685.

-
- Kilani-Schoch M., de Marco A., Christofidou A., Vassilakou M., Vollmann R. et Dressler W.U. (1997). On the demarcation of phases in early morphology acquisition in four languages. In K. Dziubalska-Kołaczyk (éd.), *Pre- and Proto-morphology in Acquisition (=Papers and Studies in Contrastive Linguistics, 33)*, pp. 15–32.
- Lass R. (1984). *Phonology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Levy E.T. et Nelson K. (1994). Words in discourse: a dialectical approach to the acquisition of meaning and use. *Journal of Child Language*, 21: 367–389.
- MacWhinney B. (2000). *The CHILDES Project: Tools for analyzing talk. Vol. I: Transcriptions, format and programs*. Mahwah: NJ Erlbaum.
- Morin Y. Ch. (2005). La liaison relève-t-elle d'une tendance à éviter les hiatus? *Langages*, 158: 8–23.
- Peters A.M. et Menn L. (1993). False starts and filler syllables: ways to learn grammatical morphemes. *Language*, 69 (4): 742–777.
- Rose Y. et Inkelas S. (2011). The interpretation of phonological patterns in first language acquisition. In M. van Oostendorp, C. J. Ewen, E.V. Hume et K. Rice (éd.), *The Blackwell Companion to Phonology*. Malden, MA: Miley-Blackwell, pp. 2414–2438.
- Sourdot M. (1977). Identification et différenciation des unités: les modalités nominales. In F. François, D. François, E. Sabeau-Jouannet et M. Sourdot (éd.), *Syntaxe de l'enfant avant 5 ans*. Paris: Larousse, pp. 90–136.
- Stoel-Gammon C. (2011). Relationships between lexical and phonological development in young children. *Journal of Child Language*, 38: 1–34.
- Taelman H., Durieux G. et Gillis S. (2008). Fillers as signs of distributional learning. *Journal of Child Language*, 35: 1–31.
- Taelman H. et Gillis S. (2001). Variation in children's early production of multisyllabic words: the case of truncations. In S. Kern (éd.), *Early lexicon acquisition: normal and pathological development*. Lyon: Université Lumière Lyon 2. [CD-ROM].
- Tomasello M. (2003). *Constructing a Language: A Usage-based Theory of Language Acquisition*. Harvard: Harvard University Press.

-
- Veneziano E. et Sinclair H. (2000). The changing status of 'filler syllables' on the way to grammatical morphemes. *Journal of Child Language*, 27: 461–500.
- Vihman M.M. (1996). *Phonological Development: The Origins of Language in the Child*. Oxford: Blackwell.
- Zink, G. (1986). *Phonétique historique du français*. Paris: PUF.

De la structure du verbe Bantu:
Valeurs du monème -i- en bàlòn (Bantu A 13)

Christian Josué KOUOH MBOUNDJA
Université de Fribourg

Dans plusieurs langues Bantu, il est connu que le -i représente le monème du passé. La présence du i- comme marque temporelle du futur, par exemple, est plutôt un fait surprenant. C'est pourtant le cas en bàlòn (Bantu A13). La marque du futur semble discontinue et se compose d'un monème tonal haut qui apparaît devant l'actualisateur et d'un monème segmental i- directement préfixé à la base verbale.¹

¹ Le présent article repose sur des idées formulées et contenues dans Kouoh Mboundja (2004). Ces idées éparses sont rassemblées ici telles quelles et/ou revues partiellement pour former un texte homogène et mieux faire ressortir la problématique liée à l'interprétation, à la sémantique du monème -i- plutôt connu comme la marque du passé en bantu. La conception de cet article est née des échanges épistolaires avec Larry Hyman de l'université de Californie à Berkeley qui, en 2011, avait établi une fiche de lecture de la partie consacrée à la morphologie verbale de l'ouvrage susmentionné. Je tiens à lui dire ma profonde gratitude.

Par ailleurs, le monème segmental -i- revêt deux visages. Dans les deux cas de figure, il entre dans la composition d'un temps verbal. Il peut être soit préfixé soit suffixé à la base verbale. J'ai pris sur moi de l'écrire -i lorsqu'il est suffixé et i- lorsqu'il est préfixé à la base verbale. Dans ce dernier cas de figure, il ne faut pas le confondre avec le monème de l'infinitif verbal. La graphie -i- indique simplement les deux possibilités de façon générale. Il ne s'agit pas non plus d'un infixé.

It is known that the morpheme of past, in several Bantu languages, is represented by the inflected suffix *-i*. The presence of *i-* in the future, for example, is a surprising fact even if the mooring of this morpheme is different from that of the past. It is nevertheless the case in bàlòŋ (Bantu A13). The future here seems to be intermittent. It consists of a high tone morpheme which appears before the "*actualisateur*" and, the temporal morpheme *i-* directly bound to the verbal base.

0. INTRODUCTION

Le bàlòŋ est une langue (du nord-ouest) Bantu qui se parle au Cameroun dans une partie des provinces du Littoral et du Sud-ouest. Référencée linguistiquement comme A13 d'après Guthrie (1967) et comme 642 selon Dieu et Renaud (1983), cette langue occupe une aire discontinue. Il s'agit d'une unité-langue qui regroupe deux dialectes: le ròyi et le bàlòŋ proprement dit. La particularité de cette langue est que ses locuteurs natifs, du point de vue des langues officielles du Cameroun, sont francophones pour certains et anglophones pour d'autres. Ce qui ne va pas sans interférence des langues officielles sur ces deux dialectes. Un autre fait, de langue cette fois-ci, est la présence du monème *i-* devant la base verbale dans l'expression de certains temps verbaux comme le futur, le présent 2 et le passé 1. Se référant à la structure du verbe bantu de Meeussen, il y a lieu de se poser nombre de questions sur la valeur de ce monème. Est-ce une marque temporelle? Est-ce une marque aspectuelle? Le formatif (monème de temps ou de mode) peut-il être discontinu? Le formatif peut-il se placer après le limitateur (marque aspectuelle)? Enfin, est-ce simplement le préfixe nominal verbal dont la présence est de faire savoir que le verbe, tel qu'il se présente, est sous sa forme infinitive? Dans ce cas, quelle serait la marque du futur en bàlòŋ?

Dans cet article, l'hypothèse de départ est que, dans la morphologie du verbe bàlòŋ, le monème **-i-** renfermerait plusieurs valeurs.

1. MÉTHODOLOGIE² ET CADRE THÉORIQUE

Le verbe non actualisé, comme dans nombre de langues bantu, appartient d'abord à la catégorie des nominaux de par la présence du préfixe de classe 5 (**ĩ-**). C'est par transfert de catégorie qu'il est appelé verbe car il se combine avec les modalités de temps. Cela justifie le nom "nomino-verbal" que des linguistes africanistes lui ont donné. La mise en syntaxe du verbe bàlòŋ ou son utilisation dans le cadre de la conjugaison nécessite un élément indispensable, obligatoire, nécessaire et irrévocable que certains africanistes ont appelé "préfixe" de l'accord entre le verbe et son (nominal indépendant) sujet et que je préfère appeler actualisateur – en abrégé ici *actu.* pour des raisons d'espace – au vu de son rôle. Car, même si (comme un enclitique) il prend appui sur le nominal indépendant précédent avec lequel il est en connexion, sans lui, la mise en syntaxe du verbe ou la conjugaison n'est pas possible. Le nominal indépendant en lui-même n'est pas suffisant pour enclencher le procès verbal. Cet élément peut être latent³ (cas de l'impératif affirmatif) ou visible. L'actualisation du verbe bantu laisse voir plusieurs éléments tantôt amalgamés tantôt

² Les données d'analyse proviennent de la collection effectuée lors d'enquêtes menées en 1996 auprès des locuteurs francophones à Mbandaka et auprès des locuteurs anglophones dans les villages Bai. Cependant, pour les exemples, je n'ai utilisé que les données des locuteurs francophones.

³ Je dis "latent" parce qu'à la forme négative de l'impératif, cet élément refait surface.

distincts qui gravitent autour d'un élément fixe, porteur de sens du verbe. La disposition de ces éléments a donné plusieurs types de schéma (ou de catégorisation): celui de Meeussen (1967: 108) avec ses dix éléments; celui de Stappers (1973: 38) avec ses douze éléments; celui de Mutaka (2001: 1) avec ses six éléments.

Dans le cadre de cet article, j'adopterai quelques concepts théoriques proches de ceux de Bonvini (1988) mais je m'en démarquerai au vu du fonctionnement du verbe bàlòŋ. Je parlerai de verbant, de formatif et de processif⁴. Par ailleurs, pour une identification totale de tous les monèmes (segmentaux ou tonals), il m'a semblé important de présenter la forme négative de certains temps.

2. INTERPRÉTATION DU MONÈME -i-

Je mentionne d'emblée qu'il y a deux positions du monème **-i-**. La première position est en finale absolue du verbe lorsqu'il est conjugué soit au passé 2 (équivalent du passé composé du français), soit au passé 3 (correspondant à l'imparfait du français), soit au passé 4 (interprété ici comme le plus-que-parfait du français). La seconde position est celle où le monème **i-** est préfixé à la base verbale. C'est le cas du passé 1, du présent 2 et du futur.

2.1. A PROPOS DU PRÉSENT 2

Le présent 2 est introduit par un verbe irrégulier à emploi aspectuel: **ibâ** 'être' conjugué au présent 1. Il restitue un procès qui a commencé avant que le locuteur ne prenne la parole et qui se prolonge au moment où le locuteur s'exprime. Le

⁴ Le processif est un spécificatif introduisant le procès dans un processus, un dynamisme ou une évolution.

présent 2 correspond au présent aspectuel "être en train de" du français ou du *present continuous* de l'anglais. Le procès exprimé par le verbe est considéré dans sa durée comme un procès en cours de réalisation. Il représente un aspect atélique, c'est-à-dire non conclusif ou imperfectif. Je donne ci-dessous des exemples avec des types de verbe différents: verbe à ton bas (monosyllabique et dissyllabique) et verbe à ton haut (monosyllabique et dissyllabique).

- (1) **a.** ò yô ì tòmbà **b.** sí yô ì pénîl
 ò yó ì tòmbà sí yó ì pénîl
 Actu. 2 être Prés 1 s'éloigner Actu. 5 être Prés 1 peindre
 tu es en train de t'éloigner nous sommes en train de peindre
- c.** à yô ì pòs **d.** ò yô ì nyét
 à yó ì pòs ò yó ì nyét
 Actu. 3 être Prés 1 choisir Actu. 1 être Prés 1 sortir
 il est en train de choisir je suis en train de sortir

La présence du ton haut sur la réalisation finale de surface est due à la règle de dissimilation régressive tonale:

$$HB \rightarrow H / \text{ — } \# H \text{ ou } B.$$

Autrement dit, le ton descendant (HB) se trouvant à la limite de mot devant un ton fixe de base haut (H) ou bas (B) se simplifie en ton haut (H). Au premier abord, les verbes principaux de ces exemples semblent conserver leur préfixe de classe (préfixe nomino-verbal). Cette première analyse suggère que le verbe est à l'infinitif après l'auxiliaire d'aspect. Cette suggestion a pour présupposé la considération du verbe à l'infinitif comme un substantif. Cette comparaison semble tout

à fait justifiée. Je me retrouve alors devant une construction "yô + substantif" qui est une construction attributive. Or pareille construction exprime la qualification, comme dans (2a.) et (2b.) ci-dessous.

- (2) a. à yó è-lèm b. bá yó mù-nyèngè
 Actu. 3 être Prés 1 gentillesse Actu. 6 être Prés 1 joie
 elle est gentille ils sont contents

L'exemple (1b.) cité *supra* signifierait alors *je suis peintre* = *je suis la peinture*. Cela n'est pas l'information que le locuteur voulait transmettre. A défaut, il faudrait donner à la construction "yô + substantif" des modes d'emploi: 1° comme qualification nominale s'il s'agit d'un nominal, 2° comme progressif verbal lorsqu'il s'agit d'un nomino-verbal. Toutefois, la confusion pourrait toujours subsister d'autant plus que certains nominaux indépendants (c'est-à-dire des substantifs) sont dotés du préfixe **i-** de la classe 5 sans qu'il leur soit possible de fonctionner comme verbes, cas de **ìbón** *le marché* par exemple. En fait, la langue opère une distinction entre la construction du progressif et celle du complément de lieu parfois appelé "circonstant". Le progressif ne comporte pas le "marqueur locatif"⁵:

⁵ Le bàlòŋ a une construction du progressif différente de celle que nous rencontrons par exemple en langue duálá où le progressif comporte obligatoirement le marqueur locatif:

- a. nà è ó kê b. nà è ó dõn
 nè ó kê nè ó dõn
 Actu. 1 + être Prés 1 Locatif couper Actu. 1 + être Prés Locatif marché Cl.5
 je suis en train de couper je suis au marché

Le rapprochement de ces deux énoncés sur le plan paradigmatique donne à penser que **kê** *couper* et **dõn** *marché* appartiennent à la même catégorie grammaticale. Le linguiste tendra à accorder à **kê** et **dõn** la même fonction syntaxique c'est-à-

- (3) ò yó ò ìbóng
 Actu. 1 être Prés. 1 Locatif marché Cl.5
 je suis au marché

Il ressort de cette première observation que le ì- placé devant la base verbale n'est pas le préfixe de classe (marque de l'infinitif); mais la marque du présent 2. En utilisant la structure de ce que Meeussen a appelé groupe verbal, il se pose à ce niveau un problème d'identification des différents monèmes qui constituent la formation de ce temps. C'est pourquoi j'ai abandonné cette structure. En fait, ce que j'ai appelé plus haut actualisateur ou simplement personne verbale, dans les exemples (1) et (2) ci-dessus, Meeussen le considère comme le préfixe verbal, indice d'accord entre le nominal indépendant et le verbe. Or si son schéma est appliqué à la lettre, je me retrouve avec deux préfixes: le préfixe de l'indice d'accord et le préfixe de la classe 5. Pourtant, dans son schéma, pareille disposition n'est pas prise en compte. C'est la raison pour laquelle il faut prendre le ì- non pas comme monème classificateur, mais plutôt comme le monème temporel. Dans ce cas, il faudrait alors ajouter au schéma de

dire la fonction complément de lieu introduit par le marqueur locatif ó comme dans (c.) ci-après:

- c. Nà mà àlà ó èsùkúlù
 Nà màlá ó èsùkúlù
 Actu. 1 Prés 1 + aller Locatif école Cl.7
 Je vais à l'école

Sans ce marqueur locatif, les énoncés (a.) et (b.) n'ont pas de sens. Ce ó possède une variété de fonctions. Il peut être grammaticalisé pour rendre un procès en cours en donnant à l'énoncé (a.) par exemple une allure de périphrase locative. Il s'agit en fait d'un prédicat statique.

Meeussen – si on veut le maintenir – un certain nombre de branches afin qu'il rende compte de l'ensemble des faits observés en bàlòŋ. Les sous-branches du formatif sont de ce fait représentées au présent 2 par le processif **ibâ** (sorte d'auxiliaire d'aspect conjugué au présent 1) et par le monème temporel **ì-**. L'exemple (1a.) cité *supra* aura par conséquent le schéma suivant dans lequel aux. renvoie à auxiliaire:

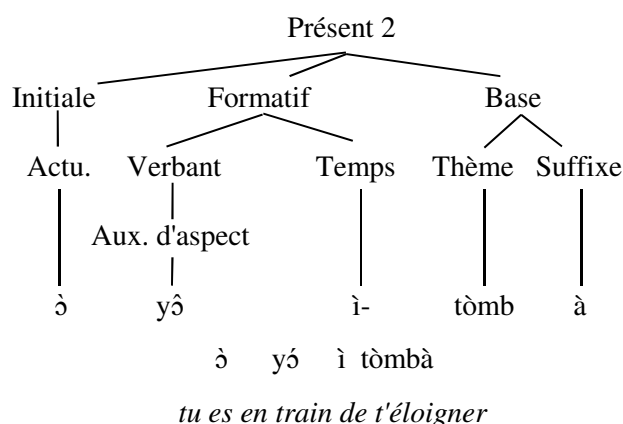


Figure 1. Structure de la forme affirmative du présent 2.

2.2. A PROPOS DU PASSÉ 1

Le passé 1 rend un procès qui vient de prendre fin au moment où le locuteur s'exprime. Ce procès est considéré en un point du temps et représente un aspect télique, c'est-à-dire conclusif ou perfectif. Le verbe semble apparaître avec son préfixe nominal verbal. Comme au présent 2, il n'en est rien. Le verbe n'est pas à sa forme infinitive. Dans le fonctionnement du passé 1, la personne verbale – c'est-à-dire l'actualisateur – est séparée de la marque du temps par **ifû** 'arriver' (conjugué au présent 1 et considéré dans ce cas comme un auxiliaire d'aspect). Il est à constater que le monème de temps **i-** apparaissant devant la base porte un ton H. Celui-ci ne découle pas de la propagation du ton haut de l'auxiliaire.

- (4) **a.** ìwálíl *tenir*
 ngá fú í wálíl gá fú í tòmbà
 je+Prés 1 arriver Pass 1 tenir *je+Prés 1 arriver Pass 1 s'éloigner*
 je viens de tenir *je viens de m'éloigner*
- c.** ìsàk *chercher*
 ngá fú í sàk ngá fú í sák
 je + Prés 1 arriver Pass 1 chercher *je+Prés 1 arriver Pass 1 danser*
 je viens de chercher *je viens de danser*
- b.** ìtòmbà *s'éloigner*
 gá fú í tòmbà
 je+Prés 1 arriver Pass 1 s'éloigner
 je viens de m'éloigner
- d.** ìsák *danser*
 ngá fú í sák ngá fú í sák
 je + Prés 1 arriver Pass 1 chercher *je+Prés 1 arriver Pass 1 danser*
 je viens de chercher *je viens de danser*

En fait, le passé 1 est constitué de trois éléments dont l'ordre est le suivant: la personne verbale, c'est-à-dire l'actualisateur, le formatif et la base verbale. Le second élément comporte à son tour deux éléments: le verband⁶ et la marque temporelle. Le verband se subdivise en processif et en auxiliaire d'aspect. Celui-ci n'est rien d'autre que l'auxiliaire d'aspect *ìfû*. La figure 2 (page suivante) offre une vue synoptique du passé 1 dans les exemples (4).

Dans ce graphe, l'actualisateur et la marque du processif s'amalgament en surface. Cela entraîne l'application de la règle: $\eta \rightarrow \eta g / \text{---} V$. En fait, le processif s'amalgame avec l'élément placé immédiatement avant lui. C'est le cas dans la forme négative du passé 1 (figure 3, page suivante).

⁶ Si l'utilisation du verband peut être exclusive, celle de l'auxiliaire à titre exclusif ne l'est pas. Il y a obligation de la présence d'un verband lors de l'emploi d'un auxiliaire.

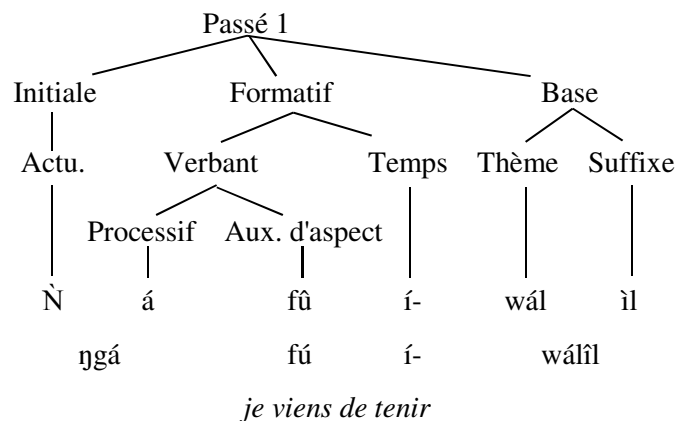


Figure 2. Structure de la forme affirmative du passé 1.

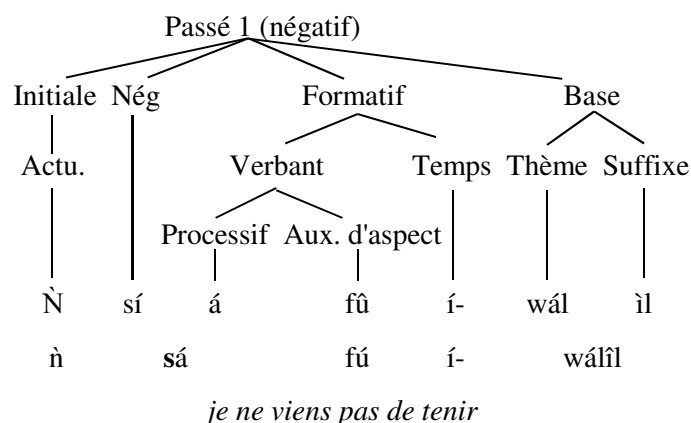


Figure 3. Structure de la forme négative du passé 1.

2.3. A PROPOS DU FUTUR

Le futur permet au locuteur de se projeter vers l'au-delà, le non révolu ou d'exprimer ses intentions à venir. Il rend un aspect atélique, c'est-à-dire non conclusif ou imperfectif. La langue bàlòŋ possède en réalité deux sortes de futur: le futur ordinaire et le futur lointain qui en fait est obtenu à travers une

construction neutre avec un actualisateur de classe 7 à ton haut é. Je ne parlerai que du futur ordinaire.

Forme affirmative

Le monème temporel **i-** apparaît immédiatement avant la base verbale et porte un ton haut. Une analyse alternative considère ce **i-** comme la marque (du préfixe nomino-verbal) de l'infinitif. Cependant, rien n'autorise à penser qu'il s'agit réellement de la marque de l'infinitif. Cela se verra plus bas. Par ailleurs, toutes les personnes verbales au futur portent un ton haut. Cela suscite une interrogation au regard du comportement du ton de ces personnes aux autres temps. Dans l'ensemble, les trois premières personnes verbales portent en général un ton bas. La présence du ton haut sur ces trois actualisateurs est imputée à l'influence d'un autre ton haut flottant précédent; comme c'est le cas pour le virtuel affirmatif.

- | | |
|--|----------------------------------|
| (5) a. ìtòmbà <i>s'éloigner</i> | b. ìmímâ <i>s'asseoir</i> |
| ń í- tòmbà | ó í- mímâ |
| <i>Actu. 1 Fut s'éloigner</i> | <i>Actu. 2 Fut s'asseoir</i> |
| <i>je m'éloignerai</i> | <i>tu t'asseyeras</i> |
| c. ìsàk <i>chercher</i> | d. ìsák <i>danser</i> |
| á í- sàk | sí í- sák |
| <i>Actu. 3 Fut chercher</i> | <i>Actu. 4 Fut danser</i> |
| <i>elle cherchera</i> | <i>nous danserons</i> |

Les trois dernières personnes (4^e, 5^e et 6^e) portent généralement un ton haut. Il s'opère, au niveau de ces personnes (5d.), une fusion tonale partielle avec le ton flottant de la pré-initiale dont la conséquence est la longueur vocalique qu'entraînent les deux **i** aux 4^e et 5^e personnes. Pour les trois

premières personnes – (5a.), (5b.) et (5c.) –, le report tonal entraîne une modulation descendante. Puis cette modulation se réalise haut devant le ton subséquent d'après la règle de la dissimilation tonale.

Le fonctionnement de ce temps tout comme celui du présent 2 et du passé 1 est particulier. La langue n'admet pas en général la présence de deux voyelles contiguës non identiques de part et d'autre d'une frontière morphologique. La dérogation à cette norme vient, sur le plan oral (ou en surface), de la pause⁷ observée entre la personne verbale et la marque du temps. Cette pause pose une limite étanche entre les voyelles en présence. Ceci explique leur maintien dans ce contexte. La base (monosyllabe ou dissyllabe) quant à elle ne subit aucune modification tonale ou segmentale.

L'analyse profonde de la présence du ton haut des actualisateurs consiste à postuler l'existence d'un ton haut flottant les précédant. Le schéma ci-dessous montre de ce fait le fonctionnement du futur.

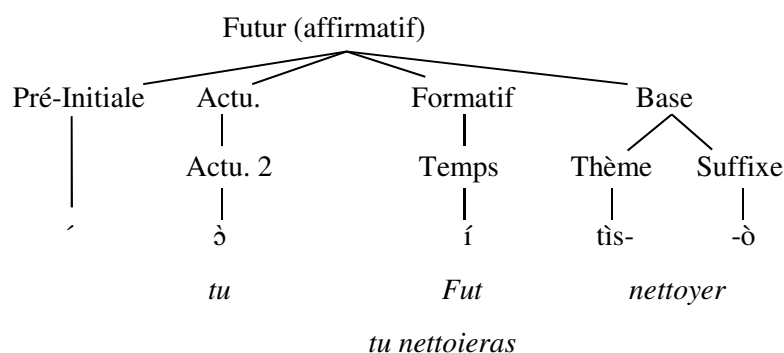


Figure 4. Structure de la forme affirmative du futur.

⁷ Cette pause met en relief la marque temporelle -i.

Ainsi le ton flottant se reporte-t-il sur le ton de l'actualisateur formant avec lui un ton descendant. Or ce ton descendant se trouve devant un ton haut (cela aurait pu être aussi un ton bas, la même règle se serait appliquée). Par la règle de la simplification tonale, j'obtiens un ton haut. La postulation d'un ton bas flottant m'aurait conduit à un contour montant en (5d.). Or il n'y a pas en bàlòŋ de dissimilation tonale découlant de la présence d'un ton quelconque après un ton montant.

Forme négative

Comme dans la forme affirmative, la base verbale, quelle que soit sa structure tonale, ne subit aucune modification. Le négateur⁸ apparaît sous sa variante **pí**. Sa voyelle s'élide au contact avec celle de la marque temporelle. Cette élision vocalique se produit au présent 2 et au présent 1 qui ne figure pas dans le présent article. Le maintien de la voyelle porteuse de la marque temporelle au détriment de la voyelle du négateur est dû à sa valeur significative.

(6) a. ìsùl <i>descendre</i>	b. ìmónyô <i>glisser</i>
bá pí í sùl	nyí pí í mónyô
bá p' í sùl	nyí p' í mónyô
<i>Actu. 6 Nég Fut descendre</i>	<i>Actu. 5 Nég Fut glisser</i>
<i>ils ne descendront pas</i>	<i>vous ne glisserez pas</i>

⁸ En abordant le négateur, il m'a paru simple de suggérer la forme **pí** par analogie à **sí**. C'est justement grâce au futur qu'une telle suggestion a pu se faire.

A la différence du futur affirmatif, le ton haut flottant précédant la personne verbale n'apparaît pas au futur négatif. C'est pourquoi le ton des trois premiers actualisateurs demeure bas.

3. CONCLUSION

Le monème de temps **-i-** dont les valeurs sémantiques s'étalent sur tous les moments de l'époque verbale (procès passé, présent et futur) ne doit pas être confondu au préfixe nomino-verbal de classe 5, marque de l'infinitif verbal, auquel il ressemble. Pour rendre certains procès, il peut apparaître tout seul ou faire partie d'une marque temporelle discontinue. Tout comme il peut tantôt être associé à un processus aspectuel (à la fois télélique et atélique) qui pourrait occulter l'une de ses véritables valeurs. Il a été observé que, dans la morphologie du verbe bàlòŋ, le monème **-i-** représente trois différentes valeurs: (i) il est le monème du futur, dans ce cas, il est préfixé, (ii) il représente le monème de la marque de l'infinitif, il est aussi préfixé à la base verbale et (iii) il est le monème du passé, dans ce dernier cas, il est suffixé à la base verbale.

RÉFÉRENCES

- Bonvini E. (1988). L'aspect entre la prédication et l'énonciation: exemple d'une langue voltaïque, le kàsim. In N. Tersis et A. Kihm (éd.), *Temps et aspects (Actes du colloque CNRS)*. Paris: Peeters/Selaf, pp. 93–102.
- Dieu M. et Renaud P. (1983). *Atlas linguistique de l'Afrique Centrale ALCAM: situation linguistique en Afrique Centrale, inventaire préliminaire. Le Cameroun*. Yaoundé: ACCT/CERDOTOLA/DGRST.
- Guthrie M. (1967–1971). *Comparative Bantu, an Introduction to the Comparative Linguistics and Prehistory of Bantu Languages*. Farnborough: Gregg Press LTD, 4 volumes.
- Kouoh Mboundja C. (2004). *Bàlòŋ (Bantu A13), Description phonologique et morphologique*. Bern: Peter Lang.

-
- Meeussen A. (1967). Bantu Grammatical Reconstruction. *Africana linguistica*, 3: 80–121.
- Mutaka Ngessimo M. (2001). Data Building for a Lexical Phonology Analysis of a Bantu Language. In N. Mutaka and S. Chumbow (éd.), *Research Mate in African Linguistics: Focus on Cameroon*. Köln: Rüdiger Köppe Verlag, pp. 1–22.
- Stappers L. (1973). *Esquisse de la langue mituku*. Tervuren: Musée Royal de l'Afrique Centrale, Annales – série IN-8, N° 80.

Corpus, enquête, système. Et la langue?

Réflexions sur l'objet de la linguistique.

Mortéza MAHMOUDIAN

Université de Lausanne

Où est l'objet langue dans les recherches qui mettent l'accent sur les conditions formelles? Pour illustrer mon interrogation je prendrai l'exemple du corpus, actuellement en vogue. L'idée de corpus remonte aux années 30-50 du siècle dernier. A cette époque, précurseurs et structuralistes cherchaient à définir pour la linguistique un objet concret, et à garantir ainsi son objectivité, donc sa scientificité. A la même époque, et par le même souci d'objectivité, est proposée une autre technique d'observation: enquête par questionnaire. Cet effort – méritoire – n'en soulève pas moins des questions sur les plans tant théorique que pratique. Ces concepts – corpus et enquête – s'inscrivent dans un cadre théorique où l'on conçoit les langues dotées d'une structure *sui generis*. Dans cette perspective, la structure de chaque langue a des spécificités que l'on ne peut circonscrire qu'à travers l'observation et l'étude de son usage. La présente étude vise à montrer la portée, mais aussi les limites du recours à ces techniques. On y soulève un paradoxe dans le rapport entre une structure censément finie et des données (recueillies par corpus et/ou enquête) extensibles *ad libitum*. Une issue possible de ce paradoxe serait d'opter pour

une conception relative et complexe de la structure et d'abandonner la structure finie, et les implications qui en découlent.¹

Where is language as object *per se* when research focuses on formal conditions? To illustrate this question let us examine, for instance, corpus, which is currently very popular. The idea of corpus dates back to last century, to the thirties and fifties. At that time, precursors and structuralists sought to define a concrete object for linguistics, and thus to ensure its objectivity and hence its scientific status. At the same time, and for the sake of objectivity, another technique was proposed for observation: questionnaire surveys. This effort – however worthy it was – raises questions on both theoretical and practical levels. These concepts – corpora and surveys – proceed from a theoretical framework in which we conceive language as endowed with a *sui generis* structure. In this perspective, the structure of each language has specific features that can only be identified through the observation and study of its use. The present study aims to show the bearing but also the limits of such techniques. It raises a paradox in the relationship between a supposedly finite structure and data (collected through corpus and/or survey) expandable *ad libitum*. A possible outcome of this paradox would be to conceive structure as relative and complex, in itself, and give up finite structure, and its resulting implications.

¹ Mes vifs remerciements à Aris Xanthos et Alexei Prikhodkine pour leur lecture attentive d'une première version de cet article. Leurs pertinentes remarques et suggestions m'ont permis de préciser certains points et de combler certaines lacunes.

1. LE CORPUS

Le concept de corpus remonte aux années 30–50 du siècle dernier. A cette époque, les linguistes cherchaient à définir un objet concret pour leur discipline, et à en garantir ainsi l'objectivité donc la scientificité. Cet effort – méritoire, s'il en est – n'en soulève pas moins des questions sur les plans tant théorique que pratique. Dont 1° Le corpus peut-il être représentatif de la langue à l'étude? Si oui, totalement ou sous certaines réserves, dans des limites qui restent à déterminer? 2° Le recours au corpus garantit-il l'objectivité de la description? Si oui, absolument ou dans une certaine mesure?

Le concept de corpus s'inscrit dans un cadre théorique où l'on conçoit les langues dotées d'une structure *sui generis* (ou arbitraire, si l'on préfère). Dans cette perspective, la structure de chaque langue a des spécificités que l'on ne peut circonscrire qu'à travers l'observation et l'étude de son usage.

Avec l'arrivée de la vague générativiste, ce cadre de référence et les problèmes qu'il soulève ont été abandonnés – du moins pour un certain temps – par bon nombre de linguistes. Partant de la thèse d'innéité et d'universalité du langage, Chomsky et ses adeptes cherchaient les constantes biologiques du langage dans une structure profonde, censée être commune à toutes les langues. Les différences de structure entre les langues relèveraient, soutenaient-ils, de la structure de surface, et ne mériteraient guère l'attention des chercheurs.

Le retour triomphal du corpus semble dû à, au moins, deux causes. Avec la fin de la grammaire générative, est levée l'hypothèque sur les recherches qui prennent en compte diversités et variations linguistiques. A cette cause théorique s'en ajoute une autre, de nature technique: le développement spectaculaire

de l'outil informatique. Il est désormais possible de collecter des masses impressionnantes de données linguistiques, et de les dépouiller, compiler en vue d'une hypothèse déterminée ou d'un ensemble d'hypothèses.

Le regain d'intérêt pour le corpus s'inscrit dans un mouvement plus vaste: les recherches empiriques dans leur ensemble sont considérées avec plus de sérieux. Ce qui est – à mes yeux – un progrès. Cependant un examen sans complaisance de ces problèmes révèle – chez nombre de ceux qui proclament en théorie la nécessité du corpus ou y ont recours dans leur pratique – des questions laissées ouvertes, voire des paradoxes. Comme exemple de paradoxe, on citera l'existence, dans la même construction théorique, de la conception de la langue comme une structure finie composée d'éléments discrets d'une part, et de l'autre, du constat qu'il existe – dans une seule et même langue – des sous-systèmes variés dont le nombre et les caractéristiques ne sont pas déterminés (ni déterminables, ce me semble). Ce qui a pour conséquence que le linguiste ne dispose d'aucun moyen d'atteindre un système clos; il ne lui est donc pas possible de circonscrire précisément les unités constitutives d'une langue.

Ces problèmes ne sont pas de simples réminiscences historiques; on les retrouve dans les courants récents. Ils sont complexes en ce que les thèses énoncées permettent d'apporter réponse à certaines questions, mais rencontrent des difficultés dans d'autres domaines. La complexité vient de ce qu'on ne peut les accepter ni rejeter en bloc; et qu'il faut en déterminer la portée et les limites.

Dans ce qui suit, je partirai de la perspective structurale "classique". Les conclusions auxquelles on arrive valent cependant pour les recherches plus récentes, étant donné l'identité des hypothèses sous-jacentes.

2. IDÉE ET CONCEPT

Le corpus fait son apparition en linguistique quand on se pose le problème: *comment observer l'objet langue, ses manifestations, sa structure?* Bloomfield, suivant la psychologie behavioriste, soutient que l'intuition du sujet parlant n'est pas un moyen fiable, et que la donnée objective est le comportement du sujet. De là procède l'idée – et plus tard le terme – de corpus: la description linguistique doit prendre appui sur des données concrètes, réelles et non celles qu'imagine le linguiste, ni celles qui émanent de la subjectivité, tant du descripteur que de l'usager de la langue (cf. Bloomfield, 1933: §§ 2 et 10.1).

C'est dans les années 50 que le *corpus* reçoit une définition relativement précise, et est employé en tant que terme technique. Harris, par exemple, conçoit le corpus comme un ensemble "d'énoncés enregistrés" provenant d'un "seul dialecte" (Harris, 1951: § 2.33). Malgré cette définition restrictive, le concept contient des ambiguïtés et inadéquations qui ne sont pas spécifiques au structuralisme américain; et qui appellent examen et réflexion.

Ici, des constats de nature historique semblent bienvenus: 1° les données dont se servent Bloomfield ou Harris ne proviennent pas toutes de l'observation du comportement. Comme leurs prédécesseurs, ils utilisent essentiellement ce que l'on connaît – ou que l'on croit connaître – de telle ou telle langue, sans en vérifier l'objectivité ou l'origine². Cependant, le concept a assez tôt montré son utilité, et des deux côtés de

² On trouve cependant dans leurs œuvres des études qui prennent effectivement appui sur des corpus. On peut citer comme exemple Harris (1955).

l'Atlantique, la majorité des linguistes y ont trouvé un outil de recherche intéressant; 2° jusqu'alors, la nature et la voie d'accès aux données linguistiques paraissaient évidentes aux précurseurs et aux premiers structuralistes. Ainsi, Saussure ou Troubetzkoy ne se posent pas de questions sur les formes et les normes des données ni sur les techniques de l'observation; 3° avec le développement de recherches structurales, apparaît la nécessité d'un contrôle empirique des données. D'où le recours, dès les années 40, à des enquêtes – comme l'enquête phonologique de Martinet (1945) – qui mettent en évidence les variations de la structure à l'intérieur d'une seule et même langue. D'où aussi la proposition de recourir au corpus; 4° On se trouve ainsi face à deux méthodes empiriques – corpus et enquête – qui sont proposées à partir de principes théoriques incompatibles: l'enquête est fondée sur le jugement intuitif du sujet parlant, alors que le recours au corpus – à l'origine – trouve sa justification dans la méfiance à l'égard de l'intuition du sujet parlant. J'y reviendrai, cf. *infra* § 7.3.

3. CORPUS EN STRUCTURALISME

Le corpus est un moyen d'observation des faits de langue; en tant que tel, il ne remplace pas la théorie. Il revient à la théorie de concevoir la structure linguistique, les unités qui en relèvent et les règles qui régissent le comportement de celles-ci. Au départ, la structure et ses éléments constitutifs sont de pures hypothèses qui peuvent être confortées, ébranlées, réfutées, ... par leur confrontation avec des faits empiriques provenant du comportement et de l'intuition du sujet parlant. Le corpus est un moyen, une technique qui permet cette confrontation.

Cette position – clairement proclamée en linguistique structurale – assigne au corpus un rôle bien défini. Dans les travaux récents consacrés au corpus, cette position n'est pas toujours maintenue. Pour le moment, je me borne à dire que grâce au

corpus, se noue un lien étroit entre la théorie et ses applications.

Je prendrai un exemple classique: l'expérience du phonologue peut lui suggérer qu'en français, les phonèmes /e/ et /ɛ/ s'opposent en finale, et qu'à l'intérieur du mot, cette opposition est neutralisée. Autrement dit, les sons [e] et [ɛ] s'opposent en finale comme dans [pike] *piqué* et [pike] *piquet*. Non à l'intérieur des mots, où ils sont en distribution complémentaire: [ɛ] en syllabe fermée comme dans [ɛm] *aime*, et [e] en syllabe ouverte: [eme] *aimer*. Hypothèse qu'on peut présenter par une formule ramassée:

H₁. L'opposition /e~ɛ/ en français est neutralisée à l'intérieur du mot, [e] et [ɛ] étant en distribution complémentaire.

Cette hypothèse, si vraisemblable soit-elle, doit recevoir la confirmation de l'empirie. Plus précisément, l'hypothèse est confirmée par *expérimentation*, entendue comme l'observation provoquée de faits linguistiques, et reproductible dans des conditions identiques. Le corpus permet une telle observation: nous pouvons enregistrer la prononciation des francophones et vérifier si la distribution de [e] et [ɛ] est conforme à l'hypothèse. Nous pouvons aussi répéter cette observation plus d'une fois sur des populations différentes, mais répondant aux mêmes conditions: origines géographiques, classes sociales, tranches d'âge, ...

Le recours au corpus peut confirmer ou infirmer l'hypothèse, certes. Mais en même temps il laisse ouverte une question: *L'hypothèse H₁ est-elle valable pour la langue française? Ou pour une variété du français?* Si elle vaut pour le français, alors la neutralisation s'appliquera au français de Nice comme à celui de Lille. On ne risque pas gros à parier que – appliquée à ces usages – la même méthode donnera des résultats différents de celui obtenu pour l'usage du français parisien.

Le problème est de taille: il touche à la conception même de la langue, de sa structure, de ses variétés et de leurs interrelations. Si la langue est une structure fermée, comme on l'affirme en linguistique structurale, elle est identique chez tous les locuteurs: elle comporte donc les mêmes unités, qui sont soumises aux mêmes règles. On s'attend dès lors à des résultats identiques, que les données soient collectées auprès d'un (groupe de) locuteur(s) ou d'un autre. Il n'y aurait aucune raison de prendre des précautions dans la collecte des matériaux quant à la situation sociogéographique des locuteurs. Encore moins justifiée serait l'exigence que les données proviennent d'un même individu parlant, dans le même style, etc.

4. CORPUS: SA RAISON D'ÊTRE

L'examen des résultats du corpus, dans le cadre de la linguistique structurale, conduit à d'autres interrogations, dont je relèverai quelques-unes. Au préalable, je rappelle que la phonologie est fondée sur le principe que les unités phoniques d'une langue ne peuvent être identifiées par l'étude de leurs attributs physiques seuls; et qu'elles dépendent du facteur humain. Ce qui fait de /s/ et /z/ deux phonèmes distincts, ce ne sont pas leurs caractéristiques physiques seules, mais ces caractéristiques physiques quand elles sont utilisées et reconnues comme différentes dans une langue. En d'autres mots, les unités sont identifiées par leurs fonctions.

Comment reconnaître la fonction (donc la pertinence) d'un fait phonique? La réponse à cette question a changé au fur et à mesure de l'évolution de la phonologie. Dans un premier temps, la pertinence phonologique est conçue comme une évidence: dans la mesure où, moi descripteur, je connais la langue que je décris, je sais que la différence entre sourde et sonore est pertinente dans le cas des sifflantes (*cinq* vs *zinc*), et qu'elle ne l'est pas dans le cas des latérales (*oncle* vs *ongle*):

d'où deux phonèmes /s/ et /z/, mais un seul phonème /l/ en français.

Avec le développement des études phonologiques, on s'est rendu compte que la structure phonologique d'une langue comprend des variétés, et que certaines d'entre elles peuvent échapper au descripteur; de là, la quête de l'objectivité dans la collecte des données. Par objectivité, il faut entendre l'indépendance par rapport à la subjectivité individuelle, en l'occurrence, par rapport à celle du descripteur. Pour atteindre ce but, deux voies ont été proposées, à quelques années d'écart: corpus en linguistique américaine et enquête dans la lignée pragoise.

Le problème est qu'en structuralisme américain, on présente le corpus comme seul moyen d'observation théoriquement justifié. Or, on conçoit en même temps la langue comme instrument de communication. C'est dans cette double assertion que se trouve un paradoxe. Car, dégager la structure à travers l'usage implique qu'on l'observe dans l'utilisation qu'en font le locuteur et son interlocuteur. Le recours exclusif au corpus présente une grande faille en ce que le processus de la communication est mutilé de sa moitié: on ne cherche pas à savoir si le récepteur perçoit deux éléments physiques – disons [s] et [z] – comme deux unités linguistiques différentes /s/ et /z/. Ce, par mesure d'hygiène méthodologique qui interdit tout recours à l'intuition³.

Ainsi conçue, la mesure d'hygiène ou de rigueur méthodologique semble procéder de la confusion entre l'intuition

³ Il est matériellement impossible de substituer à l'intuition le comportement; et à ma connaissance, personne ne s'est avisé à se lancer dans une recherche linguistique d'envergure tout en s'interdisant tout recours à l'intuition.

de l'usager de la langue et celle du linguiste descripteur. Il est certain que la linguistique, si elle se veut science, doit éviter toute immixtion de la subjectivité du chercheur dans la conduite et les résultats de la recherche. Mais l'intuition de l'usager est partie intégrante de l'objet de la linguistique. C'est cette subjectivité qui fait la spécificité des sciences humaines, et les distingue des sciences de la nature. On peut dire avec Jean Piaget que l'objectivité n'est rien d'autre que la subjectivité collective. L'intégration de la subjectivité du sujet parlant est aussi indispensable que source de complexité. Il est certes plus simple d'en faire abstraction. Mais la simplicité justifie-t-elle tout choix théorique? Je ne crois pas. Il semble plus judicieux d'élaborer un appareil théorique complexe quand la complexité de l'objet l'exige.

5. PROBLÈMES ET LIMITES

Un examen critique du concept et de l'usage du corpus montre une ambiguïté depuis l'origine.

D'une part, le recours au corpus est proposé comme un moyen pour conserver l'indépendance de la description par rapport à l'intuition du descripteur; pour éviter que le descripteur ne soit tenté de présenter ses propres habitudes pour une vérité générale, quand il se trouve en face de cas litigieux, là où les faits de langue n'ont pas un statut clair; par exemple, quand on ne sait si telle opposition phonologique et ou telle construction syntaxique est possible. C'est ce qu'on peut appeler l'acception faible (*a/*).

D'autre part, on s'attend que le corpus soit représentatif de la langue. C'est l'acception forte (*b/*).

On admettra volontiers que les faits invoqués, dans la mesure où ils sont attestés dans un corpus, ne sont pas l'invention du descripteur. Ce qui revient à reconnaître le bien fondé de *a/*. (Encore qu'il soit excessif de restreindre le rôle du corpus à l'attestation de faits.).

La conception maximaliste (*b/*) pose un problème: le corpus peut-il représenter la langue? C'est une question de taille, car elle touche à la conception même du système – ou de la structure, selon la terminologie⁴ – linguistique. Par représentation, on peut entendre que tout ce que comporte une structure linguistique – unités, règles, ... – est attesté dans le corpus. Et corrélativement, il n'y a rien dans le corpus qui ne relève pas de la langue. Cela suppose qu'on puisse déterminer ce qu'est ce *tout*. Dans cette acception, la représentativité d'un quelconque ensemble de données n'est concevable que si l'on peut énumérer exhaustivement les éléments constitutifs – unités et règles – de la langue à l'étude. Autrement dit, la question de représentativité du corpus suppose que réponse soit donnée à une autre question: la langue consiste-t-elle en un système fermé?

La question a été posée depuis longtemps, mais assez souvent⁵, les réponses apportées manquent de clarté; voire renferment des paradoxes. Les pères fondateurs affirment d'une part le caractère clos du système de la langue, et admettent en même temps que toute langue comporte des variétés dont les spécificités peuvent entraver l'intercompréhension. Ainsi Bloomfield, qui affirme que les unités d'une langue sont soit identiques soit différentes sans moyen palier

⁴ J'emploie les termes *structure* et *système* comme synonymes, désignant un ensemble constitué d'éléments interdépendants que sont *unités* et *règles*.

⁵ Mais pas toujours. De nombreuses études récentes abordent les problèmes posés par le recours au corpus. Benoît Habert (2000) relève de multiples questions soulevées sous cet aspect. Anne Condamine (2005) montre clairement que le corpus limité ne peut être représentatif *stricto sensu* du système linguistique illimité.

(Bloomfield, 1926: § 2). Il constate en même temps qu'on n'a pas affaire aux mêmes phonèmes en anglais selon qu'il est parlé à Chicago ou à Londres (cf. *infra* Appendice).

L'ambiguïté n'est pas levée chez les premiers structuralistes qui recourent au corpus. Harris, par exemple, part du postulat que les unités d'une langue sont discrètes (cf. Harris, 1951: § 3.1). Il se pose en même temps des questions sur la représentativité du corpus (cf. Harris, 1951: §§ 2.33, 20.3 et 20.4). Entre autres, il prône que les matériaux constitutifs du corpus soient recueillis auprès d'un même locuteur et dans les mêmes conditions, afin d'éviter que des changements de style n'en altèrent l'homogénéité. De deux choses l'une: ou bien la langue – l'anglais, par exemple – est une; alors le respect de l'unité de style est une précaution superflue. Ou bien la langue comporte des variétés, irréductibles les unes aux autres, alors le corpus ne peut représenter que lui-même, ou au mieux, une variété donnée, un style déterminé. Ce qui reviendrait à ôter au corpus toute valeur de représentativité au sens qu'on vient de voir.

Le paradoxe n'est pas spécifique au structuralisme américain. On le retrouve aussi dans les courants européens de la linguistique de la deuxième moitié du XX^e siècle. Ainsi André Martinet affirme que les phonèmes d'une langue sont en nombre déterminé (cf. Martinet, 1960: § 1-14), et constate en même temps qu'il n'est pas possible d'énumérer les phonèmes d'une langue (Martinet, 1960: § 1-13).

Les propos critiques que je viens de tenir n'invalident pas le recours au corpus. Ils ne montrent qu'une chose: il y a une incompatibilité entre le corpus ainsi défini et la structure linguistique telle qu'elle est conçue. Qu'en conclure? Faut-il abandonner ou modifier l'un ou l'autre? Voire l'un et l'autre?

6. CORPUS: VALIDITÉ RELATIVE

Empiriquement, on a des raisons de prêter foi à l'efficacité du corpus. Des expériences montrent que le gros d'un système phonologique peut être obtenu par l'examen d'un corpus de taille relativement modeste; même au niveau syntaxique, un corpus – un peu plus conséquent, mais restreint encore – conduit à des résultats non négligeables.

Non seulement le corpus permet de montrer que les éléments dégagés ne sont pas pure invention du descripteur; les résultats obtenus par l'analyse d'un corpus se retrouvent – du moins pour l'essentiel – dans d'autres corpus, même s'ils n'ont pas tous été recueillis dans des conditions comparables. C'est ce que montre une étude menée par Remi Jolivet (1982) sur un échantillon – de 262 phrases ou 2'600 mots, extrait d'un corpus comprenant 17'000 mots – recueilli auprès d'écoliers de 12 ans. De la comparaison des résultats de son analyse avec ceux d'autres études quantitatives, l'auteur conclut "qu'il y [a] bien "quelque chose" qu'on [peut] appeler *le* français et que manifestent toutes les productions possibles dans cette langue" (p. 458). C'est dire que la validité du corpus dépasse le cadre strict de la conception minimaliste (*a/*). Mais elle se heurte à des limites qu'il serait intéressant de caractériser. On aurait ainsi des chances de mieux définir les deux concepts: le système et le corpus.

On peut étayer cette affirmation sur des données chiffrées, mais cela se conçoit aisément: si j'établis l'inventaire des phonèmes en partant de l'enregistrement d'un Vaudois, certains des résultats valent pour d'autres francophones: les oppositions /b~d/, /s~z/, /m~n/, /k~g/ à l'initiale du mot, sont très vraisemblablement attestées dans d'autres régions de Suisse Romande ou de France métropolitaine. En revanche, quand on se penche sur l'opposition de longueur (comme /i~i:/ dans *poli* et *polie*) ou d'aperture (/o~ɔ/, dans *maux* et *mot*), on constate

que les résultats varient selon les régions. Ceci illustre bien la complexité dont je parlais: la valeur d'un corpus n'est ni totale (ou absolue) ni nulle.

7. TECHNIQUES D'OBSERVATION, LEURS VICES ET VERTUS

Reprenons l'enquête par questionnaire, technique d'observation qui est – comme je l'ai dit – quasi contemporaine du corpus. Quels en sont les avantages et les inconvénients relativement au corpus? Trois aspects peuvent être retenus pour la comparaison: exhaustivité, authenticité et pertinence.

7.1. EXHAUSTIVITÉ

Du point de l'exhaustivité, les possibilités offertes par le corpus risquent d'être limitées: le chercheur n'est pas assuré d'y trouver – quand les questions posées sont très spécifiques – tous les éléments dont il se propose de traiter. Sous cet aspect, l'enquête présente un double avantage: elle peut couvrir un champ étendu de phénomènes, d'une part, et de l'autre, le chercheur peut orienter la collecte vers les phénomènes de son choix, en fonction des problèmes qu'il se pose. Soit la morphologie du verbe *asseoir*. Même dans un corpus de taille considérable, j'ai peu de chances de trouver les formes /asej/ (dans *je m'asseye*), /asje/ (*je m'assied*) et /asual/ (*je m'assois*). Dans une enquête, je peux concevoir à ma guise les questions posées aux informateurs.

7.2. PERTINENCE

Un autre problème que soulève le corpus est celui des éléments physiquement présents dans l'usage et leur fonction. Le chercheur qui s'intéresse au statut phonologique de [ɲ] et [ɲj], peut trouver de nombreuses occurrences de ces deux éléments. Mais le corpus ne fournit aucune indication quant à la pertinence de cette différence: sont-ce deux variantes phono-

logiques? Dans ce cas, *peignez* et *peinie* se confondent. Sont-ce deux séquences phonologiques distinctes /p/ et /nj/? Dans ce cas, *peignez* et *peinie* restent distinctes. Le recours à l'enquête permet de déterminer le statut fonctionnel de ces éléments.

Le problème a son importance, puisqu'il touche au fondement de la phonologie.

7.3. AUTHENTICITÉ

Le reproche le plus souvent adressé à l'enquête est qu'elle risque d'influencer le comportement du sujet parlant; et de faire porter l'analyse linguistique non sur des données authentiques, mais sur des données déformées par les conditions d'observation. Le risque n'est pas à écarter d'un revers de main. Mais justifie-t-il l'abandon de tout recours à l'intuition du sujet parlant? Considérons les arguments évoqués pour cet abandon. Le sujet parlant n'a pas, dit-on, connaissance de sa langue. Les faits d'expérience prouvent le contraire. En témoignent les réponses convergentes des locuteurs face à des questions comme: "Prononcez-vous de façon identique *bain* et *pain*, *ton* et *don*, *camp* et *gant*?" Maintes enquêtes l'ont révélé – et il est facile d'en refaire d'autres. Pareils résultats montrent une chose: les sujets ont conscience⁶ de l'identité ou différences des unités de leur langue, du moins dans certaines parties de la structure linguistique.

En linguistique structurale (au sens large du terme), la thèse "sujet parlant, ignorant de la structure linguistique" est issue

⁶ On peut avoir conscience d'une différence, sans être en mesure de l'exprimer par des formules linguistiques.

du dogme behavioriste plutôt que de l'observation scientifique des faits. Les tenants de cette thèse rejoignent la posture de la grammaire traditionnelle selon laquelle la langue serait une et invariable; il relèverait de la juridiction du grammairien de délimiter la langue, donc de décider ce qui est correct – donc dans la langue – et ce qui est une faute – donc hors de la langue.

C'est un parti pris qui a une étonnante longévité: depuis Bloomfield et Chomsky jusqu'aujourd'hui. Présupposé d'autant moins défendable qu'il mène à l'impasse: dans ses postulats, Bloomfield affirme que dans une communauté certains sons sont identiques. Par cette proposition, on entend que l'identité linguistique des sons ne réside pas dans sa constitution physique seule, et qu'elle varie d'une langue à l'autre. Comment connaître l'identité des sons d'une langue? La réponse qu'on y apporte dans les propos théoriques est: par l'observation des réactions comportementales des sujets parlants. Certes, un francophone ne réagirait pas de la même façon à *prenez la rampe* et *prenez la lampe*. Il est aussi évident que l'apprentissage du langage chez l'enfant passe par l'observation du comportement de son entourage. Mais de là à faire du recours au comportement le principe unique d'identification des entités linguistiques, il y a un pas qui est allégrement franchi. Car, on ne voit pas quels indices comportementaux permettraient de saisir le sens de *casoar*, *électron* ou *mantisse*. Sans reprendre les longues discussions sur la validité d'une telle position théorique, et restant sur le plan pratique, on peut constater que Bloomfield lui-même n'a pas appliqué ce principe dans ses études sur le tagalog ou le menomini. L'impasse apparaît à l'évidence: on ne peut avoir accès à la connaissance de l'identité des éléments linguistiques par recours exclusif aux réactions comportementales. Le recours au jugement intuitif du sujet reste une voie incontournable.

En structuralisme classique, deux solutions sont adoptées dans la pratique descriptive. Pour les langues "exotiques", les

linguistes se fient à l'intuition du sujet parlant. Mais quand il s'agit des langues connues et décrites depuis longtemps, ils s'arrogent le droit de juger les sons que le sujet identifie et ceux qu'il distingue. La conséquence de cette attitude est de supplanter l'intuition du sujet parlant par celle du linguiste. A mes yeux, ceux qui optent pour une "linguistique pure" (cf. Lazard, 2009) suivent le même chemin. Le linguiste qui se refuse à tenir compte du statut des phénomènes linguistiques dans la collectivité et dans le psychisme des sujets, se réserve la compétence, le droit de décider ce que sont ces phénomènes.

C'est là le paradoxe: la quête de l'objectivité conduit à faire sortir par la porte l'intuition du sujet parlant; et faire entrer par la fenêtre l'intuition du descripteur. Est-ce là l'idéal de l'objectivité?

8. TECHNIQUES D'OBSERVATION, LEUR COMPLÉMENTARITÉ

La validité de l'enquête a aussi ses limites. Prenons des exemples sémantiques. Pour les mêmes éléments, les réactions font montre d'une grande variabilité, quand il s'agit de certains sens. Ainsi du sens "partie de l'arme à feu" ou du sens "talon de carte dans le jeu de tarot" pour *chien*. Ce, sans modification aucune des conditions d'enquête, le questionnaire et les informateurs étant les mêmes. C'est dire que les sujets ont une connaissance partagée de certains sens des unités significatives de leur langue, mais non de tous les sens de ces mêmes unités.

Bloomfield a sans doute raison d'affirmer qu'un anglophone – sans entraînement spécial – ne peut attribuer aucun sens précis à *cran-* dans *cranberry* "airelle" (Bloomfield, 1932: § 10.1); pas plus que le francophone moyen à *aub-* dans *aubépine*. Mais cela ne permet pas de conclure que le sujet n'a connaissance du sens d'aucune unité linguistique; encore

moins d'en arguer à l'inanité du recours à l'intuition du sujet. En toute conséquence, on doit s'interroger sur les conditions dans lesquelles l'intuition du sujet parlant peut être valablement observée. Font partie de ces conditions les caractéristiques des éléments soumis à l'examen, dont sa classe, son intégration dans le système, sa fréquence dans l'usage, ...

Parmi les conditions d'observation, on peut penser à la manière de solliciter le jugement de l'informateur. Les oppositions phonologiques que fournit l'informateur varient selon qu'on lui demande de lire un texte ou de juger de l'identité ou de la différence de paires minimales (Labov, 1976: § 4)

De même, pour la signification, les réponses varient suivant la façon dont la question est formulée. Quand on demande à l'informateur d'énumérer les sens du mot *chien*, il y a de fortes chances que le sens "animal" soit donné. Mais pas nécessairement le sens "partie de l'arme à feu"; sens qui aurait plus de chance d'apparaître si on lui demande: "Le mot *chien* peut-il signifier partie de l'arme à feu?"

A ce point d'exposé, quelques remarques seraient bienvenues:

1° Diverses formulations de questions constituent différentes techniques d'observation, qui ne donnent pas toutes accès aux mêmes strates de la structure linguistique.

2° Demander à l'informateur d'énumérer les sens d'un mot fait apparaître les sens les plus immédiatement accessibles.

3° Pour les zones plus reculées de la structure sémantique, on aura plus de chance de recueillir des jugements intuitifs si l'on utilise des questions directes comme: "Le mot *m* peut-il avoir le sens *s*?"

4° La disparité des résultats d'enquête a sa contrepartie dans les résultats du corpus: les zones les plus reculées de la structure sémantique sont difficilement accessibles par un corpus de taille restreinte. Il faudrait sans doute un corpus de taille considérable pour trouver des occurrences du sens "talon de cartes dans le jeu de tarot" pour le mot *chien*.

J'en conclurai que le corpus et l'enquête sont des techniques complexes et complémentaires. Ils aboutissent à des résultats variables dont chacune donne une image partielle de l'objet. Il n'y a donc pas une technique idéale qui donne l'image fidèle et globale de la langue. Il incombe à la réflexion théorique de procéder à une synthèse permettant d'approcher davantage le réel de la langue. (Cf. *infra* § 11).

9. REPRÉSENTATIVITÉ, OBJECTIVITÉ, LEURS LIMITES

Le souci de cohérence exigerait qu'on recherche les conditions de la validité – ou de l'efficacité – du corpus, et les limites qu'elle rencontre. Cette quête conduit à relativiser la valeur des techniques d'observation et de collecte des données: celle du corpus autant que celle de l'enquête.

La valeur de ces techniques semble dépendre de deux types de facteurs:

i/ Facteurs internes: un système linguistique comporte de multiples strates dont toutes ne sont pas accessibles avec une égale facilité. Quelle que soit la technique utilisée, on aura plus de difficulté à faire sortir, par exemple, des constructions syntaxiques désuètes, que les constructions courantes.

ii/ Facteurs externes: toutes les catégories des locuteurs n'ont pas le même usage ni la même intuition linguistiques. On aura vraisemblablement plus de chances de trouver pour le mot *chien* le sens "partie de l'arme à feu" si notre informateur est armurier de son état.

On peut revenir maintenant aux questions posées ci-dessus (cf. *supra* § 1) sur représentativité et objectivité.

Qu'entend-on par représentativité? Rappelons-en l'acception forte: on qualifie de représentatifs les matériaux où l'on trouve tout ce qui est dans la langue. Ce qui implique que rien ne se

trouve dans la langue qu'on ne trouve déjà dans les matériaux collectés.

Rien ne permet d'affirmer qu'un quelconque ensemble de matériaux linguistiques puisse satisfaire à cette acception de représentativité (cf. *b/*, § 5). Cependant les données réunies sont sous-estimées suivant l'acception faible (cf. *a/*, § 5), qui tend à en limiter la valeur à ceci: ces faits linguistiques ne sont pas pures inventions du descripteur.

Quant à la question d'objectivité, nous avons remarqué que les techniques d'observation influencent, chacune à sa façon, les résultats. Le nombre des techniques étant passablement élevé, il n'est matériellement pas possible de les appliquer toutes dans une recherche. A supposer que – en mobilisant d'énormes moyens – on en applique un bon nombre, on se trouvera confronté à un nouveau problème: comment faire la synthèse de toutes les données réunies? Il paraît évident que toutes les données ne peuvent pas être comptabilisées par l'adjonction pure et simple des unes aux autres. Grand est l'écart entre la bonne vieille méthode troubetzkoyenne – épreuve de la commutation – qui fait ressortir ce dont le sujet parlant a une connaissance immédiate, d'une part, et d'autre part, la technique du locuteur masqué (angl. *matched guise*) de Labov qui ouvre l'accès à ce qui gît dans zones les plus éloignées de la mémoire du locuteur (cf. Labov, 1976).

L'objectivité ne peut donc être totale, dans la mesure où le descripteur choisit l'une et/ou l'autre des techniques d'observation.

10. APPROXIMATION

Revenons au paradoxe: "Comment concilier la large gamme des potentialités descriptives et le postulat de système clos?" En effet, les possibilités offertes par les techniques de description sont pratiquement illimitées. On peut étudier les habitudes linguistiques d'une vaste communauté, d'un groupe restreint,

d'un individu, voire de l'individu dans une circonstance donnée. Et à chaque niveau, on trouve de nouveaux éléments, des variations jusqu'alors inconnues. Autant dire que l'analyse n'a pas de limite. Et pourtant l'hypothèse "langue-structure" laisse attendre une structure contenue dans des limites précises.

Dans la pratique, le descripteur arrête d'affiner la technique d'observation quand celle-ci donne des résultats nouveaux qu'il estime négligeables, insignifiants. Il y a là une approximation qui – si justifiée soit-elle – n'en mérite pas moins interrogation et réflexion. Qu'est-ce qui justifie pareille approximation?

Noter que l'approximation n'est pas en soi un vice dans une démarche scientifique. En mathématique, on y a recours, mais en adoptant une mesure précise. Dans des opérations arithmétiques, par exemple, on peut décider de ne retenir que deux décimales. Mesure qu'on appliquera systématiquement.

Or, en "structuralisme classique" cette mesure n'est pas proposée. Pareille mesure n'est d'ailleurs pas compatible avec une théorie linguistique où l'on conçoit la structure de la langue comme formelle, c'est-à-dire constituée d'un nombre finie d'éléments. Les tenants de ces positions font comme s'il n'y avait là aucun problème; et que leur bon sens suffisait pour décider où arrêter l'analyse. Qu'advient alors de l'objectivité tant recherchée si l'on se contente des à peu près?

Face à ce problème, deux solutions conséquentes s'offrent au linguiste. Soit maintenir le cadre formel et exclure tout recours à la mesure et l'approximation; c'est la solution adoptée par la grammaire générative, entre autres. Soit reconnaître la pertinence de la mesure et de l'approximation; ce qui implique qu'on remette en cause le cadre formel, et qu'on le remplace par une structure où mesure et nombre trouve leur place.

Il convient de remarquer que les linguistes dans leur majorité se sont accommodés, des décennies durant, de cette

inconséquence. Et le corpus et l'enquête ont continué à rendre de bons et loyaux services. Malgré ces à peu près, les données obtenues apportent réponse à des questions, et suggèrent des solutions à certains problèmes. Comment l'expliquer? Quelles en sont les raisons?

L'une des raisons est sans doute le fait que, passé certaines limites, les données – qu'elles proviennent du corpus ou de l'enquête – ne paraissent pas convaincantes. Prenons un exemple syntaxique: le syntagme nominal comportant le déterminant "partitif" comme *du vin* qu'on rencontre fréquemment dans certaines fonctions. Ainsi *il n'achète que du beau* ou *y a de la flicaille partout dans la ville*. Ce type de syntagme pose des problèmes en fonction sujet. Des constructions comme *du beau se vend comme du petit pain* ou *du vin ne me convient pas* ou encore *de la flicaille grouille sur la place* sont rares dans le corpus. Et quand on l'interroge, le sujet parlant est plutôt incertain dans ses jugements. Martinet propose de qualifier ces parties comme des *marges* de la structure linguistique.

Penchons-nous un instant sur les particularités des marges. On constate d'abord que les habitudes linguistiques ne se forment pas en vase clos, mais dans l'échange et l'interaction entre sujets. Dans les marges, ces échanges peuvent mettre en contact des variantes, offrir à l'individu parlant une gamme de choix. Comment fait-il son choix? Vraisemblablement, en raison des facteurs extérieurs à la langue, en fonction des circonstances dans lesquelles il a pris connaissance d'une forme. Il rejetterait la forme /il s asua/ *il s'assoit* parce qu'elle lui rappelle un réceptionniste qui ne lui a pas été sympathique. Il aurait des réticences à l'égard de /il s asej/ *il s'asseye* car il a trouvé vulgaire la personne qui l'a proféré. Ainsi de suite. Malgré le choix d'une forme – /il s asie/ *il s'assied* par exemple – il n'exclut pas les autres formes de son usage dit "passif". Pour assurer l'intercompréhension, il est amené à s'accommoder de ces variations et différences. Les sujets sont peu ou

prou conscients de ces zones d'incertitudes, d'insécurité linguistique. A plus forte raison, l'observateur qu'est le descripteur en est conscient aussi. S'il estime certains faits comme quantité négligeable, c'est, entre autres, en se référant aux incertitudes dans sa propre intuition.

Un constat s'impose: reconnaître l'existence de marges dans un système linguistique, c'est reconnaître qu'il y des phénomènes qui ne sont pas tout à fait dans la langue ni tout à fait hors de la langue. C'est déroger au principe de "langue, système fermé". A première vue, il y a là une contradiction dans les termes.

Ces prises de positions – paradoxales s'il en est – sont-elles vraiment indéfendables? Cela n'est pas si sûr, car, certains paradoxes proviennent du fait que la proposition théorique est trop simple comparée à la grande complexité de l'objet. Mettre en évidence le décalage entre théorie et empirie pourrait être le premier pas vers la recherche d'une solution plus adéquate.

11. HIÉRARCHIE ET STRATES

L'étape suivante consiste en la quête d'une théorie plus adéquate. Admettre l'existence de marges dans une structure, c'est reconnaître que ses éléments constitutifs ne se valent pas; qu'ils peuvent être hiérarchisés selon la place qu'ils tiennent dans le système ou – ce qui revient au même – le rôle qu'ils jouent dans la communication. Mais alors pourquoi se contenter de la distinction centre/marges? Rien *a priori* ne justifie une dichotomie en la matière. Il semble plus adéquat d'introduire une hiérarchie à échelles multiples qui permette de décrire finement les strates de la structure, le degré de finesse pouvant être choisi en fonction du but poursuivi.

Dans plusieurs directions de recherche, on trouve cette conception de la structure, appliquée à des domaines restreints

dans une langue ou une autre. Il en existe plusieurs modèles. J'en citerai deux.

Le premier est un ensemble d'études⁷ réalisées par une équipe de chercheurs de l'Université de Lausanne dans laquelle Remi Jolivet a pris une part très active. Ces recherches partent de l'idée que la structure linguistique est formée de strates multiples et hiérarchisées; et que cette hiérarchie peut être établie par l'observation des dimensions sociale et psychique. Plus précisément, les strates les plus haut placées sont connues par de larges fractions de la communauté parlante par opposition aux strates du bas de l'échelle qui ne sont connues que de groupes limités de la communauté. Sur le plan psychique, les strates au sommet de la hiérarchie correspondent à un haut degré de certitude, alors que les strates situées au bas de l'échelle suscitent de fortes hésitations. Des recherches empiriques vérifient dans une large mesure cette hiérarchie. Sans entrer dans les détails, j'illustrerai ce propos par des exemples lexicaux. *Rose*, *maison*, *murger* et *rudéral* sont des mots de la langue française, si je me fie au dictionnaire, *Le petit Larousse*, par exemple. Si la langue a son siège dans "l'âme collective" pour employer la formule de Saussure, il s'ensuit que tous les francophones les connaissent, et qu'ils sont tous sûrs de la signification de ces mots. Il y a des raisons d'en douter. On peut soumettre ce doute au verdict de l'enquête; mais j'en réfère au jugement intuitif du lecteur. Pareilles observations montrent qu'une autre conception de la structure de la langue est possible: structure conçue comme plus complexe et à la fois plus adéquate à l'objet. Plus complexe, en ce qu'une langue n'est pas un système homogène, mais bien un système

⁷ Pour une vue d'ensemble, on peut consulter *La Linguistique*, 16(1) (1980), où sont publiées cinq contributions (pp. 5–117) consacrées à ce thème.

représenté par de multiples variantes, ou – pour employer la formule consacrée – un système de systèmes. Plus adéquate, parce que les sous-systèmes peuvent faire l'objet de contrôle empirique si l'on les rapporte à leurs corrélats psychiques et sociaux. En l'occurrence, on peut vérifier la signification de ces mots si l'on prend en compte qui les emploie et dans quelles conditions.

Pour le second modèle, je prendrai celui de John Goldsmith (2001) consacré à l'apprentissage non supervisé de la morphologie (entendue comme la combinaison des morphèmes dans le cadre du mot). Bien que son but soit de nature pratique (l'apprentissage des langues), le projet est fondé sur des principes théoriques qui sont en rapport avec l'objet de notre discussion.

L'objectif est de construire des procédures heuristiques permettant de segmenter les mots en morphèmes. La procédure adoptée consiste à traiter par des programmes informatiques un grand corpus – de 5'000 à 500'000 mots. L'expérience – portant sur plusieurs langues européennes – aboutit à des résultats satisfaisants dans une large mesure. Différents degrés de finesse peuvent être atteints par l'analyse. Les résultats montrent en outre que la taille du corpus nécessaire varie selon les échelles: plus l'analyse recherchée est fine et plus la taille du corpus nécessaire est grande. Et inversement, plus l'approximation descriptive est grossière, plus la taille du corpus adéquat est restreinte. Mais comment juger de la validité des règles morphologiques ainsi obtenues? Pour ce faire, on compare celles-ci avec les règles issues de l'analyse faite par un morphologue humain (*human morphologist*).

La confrontation de ces deux directions de recherches est riche en enseignements. Je me bornerai à trois constats: *i*) le corpus et l'enquête apparaissent comme deux techniques d'observation complémentaires (cf. *supra* § 8). L'analyse du corpus

peut certes être effectuée par des instruments (physiques comme ordinateurs ou théoriques comme logiciels). Mais elle ne peut se passer du jugement intuitif du sujet parlant. Et c'est à raison que Goldsmith a recours à l'analyse faite par des humains; *ii*) une enquête approfondie – étant donné les ressources humaines qu'elle exige – est nécessairement limitée à une petite portion de l'espace social. Elle ne peut donc mettre en évidence l'extension sociale des phénomènes étudiés; ce qui est accessible par l'analyse d'un grand corpus; *iii*) dans un premier temps, le recours à l'intuition est limité à celle du ou des linguistes. Il est fort probable que les problèmes rencontrés conduisent à ouvrir la perspective, et à faire entrer en ligne de compte l'intuition des usagers non linguistes. A l'instar de ce qui s'est passé dans l'évolution de la phonologie. Ce sera alors un nouvel aspect de la complémentarité corpus/enquête.

12. A LA RECHERCHE DE L'OBJET PERDU

On vient de voir que la linguistique dispose désormais de techniques efficaces pour l'analyse et la description fines. Grâce à elles, on est en mesure d'observer dans le détail, le comportement d'un phénomène microscopique dans des circonstances données; d'en évaluer aussi les éventuelles variations et de rapporter ces variations aux facteurs qui les déterminent: groupes sociaux, classes d'âge, conditions d'observation, contexte linguistique, origine géographique.... Un peu comme Higgins dans *My fair lady*.

Au cours de leur évolution, les techniques descriptives ont dû emprunter des chemins tortueux. Dans ce cheminement, la linguistique aurait-elle perdu sa destination? Le but de la linguistique reste-t-il la langue et sa structure? La fragmentation des études sur le langage ne semble pas y mener; elle semble même y dresser des barrières.

Pareil émiettement condamne chacune des disciplines – ou "sciences du langage" – à l'isolement, en coupe les liens

avec la théorie du langage et à la fois avec les disciplines voisines.

Il y a un siècle, Ferdinand de Saussure assignait à la linguistique la tâche de circonscrire la langue, objet à la fois concret et intégral de la linguistique. Il situait l'objet langue dans l'âme collective. Cette proposition n'a rien perdu de son actualité dans la linguistique saussurienne, du moins dans l'une de ses interprétations. En ce sens que, le système qu'est la langue, et qui sert à la communication, doit nécessairement avoir son siège dans "l'esprit" du sujet parlant, correspondre à une réalité psychique, d'une part et de l'autre, cette réalité psychique doit avoir une extension sociale, être partagée par les membres de la communauté linguistique.

Ces corrélats psychosociaux peuvent-ils faire l'objet d'une étude scientifique? Non, répondaient les behavioristes. Et de proposer le corpus comme un dispositif permettant d'éviter les dangers mentalistes. A l'origine, le corpus est un alternatif choisi et fondé sur la conviction que l'étude de la réalité psychique du langage est impossible. C'est une prise de positions métaphysique, dont l'opposé serait aussi recevable que discutable.

Les positions prises par Emile Durkheim dans *Les règles de la méthode sociologique* (Durkheim, 1894/1967) sont à cet égard très intéressantes:

Car les phénomènes sociaux ne se distinguent des précédents [phénomènes physico-chimiques et biologiques] que par une complexité plus grande. Cette différence peut bien impliquer que l'emploi du raisonnement expérimental en sociologie offre plus de difficultés encore que dans les autres sciences; mais on ne voit pas pourquoi il y serait radicalement impossible.

Ces positions sont diamétralement opposées à celles de Bloomfield.

Les propos de Durkheim par leur teneur paraissent applicables à toutes les sciences de l'homme, y compris la linguistique. Les enquêtes constituent une manière de soumettre les hypothèses du linguiste à l'épreuve expérimentale. Sous cet aspect, les progrès des sciences connexes – neurosciences, entre autres – semblent prometteurs, et pourraient ouvrir la perspective d'autres types de recherches expérimentales.

13. LA LANGUE DANS L'IMAGINAIRE

Si la langue a son siège dans l'âme collective, tout sujet a de sa langue une image. Il est permis de penser que c'est à l'aune de cette image, de ses composants, de ses attributs qu'il reconnaît telle parole proférée comme relevant – ou ne relevant pas – de sa langue.

Quelle est cette image? Et quels, ses attributs, ses composants? Comment les atteindre?

Les résultats des recherches empiriques nous livrent des traces ou fragments de cette image. Soit le mot. Comment le sujet parlant le reconnaît-il? Quelle est l'image qu'il en a? Les enquêtes sémantiques montrent que l'écheveau s'effiloche d'autant plus que l'enquête use de techniques plus fines. Qu'en affinant la technique, on fait apparaître des couches de plus en plus enfouies de la signification du mot: des sens oubliés, voire redécouverts par l'informateur même.

Est-ce ainsi l'image que garde le sujet de la langue et de ses constituants: une image sommes toutes vague, aux frontières indéterminées, aux contours flous?

Une autre issue semble possible. Il n'est pas interdit d'envisager que le sujet a de sa langue une image globale, relativement claire. Et que le halo dont se trouve entouré l'objet langue est une conséquence des techniques employées.

On peut penser aux premières décennies du XXe siècle où les progrès techniques – en phonétique instrumentale, physiologique, acoustique, ... – rendent possible une connaissance

très poussée des caractéristiques physiques du son. Par ces moyens, on parvient à caractériser les sons bien au-delà de ce dont a conscience le sujet parlant. Mais le matériel phonique des langues est perdu dans ces études savantes, susceptibles de mesurer la longueur en millisecondes, les degrés de nasalité, etc. On fonde l'identité du phonème sur les affinités physiques: le phonème est conçu comme une famille de sons; les doctes phonéticiens sont scandalisés quand on propose de fonder l'identité du phonème sur sa fonction distinctive: quelle hérésie que d'assimiler à la même unité des sons aussi différents que [r] et [R]! L'apport, la nouveauté de la phonologie consiste en l'abandon du point de vue purement physique pour le remplacer par le point de vue fonctionnel. Les phonèmes sont dès lors identifiés par leur fonction. Le succès de la phonologie provient du choix d'un point de vue nouveau. Choix qui permet de ramener le matériel phonique d'une langue à quelques dizaines d'unités. De ce choix découlent deux conséquences: la simplicité, comme je viens de le dire, mais aussi et surtout la conformité des résultats à l'intuition et au comportement du sujet parlant.

Admettons pour un instant que le sujet a de sa langue une image globale, relativement claire. Le statut de l'objet langue dans l'imaginaire du sujet n'est pas tellement différent de celui d'autres objets. Prenons le citron en guise d'exemple. Le sujet connaît ce qu'est un citron, même si celui-ci possède des attributs changeants. Le citron est jaune, mais un citron pas mûr, donc vert, est quand-même un citron; le citron est ovoïde, mais un citron quasi sphérique reste tout de même citron, etc. C'est ce genre de clarté relative que je crois devoir chercher dans l'image que se donne le sujet de sa langue. Quels sont les moyens qui manquent à la linguistique pour accéder à cette image?

Je suis tenté de penser que ce ne sont pas des moyens techniques. Nous en avons en suffisance, comme la phonétique des années 30 du siècle dernier. Ce qui manque ce sont – me semble-t-il – des moyens conceptuels, c'est une vision nouvelle.

Faut-il chercher à connaître l'image de la langue dans l'intuition du sujet parlant? Je crois que oui. Parce qu'en dernière analyse, l'une des innovations – la plus importante, à mes yeux – de la phonologie pragoise est de reconnaître l'imaginaire du locuteur comme partie intégrante des unités phoniques.

APPENDICE: LE CORPUS VS DISCRÉTION, FINITUDE ET VARIATIONS

Bloomfield considère que les unités d'une langue sont discrètes et en nombre fini. Il écrit:

Assumption 1. Within certain communities, successive utterances are alike or partly alike ... Outside of our science these similarities are only relative; within it they are absolute. (Bloomfield, 1926: § 2)

Cette formule correspond au concept de "tiers exclu" ou "éléments discrets". A ma connaissance, le terme *discret* est utilisé pour la première fois dans Harris (1951), cf. § 2.6 *discrete elements* et § 2.1 *discrete parts*. Bloomfield écrit encore: "Assumption 3. The forms of a language are finite in number" (1926: §14)

Curieusement, en guise d'illustration pour le public anglophone auquel il s'adresse, il ne donne pas le système phonologique de l'anglais en général, mais celui de "l'anglais américain (Chicago)" (cf. Bloomfield, 1933/1970: § 8.2). Noter en passant que son ouvrage *Language* – dont la première édition date de 1933 – suit d'assez près les "Postulats" (1926); les divergences entre les deux textes ne sont vraisemblablement pas le fait d'une évolution de la pensée de

Bloomfield. On est dès lors amené à se poser des questions sur la langue, son identité et ses limites. L'anglais est-il *une* langue? Si oui, alors les phonèmes de cette langue doivent – en vertu de l'hypothèse 1 – être absolument identiques partout. Qu'a-t-on alors besoin de spécifier que l'inventaire des phonèmes est celui de l'anglais américain, et qui plus est de Chicago. Tout porte à croire que Bloomfield se trouve dans l'embarras quand il tente d'énumérer les phonèmes de l'anglais; et que pour finir, il reconnaît implicitement qu'il y a des différences non seulement entre l'anglais britannique et l'anglais américain, mais aussi entre l'anglais de Chicago et celui d'une autre métropole. Ce constat est-il conciliable avec le caractère absolu des identités (=similarities)? Je ne crois pas; surtout si l'on tient compte d'une anecdote que rapporte Bloomfield de son voyage en Angleterre. A Londres, il demande à un chauffeur de taxi de le conduire à *Comedy Theatre*. Et le chauffeur de lui répondre qu'il n'y a pas de *Carmedy Theatre* à Londres. Ce qui revient à reconnaître que les voyelles de l'anglais ne sont pas tout à fait identiques de part et d'autre de l'Atlantique.

Zellig Harris n'échappe pas à ce genre de paradoxe. Ses positions sont différentes de celles de Bloomfield. D'abord, il ne donne aucune définition de la langue. Et quand il parle de la langue, il l'oppose au sens qu'il désigne par le terme "situation sociale" (Harris, 1951: § 2.0, *passim*); Harris identifie ainsi la langue à son expression phonique. C'est en fait la radicalisation des positions bloomfieldiennes: si Bloomfield considère la signification et tout autre phénomène mental avec méfiance, Harris les exclut totalement – en théorie, du moins – du champ linguistique. Ce faisant, il vise une procédure

descriptive mécanique, libre de tout recours aux réactions intuitives autant que comportementales du sujet parlant.

La procédure descriptive qu'il préconise consiste en le découpage – *a priori* arbitraire⁸ – de la chaîne parlée en des éléments successifs; ces éléments seront ensuite caractérisés par leurs propriétés distributionnelles, et réparties en classes d'éléments. Ce qui aboutit à une structure comportant des classes d'unités et des règles. Plusieurs structures peuvent être obtenues selon différents découpages, tous également arbitraires. Sera retenue comme *la* structure de la langue, celle qui sera la plus simple, c'est-à-dire celle qui comportera le nombre le moins élevé de classes, les classes les plus extensives et les règles les plus générales.

L'examen sans complaisance des thèses de Harris aboutit à la conclusion qu'il prend des positions paradoxales. D'une part il prône de fonder l'analyse du corpus sur la distribution des éléments conçue comme seul critère d'identification (tant des unités que des classes): "The only relation which will be accepted as relevant in the present survey is the distribution ..." et "The present survey is explicitly limited to questions of distribution" (Harris, 1951: § 2.1). D'autre part, il postule que les unités ont un caractère discret, et les classes un contour exact. Or, les occurrences des éléments ne peuvent constituer un critère permettant de tracer une frontière nette et sans bavure entre deux classes d'unités; et Harris le reconnaît quand il parle de "d'une probabilité fondée sur la fréquence" d'occurrences. (Harris, 1954/1970: 15).

On peut prendre acte de la contradiction inhérente du distributionnalisme comme théorie du langage, et en rester là.

⁸ "La première opération consiste simplement en une segmentation, arbitraire si c'est nécessaire" (Harris, 1970: 15). La segmentation peut-elle être non arbitraire quand on récusé les critères du sens et de l'intuition du sujet?

On peut aussi débarrasser le distributionnalisme de ses dogmes – unités discrètes, classes exactement délimitées, non recours au sens et plus généralement à l'introspection –, incompatibles avec un modèle probabiliste. Il y aura alors lieu de s'interroger sur ce que peut apporter le distributionnalisme revu et corrigé à l'analyse du corpus. C'est ainsi que Goldsmith utilise – ce me semble – les idées de Harris. Les conséquences n'en sont pas négligeables: une unité, /ε/ par exemple, n'est pas unité à 100%, mais à un certain degré. Selon les spécificités du corpus (sa taille, origines des informateurs, etc.) on aura une unité /E/ ou deux /ε/ et /e/. Il en va de même pour les classes. D'une manière générale, le "néodistributionnalisme" sera tout à fait susceptible d'offrir des descriptions à échelles multiples. Et les problèmes que pose Harris sur la représentativité du corpus prennent tout leur sens.

En fait, les germes de cette révision existent déjà dans les textes de Harris. Je me contenterai d'un seul exemple. Au § 20.3. de *Structural Linguistics*, Harris pose le problème de la description de la structure de la langue que je paraphrase ainsi: en admettant que le corpus soit un échantillon adéquat, nous sommes en mesure de dire, sur la foi de la description, que certaines séquences apparaissent dans les énoncés de cette langue. Mais cela ne veut pas dire que d'autres séquences ou d'autres éléments sont exclus. Nous sommes cependant à même de dire que certaines séquences n'apparaissent presque jamais. Cette affirmation peut prendre appui sur des tests directs; ou bien sur le fait que ces séquences vont à l'encontre des règles les plus générales du corpus.

Je crois pouvoir relever deux principes: 1° recours à l'introspection. Introspection du descripteur d'abord, puisqu'il lui revient de décider si un corpus est "un échantillon adéquat" de la langue. Introspection du sujet parlant ensuite, étant donné qu'il est permis de recourir au "test direct" où le locuteur est

appelé à se prononcer sur la possibilité de certaines séquences d'unités; 2° recours à hiérarchie et échelles. Il est permis d'exclure les séquences qui enfreindraient les règles les plus générales. Pareille exclusion repose sur le principe implicite que toutes les règles ne se valent pas; et qu'elles peuvent être hiérarchisées selon leur généralité ou restriction.

Cette prise de position n'est pas tout à fait isolée. Ailleurs aussi, Harris propose de recourir à l'enquête pour trancher la question "les sons A et A' sont-ils identiques ou différents?" pour les cas où les procédures descriptives ne peuvent y apporter réponse (Harris, 1951: § 4.22, cf. aussi pp. 38, 173, 361 et 264).

L'ambiguïté du concept corpus n'est pas une particularité du structuralisme américain. On la rencontre dans d'autres courants structuralistes. Chez Martinet, par exemple, on trouve: *a/* un décalage entre les principes énoncés – finitude et discrétion – et la pratique effective. Martinet affirme que les phonèmes sont des "unités discrètes" (Martinet, 1960: § 1-17) et en "nombre déterminé" (Martinet, 1960: § 1-14). Il constate cependant que "la réponse à la question "Combien telle langue a-t-elle de phonèmes?" [est] souvent délicate" (Martinet, 1960: § 1-13); *b/* ambiguïté du concept corpus. Le corpus, une fois constitué, est-il à considérer comme intangible? Le descripteur peut-il le compléter quand il en sent le besoin? La réponse n'est pas claire (cf. Martinet, 1960: § 2-4). Dans l'ensemble, on a l'impression que le rôle du corpus est limité à celui d'un recueil de données, garant de l'authenticité des matériaux analysés et décrits. Cette conception du corpus est parfois clairement énoncée. Ainsi dans Martinet (1979).

RÉFÉRENCES

- Bloomfield L. (1926). A Set of Postulates for the Science of Language, *Language*, 2: 153–164.
Bloomfield L. (1970). *Le langage*. Paris: Payot. (Parution en anglais 1933).

- Condamine A. (éd.). (2005). *Sémantique et corpus*. Paris: Hermès Sciences.
- Durkheim E. (1967). *Les règles de la méthode sociologique (16e édition)*. Paris: Presses Universitaires de France. (Première édition 1894).
- Goldsmith J. (2001). Unsupervised Learning of the Morphology of a Natural Language. *Computational Linguistics*, 27(2): 153–198.
- Habert B. (2000). Des corpus représentatifs: de quoi, pour quoi, comment? In M. Bilger (dir.), *Linguistique sur corpus: études et réflexions*. Perpignan: Presses universitaires de Perpignan, pp. 11–58.
- Harris Z. S. (1951). *Methods in Structural Linguistics*. Chicago: The Chicago University Press.
- Harris Z. S. (1955). From Phoneme to Morpheme. *Language*, 31: 190–222.
- Harris Z. S. (1970). La structure distributionnelle. *Langages*, 20: 14–34. (Parution en anglais 1954).
- Jolivet R. (1982). *Descriptions quantifiées en syntaxe du français. Approche fonctionnelle*. Genève-Paris: Slatkine.
- Labov W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris: Minuit.
- Lazard G. (2009). Pour une linguistique pure. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 104(1): 1–16.
- Martinet A. (1960). *Eléments de linguistique générale*. Paris: Colin.
- Martinet A. (1979). *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris: Didier.

"Le français c'est une langue
qu'on ne connaît jamais parfaitement"

Idéologies linguistiques et auto-identifications
des personnes issues de l'immigration

Alexei PRIKHODKINE

Université de Lausanne

Cet article examine l'incidence de la trajectoire sociale des migrants sur la propension de ces derniers à se déclarer francophones. Les résultats montrent que les auto-identifications ne sont pas le fruit du seul bon vouloir des individus: ils tiennent compte de la légitimité de leur positionnement par rapport aux définitions dominantes des catégories sociales. Le discours justifiant la difficulté à se reconnaître en tant que francophone tend à varier selon la génération des migrants. Si l'illégitimité des compétences en français est invoquée par les migrants de la première génération, c'est l'illégitimité sociale qui est mise en avant par ceux de la deuxième génération. Les résultats font apparaître que deux conditions sont nécessaires pour s'affranchir du poids de la définition dominante du terme francophone. La première est d'avoir suivi une trajectoire sociale non entachée de discriminations ethniques. La deuxième est une remise en question par les locuteurs d'un certain nombre de croyances idéologiques pour aboutir à un dépouillement de la notion de langue de connotations ethniques.

This article explores the incidence of social trajectory on the way migrants identify themselves as francophone speakers. Analysis shows that self-identifications are not the sole result of the speakers' willingness: they also depend on their legiti-

macy in relation to the dominant definitions of social categories. The discourse justifying the difficulty to recognize oneself as francophone tends to vary depending on migrants' generation. While illegitimacy of proficiency in French seems to be the main concern of the first generation of migrants, it is social illegitimacy that is highlighted by those of the second generation. Results provide evidence that two conditions are necessary to achieve non-problematic self-identifications. The first is having a social trajectory free of ethnic discrimination. The second is to critically reflect on some ideological beliefs to achieve a concept of language free of ethnic connotations.

1. LE PRESCRIPTIVISME COMME FILTRE DU DISCOURS SUR LES PRATIQUES LINGUISTIQUES

Nul doute que tout linguiste a expérimenté une fois ou l'autre une divergence de points de vue sur le langage et les langues avec les non-linguistes et a constaté une faible appropriation par ces derniers des acquis de la linguistique scientifique¹. Une des divergences majeures touche à la propriété fondamentale du signe linguistique, à savoir son caractère arbitraire. Ainsi, la croyance que la relation entre signe et signification n'est pas arbitraire, mais naturelle, est largement répandue parmi les non-linguistes (cf. Benveniste, 1966: 52 qui relevait déjà cet état de fait il y a près de 40 ans). Les études récentes en sociolinguistique montrent, en outre, que les locuteurs tendent à interpréter la différenciation linguistique de manière similaire, en réfutant le caractère arbitraire du lien entre signe linguistique et signification sociale. Irvine & Gal (2000: 37-38) ont qualifié d' "iconization" le processus sémiotique qui

¹ Ce constat a notamment amené Remi Jolivet à attribuer le qualificatif d' "impopulaire" à la linguistique scientifique (conférence donnée à l'Université de Niamey en février 2005).

transforme la relation entre signe et signification sociale de telle sorte que "les différences linguistiques deviennent des représentations icôniques des contrastes sociaux qu'elles indexent". En d'autres termes, les locuteurs croient qu'une forme linguistique qui véhicule, par exemple, la signification "classe populaire" est intrinsèquement et naturellement liée à cette catégorie sociale.

C'est donc dans l'explication de la variation que se situe la différence entre linguistes et non-linguistes. Si, comme le note Preston (1996: 54-55), pour les linguistes, une forme linguistique acquiert une signification sociale par association à un groupe social, les non-linguistes tendent à rejeter le lien de cause à effet, car ils croient qu'il y a des traits linguistiques objectivement et naturellement corrects ou incorrects. Ainsi, les sujets parlants cherchent à rationaliser l'existence du langage correct par des facteurs internes et par la nature même du langage: l'étymologie, la logique ou la clarté (par ex., Silverstein, 1996; Prikhodkine, 2011). Plus important, la notion même de langue tend à ne correspondre, dans le chef de bien des gens, qu'à sa forme réputée correcte (*i.e.* logique, claire), reléguant les autres faits de variation au rang d'imperfections (Milroy, 2001). Le prescriptivisme – évaluation des formes et des styles linguistiques par rapport à un idéal de langue – est, dès lors, omniprésent dans le discours des sujets parlants sur les pratiques linguistiques.

Nombre d'études montrent que la croyance en l'existence d'une forme correcte et idéale de la langue résulte du processus de standardisation et des idéologies linguistiques légitimant la variété standard (par ex., Bourdieu, 1982; Milroy & Milroy, 1987; Kristiansen & Coupland, 2011; Lippi-Green, 2012). Bien que l'instruction publique et les médias aient joué un rôle clé dans la diffusion – et l'acceptation, selon Haugen (1966) – de cette variété, certains linguistes ont également participé à

l'imposition de ce que Silverstein (1996) a appelé l' "hégémonie du standard", en lui cherchant une légitimation historique ou en la prenant comme seul objet d'analyse (cf. Milroy, 2001 pour une discussion approfondie de ce sujet). L'unification linguistique a été poursuivie avec d'autant plus de régularité qu'elle a coïncidé, dès le 19^e siècle, avec la construction des États-Nations et le besoin de ces derniers de se doter d'une culture et d'une langue nationale, c'est-à-dire suffisamment différente des autres pour servir de "matrice de l'esprit national" (Hobsbawm, 1992: 105). La création de langues nationales a conduit non seulement à une légitimation de l'idée d'existence de langues bien délimitées et de territoires monolingues, mais également à une essentialisation du lien entre langue et nation/ethnie (par ex., Blommaert, 1999; Heller, 2007).

2. PROCESSUS D'IDENTIFICATION

La tendance actuelle dans la dynamique démographique des sociétés occidentales peut être décrite en termes de super-diversité. Cette notion, proposée par Vertovec (2007), rend compte des conséquences du changement de profil de l'immigration à partir des années 1990 et, plus spécifiquement, d'une diversification à la fois sociale et géographique des origines des migrants. Le transnationalisme (Kearney, 1995) est un autre facteur contribuant au changement: les nouvelles technologies de la communication et les moyens de déplacement plus aisés ont permis aux immigrants de maintenir des contacts réguliers avec des membres de leur communauté d'origine. Toutes ces transformations sociales ont abouti à des rapports plus complexes entre langue et ethnicité, complexité qui remet en question la conception traditionnelle de l'identité nationale et le paradigme dominant "une langue, une culture, une nation" (Pujolar, 2007).

Cette dynamique se reflète dans les différentes recherches sur les identités collectives en sciences sociales, qui ont pris un tournant constructiviste insistant sur le caractère contingent des phénomènes identitaires (Surdez, Voegtli & Voutat, 2009). Cependant, ce tournant n'a pas été suivi d'une réflexion critique sur le potentiel analytique de la notion centrale héritée de la tradition essentialiste, à savoir l'identité. Rogers Brubaker (2001) constate ainsi une ambiguïté entre les connotations réifiantes du terme (des "nations" et des "identités" existent) et des nuances constructivistes (l'identité est multiple, instable, construite, négociée, *etc.*). Cette ambiguïté est problématique dans une perspective constructiviste, dans la mesure où, d'une part, malgré la posture adoptée, les chercheurs cautionnent l'existence des identités (en forgeant des catégories d'analyse comme "identité de femme", "identité de père", "identité d'étudiant", *etc.*) et, d'autre part, à cause de la posture adoptée, les chercheurs rejettent de fait l'idée de similitude qu'évoque le sens courant d'identité et qui justifierait son emploi. Ne le jugeant pas indispensable, Brubaker propose de le substituer par une série de termes renvoyant au processus: identification (attribution d'une appartenance à autrui) et auto-identification (production ou incorporation de désignations de soi). Le recours à la notion d'identification possède au moins deux avantages. D'un côté, impliquant un processus et une activité, elle est sujette à variation en fonction du contexte, ce qui évacue les connotations réifiantes du terme "identité". De l'autre, elle articule un lien et une interaction entre les deux dimensions, en postulant, par exemple, le poids des attributions externes dans la définition de soi².

² Cf. Dubar (1996: 113-114), qui parle de la nécessité d'une analyse conjointe des

3. AUTO-IDENTIFICATIONS LINGUISTIQUES

En sociolinguistique, la notion de *style* permet de rendre compte du caractère variable des processus d'identification. Le style, pouvant être défini comme "une manière de faire quelque chose" (Coupland, 2007) et faisant partie d' "un système de distinction" (Irvine & Gal, 2000), est constitué d'un ensemble de pratiques linguistiques dont la signification sociale se cristallise en fonction de la dynamique sociale et du besoin de certains groupes de se distinguer des autres dans l'espace social. A cet égard, Coupland (2007: 23-24) parle de la signification sociale des variantes linguistiques en termes de potentiel qui peut être activé, validé ou remis en question (voir aussi Eckert, 2000, sur le processus du bricolage). Ainsi, un élément linguistique peut apparaître dans différents styles, véhiculant des sens différents. Si la dimension d'identification a été relativement souvent abordée dans la recherche scrutant les pratiques linguistiques et l'ethnicité, peu d'études ont, en revanche, porté sur le discours des immigrants à propos de leurs propres pratiques et de leurs positionnements identitaires.

Les résultats des recherches dans ce domaine amènent à dresser quelques constats généraux. D'une part, les orientations identitaires des personnes issues de l'immigration ne sauraient être décrites de manière déterministe: la durée du séjour dans le pays d'accueil ne détermine pas automatiquement la perte des langues d'origine, qui, à leur tour, ne peuvent plus être considérées comme des emblèmes identitaires par défaut (May, 2005). D'autre part, les positionnements identitaires et l'investissement de valeurs symboliques de telle ou telle langue ne résultent pas uniquement de choix subjectifs de locuteurs rationnels qui se

processus d'attribution externe de l'identité et d'incorporation de l'identité par l'individu.

définiraient, par exemple, comme membres d'un groupe social dominant pour augmenter leurs chances de mobilité sociale (Hambye & Siroux, 2007). Hambye & Siroux (2007: 226) rappellent, à cet égard, que "les processus de construction identitaire ne sont pas exempts de toute contrainte: l'identité se construit et se déconstruit d'après des *orientations identitaires*, mais en fonction de *ressources sociales* inégalement distribuées". Si plusieurs études démontrent le rôle de la trajectoire sociale³ – qui conditionne la disponibilité des ressources sociales – sur les auto-identifications des immigrants (Verhoeven, 2005; Forlot, 2010), d'autres recherches indiquent que les ressources sociales ne sont pas toujours suffisantes pour qu'une identification – pourtant subjectivement désirable – soit intériorisée par l'individu. C'est ainsi, par exemple, que la recherche de Lucchini, Hambye, Forlot & Delcourt (2008) menée en Belgique montre que les personnes issues de l'immigration hésitent à s'identifier aux francophones, cette dernière catégorie étant perçue comme ethnopolitique et tendant à subsumer des Belges "de souche" et des francophones "de naissance". L'étude de Gluszek & Dovidio (2010) indique, par ailleurs, que le déficit d'appartenance à la société d'accueil est d'autant plus fort que la perception de la stigmatisation liée aux traits exolingues (accent) est marquée. Ces exemples démontrent également les limites de l'agentivité dans le processus d'auto-désignation: les individus évaluent la légitimité de leur inclusion dans une catégorie sociale eu égard à la définition dominante de celle-ci.

³ Une trajectoire peut être définie comme "un modèle de stabilité et de changements à long terme". Elle décrit les mouvements et développements qui concernent de larges sections d'existence ou même, dans sa version maximale, la totalité de la vie (Sapin, Spini & Widmer, 2007: 32).

Si ces travaux ont contribué à une meilleure connaissance des mécanismes d'auto-identification, d'autres recherches sont nécessaires pour comprendre quel type de trajectoire sociale favorise, dans le contexte migratoire, la perception d'être un locuteur légitime de la langue dominante. L'étude exploratoire menée en Suisse romande et dont les résultats sont présentés dans les pages qui suivent avait précisément pour objectif d'investiguer l'incidence de l'histoire migratoire des individus sur leur propension à se déclarer francophones. Il s'agit plus précisément de voir comment les personnes de première et de deuxième générations se positionnent par rapport au discours idéologique sur le français.

4. CONTOURS DE L'ENQUÊTE

Cette étude exploratoire se fonde sur une série d'entretiens semi-directifs menés au printemps 2012 dans le canton de Vaud⁴. Au lieu de viser une population large et des situations migratoires variées, l'échantillon a été constitué uniquement de personnes de première et de deuxième générations relevant de deux ensembles géographiques: le Portugal et les pays d'Ex-Yougoslavie.

Le choix de retenir la génération comme indicateur de base de la trajectoire sociale des migrants est fondé par une série de recherches antérieures mettant au jour un profil distinct de ces deux sous-groupes d'immigrants en ce qui concerne leur capital économique et linguistique. Pour ce qui est de la Suisse, l'étude de Fibbi, Lerch & Wanner (2007) indique que, d'une part, les jeunes de la deuxième génération font preuve d'une

⁴ Les entretiens ont été réalisés et transcrits par les étudiants du séminaire "Attitudes et représentations linguistiques" dirigé par l'auteur. Préalablement formés à la conduite de ce type d'investigations, les enquêteurs ont suivi le même guide d'entretien.

meilleure performance scolaire et s'engagent plus souvent dans le cursus de l'enseignement tertiaire et que, d'autre part, ils ont un statut socio-professionnel plus élevé et font moins d'expériences de chômage que les immigrants de première génération (cf. aussi Bolzman, Fibbi & Vial, 2003). Concernant les aspects linguistiques, de nombreux ouvrages notent une assimilation plus importante et un affaiblissement de compétences en langues d'origine chez les personnes de deuxième génération (par ex., Fishman, 1966; Lüdi & Py, 1986; Portes & Hao, 1998).

Si la variable "génération" constitue un critère de base pour la constitution de notre échantillon, elle n'est pas pour autant envisagée de manière holistique. Plusieurs études témoignent, en effet, de l'hétérogénéité de cette catégorie, qui peut notamment s'expliquer par la prise en compte d'autres facteurs de la trajectoire sociale, tels l'origine des deux parents, l'âge d'arrivée dans le pays d'accueil, la naturalisation ou encore le parcours socio-professionnel (cf. Rumbaut, 2007 pour une synthèse). Compte tenu de ces facteurs, nous entendons par première génération les individus arrivés en Suisse romande après le début de la scolarité secondaire (i.e. après l'âge de 11 ans). Par conséquent, les personnes nées en Suisse romande ou arrivées avant l'âge de 12 ans relèvent de la deuxième génération. Quelle que soit leur génération, les informateurs ont été interrogés au sujet de leur parcours socio-professionnel et de leur intégration institutionnelle (*i.e.* naturalisation).

Pour ce qui concerne le choix des origines, plusieurs raisons expliquent notre décision: d'abord, les ressortissants de ces pays comptent parmi les résidents étrangers les plus nombreux dans le canton de Vaud, après les immigrants d'origine

française et italienne⁵. Ensuite, l'immigration en provenance de ces Etats se situe grosso modo à la même période, c'est-à-dire dès les années 1990. Enfin, les ressortissants de ces pays constituent deux groupes d'immigrants bien distincts quant au traitement discriminatoire subi sur le marché de l'emploi helvétique. En effet, si les personnes d'origine portugaise connaissent à peu près les mêmes chances d'employabilité que les Suisses de naissance, les ressortissants d'Ex-Yougoslavie sont clairement désavantagés sur le marché du travail (Fibbi, Bülent & Piguet, 2003; Fibbi *et al.*, 2007). L'origine de l'informateur a été déterminée en fonction de celle de ses parents. A cet égard, nous avons veillé à ce que les deux parents soient originaires du même pays.

La répartition des informateurs en fonction des critères retenus est présentée dans le tableau 1. L'échantillon compte un peu plus de femmes (douze) que d'hommes (huit). Enfin, l'âge moyen des informateurs est de 35.2 ans (écart-type 10.827), le plus âgé ayant 55 ans, le moins âgé – 24 ans.

	Portugal	Ex-Yougoslavie	Total
1^e génération	6	3	9
2^e génération	7	4	11

Tableau 1. Echantillon

Le guide d'entretien comprenait des questions portant sur plusieurs thématiques (par ex., usages déclarés des langues, valeurs attribuées aux langues, perception des préjugés et des discriminations). Sont présentés dans cet article uniquement

⁵ Selon le Service des statistiques du canton de Vaud (SCRIS), les Portugais constituaient, fin 2011, le groupe le plus nombreux de résidents étrangers, tandis que les ressortissants d'Ex-Yougoslavie se situaient en quatrième place, derrière les Français et les Italiens (source: http://www.scris.vd.ch/Data_Dir/ElementsDir/7405/1/F/Partie%201_Pop%20residente%202011.pdf, consulté le 15.01.2013).

les résultats relatifs au sentiment d'appropriation du français et aux auto-identifications des informateurs comme francophones.

5. IDENTIFICATIONS NÉGATIVES

5.1. CONDAMNÉS À APPRENDRE

Les personnes qui ne se reconnaissent pas comme des locuteurs francophones de plein droit relèvent surtout de la première génération. Parmi les raisons qu'ils avancent figure, en premier lieu, un manque de scolarisation en français, dont les effets se font sentir principalement dans la maîtrise de l'orthographe. Cette lacune apparaît comme une barrière infranchissable (et conscientisée), quand bien même, par exemple, la locutrice lusophone de l'extrait 1 évalue positivement ses compétences en français. Cette perception illustre un des postulats fondamentaux de l'idéologie linguistique: les locuteurs ne peuvent pas pleinement acquérir eux-mêmes des compétences dans une langue, en l'absence d'une formation formelle dispensée par l'école, c'est-à-dire par l'autorité qui a un accès privilégié à la variété standard (Milroy, 2001: 537).

Extrait 1⁶: Portugal, femme, 1^e gén., infirmière, 51 ans, en Suisse depuis 30 ans

ah c'est difficile // je pourrais l'être hein / puisque je n'ai pas beaucoup de problèmes avec la langue mais / c'est vrai c'est vrai / mais bon je n'ai pas appris à l'école mais l'école comme deuxième langue tu vois // je n'ai pas je ne suis pas née petite ici / pas été petite ici / je suis venue à l'âge de 22 ans donc // ah oui c'est difficile hein // mais je pourrais l'être / francophone / c'est vrai // ouais ça fait réfléchir toutes ces questions

Extrait 2: Serbie, femme, 1^e gén., infirmière, 50 ans, en Suisse depuis 30 ans

par exemple moi l'écriture / j'ai de la peine à écrire en français / lire ça va / parler tout ça mais écriture pour moi ça ne va pas

Extrait 3: Portugal, femme, 1^e gén., gérante de magasin, 31 ans, en Suisse depuis 10 ans

non non parce que moi je suis portugaise donc voilà j'habite en Suisse c'est un pays où on parle le français donc je pourrais dire / mais c'est pas euh juste ma langue maternelle c'est pas le français c'est le portugais / mais peut être je serais francophone parce que je parle le français // je ne suis pas sûre honnêtement

Dans ce dernier extrait, on voit bien une confrontation entre diverses significations possibles de "francophone": d'une part, une personne communiquant en français et résidant dans un pays où l'on parle français et, d'autre part, un locuteur ayant le français pour langue première. Tout en la questionnant, l'informatrice semble se ranger derrière cette dernière

⁶ Le mode de présentation des transcriptions s'inspire de celui adopté par Lucchini *et al.* (2008: 12). Concrètement, l'accent étant porté sur le contenu, les transcriptions ont été simplifiées (par ex., suppression de chevauchements et de certaines répétitions) sans altérer toutefois les termes employés par les enquêtés. Enfin, la transcription respecte l'orthographe standard et ne tient pas compte de la prononciation effective des locuteurs.

conception, qui essentialise la compétence linguistique et qui rend impossible une appropriation progressive d'une langue.

Cette idée peut être illustrée plus concrètement par les propos d'une autre locutrice (extrait 4), qui – bien qu'enseignante et diplômée en langue et littérature françaises – ne se considère pas non plus comme francophone. Avouant ne pas avoir pris "le dernier bastion" – savoir compter en français –, elle témoigne de la croyance dans la nature "transcendentale" de la langue (Milroy & Milroy, 1987), dont l'idéal serait si complexe et si difficile à atteindre même pour les locuteurs natifs. Faisant partie du processus de subordination linguistique (Lippi-Green, 2012), la mystification de la langue semble d'autant plus forte que les personnes qui la professent sont, en même temps, des agents certifiés pour faire autorité en matière linguistique. Ainsi, au plus près, par leur fonction, de cet idéal et victimes eux-mêmes du discours de mystification, ils sont amenés, tel Sisyphe, à faire un travail interminable visant à maîtriser des espaces encore inconnus et insoupçonnés de la langue.

Extrait 4: Portugal, femme, 1^e gén., enseignante, 29 ans, en Suisse depuis 5 ans

voilà les gens me disent que si / et moi je rigole plusieurs fois vis-à-vis de ça / je me suis dit que le jour que je commence à compter en français je serai francophone // ça veut dire que euh je rêve en français parce que moi je parle quand je rêve alors mon mari me dit que je rêve en français euh mais quand je fais les calculs je fais tout le temps en portugais dans ma tête / alors je me dis que le jour que les calculs ils viendront en français peut-être je serai comme francophone // là je n'arrive pas encore

5.2. LIMITES DE L'AGENTIVITÉ

Le sentiment de ne pas être francophone n'est cependant pas seulement exprimé par les informateurs de la première génération. C'est aussi le cas d'une petite minorité (deux sur onze) de personnes relevant de la deuxième génération. Les raisons invoquées par ces dernières diffèrent toutefois de celles rapportées précédemment. En effet, la difficulté de se définir comme francophone ne semble pas provenir uniquement d'un sentiment de manque de compétences linguistiques, mais aussi de celui d'illégitimité de leur inclusion dans cette catégorie en regard des réactions des sujets parlants autochtones. Ainsi, les deux locutrices ne se considèrent pas en droit de juger elles-mêmes de leur conformité à la définition de francophone et se réfèrent à l'avis des locuteurs légitimes. A cet égard, les deux extraits ci-après (extraits 5 et 6) sont éclairants sur les limites de l'agentivité dans les processus d'identification et de la conscience de ces limites exprimée par les locutrices: l'auto-identification est étroitement liée aux identifications externes. L'extrait 6 en est l'exemple le plus frappant, dans la mesure où, pendant l'entretien, l'informatrice appelle la propriétaire du salon de coiffure et son employeuse – une Romande de "souche" – pour lui demander d'apporter son expertise.

Extrait 5: Kosovo, femme, 2^e gén., aide-soignante, 33 ans, en Suisse depuis 22 ans

pas entièrement parce que je n'arriverais pas à me juger moi-même / pour me dire est-ce que c'est sûr que je suis / peut-être si quelqu'un me dirait je dirais différemment mais en tout cas si je dis moi-même c'est / je me sentirais pas très très à l'aise (rires)

Extrait 6⁷: Kosovo, femme, 2^e gén., coiffeuse, 24 ans, en Suisse depuis 13 ans
P (arrive): dis-moi
E: non non mais il n'y a pas de soucis / ça va très bien tes réponses il n'y a pas de
I: parce que je ne me sens pas vraiment
P: tu te sens plus francophone ou albanaise / enfin kosovare
I: je suis entre les deux (rire)
P: les deux ouais
I: tu dirais quoi toi
P: moi je dirais que toi tu n'es pas vraiment intégrée avec les francophones parce que tu n'as pas euh la même culture euh depuis toute petite / de la musique de tout ça / mais pour des trucs euh tu te sens franchement aussi euh par rapport à ton pays / tu trouves qu'ils sont un peu arriérés par rapport à toi / donc elle est vraiment entre les deux quoi
E: d'accord
[...]
P: c'est une question de ça / c'est une question de euh en fait si tu avais plusieurs membres de ta famille qui seraient plus francophones je pense que tu parlerais plus facilement le français / de toute façon elle parle le français toute la journée
E: d'accord ok merci

Ce dernier extrait est intéressant à plusieurs titres. Tout d'abord, la propriétaire du salon de coiffure ne remet à aucun moment en question sa légitimité et son habilitation à apporter une expertise dans l'assignation d'une appartenance à notre informatrice. Cette posture est d'autant plus claire qu'elle s'adresse directement à l'enquêtrice, en nommant son

⁷ Les abréviations des intervenantes se lisent comme suit: E – enquêtrice, I – informatrice, P – propriétaire du salon de coiffure et l'employeuse de l'informatrice.

employée à la troisième personne. Ensuite, on peut noter une compréhension différente des appartenances plurielles. Pour l'employeuse – Suisse de "souche" et francophone de naissance –, "entre les deux" a une connotation négative: on n'appartient pleinement ni à une communauté, ni à l'autre. Or, notre informatrice semble vouloir exprimer plutôt une volonté d'appartenance double, non exclusive. Ce positionnement ressort explicitement plus loin dans l'entretien, lorsque la locutrice dit être attachée autant à la culture suisse qu'à celle de son pays d'origine.

Enfin, il apparaît que la signification de francophone dépasse, dans cet extrait, le cadre proprement linguistique. Être francophone en Suisse romande, ce n'est pas seulement parler français, c'est aussi s'approprier la culture de la société d'accueil. À cet égard, l'usage du terme "intégrer" est significatif, dans la mesure où il s'agit précisément d'assimilation des valeurs et des traditions locales, celles des Suisses de "souche", que les "francophones" représentent, dans cet extrait, de manière métonymique. Cette manière de parler au nom des francophones relève de ce que Billig (1995: 88) appelle la "syntax of hegemony", une manifestation discursive de l'idéologie nationaliste au travers de laquelle une partie revendique le fait de représenter l'ensemble. Il est intéressant de noter que l'association du terme francophone à une ethnicité particulière se reflète dans la conception biologique de l'acquisition de la compétence francophone: celle-ci ne serait ainsi possible que par filiation.

6. IDENTIFICATIONS POSITIVES

6.1. FRANCOPHONE OU RIEN

Presque tous les informateurs relevant de la deuxième génération (neuf sur onze) se déclarent francophones. Cependant, les identifications d'une partie de ceux-ci peuvent être

caractérisées comme problématiques, dans la mesure où ces personnes éprouvent le sentiment que la légitimité de leur identification est remise en question. Ce sentiment semble provenir des représentations qui leur sont renvoyées et qui conçoivent la qualité de francophone assortie de traits ethniques et culturels (cf. à ce propos § 5.2 plus haut, ainsi que Lucchini *et al.*, 2008: 83-85). De ce fait et malgré l'absence de marques linguistiques exogènes, ces informateurs prennent conscience que d'autres marques d'altérité – non verbales – continuent de signifier leur affiliation à une autre culture. L'extrait 7 est éclairant à cet égard.

Extrait 7: Portugal, homme, 2^e gén., photographe, 29 ans, en Suisse depuis 18 ans

je pense que parfois les gens quand il savent / quand ils connaissent tes origines / ils te prennent pour quelqu'un que tu n'es pas / ils te collent une étiquette // moi ça m'est déjà arrivé // il y a des gens qui se font une idée de moi du moment qu'ils savent que je suis portugais / ils se font une idée de ton histoire et de tes parents / ils font forcément le ménage

Il est intéressant de noter que de telles catégorisations ne sont pas sans conséquences sur l'appréciation de la variation linguistique. Illustrant le mécanisme de "reverse linguistic stereotyping" (Rubin, 1992; Prikhodkine & Correia Saavedra, à paraître), les verbatims ci-dessous montrent que la projection d'une appartenance ethnique minoritaire sur la parole fait apparaître celle-ci comme empreinte de traces linguistiques exogènes (communément appelées "accent étranger"). La réaction de la locutrice de l'extrait 9 est révélatrice: elle considère que la qualité même de son français est atteinte par des soupçons d'accent. En refusant toute idée d'accent étranger, elle rend compte aussi de sa conception du bilinguisme en tant que pratique parallèle de deux langues sans que celles-ci ne se mélangent (ou du bilinguisme sur le mode

monolingue, selon la terminologie de Grosjean, 2008; cf. aussi Steffen, 2013 pour une synthèse)

Extrait 8: Portugal, homme, 2^e gén., photographe, 29 ans, en Suisse depuis 18 ans

parce qu'on parlait du fait que je suis portugais / du coup ils / parce que la plupart des fois ce qui revient c'est que "Ah ben c'est drôle t'as pas d'accent" // mais par contre deux trois fois ben suite à ça les gens me disent "ah oui mais c'est vrai que ça s'entend un peu"

Extrait 9: Serbie, femme, 2^e gén., enseignante, 25 ans, en Suisse depuis 14 ans

et la nana le matin dans le train / j'entends la même fille: "oui mais la fille elle avait justement / on sentait qu'elle avait un accent de l'est" bon d'accord / merci / je me suis sentie vexée à ce moment étant donné que j'ai l'impression que je n'ai pas cet accent // même dans ma langue maternelle je n'arrive pas à prononcer le "R" comme il faut / je le prononce à la française quasiment / donc qu'on me dise que j'ai un accent de l'est je trouve que non / je ne trouve pas

La tension qui résulte de la difficulté de conjuguer plusieurs affiliations – se sentir francophone tout en étant lusophone, albanophone, *etc.* – se traduit par un sentiment de déficit de compétence en français. Si, en ce qui concerne l'idée de la nature "transcendantale" de la langue, les extraits ci-dessous rappellent les propos exprimés par les personnes de la première génération (cf. § 5.1), ils s'en distinguent par l'introduction de la comparaison avec les locuteurs suisses ("de naissance"). C'est tout naturellement, en effet, que les individus de la deuxième génération – qui ont fait leurs études en Suisse romande et qui peuvent prétendre aux mêmes postes de travail – se comparent aux personnes leur ressemblant sur le plan du parcours socio-professionnel. Cette comparaison semble de toute évidence être en défaveur des informateurs: ces derniers disent devoir constamment faire leurs preuves, compenser des soupçons d'incompétence linguistique. C'est donc bien le conflit entre le sentiment d'avoir rempli les conditions pour être traités comme des francophones – ne pas

avoir d'accent, avoir fait leurs écoles en Suisse – et le sentiment d'être perçus comme des francophones "pas comme les autres" – à travers des indicateurs non-verbaux – qui est générateur, pour ces locuteurs, d'insécurité linguistique (Francard, 1993; Singy, 1996).

Extrait 10: Serbie, femme, 2^e gén., enseignante, 25 ans, en Suisse depuis 14 ans

I: quand je dois faire des corrections d'orthographe il ne faut pas que j'utilise un dictionnaire devant un élève à qui je donne le cours / que je dois pouvoir lui expliquer certaines expressions certains mots il faut que je puisse le faire de tête / donc du coup je suis obligée quasiment de lire un dico // un dico par jour pourquoi pas

E: d'accord // pour prouver à l'élève

I: pour prouver que je maîtrise le français oui

Extrait 11: Portugal, homme, 2^e gén., photographe, 29 ans, en Suisse depuis 18 ans

je sens qu'il y a des gens qui sont beaucoup plus à l'aise que moi en français [...] peut-être que c'est juste moi qui parle comme ça et qui ai du mal avec mes idées [...] oui moi-même je parle mal le français (rire) / je crois // mais je crois qu'on parle tous mal le français déjà (rire) // je pense que même les suisses peuvent très mal parler le français

Extrait 12: Kosovo, femme, 2^e gén., enseignante, 25 ans, en Suisse depuis 19 ans

le français c'est une langue qu'on ne connaît jamais parfaitement / donc de toute façon ben on a toujours besoin d'apprendre plus / ou bien il y a quelque chose que nous on ne connaît pas / personne ne connaît tout le dictionnaire hein // mais je ne me sens pas inférieure

En signifiant la position des individus dans l'espace social, les auto-identifications sont à la fois créatrices et révélatrices des frontières sociales (Bourdieu, 1997: 279). Produits de luttes de classement – dont l'enjeu majeur est la valeur des individus

classés dans telle ou telle catégorie –, les frontières sociales sont sujettes à une redéfinition constante en ce qui concerne une de leurs fonctions principales, à savoir la délimitation des contours de groupes. Dans le contexte de notre étude et compte tenu de la signification ethnique de la catégorie "francophone", se déclarer francophone relève, pour ces informateurs, d'une transgression symbolique de la frontière sociale. Cependant, l'effet libérateur, selon Bourdieu, que l'on pourrait au minimum attendre d'un tel discours ne se produit pas, dans la mesure où la transgression ne s'accompagne pas d'une remise en question critique du principe même de la division des groupes. Bien au contraire, comme le montre l'extrait 13, on peut être amené, sous l'effet de la stigmatisation, à vouloir confirmer ce principe, en essayant de rendre invisible toute trace d'altérité.

Extrait 13: Serbie, femme, 2^e gén., enseignante, 25 ans, en Suisse depuis 14 ans

peut-être qu'il faudrait aussi que je change de nom // mais à ce moment je deviendrais quoi /c'est dur / de marc / oui je deviendrais de marc / oui ou bien de marco étant donné que mon nom en serbe signifie "les enfants de marco" // alors en suisse je deviendrais de marc // ouais pourquoi pas / non mais ça sonne assez joli en plus

6.2. IDENTIFICATIONS PLURIELLES

Parmi les informateurs qui se déclarent francophones, une partie présente des positionnements identitaires que l'on peut qualifier de sereins. Ces derniers sont caractérisés par deux types de discours. Tout d'abord, on voit une thématisation d'appartenance plurielle, dont les composantes sont perçues sur un mode non pas dichotomique, mais hybride. C'est ainsi que le locuteur de l'extrait 14 se définit comme luso-francophone et refuse la perception faisant des catégories sociales des ensembles clairement délimités.

Extrait 14: Portugal, homme, 2^e gén., enseignant, 26 ans, en Suisse depuis 20 ans

E: ok est-ce que tu te considères comme francophone

I: oui / à moitié

E: c'est quoi l'autre moitié

I: eh ben lusophone / je dirais mais je sais pas si c'est possible
// c'est à réfléchir / je ne sais pas si ça existe
luso-francophone / peut-être / je ne sais pas [...] je pars de
l'idée que où qu'on soit ça devrait être à tout le monde, on
devrait être tous mélangés

L'autre type de discours se situe dans le prolongement du premier, mais va plus loin en ce qui concerne la critique de l'essentialisme linguistique. Tout se passe en effet comme si, pour assumer une auto-identification plurielle, les locuteurs doivent déconstruire le paradigme dans lequel la langue est une représentation métonymique de la nation. Dans cette perspective, la notion même de langue est dépouillée de ses connotations ethniques, ce qui permet de s'affranchir de la définition dominante des catégories sociales. Dans l'extrait 15, par exemple, l'informateur ne considère pas la langue comme un facteur d'attachement culturel, ce rôle étant dévolu à d'autres formes de socialisation (le vécu, les souvenirs). Pour sa part, la locutrice de l'extrait 16 n'adhère pas à l'association, fréquente selon elle, entre langue, territoire et individus qui y résident.

Extrait 15: Portugal, homme, 2^e gén., mécanicien, 27 ans, en Suisse depuis 23 ans

E: donc pour toi / est-ce que c'est important de parler la langue pour se sentir attaché à une culture?

I: non je ne pense pas / je dirais plutôt ce que tu as vécu // moi je ne parlais pas le portugais mais c'est mes souvenirs qui me tiennent quoi / je ne sais pas comment m'expliquer

Extrait 16: Portugal, femme, 2^e gén., chercheuse, 26 ans, en Suisse depuis 25 ans

I: quand j'entends / un romand / pour moi c'est un peu un petit côté revendicatif / un peu identitaire en fait / ce n'est pas ce que moi je considère / comment je perçois le mot en fait // donc ouais quand j'entends ouais / c'est des romands / pour moi ça a un côté un petit peu identitaire puisqu'il est par rapport à la langue [...]

E: et donc à ton avis pour être romand / est-ce que c'est important euh d'être francophone justement

I: non pour moi c'est vraiment un truc d'établissement quoi / tu vois / non alors non / je ne crois pas

Il est intéressant de noter que tous les informateurs présentant des positionnements sereins sont des personnes issues de l'immigration portugaise. L'échantillon réduit de locuteurs interrogés pourrait expliquer l'absence d'informateurs originaires d'Ex-Yougoslavie. Deux considérations permettent cependant de ne pas retenir cette seule explication. D'une part, il convient de souligner la consistance des données: les répondants originaires d'Ex-Yougoslavie affichent le plus souvent des positionnements diamétralement opposés à ceux exprimés par les locuteurs issus du Portugal. D'autre part, si ces derniers disent ne pas être victimes de préjugés ethniques, les premiers font généralement état de l'existence de pratiques discriminatoires à leur encontre. Il est, dès lors, probable que l'expérience vécue ou rapportée de discriminations envers les membres de leur groupe puisse expliquer, du moins partiellement, des identifications problématiques de la part des locuteurs originaires d'Ex-Yougoslavie.

7. DISCUSSION

Les résultats présentés montrent, tout d'abord, que se reconnaître en tant que locuteur francophone n'a rien d'évident pour les informateurs ayant participé à notre étude. La majorité des informateurs éprouvent de la difficulté à se

déclarer francophones ou à se considérer comme des locuteurs francophones de plein droit. A cet égard, la génération – ou l'âge d'arrivée en Suisse – des migrants semble déterminer les positionnements identitaires de ces derniers ainsi que la nature des arguments justifiant ces positionnements. C'est ainsi que les personnes relevant de la première génération sont très peu enclines à se considérer comme francophones, quand bien même elles communiquent en français et sont amenées professionnellement à intervenir sur le marché linguistique officiel (Bourdieu, 1982). Quelle que soit la durée de leur séjour en Suisse romande, les informateurs relevant de la première génération justifient ce positionnement par l'illégitimité de leurs compétences en français. Le jugement d'illégitimité linguistique est basé essentiellement sur la croyance – centrale dans le discours idéologique sur la langue standard (cf. Francard, 1993; Milroy, 2001) – voulant que la compétence légitime ne puisse être acquise que dans le cadre scolaire.

Contrairement aux migrants de la première génération, ceux de la deuxième apportent d'autres arguments qui mettent en exergue non pas le niveau de leur compétences linguistiques, mais leur manque de légitimité sociale. En effet, la qualité de francophone dépasse, dans les propos de ces informateurs, la compétence purement linguistique pour être assortie de traits ethniques et culturels. En d'autres termes, pour se sentir francophone, il ne suffit pas d'avoir un "bon accent" (ou ne pas avoir d' "accent étranger") et d'avoir un passeport suisse, il faut encore être reconnu comme un locuteur romand de plein droit, c'est-à-dire comme similaire ethniquement et culturellement aux locuteurs romands "de souche" (cf. Lucchini *et al.*, 2008 pour des constats similaires en Belgique francophone).

Ce résultat peut témoigner de l'écart – amplifié en Europe par les flux migratoires des dernières décennies – entre nation et état ou entre nationalité culturelle et citoyenneté légale

(Brubaker, 2010). Cet écart rend compte des situations où l'on peut devenir citoyen d'un Etat, sans être admis dans la catégorie des nationaux. Dans le but de combler cet écart, la politique d'intégration dans un Etat-Nation a tendance, selon Brubaker (2010), à prendre un tour de plus en plus assimilationniste, partant de l'idée que les migrants doivent d'abord devenir membres de la nation avant de pouvoir revendiquer l'adhésion à la citoyenneté. L'accent mis sur la langue dans les politiques d'intégration en Europe (cf. Hogan-Brun, Mar-Molinero & Stevenson, 2009) peut en témoigner, dans la mesure où la langue, comme cela a été démontré sur d'autres terrains, opère comme une représentation métonymique de la culture et de la société locale (par ex., Milani, 2008). Cependant, si on peut apprendre une langue et adhérer à la culture dominante, on ne peut pas entièrement adhérer – ne serait-ce qu'à cause des signes extérieurs d'altérité – à une autre dimension de la nation en tant que communauté imaginée (Anderson, 1991), c'est-à-dire à l'ethnicité, elle aussi, à l'instar de la langue et de la culture, représentée comme homogène.

Nos résultats montrent un décalage entre le sentiment d'avoir rempli les conditions pour être traités comme des francophones – ne pas avoir d'accent, avoir fait ses écoles en Suisse – et le sentiment d'être perçus comme des francophones "pas comme les autres". Ce décalage illustre un conflit plus large entre le capital culturel et le capital économique en possession des personnes issues de l'immigration. A cet égard, Fibbi *et al.* (2007) montrent que si les descendants de migrants non européens (par ex., Ex-Yougoslavie, Turquie) font tout aussi bien, sinon mieux, que les Suisses de naissance pour ce qui a trait aux résultats scolaires au niveau tertiaire, ils n'arrivent pas tout à fait à faire fructifier ce capital sur le marché du travail, pour des raisons liées en bonne partie aux pratiques discriminatoires. Ce constat converge avec nos observations: ce sont en grande partie les originaires d'Ex-Yougoslavie – conscients de l'existence de préjugés envers

leur groupe social et ayant rapporté des cas de discriminations – qui éprouvent le sentiment que la légitimité de leur identification en tant que francophone est remise en question.

Une des révélations de cette étude concerne les conséquences du décalage entre légitimité linguistique et sociale. Plusieurs informateurs de la deuxième génération qui se déclaraient francophones sans toutefois se sentir reconnus comme tels de plein droit, disaient mettre en doute leurs compétences en français, éprouver le besoin de confirmer celles-ci en présence de locuteurs légitimes. La notion de menace de stéréotype développée en psychologie sociale (Steele & Aronson, 1995; cf. aussi Provost, Yzerbyt, Corneille, Désert & Francard, 2003 pour son application en linguistique) permet de rendre compte de ce genre de comportements. Cette notion renvoie à l'appréhension – que peuvent ressentir les personnes conscientes du stéréotype négatif à l'encontre des membres de leur groupe – de confirmer ce stéréotype au niveau des comportements. Dans les situations où le stéréotype négatif est rendu saillant, cette appréhension peut amener les locuteurs à confirmer effectivement des attentes négatives à leur encontre par une baisse, par exemple, de leur performance linguistique. Notre étude suggère qu'un programme de recherche fécond devrait résulter de l'examen des manifestations concrètes de cette appréhension des locuteurs de la deuxième génération d'être perçus comme des francophones non natifs s'exprimant avec un accent et ne maîtrisant pas le français.

10. CONCLUSION

Cet article montre l'incidence de la trajectoire sociale des migrants sur leurs positionnements identitaires et le rapport à leurs propres compétences en français. Deux constats se dessinent: d'une part, l'appartenance à une génération d'immigration et l'origine ethnique considérées de manière indépendante ne sauraient expliquer les attitudes et les choix des informateurs. Nos résultats montrent, en effet, une complexité qui ne peut être interprétée que par un seul facteur. D'autre part, les positionnements des individus interrogés ne sont pas le fruit de leur seul bon vouloir. Nos résultats montrent bien le poids qu'ont les définitions dominantes de certaines catégories de division du monde social – tels *francophone*, *romand*, *nation*, *accent* – sur les auto-identifications des personnes issues de l'immigration. Cette observation va dans le sens des réserves émises par des sociologues, qui voient un risque de relativisme politique inhérent à certaines approches constructivistes des processus identitaires, dont le danger consiste à considérer que "puisque tout est "socialement construit", rien n'est essentiel, inévitable, tout est décons-tructible, révisable" (Avanza & Laferté, 2005: 137).

Cette étude montre que peu d'informateurs réussissent à s'affranchir du poids de ces catégories et à conjuguer sereinement plusieurs affiliations (se sentir francophone tout en étant lusophone, par exemple). Deux conditions semblent nécessaires à la prise en charge d'identifications plurielles. D'abord, ce type de positionnements n'est exprimé que par les locuteurs de la deuxième génération d'origine portugaise, c'est-à-dire par les individus qui, contrairement aux originaires d'Ex-Yougoslavie, ne subissent plus de traitement discriminatoire dans la société suisse (Fibbi *et al.*, 2007). L'autre condition – et c'est là un des résultats les plus intéressants de cette recherche – est une remise en question par les informateurs d'un certain nombre de croyances idéologiques – comme l'essentialisme linguistique – qui sont à la base du paradigme

dans lequel la langue est une représentation métonymique de la nation. Couplée à la première condition, une réflexion critique sur la langue a ainsi un effet émancipateur sur le rapport au plurilinguisme des personnes issues de l'immigration.

Face à ce constat, la variabilité croissante du français et d'autres langues européennes, corrélée à la diversité des sociétés occidentales, se présente aujourd'hui comme une occasion à saisir pour rendre la linguistique scientifique moins... impopulaire (cf. § 1). Démystifier le langage, faire réfléchir sur ce qu'est une langue et sa maîtrise, sans tomber dans le relativisme social et politique, sont autant d'objectifs linguistiques qui devraient faire partie – comme c'est déjà le cas en Belgique francophone, par exemple, – des objectifs pédagogiques de l'enseignement secondaire. On a tout – et tous – à y gagner.

RÉFÉRENCES

- Anderson B. (1991). *Imagined communities: reflections of the origin and spread of nationalism*. London: Verso.
- Avanza M. et Laferté G. (2005). Dépasser la construction des identités? Identifications, images sociales et appartenance. *Genèses*, 61: 134–152.
- Benveniste E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris: Gallimard (tome 1).
- Billig M. (1995). *Banal nationalism*. London: Sage.
- Blommaert J. (1999). *Language ideological debates*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Bourdieu P. (1982). *Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques*. Paris: Fayard.
- Bourdieu P. (1997). *Méditations pascaliennes*. Paris: Seuil.
- Bolzmann Cl., Fibbi R. et Vial M. (2003). Que sont-ils devenus? Le processus d'insertion des adultes issus de la migration. In H.-R. Wicker, Fibbi R. et W. Haug (dir.), *Les migrations et la Suisse*. Zürich: Seismo, pp. 375–403.

- Brubaker R. (2010). Migration, membership, and the modern Nation-State: internal and external dimensions of the politics of belonging. *Journal of Interdisciplinary History*, *XLI*: 61–78.
- Brubaker R. (2001). Au-delà de l'identité. *Actes de la recherche en sciences sociales*, *139*: 66–85.
- Coupland N. (2007). *Style: Language Variation and Identity*. New-York: Cambridge University Press.
- Dubar Cl. (1996). *La Socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris: Armand Colin.
- Eckert P. (2000). *Linguistic variation as social practice: The linguistic construction of identity in Belten High*. New York: Blackwell.
- Fibbi R., Lerch M. et Wanner Ph. (2007). Naturalisation and socio-economic characteristics of youth of immigrant descent in Switzerland. *Journal of Ethnic et Migration Studies*, *33*: 1121–1144.
- Fibbi R, Bülent K. et Piguet E. (2003). *Nomen est omen: Quand s'appeler Pierre, Afrim ou Mehmet fait la différence*. Bern/Aarau: Fonds national suisse.
- Fishman J. (1966). *Language Loyalty in the United States*. The Hague: Mouton.
- Forlot G. (2010). “Oh là là, ça c'est vraiment de l'anglais!” Discours métalinguistiques évaluatifs et processus identitaires en contexte migratoire. *Langage et société*, *134*: 79–100.
- Francard M. (1993). *L'insécurité linguistique en communauté française de Belgique*. Bruxelles: Service de la langue française.
- Gluszek A. et Dovidio J. F. (2010) Speaking with a non-native accent: perception of biais, communication difficulties, et belonging in the United States. *Journal of Language et Social Psychology*, *29*: 224–234.
- Grosjean F. (2008). *Studying Bilinguals*. Oxford: Oxford University Press.
- Hambye Ph. et J.-L. Siroux J.-L. (2007). Risques et limites des politiques de reconnaissance des langues minorisées. Le cas de la valorisation des langues de l'immigration en Belgique francophone. *Sociolinguistic studies*, *1*: 217–239.
- Haugen E. (1966). Dialect, language, nation. *American Anthropologist*, *68*: 922–935.

- Heller M. (éd.) (2007). *Bilingualism: a social approach*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Hobsbawm E. (1992). *Nations et nationalisme depuis 1780*. Paris: Gallimard.
- Hogan-Brun G., Mar-Molinero C. et Stevenson P. (2009). *Discourses on language and integration*. Amsterdam/Philadelphia: Benjamins.
- Irvine J. T. et Gal S. (2000). Language ideology and linguistic differentiation. In P. V. Kroskrity (dir.), *Regimes of language: Ideologies, politics, and identities*. Santa Fe: School of American Research Press, pp. 35–84.
- Kearney M. (1995). The local and the global: The anthropology of globalization and transnationalism. *Annual Review of Anthropology*, 24: 547–565.
- Kristiansen T. et Coupland N. (2011). *Standard languages and language standards in a changing Europe*. Oslo: Novus.
- Lippi-Green R. (2012). *English with an Accent. Language, ideology, and discrimination in the United States* (2^e édition). New-York – London: Routledge.
- Lucchini S., Hambye Ph., Forlot G. et Delcourt I. (2008). *Francophones et plurilingues*. Bruxelles: Ministère de la Communauté française, Service de la langue française, coll. "Français et société".
- Lüdi G. et Py B. (1986). *Etre bilingue*. Bern: Peter Lang.
- May S. (2005). Language rights: Moving the debate forward. *Journal of Sociolinguistics*, 9: 319–347.
- Milani T. (2008). Language testing and citizenship: A language ideological debate in Sweden. *Language in Society*, 37: 27–59.
- Milroy J. (2001). Language ideologies and the consequences of standardization. *Journal of Sociolinguistics*, 5: 530–555.
- Milroy J. et Milroy L. (1987). *Authority in language: investigating language prescription and standardization*. London, New York: Routledge and Kegan Paul.

- Portes A. et Hao L. (1998). E pluribus unum: bilingualism and loss of language in the second generation. *Sociology of Education*, 71: 269–294.
- Preston D. R. (1996). Whaddayaknow?: The modes of folk linguistic awareness. *Language Awareness*, 5: 40–74.
- Prikhodkine A. et Correia Saavedra D. (à paraître). Identification sociale des locuteurs et rapport à la langue: quelle pertinence pour “l’accent”? *Revue internationale de linguistique française*.
- Prikhodkine A. (2011). *Dynamique normative du français en usage en Suisse romande*. Paris: L'Harmattan.
- Provost V., Yzerbyt V., Corneille O., Désert M. et Francard M. (2003). Stigmatisation sociale et comportements linguistiques: Le lexique menacé. *Revue internationale de psychologie sociale*, 16: 177–200.
- Pujolar J. (2007). Bilingualism et the nation-state in the post-national era. In M. Heller (éd.), *Bilingualism: a social approach*. Basingstoke: Palgrave Macmillan, pp. 71–95.
- Rubin D. L. (1992). Nonlanguage factors affecting undergraduates' judgments of nonnative english-speaking teaching assistants. *Research in Higher Education*, 33: 511–531.
- Rumbaut R. (2007). Ages, life stages, and generational cohorts Decomposing the immigrant first and second generations in the United States. In A. Portes et J. DeWind (dir.), *Rethinking migration. New theoretical and empirical perspectives*. New-York: Berghahn Books, pp. 342–387.
- Sapin M., Spini D. et Widmer E. (2007). *Les parcours de vie*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Silverstein M. (1996). Monoglot "standard" in America: standardization and metaphors of linguistic hegemony. In D. Brenneis et R. Macaulay (éd.), *The matrix of language: contemporary linguistic anthropology*. Boulder: Westview press, pp. 284–306.
- Singy P. (1996). *L'image du français en Suisse romande*. Paris: L'Harmattan.
- Steele C. M. et Aronson J. (1995). Stereotype threat and the intellectual test performance of African Americans. *Journal of Personality and Social Psychology*, 69: 797–811.

- Steffen G. (2013). *Apprentissage intégré des savoirs disciplinaires et linguistiques*. Bern: Peter Lang.
- Surdez M., Voegtli M. et Voutat B. (2009). Introduction. A propos des identités politiques. In M. Surdez, M. Voegtli et B. Voutat (éd.), *Identifier – s'identifier: à propos des identités politiques*. Lausanne: Antipodes, pp. 9–45.
- Verhoeven M. (2005). Identités complexes et espaces publics contemporains: trajectoires scolaires et biographiques de jeunes belges et anglais “d'origine immigrée”. *Lien social et Politiques*, 53: 105–115.
- Vertovec S. (2007). Super-diversity and its implications. *Ethnic and Racial Studies*, 30: 1024–1054.

Paradigme, syntagme et changement morphologique.
A propos de formes casuelles analogiques dans les
langues classiques

Claude SANDOZ

Universités de Lausanne et de Neuchâtel

Dans les noms thématiques des langues classiques, le paradigme du pluriel renferme des formes analogiques: le nominatif en grec et en latin, le génitif en latin. Leur histoire est plus complexe que ne l'admet l'enseignement traditionnel. Si, comme on le pense, le nominatif pl. se conforme au modèle pronominal, pour autant l'analogie ne s'exerce pas directement du pronom au nom, mais par l'intermédiaire de l'adjectif. De même, l'adjectif sert de relais dans la "pronominalisation" du génitif pl. Cette médiation se déduit d'indices internes et de la comparaison avec les langues germaniques.

Une troisième forme casuelle analogique se rencontre occasionnellement au datif-ablatif pl. des noms latins en *-ā-*. Non totalement étrangère au pronom et à l'adjectif, cette innovation concerne d'abord une classe de substantifs et ne se conçoit que dans un contexte particulier.

In the thematic inflection of classical languages, the plural of nouns includes analogical forms: nominative in Greek and Latin, and genitive in Latin. Their history is more complex than usually acknowledged. Although the nominative pl. is modelled after the pronominal type – as commonly believed –, the analogical process doesn't take place directly from the pronoun to the noun: rather, it is mediated by the adjective. In the same way, the adjective acts as a go-between in the "pronominalization" of the nominal genitive pl. ending. This

intermediate stage can be inferred from internal indices and from the comparison with Germanic languages.

A third analogical case-ending is occasionally found in the dative-ablative pl. of Latin *ā*-stems. While it is not totally unknown in the pronominal and adjectival declension, this innovation primarily concerns a substantive class and can only be explained in a particular context.

Comme le relèvent les descriptions de la flexion nominale, la déclinaison thématique des langues classiques comprend, à côté de formes héritées, des formes analogiques. En témoigne principalement la série des désinences du pluriel. En grec et en latin, le nominatif pl. des masculins en *-o-* se caractérise par une finale d'origine pronominale. Par rapport à skr. *vr̥kāḥ* < **wr̥k^wōs* "les loups", gr. λύκοι "id." se signale par une innovation morphologique: la substitution de *-oi* à **-ōs* sur le modèle d'un pronom comme hom. τοί "ceux-ci".¹ Le changement se produit à date préhistorique, car, même dans les documents mycéniens, le grec n'a pas trace de nominatifs pl. en **-ōs*. Une situation comparable s'observe en latin: en regard de gr. *-oi*, une finale *-oe* figure dans *pilumnoe poploe* "troupes armées du javelot", vieille formule du *Chant des Saliens* (Festus, p. 224 Lindsay). Dans ce syntagme, *poploe* atteste le sens ancien de *pop(u)lus* "peuple en armes" (cf. le dérivé *populārī* propr. "envahir avec une armée", d'où "ravager, dévaster"). Au stade suivant de l'évolution, **-oi* (conservé sous la forme *-oe*) passe à *-ei*. Le texte de l'inscription CIL I² 581 (sénatus-consulte sur les Bacchanales) fournit ainsi *virei* "hommes". Enfin, *-ei* se monophthongue en *-ē*, puis en *-ī*. Cet

¹ Devant une forme linguistique, le nom de la langue à laquelle elle appartient est indiqué par son abréviation usuelle, soit: gr. = grec, hom. = (grec) homérique, i.-ir. = indo-iranien, i.-e. = indo-européen, lat. = latin, lit. = lituanien, skr. = sanskrit, véd. = védique, v. sl. = vieux slave.

aboutissement se constate dans la langue littéraire: un mot comme *lupus* "loup" n'y connaît que la forme *lupī* de nominatif pl., directement comparable à gr. λύκοι. La finale *-ī* se retrouve dans les pronoms du type *istī* "ceux-là" (cf. hom. τοί). En résumé, le latin, en accord avec le grec, abandonne l'ancienne désinence **-ōs* du cas sujet pluriel dans la flexion thématique au profit d'un morphème pronominal. Le fait est bien connu et les manuels en font état².

Mais au-delà du simple constat d'une réfection analogique, il y a lieu d'en préciser les modalités. A envisager la question à la lumière de la comparaison, on en vient à remettre en cause l'idée qu'une caractéristique pronominale s'implanterait directement dans le paradigme du nom. Les faits suggèrent plutôt une extension par étapes. La morphologie du pronom se retrouve d'abord dans les adjectifs dits "pronominaux". A cette classe appartiennent, par exemple, skr. *anyā-* "(un) autre", *viśva-* "tout", *sārva-* "id.". De même que le démonstratif *tē* "ceux-ci" (< i.-ir. **tái* < i.-e. **tói*, cf. hom. τοί), ces termes ont un nominatif pl. en *-e*: *anyé*, *viśve*, *sārve*. Ensuite, la pronominalisation s'étend, le cas échéant, aux adjectifs qualificatifs. Attestent ce stade, à des degrés divers, les langues germaniques³. En gotique, par exemple, les désinences pronominales pénètrent dans une partie de la "déclinaison forte". Le nominatif pl. m. *blindai* "aveugles" en offre un exemple. Sa finale *-ai* révèle l'influence d'un pronom comme le démonstratif-article *pai* "ceux-ci, les" (< i.-e. **tói*). Enfin, en balto-

² Cf., par exemple, pour le grec: Schwyzler (1939: 554); Chantraine (1961: p. 39, § 17); pour le latin: Ernout (1953: p. 30, § 33); Leumann (1977: p. 414, § 346).

³ Cf. Prokosch (1939: pp. 259–261, § 89).

slave, de même qu'en grec et en latin, la flexion pronominale s'insinue dans la catégorie du substantif: à gr. *λύκοι* et lat. *lupī* (cf. *supra*) répondent lit. *vilkaĩ* et v. sl. *vlīci*.

Ce mode d'extension analogique par le jeu des rapports associatifs de proche en proche a, pour ainsi dire, sa contrepartie sur l'axe syntagmatique. A titre d'exemple, la réfection du nominatif pl. de l'adjectif (substantivé ou non) sur le modèle des adjectifs pronominaux a comme un reflet dans la formule homérique *βροτοὶ ἄλλοι* "les autres mortels". L'expression s'emploie trois fois dans le même contexte: en pleine nuit, un héros ou un dieu surprend un homme – ami ou ennemi – marchant dans le camp achéen (*Iliade* 10,83; 10,386; 24,363). A chaque fois revient la même question à la personne appréhendée: "Où vas-tu ... à l'heure où dorment les autres mortels? (... ὅτε θ' εὔδουσι βροτοὶ ἄλλοι). Le remplacement de l'ancienne forme **mrtós* "mortels" par **mrtói* (> gr. *βροτοί*) ne se produit pas dans le syntagme, mais dans le cadre du paradigme: acc. pl. m. **alyons* est à nom. pl. m. **alyoi* (> gr. *ἄλλοι*) comme acc. pl. m. **mrtóns* est à x. D'où x = nom. pl. m. **mrtói*. La création de la forme nouvelle s'effectue par une opération conforme au calcul de la quatrième proportionnelle⁴. Dans l'étude du phénomène, le syntagme présente un intérêt en tant que révélateur des rapprochements entre paradigmes flexionnels dans la conscience du sujet parlant. Un exemple de rapport syntagmatique entre un adjectif pronominal et un adjectif substantivé se rencontre, d'autre part, dans l'expression latine *alii deī* "les autres dieux" (Cicéron, *De natura deorum*, 2,70). En effet, *alii* correspond à gr. *ἄλλοι* et *deus* < i.-e. **deiwo-* est un ancien adjectif signifant "céleste".

⁴ La nature des créations analogiques fait l'objet d'un exposé circonstancié chez Saussure, *CLG* (III^e partie, chap. IV et V). A propos du renouvellement du nominatif pl. thématique, voir, du même auteur, *Ecrits* (pp. 190–191).

Un autre cas que le nominatif pl. présente une désinence pronominale dans les thèmes latins en *-o-*: le génitif pl. En effet, tandis que gr. λύκων "des loups" conserve la finale **-ōm* de la flexion nominale, lat. *lupōrum* "id." s'aligne sur un pronom comme *istōrum* "de ceux-là". Cependant, les formes en *-ōrum* n'éliminent pas complètement le génitif pl. en *-um* < **-ōm*. Ainsi, *virum* "des hommes" et *virōrum* "id." coexistent et s'emploient dans des contextes équivalents chez Virgile, *Enéide* 8,312 et 8,356. Dans le premier vers, figure la formule *virum monimenta priorum* "les souvenirs des hommes d'autrefois", dans le second, la variante *veterum monimenta virorum* "id.". En concurrence avec le type usuel en *-ōrum*, le génitif pl. en *-um* apparaît surtout chez les poètes, notamment Ennius, Lucrèce et Virgile. Des correspondants de lat. *-um* se rencontrent en osco-ombrien, en grec (cf. *supra*) et en balto-slave. En revanche, la finale *-ōrum* n'a pas d'équivalent exact dans les langues congénères. La forme la plus proche, véd. *-eṣām* dans *téṣām* "de ceux-ci" ou *anyéṣām* "des autres", remonte à i.-e. **-oi-sōm*, tandis que *-ōrum* repose sur **-ō-sōm*. Cette séquence semble analogique de la finale **-ā-sōm* des génitifs pl. féminins dans la flexion pronominale (cf. véd. *tāsām* "de celles-ci", *anyāsām* "des autres femmes"). Comme dans le cas de *-ī* au nominatif pl., l'élément *-ōrum* s'étend du pronom au nom et, dans cette extension, l'adjectif sert de relais. Ce n'est peut-être pas un hasard si parmi les attestations les plus anciennes de formes en *-ōrum* une inscription archaïque renferme l'adjectif substantivé *duonoro* (=class. *bonorum*) "des hommes de bien". En voici un extrait:

*Honc oino ploirume cosentiont ... duonoro optumo fuise uiro
Luciom Scipione* "la plupart conviennent ... que cet homme,
Lucius Scipion, a été le meilleur des hommes de bien" (CIL I²
9; fin du III^e siècle avant J.-C.).

Dans ce texte, *uipro* (=class. *uirum*) se définit soit comme accusatif sg., soit comme génitif pl.⁵. Dans le dernier cas, *duonoro* serait une épithète. Quoi qu'il en soit, la finale *-ōrum* entre d'abord dans la déclinaison de l'adjectif. De même, l'adjectif germanique reçoit une caractéristique pronominale au génitif pl. m. (flexion forte). En gotique, cet élément prend la forme *-aizē*, par exemple dans *blindaiizē* "des aveugles". Mais, tandis que la finale *-aizē* se limite à la déclinaison adjectivale, lat. *-ōrum* fait également sa place dans le paradigme des noms thématiques. C'est pourquoi, dans la prose classique, *virorum* tend à remplacer l'archaïque (ou archaïsant) *virum*. Un exemple, parmi beaucoup d'autres, du syntagme *virorum bonorum* se trouve chez Cicéron, *Pro Sexto Roscio Amerino* 116:

Recte igitur maiores eum, qui socium fefellisset, in virorum bonorum numero non putarunt haberi oportere "C'est donc à bon droit que nos ancêtres n'ont pas jugé bon de compter au nombre des hommes de bien celui qui aurait trompé son associé".

Pour la réfection de *-um* au profit de *-ōrum*, d'abord dans l'adjectif, puis dans le substantif, l'adjectif pronominal a sans doute joué un rôle déterminant. Une forme comme *aliorum*, par exemple, a pu servir de modèle dans le renouvellement du génitif pl. nominal. En a résulté, par une sorte de transposition au plan syntagmatique, des expressions du type *aliorum ... virorum* "d'autres hommes" (Velleius Paterculus, *Histoire romaine* 2,34,3). En définitive, l'extension analogique de la finale *-ōrum* a donc connu une grande fortune. La raison en est, pour une part au moins, l'ambiguïté de l'ancienne forme *-um*, commune à l'accusatif sg. et au génitif pl.

⁵ Accusatif sg. pour Meiser (1998: p. 134, § 94,5), génitif pl. pour Ernout (1957: 17).

Une autre désinence ambiguë de la déclinaison thématique conditionne, dans certains types d'emploi, la création d'une forme nouvelle. Il s'agit de la caractéristique *-īs* de datif-ablatif pl. A l'époque historique, *-īs* appartient aux paradigmes des masculins en *-o-* (*virīs*, de *vir* "homme") et des féminins en *-ā-* (*linguīs*, de *lingua* "langue"). Cette indistinction fait difficulté dans les noms animés variables en genre, comme *deus* / *dea* "dieu", resp. "déesse" ou *filius* / *filia* "fils", resp. "fille". Dans le contexte d'une association de ces termes complémentaires – par exemple, *dī deaeque* "dieux et déesses" –, la nécessité d'une différenciation entraîne une réfection morphologique au datif-ablatif pl.: *dīs deabusque* (cf. Cicéron, *Pro Rabirio perduellionis reo* 2,5)⁶. La substitution de *-ābus* à *-īs* répond à un besoin communicatif: dans sa prière, le locuteur adjoint expressément les divinités féminines aux masculines. En revanche, lorsqu'il n'est question que de déesses et que le contexte ne laisse pas de doute sur leur identité, la langue admet l'emploi de *d(e)īs* f. Varron en offre un exemple, *Res rusticae* 3,16,7. Dans ce passage, l'auteur mentionne les Muses, puis ajoute: ... *his dis Heliconaque Olympon adtribuerunt homines* "... à ces divinités les hommes ont assigné l'Hélicon et l'Olympe". De même que *dea*, *filia* a deux formes de datif-ablatif pl. La forme régulière, *filiis*, s'emploie dans des circonstances où le contexte général ou l'environnement immédiat en assurent la désambiguïsation. Chez Ennius, *Tragédies*, vers 119 Jocelyn, l'interprétation de *filiis* ... *Nerei* "aux filles de Nérée" présuppose un savoir mythologique de l'auditeur (ou du lecteur): Nérée est le père de

⁶ *Deabus* est bien attesté dans la littérature (notamment chez Apulée, Prudence et saint Augustin) et dans les inscriptions.

cinquante filles, les Néréides, mais d'un seul fils, Nérîtès. Dans le *Poenulus* de Plaute, Hannon a deux filles, désignées par *filiis* en 1128. On ne lui connaît pas de fils. Même situation dans le *Stichus*: *filiis* (567) se rapporte sans équivoque aux filles d'Antiphon. Dans le cas du syntagme *ex duabus filiis* "des deux filles" (Tite-Live 38,57,2), la forme du déterminant signale le genre féminin du substantif. Néanmoins, la variante *ex duabus filiabus* paraît plus claire, si l'énoncé contient aussi la mention des fils. Ainsi, dans les *Commentaires sur la Guerre civile*, César écrit:

In testamento Ptolomaei patris heredes erant scripti ex duobus filiis maior et ex duabus filiabus ea quae aetate antecedeat "Dans le testament de Ptolémée le père avaient été inscrits comme héritiers l'aîné des deux fils et la plus âgée des deux filles" (3,108,4; trad. Pierre Fabre).

Les termes complémentaires *filiis filiabus(que)* apparaissent fréquemment dans les inscriptions (CIL III 5955; VI 10558; VI 21020; etc.). Chez Caton, *Origines*, frg. VII 6 Chassignet, le choix de *filiabus* répond à un souci de rigueur: *Dotes filiabus suis non dant* "Ils ne donnent pas de dot à leurs filles"⁷. Comme *dos*, *-tis* f. se dit exclusivement d'un apport de la femme, la finale féminine de *filiabus* semble, à première vue redondante. Mais *filiis* n'exclurait pas le risque d'un malentendu, c'est-à-dire d'une interprétation fautive: "Ils ne donnent pas de dot à leurs fils". La phrase énoncerait alors une évidence et deviendrait donc inutile. A partir des noms animés du type *dea* et *filia* (cf. aussi *(g)nata* "fille", dat.-abl. pl. *(g)natabus*; *liberta* "affranchie", dat.-abl. pl. *libertabus*; etc.), la finale *-abus* s'étend artificiellement à des substantifs et adjectifs féminins pour des raisons stylistiques. Un fragment de Livius Andronicus procure l'expression *deque manibus*

⁷ Ce texte rapporterait une coutume des Cantabres. Voir, *ibid.*, la note 6.1.

dextrabus "et (les armes leur tombent) des mains (littéralement des mains droites)" (*Odyssée* 46 Warmington). Le remplacement de *dextris* par *dextrabus* ne satisfait pas un besoin communicatif. D'ailleurs, le syntagme *manibus dextris* ne pose aucun problème et figure chez Lucrèce (2,25). Dans ces conditions, la forme en *-ābus* se comprend comme un trait de la langue poétique. On le voit, ce datif-ablatif pl. f. connaît différentes modalités d'emploi. Enfin, se pose la question de son origine: quel est le modèle d'une forme comme *filiabus*? A vrai dire, le système flexionnel n'offrait pas d'autre alternative que la désinence *-bus* des troisième, quatrième et cinquième déclinaisons. Mais, plus précisément, la finale *-ābus* des noms et des adjectifs s'expliquerait bien par l'action analogique du numéral *duabus*⁸.

En conclusion, l'histoire des désinences de nominatif pl., de génitif pl. et de datif-ablatif pl. dans les thèmes vocaliques du grec et/ou du latin illustre trois formes de changement par analogie. Au nominatif pl., l'adoption par la langue de **-oi* (gr. *-οι*, lat. *-ī*) aux dépens de **-ōs* entraîne un renouvellement du morphème casuel dans toutes ses occurrences. En effet, la réfection s'applique à l'ensemble des représentants de la classe flexionnelle et ne laisse pas de place à des éléments résiduels. Au génitif pl., en revanche, la forme latine nouvelle *-ōrum* n'élimine pas complètement l'ancienne finale *-um*. Le choix entre les variantes dépend de la date et du genre littéraire. La désinence héritée se maintient, à côté de la forme analogique, dans la prose archaïque ou archaïsante et dans la langue

⁸ Cf. *ex duabus filiabus* chez César, *Civ.* 3,108,4 (déjà cité) et *cum duabus filiabus virginibus* "avec (ses) deux filles (encore) vierges" chez Tite-Live (24,26,2).

poétique. Au datif-ablatif pl., enfin, lat. *-ābus* ne se substitue à *-īs* que dans d'étroites limites. C'est notamment le cas dans le contexte d'une opposition entre un nom masculin et le féminin correspondant (*filiis filiabusque*). Dans ces conditions d'emploi, le recours à *-ābus* permet la différenciation des termes et répond ainsi à un besoin communicatif.

RÉFÉRENCES

EDITIONS DES TEXTES FRAGMENTAIRES ET DES INSCRIPTIONS

Caton. *Les origines (fragments)*. Texte établi, traduit et commenté par M. Chassignet. Paris: Les Belles Lettres (1986).

CIL = *Corpus Inscriptionum Latinarum*. Consilio et auctoritate Academiae Litterarum Regiae / Academiae Scientiarum Germanicae editum. Berlin: Reimer, puis de Gruyter (1863+).

Ennius. *Tragédies* = The Tragedies of Ennius. The fragments edited with an introduction and commentary by H. D. Jocelyn. Cambridge: The University Press (1967).

Festus. *De verborum significatu quae supersunt cum Pauli Epitome*. Ed. W. M. Lindsay. Leipzig: Teubner (1913).

Livius Andronicus. *Odyssée = Remains of Old Latin*, vol II (*The Odyssey*: pp. 25-43). Ed. E. H. Warmington. Cambridge, Mass.: Harvard University Press & Londres: Heinemann (1936, reprint 1967).

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Chantraine P. (1961). *Morphologie historique du grec* (2^{ème} édition). Paris: Klincksieck.

Ernout A. (1953). *Morphologie historique du latin* (3^{ème} édition). Paris: Klincksieck.

Ernout A. (1957). *Recueil de textes latins archaïques* (2^{ème} édition). Paris: Klincksieck.

Leumann M. (1977). *Lateinische Laut- und Formenlehre* (2^{ème} édition). Munich: C. H. Beck.

- Meiser G. (1998). *Historische Laut- und Formenlehre der lateinischen Sprache*. Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- Prokosch E. (1939). *A comparative Germanic grammar*. Philadelphie: Linguistic Society of America.
- Saussure F. de, *CLG = Cours de linguistique générale*. Edition critique par R. Engler, 2 vol. Wiesbaden: Otto Harrassowitz (1967-1974).
- Saussure F. de, *Ecrits = Ecrits de linguistique générale*. Texte établi et édité par S. Bouquet et R. Engler. Paris: Gallimard (2002).
- Schwyzler (1939). *Griechische Grammatik*. I. Band. Munich: C. H. Beck.

De la désignation des colonisateurs aux
autoglossonymes: quel nom pour les langues
orales africaines?

Salamatou SOW

Université Abdou Moumouni, Niamey

En dehors des langues officielles (LO) anglais, arabe, espagnol, français, portugais, qui sont les langues de l'Administration et de l'Education dans plusieurs pays d'Afrique, les langues nationales (LN) africaines sont orales et certaines d'entre elles sont en processus d'écriture.

C'est le cas du swahili en Afrique de l'Est, du bambara, du *fulfulde*, du hawsa, du yoruba en Afrique de l'Ouest, du berbère en Afrique du Nord, et du Zulu en Afrique du Sud.

Comme le rappelle Andrée Tabouret-Keller (1997: 15), une langue peut être "référée à des noms dans chacun des trois ensembles d'usages définis, ceux des locuteurs, des linguistes et des législateurs".

L'une des premières forces pour une langue en processus d'écriture est d'être unifiée par une dénomination commune aux locuteurs, aux linguistes et aux législateurs. Or en Afrique, compte tenu du caractère essentiellement oral des langues, par l'introduction d'une autre langue qui est celle du législateur dans un contexte colonial, et du fait de la diversification dans l'espace, la même langue peut avoir plusieurs noms. Les noms par lesquels les langues sont désignées par les législateurs sont en général inconnus des locuteurs qui les nomment autrement.

A travers cette contribution je voudrais présenter le cas spécifique du *fulfulde* qui est parlé dans un vaste espace qui va du fleuve sénégal au Nil bleu, dans des pays francophones et

anglophones d'Afrique, dans au moins seize Etats de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Est.

Je présenterai les différentes dénominations, celles des législateurs représentés par l'administration et celles des travaux universitaires dont ceux des linguistes et celles des locuteurs à travers la diversité dialectale pour discuter enfin de la notion de langue liée à l'Afrique et dans le contexte de l'oralité africaine. Pour ce faire, nous prenons en compte quatre critères:

- l'oralité;
- le contact avec la langue de l'ancien colonisateur;
- la diversité linguistique dynamique dans l'oralité;
- l'écriture comme seul processus uniformisant de la langue.

CONTEXTE GÉNÉRAL

DE LA SITUATION LINGUISTIQUE EN AFRIQUE

La situation linguistique en Afrique se caractérise par un multilinguisme dans lequel plusieurs langues africaines orales cohabitent avec une langue d'origine non africaine écrite qui est la langue des colons et qui s'est imposée comme langue de culture par l'éducation à l'école, dans l'administration et dans les autres formes de vie culturelle. L'Afrique est devenue ainsi anglophone, francophone et lusophone. Cette langue d'héritage colonial devient langue officielle du pays à travers toutes les instances de la vie administrative. Seule langue écrite promue officielle dominant les autres langues orales dites nationales sans aucune fonction officielle reconnue, elle est "la langue" dans l'imaginaire des locuteurs instruits et du commun des citoyens. Les autres langues nationales étant perçues comme des dialectes ou des patois sans importance. L'aura de l'écriture qui révèle la langue sur le plan visuel et qui la codifie dans des règles de grammaire et d'orthographe fait penser que les

langues orales apprises et parlées spontanément n'ont pas de grammaire.

Mais les situations sont différentes selon l'histoire coloniale. L'Afrique anglophone sous l'influence de "l'indirect rule", système de gouvernement colonial prenant en compte les langues et cultures locales, a bénéficié mieux d'un respect des particularités locales et donc des langues orales qui ont été introduites plus tôt dans le système éducatif au cours même de la colonisation tandis qu'en Afrique francophone, la question des langues africaines ne s'est véritablement posée qu'après les indépendances de l'Afrique. En Afrique sahélienne la réunion des experts de Bamako de 1966 marque un pas important dans la codification de l'écriture de plusieurs langues dont le *fulfulde*, le haoussa et le bambara.

A partir de cette date plusieurs états africains vont tenter de faire la promotion de leurs langues dans l'enseignement de base à travers les écoles expérimentales dans les années 1970.

L'Afrique multilingue d'aujourd'hui a des langues d'héritage "familial" que représentent les langues nationales encore largement les plus parlées et les langues d'héritage "colonial" plus écrites que parlées.

LES POLITIQUES LINGUISTIQUES

A partir des indépendances, plusieurs états africains optent pour la promotion des langues nationales. A partir des années 1970, plusieurs écoles expérimentales bilingues virent le jour.

Mais la promotion des langues africaines est un combat post-colonial avec le miroir des langues écrites. La connaissance limitée de ces langues au niveau formel et le manque d'un travail de recherche préalable sur ces langues a compromis les chances de réussite à long terme des écoles expérimentales. Mais le développement des études de linguistique africaine à

partir de ces mêmes années, l'engagement de l'UNESCO et de la francophonie pour la promotion des langues africaines ouvrent des réelles perspectives pour l'essor des écoles bilingues.

Au niveau international, des langues africaines sont enseignées dans les universités africaines, américaines, asiatiques et européennes dans les grands centres comme l'INALCO (Institut national de Langues et Civilisations Orientales) de Paris, SOAS (School of Oriental and African Studies) de Londres, et les différents centres of African Studies des Etats-Unis 'Amérique. Cet enseignement de type académique participe à une meilleure connaissance de la structure linguistique des langues africaines et donc à une contribution à la formalisation de bonnes grammaires pour l'enseignement de base expérimentale. Beaucoup d'enseignants de langues africaines issus de ces universités ont été consultés en tant qu'experts pour l'enseignement des langues africaines.

Si les linguistes et les enseignants de langues africaines les reconnaissent comme langues, ce statut de langue n'est pas très clair pour les décideurs politiques et le grand public qui ne sont pas au fait des connaissances linguistiques. Pour beaucoup le statut de langue est réservé aux langues écrites. Et bon nombre de politiciens, d'intellectuels africains et non africains continuent à appeler ces langues dialectes ou patois en toute bonne foi, souvent même dans des espaces où ces langues sont promues. Cette ignorance pourrait bien résulter aussi des dénominations multiples de ces langues.

UNE LANGUE AFRICAINE

ET SES MULTIPLES DÉNOMINATIONS: LE *FULFULDE*

1. PEUL, FULANI, FULA, FELLATA:

LE *FULFULDE* DIT PAR LES AUTRES

Dans les littératures des différentes langues officielles, le *fulfulde* est connu sous plusieurs noms. Selon l'aire, la désigna-

tion correspond au terme employé par les voisins immédiats. Notons, que les colons en arrivant en Afrique, ont voulu classer les populations africaines et leurs idiomes.

Le *fulfulde* comme langue est connu sous les dénominations suivantes:

Nom de la langue	Nom du locuteur	Donneur du nom	Source du nom
peul	Peul/Peulh	Français	wolof
fulani	Fulani	Anglais	haoussa
fula	Fula	Anglais	bambara
ful	Ful	Allemand	?
fellatiya	Fellata	Arabe	Kanuri?

Tableau 1: les dénominations du *fulfulde*

Ces noms que l'on retrouve dans la littérature sont étrangers à la dénomination des locuteurs, différents des autoglossonymes, c'est à dire des noms donnés à la langue par les locuteurs eux-mêmes. Mais ils sont devenus les appellations officielles et livresques de la langue et de ses locuteurs.

2. LE *FULFULDE* DIT PAR SES LOCUTEURS:

FULFULDE, PULPULE, PULAAR, PULAAREEJI

Les locuteurs appellent leur langue à travers deux grandes variétés: le *pulaar*, dont l'aire s'étend sur le Sénégal, la Mauritanie, la Gambie, la Guinée Conakry, la Guinée Bissau et jusqu'au Fouta Nioro au Mali. L'aire du *fulfulde* plus grande, s'étend du Massina au Mali jusqu'au Soudan.

La désignation *fulfulde* est morphologiquement conforme à la structure des nominaux dans la langue qui obéit à la règle suivante:

Constituant nominal= Base + (affixe) Marque nominale
Fulful- + -de

Nous avons la base *ful-* redoublée en *fulful-* plus la marque nominale *-de*.

Le suffixe **-de** de *fulfulde* le fait appartenir à la classe nominale **-nde** qui, en général, désigne des signifiants dont les signifiés représentent "un tout" bien structuré et "bien délimité". Les différents noms donnés aux parlers et aux langues en général appartiennent à cette classe.

Ex.: Dalloore le parler du Dallol (Région de l'Ouest du Niger).

Faransiire le parler de la France.

Les variantes du *fulfulde* sont appelées *pulpule*.

La désignation *pulaar* bien qu'ayant une racine **pul-** propre au nom du locuteur, a un suffixe atypique **-aar** qui n'est pas attesté dans la langue. Ce suffixe atypique fait inventorier ***pulaar*** dans la classe des emprunts. Les variantes du *pulaar* sont appelées *pulaareeji*.

Le nom *pulaar* est peut-être donné par les voisins et repris comme auto-appellation dans cette partie du monde peul. Les locuteurs de *fulfulde-pulaar* s'appellent des *Ful'be* au pluriel, *pullo* au singulier, *Haallpulaar'en* au pluriel et *Haallpulaar* au singulier. Notons que la seconde appellation traduit littéralement "parle-*pulaar*", autrement dit locuteur de *pulaar*.

KA (1983) consacre un travail de dialectologie aux variétés du *pulaar* du Sénégal. Dans l'imaginaire des locuteurs (Sow, 1998a, 1998b), le *pulaar* parlé dans les trois Fouta (Fouta-Djalon en Guinée Conakry, Fouta-Toro au Sénégal et Fouta Nioro au Mali) appelé foutankoore est la meilleure variété suivie du Massinankoore, variété du Massina au Mali. Ses deux régions ont été de grands foyers d'érudition coranique et de production littéraire et érudite en langue peule appelé *fulfulde mawnde*, "le grand parler peul".

3. LES DIFFÉRENTES CLASSIFICATIONS DU *FULFULDEE-PULAAR*

On peut retenir deux classifications dialectales du *fulfuldee pulaar*, celle de Lacroix (1981) et celle de (Arnott 1970).

La classification de Lacroix

Lacroix divise le peul en deux grands groupes, le premier groupe qu'il appelle dialectes occidentaux, et le second groupe qu'il appelle dialectes orientaux. Notons que dans cette classification Lacroix considère le *pulaar* comme une variété qu'il classe dans les dialectes occidentaux.

Dialectes occidentaux: il y a en tout 16 dialectes répertoriés de 1 à 16 de l'Ouest vers l'Est du domaine peul.

1	<i>Pular</i>	9	Barani
2	Sénégal central	10	Sud Tougan
3	Fulakunda-Gabu	11	Yatenga
4	Fouta Djallon	12	Mossi-Gourma
5	Macina Ouest	13	Djelgôdji
6	Macina Est	14	Liptako
7	Douentza	15	Gâôbbé
8	Seno	16	Say-Ouro-Gueladio

Dialectes orientaux: nous avons 11 dialectes différents.

17	Dallol	23	Nigéria
18	Dahomay	24	Baoutchi
19	Zerma-Kabi	25	Bornou
20	Niger Central	26	Adamaoua
21	Niger Oriental	27	Baguirmi
22	Sokoto		

Cette classification est la plus détaillée qui soit en ce qui concerne la langue peule. Elle est répertoriée dans la seule carte linguistique dont on dispose pour le peul et ses variétés. Mais la remarque qu'on peut faire concernant cette présentation est qu'elle classe les dialectes à partir des régions (ex.: Macina), des points de repère géographiques (ex.: Sokoto) ou des noms de lignage (ex.: Gâôbbé), et non pas à partir de noms représentant une identité linguistique. En fait, bien que les

aires géographiques des différents parlers soient bien identifiés dans cette classification, seul le nom de *pular* renvoie à une langue, à un autoglossonyme.

La classification de Arnott

Arnott donne une classification en six groupes dialectaux du peul:

- 1 Fuuta Tooro
- 2 Fuuto Jaloo
- 3 Maasina
- 4 Sokoto et Ouest du Niger
- 5 Nigéria Centre Nord (Katsina, Kano, Zaria, Plateau, Bauchi, provinces du Bournou, et Est du Niger)
- 6 Adamaawa

Cette classification a l'avantage de regrouper les variétés dans des ensembles régionaux, ce qui réduit le nombre de dialectes. Mais comme Lacroix, Arnott ne mentionne aucun nom indiquant une identité linguistique liée à une région ou à un point géographique.

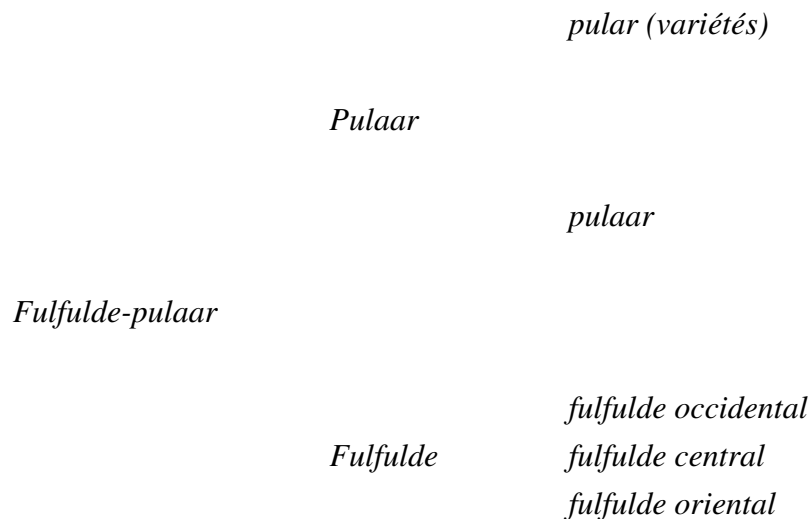
Il est pourtant important de s'interroger sur la manière dont les locuteurs des différents lieux mentionnés nomment leur façon de parler la langue, les Gâôbbé (Lacroix 15) déclarent parler le *gaawoore* tout comme au Dallol (Lacroix 17) on parle *dalloore* et dans les Fouta (Lacroix 4, Arnott, 1 et 2) on parle *fuutankoore*.

En résumé des deux présentations, nous pouvons considérer que l'ensemble *fulfulde-pulaar* est matérialisé avec les variétés suivantes:

- *pulaar*, qui comprend deux variétés: le *pular* réalisé avec un *a* bref parlé en Guinée Conakry et en Guinée Bissau, le *pulaar* réalisé avec *a* long parlé au Sénégal, en Mauritanie, en Gambie et à l'ouest du Mali dans la région de Nioro;

-
- *fulfulde*, qui comprend trois grandes variétés: le *fulfulde* occidental répandu à l'est du Mali, au Burkina Faso, au Niger-ouest, le *fulfulde* central qui comprend les variétés du centre du Niger, du nord du Bénin, de la région de Sokoto au Nigéria, et enfin le *fulfulde* oriental qui englobe l'est du Niger, le Nigéria, le Tchad, le nord du Cameroun, la République centrafricaine et le Soudan.

Le *fulfulde-pulaar* peut être représenté dans l'arbre dialectal suivant:



LE FULFULDE, LE FULFULDE-PULAAR, UNE LANGUE A LA RECONQUETE DE SON NOM

Depuis la réunion des experts de Bamako, de mars 1966, à Bamako, au Mali, le nom et l'orthographe de plusieurs langues de l'Afrique sont fixés. Après cette réunion plusieurs états, dont le Niger ont opté pour un enseignement bilingue expérimental français/langue national. Ainsi entre 1970 et

1980, cinq langues du Niger ont été introduites dans le système expérimental dont le fulfulde. Plusieurs réunions ont pu fixer l'alphabet et l'orthographe du fulfulde. Dans son extension africaine plusieurs réunions d'experts se sont penchés sur l'harmonisation de la langue.

Ainsi au cours de deux ateliers internationaux sur la "standardisation du fulfulde" qui ont eu lieu à Niamey, en février 1995 et en novembre 1997, l'usage du nom fulfulde pour la langue peule a été adopté sur la base de critères linguistiques internes à la langue. Rappelons à ce propos que le nom *fulfulde* est conforme à la structure des nominaux et intègre le système des classes nominales de la langue elle-même.

Notons qu'au cours de ces deux rencontres qui ont rassemblé des spécialistes de la langue de Guinée, de Gambie, du Sénégal, de la Mauritanie, du Mali, du Burkina Faso et du Nigéria, le fulfulde a été langue de travail et à la fin de chacun des ateliers, un rapport final a été écrit en fulfulde, en français et en anglais. C'était un premier pas pour la reconnaissance de cette langue sous son nom qui permet finalement de la voir émerger à travers l'écrit dans une dynamique compétitive aux côtés des langues officielles.

Les études linguistiques sur les langues africaines devraient s'intéresser aux variétés et devraient étudier la diversité dialectale pour retrouver l'unité linguistique. Aujourd'hui pour que les langues africaines entrent dans l'écrit par le biais de l'éducation et de la culture, il faut presque avoir l'attitude inverse. Il faut unifier la diversité dans la langue écrite qui deviendra la référence commune. A ce niveau, la communauté scientifique des spécialistes africanistes des langues et de l'éducation doit collaborer avec les législateurs pour que les langues orales aient un nom reconnu et partagé qui les place dans l'écrit.

RÉFÉRENCES

- Arnott D. (1970). *Nominal and verbal system of fula*. Oxford: Clarendon Press.
- Ka F. S. (1983). *Le pulaar au Sénégal*. Paris: ACCT.
- Labatut R. (1982). *La phrase peule et ses transformations*. Université de Lille II: Atelier national de la Reproduction des Thèses.
- Lacroix P.-F. (1981). Le peul. In *Les langues de l'Afrique Subsaharienne*. Paris: Edition du CNRS, pp. 19–31.
- Sow S. (1998). Quel (le) enseignant(e) pour le fulfulde. *Educations et Sociétés Plurilingues*, 5.
- Sow S. (1998). Grands et petits parlers peuls: représentations et hiérarchisation des différents parlers peuls. In A.-M. Houdebine (éd.), *Imaginaires Linguistiques en Afrique noire, Actes de la Journée Scientifique de l'INALCO, Paris, novembre 1996*. Paris: L'Harmattan, collection Bibliothèque des Etudes Africaines, LANGUES'O, pp.61–69.
- Sow S. (1986). *La situation du peul dans le Niger-Ouest: problèmes et perspectives d'une enquête dialectale*. Mémoire de DREA (Dipôme de Recherche et d'Etudes Appliquées): INALCO, Paris.
- Tabouret-Keller A. (1997). Le nom des langues I: Enjeux de la nomination des langues. *BCILL*, 95, *Langues et Sociétés*.

Les consonnes emphatiques du kabyle

Noura TIGZIRI

Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou

L'article présente une étude acoustique des consonnes emphatiques du kabyle. Il s'agit de voir l'influence des consonnes emphatiques [ʒ, ʃ, ʦ, ɟ] sur les voyelles qui les précèdent ou qui les suivent. Cette analyse montre qu'au voisinage de consonnes emphatiques, le premier formant a tendance à croître et le deuxième formant à décroître.

The paper presents an acoustic study of emphatic Kabyle consonants. We want to see the influence of emphatic consonants [ʒ, ʃ, ʦ, ɟ] on vowels that precede or follow them. This analysis shows that in the neighborhood of emphatic consonants, the first formant tends to increase and the second formant to decrease.

INTRODUCTION

La langue amazighe dispose dans son système consonantique de consonnes dont l'articulation est complexe. Ces consonnes sont:

- les affriquées;
- les emphatiques;
- les labio-vélaires.

Avant d'aborder dans le détail ces différentes consonnes, il est nécessaire de rappeler en quoi consiste une articulation complexe. Les consonnes ayant des articulations complexes sont divisées en deux groupes:

- les consonnes avec deux points d'articulation;
- les consonnes avec deux modes d'articulation.

Les consonnes avec deux points d'articulation comprennent les consonnes avec une double articulation dont les éléments forment un tout indissociable et les consonnes avec une articulation principale combinée avec une articulation secondaire résultant de l'environnement ou d'habitudes articulatoires qui affectent l'articulation principale.

Les consonnes avec deux modes d'articulation sont des articulations complexes dont la mise en place des organes au niveau de l'articulation et le relâchement s'effectuent sur deux modes différents.

Les consonnes emphatiques les plus répandues de l'amazigh sont: [ḍ ẓ ẓ ṣ].

Les consonnes emphatiques de l'amazigh et même de l'arabe sont des consonnes à deux points d'articulation: ces consonnes sont produites avec une articulation principale combinée avec une articulation secondaire. Pour une dentale emphatique par exemple [ṭ], l'articulation principale est l'occlusion au niveau des dents et l'articulation secondaire consiste en la rétraction de la langue vers la zone pharyngale.

ÉTUDE ACOUSTIQUE

Parmi les premiers chercheurs à s'intéresser aux consonnes emphatiques figure l'illustre grammairien arabe Sibawayhi, qui dans un traité de grammaire, *El Kitab*, fait une étude phonétique des consonnes emphatiques de l'arabe.

Pour lui, il faut faire la distinction entre les consonnes *muṭbaqa* et les consonnes *mustaʿliya*. Dans son ouvrage, II, l'auteur (750-793: 455), déclare que les *muṭbaqa* sont /ṭ ḍ ḍ ṣ/ et les *munfaṭiḥa* sont toutes les autres. Les premières sont produites par un *itbaq* – application de la langue au palais avec un second point d'articulation – lorsqu'on lui fait subir un *rafe* (élévation de la langue vers le palais), et la voix est ainsi

pressée (*maḥsur*) entre l'espace compris entre la langue et le palais. De ces consonnes *mutbaqa*, il exclue le [z] pour lequel la pression est moins grande. Les *mustaeliya* sont les consonnes *mutbaqa* auxquelles il faut ajouter les consonnes q, x, ɣ. Le trait commun à ces deux groupes de consonnes est l'élévation de la langue vers le palais. Toujours d'après Sibawayhi, il faut ajouter un autre groupe de consonnes qui sont les *mufaxxama* qui regroupent les premières consonnes citées auxquelles il faut ajouter r, l, y.

En résumé, nous nous retrouvons avec trois notions différentes:

- *L'itbaq* qui consiste en l'application de la langue au palais avec un second point d'articulation.
- *L'istiela* est l'élévation de la langue vers le palais.
- Le *tafxxim* est une sensation purement auditive. Cette impression auditive produite au niveau de l'oreille consiste en une sensation de grosseur, d'épaisseur.

Alors que *l'itbaq* et *l'istiela* sont de nature physiologique (pharyngalisation), le *tafxxim* est de nature auditive et perceptuelle.

En étudiant le statut phonologique de l'emphase en arabe, D. Cohen (1969) propose un tableau présentant en rapport d'inclusion les trois traits phoniques liés à la notion d'emphase: *l'itbaq*, *l'istiela* et le *tafxxim*.

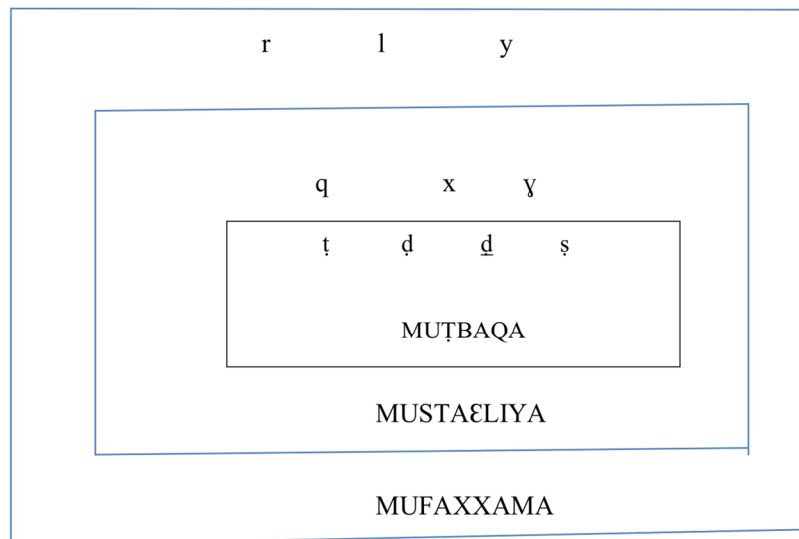


Figure 1: les trois traits phoniques liés à la notion d'emphase

Peu de travaux ont été effectués sur les emphatiques; cependant, les radiographies réalisées sur les articulations emphatiques montrent un étirement de la langue de l'avant vers l'arrière du pharynx et un glissement de son dos vers le bas réalisant un resserrement maximum au niveau du mésopharynx (Badredine, 1978: 49).

Du point de vue acoustique, dans un segment qui comporte l'emphase, les formants F1, F2 des voyelles se rapprochent ce qui se traduit par une croissance du premier formant F1 et une décroissance du deuxième formant F2, (Al-Ani, 1970; Delattre, 1971; Bonnot, 1976; Ghazeli, 1977; Bahmad, 1987; Boukous, 1982; Louali, 1989, 1990). Cet effet acoustique est provoqué par un rétrécissement de la cavité pharyngale et un agrandissement de la cavité buccale lors de l'articulation de ces consonnes.

D'autre part, pour Laced Mohand Oulhadj (1993), les effets acoustiques qui sont mis en relation avec les contours articulatoires sont susceptibles d'être mis en parallèle avec les effets produits par d'autres catégories de consonnes, les

vélaires-uvulaires et les pharyngales. Pour lui, les effets acoustiques de rapprochement entre F1 et F2 ne sont pas une spécificité des seules consonnes emphatiques. Les consonnes pharyngales et vélaires agissent également sur la structure formantique des voyelles.

CONDITIONS D'ENREGISTREMENT ET DE TRAVAIL

Locuteurs

Les locuteurs qui sont au nombre de trois originaires de notre région à savoir d'Ait Menguellet à Ain-El-Hammam, l'une des communes de la wilaya de Tizi-Ouzou. Ils sont trilingues. Ils parlent le kabyle, le français et l'arabe algérien.

Corpus

Le corpus est composé de mots réels existant dans le parler étudié. Ce corpus comporte les voyelles a, i, u combinées avec toutes les consonnes du kabyle sous la forme CV et CVC. Les mots seront prononcés trois fois par les locuteurs.

Enregistrement

L'enregistrement des locuteurs a été fait sur cassette à partir d'un magnétophone BASF. Une partie de l'analyse sonographique est réalisée à partir d'un sonagraphe numérique le DSP-SONAGRAPH de KAY, l'autre partie est réalisée à partir du CSL model 4300B. Cette analyse nous a permis d'obtenir les sonagrammes voulus et tous les paramètres nécessaires à notre étude.

ANALYSE

Les valeurs des formants F1 et F2 pour les emphatiques de l'amazigh [ɖ ɟ ʒ ʃ] et pour leurs correspondantes non emphatiques auprès des trois voyelles sont données dans le tableau suivant:

Items	F1	F2
aɖil – andi	468 – 365	1343 – 1814
iɟij – tili	500 – 325	1486 – 1958
iʒi – izi	500 – 352	1312 – 1865
iʃiɖ – akwersi	458 – 394	1409 – 1531
aɖu – adud	480 – 347	880 – 987
uɟun – tatut	468 – 360	751 – 1013
uʒum – uzu	437 – 360	843 – 1067
aʃeɖʃu – usu	437 – 387	843 – 1013
iɖan – da	687 – 673	1281 – 1426
aɟan – ta	718 – 676	1312 – 1409
taʒalit – azal	687 – 587	1280 – 1539
taɖʃa – assa	687 – 672	1280 – 1399

Tableau 1: les valeurs F1 et F2 pour les consonnes emphatiques et non emphatiques

Soient F1E, F2E (F1, F2 des voyelles au voisinage des consonnes emphatiques) et F1NE, F2NE (F1, F2 des voyelles au voisinage des consonnes non emphatiques).

Les rapports entre les formants de [u] au voisinage des consonnes emphatiques et des consonnes non emphatiques sont donnés par ce qui suit:

ɖ/d: F1E/F1NE=480/347=1.38	F2E/F2NE=880/987=0.89
ɟ/t: F1E/F1NE=468/360=1.3	F2E/F2NE=751/1013= 0.74
ʒ/z: F1E/F1NE=437/387=1.12	F2E/F2NE=843/1067=0.79
ʃ/s: F1E/F1NE=437/387=1.12	F2E/F2NE=843/1013=0.83

De ces rapports, on déduit que:

- La plus grande variation pour le premier formant est obtenue pour le couple d/d .
- De même, la plus grande variation pour le deuxième formant est obtenue pour le même couple.

Pour [i] au voisinage des consonnes emphatiques, nous avons les rapports suivants:

$$\begin{aligned} \text{d}/\text{d}: \text{F1E}/\text{F1NE} &= 468/365 = 1.28 & \text{F2E}/\text{F2NE} &= 1343/1814 = 0.74 \\ \text{t}/\text{t}: \text{F1E}/\text{F1NE} &= 500/325 = 1.53 & \text{F2E}/\text{F2NE} &= 1486/1958 = 0.75 \\ \text{z}/\text{z}: \text{F1E}/\text{F1NE} &= 500/352 = 1.42 & \text{F2E}/\text{F2NE} &= 1312/1865 = 0.70 \\ \text{s}/\text{s}: \text{F1E}/\text{F1NE} &= 458/394 = 1.16 & \text{F2E}/\text{F2NE} &= 1531/1774 = 0.86 \end{aligned}$$

De ces rapports, on déduit que:

- La plus grande variation pour le premier formant est obtenue pour le couple t/t .
- La plus grande variation pour le deuxième formant est obtenue pour le couple s/s .

Pour [a] au voisinage des consonnes emphatiques, nous avons les rapports suivants:

$$\begin{aligned} \text{d}/\text{d}: \text{F1E}/\text{F1NE} &= 687/673 = 1.02 & \text{F2E}/\text{F2NE} &= 1281/1426 = 0.89 \\ \text{t}/\text{t}: \text{F1E}/\text{F1NE} &= 718/676 = 1.06 & \text{F2E}/\text{F2NE} &= 1312/1409 = 0.93 \\ \text{z}/\text{z}: \text{F1E}/\text{F1NE} &= 687/587 = 1.17 & \text{F2E}/\text{F2NE} &= 1280/1539 = 0.83 \\ \text{s}/\text{s}: \text{F1E}/\text{F1NE} &= 687/672 = 1.02 & \text{F2E}/\text{F2NE} &= 1280/1399 = 0.91 \end{aligned}$$

De ces rapports, on déduit que:

- La plus grande variation du premier formant est obtenue pour le couple z/z .

-
- La plus grande variation du deuxième formant est obtenue pour le couple: t/t .
 - Le formant qui varie le plus quand la voyelle [a] est au voisinage d'une emphatique est le deuxième formant puisque: $97\text{hz} < \text{dF2} < 259\text{hz}$ et $14\text{hz} < \text{dF1} < 100\text{hz}$.
 - Au voisinage d'une emphatique, le premier formant croît: $1.02 < \text{F1E}/\text{F1NE} < 1.17$.
 - Au voisinage d'une emphatique, le deuxième formant décroît: $0.83 < \text{F2E}/\text{F2NE} < 0.93$.

CONCLUSION

Le calcul des fréquences du premier et du deuxième formant des voyelles avoisinant les consonnes emphatiques du kabyle et leur comparaison avec les fréquences des voyelles avoisinant les consonnes non emphatiques correspondantes font apparaître que:

- Le formant le plus affecté par le voisinage des consonnes emphatiques est le deuxième formant avec les variations suivantes: $97 < \text{dF2} < 553$.
- Le premier formant varie un peu moins: $15 < \text{dF1} < 175$.
- La consonne emphatique la plus influente est t .

RÉFÉRENCES

- Al Ani S.H. (1970). *Arabic phonology: an acoustic and physiological phonology*. Mouton: The Hague, Paris.
- Badredine B. (1997). *Analyse phonologique et phonétique du parler de Kairouan*. Thèse de 3^{ème} cycle: Université de Paris 5.
- Bahmad M. (1993). *Etude phonologique et phonétique du Tamazight d'Azrou (parler des Ait Mguild)*. Thèse de 3^{ème} cycle: Université de Nancy 2.

-
- Bonnot J. (1996). *Contribution à l'étude des consonnes emphatiques de l'arabe à partir de méthodes expérimentales*. Thèse pour le doctorat du 3^{ème} cycle: Université de Strasbourg.
- Bonnot J. (1972). Quelques remarques à propos des consonnes emphatiques de l'arabe. *Travaux de l'institut de phonétique de Strasbourg*, 4: 76–145.
- Bonnot J. (1977). Recherches expérimentales sur la nature des consonnes emphatiques de l'arabe classique. *Travaux de l'institut de phonétique de Strasbourg*, 9: 48–88.
- Boukous A. (1983). Divergences et convergences phonologiques: le cas du berbère d'Agadir, *Sociolinguistique du Maghreb, Actes des journées d'étude de l'Université René Descartes (29-30 avril 1982)*, C.R.I.S, Paris.
- Chaker S. (1978). *Un parler berbère d'Algérie (Kabyle)*. Thèse pour le doctorat: Université de Paris 5.
- Chaker S. (1996). Emphase (pharyngalisation, vélo-pharyngalisation). *Etudes et Documents Berbères*, 17.
- Cohen D. (1969). Sur le statut phonologique de l'emphase en arabe. *Word*, 25: 59-69
- Ghazeli S. (1977). La coarticulation de l'emphase en arabe. *Arabica*, XXVII (2-3): 1614.
- Laceb M.O (1993). *Problèmes de phonologie générative du kabyle: cas de l'emphase*. Thèse pour le doctorat nouveau régime: Université de Vincennes.
- Louali N. (1990). *L'emphase en berbère: étude phonétique, phonologique et comparative*. Université Lumière: Lyon.

La prononciation "correcte" des langues anciennes

Rudolf WACHTER

Universités de Lausanne et de Bâle

A notre collègue Remi Jolivet, sagace explorateur des langues vivantes, nous adressons un cordial salut de la part des langues anciennes! Les deux chapitres que nous proposons ici représentent la somme – présentée d'une manière plutôt personnelle – d'au moins 200 ans de recherches sur l'histoire étendue de deux langues "classiques" – le latin et le grec –, de leur développement, en partie commun, et de leurs variations dans l'espace et dans le temps. Or, pour établir une prononciation qui puisse être recommandée et considérée comme cohérente et correcte, il a fallu opérer un choix chronologique et géographique. Nous avons ainsi choisi de recommander le grec pratiqué par les Athéniens autour de 400 av. J.-C. et le latin pratiqué par les Romains au I^{er} siècle av. J.-C. Nous sommes certes conscients qu'Homère ou Saint Jérôme, par exemple, y eussent trouvé à redire, l'un parce qu'il eût perçu ce grec comme phonétiquement trop moderne, voire vulgaire, l'autre, parce qu'il eût trouvé ce grec presque incompréhensible et ce latin maniéré et bizarre. De plus, nous devons avouer d'emblée que, dans la reconstruction de la prononciation d'une langue "morte" nous ne pouvons que nous approcher des phonèmes réellement utilisés et de la mélodie de la phrase. Mais en dépit de cette restriction d'ordre pratique et méthodologique, nous espérons convaincre nos lecteurs que ces deux riches langues jadis vivantes et florissantes retrou-

vent une belle jouvence lorsqu'on les fait sonner d'une manière convaincante!¹

LE LATIN

1. Quelle est la prononciation correcte du français, de l'italien, de l'allemand, de l'anglais? Eh bien oui! Il y en a plusieurs différentes! De même, il n'a jamais existé une seule prononciation correcte du latin. Mais, malheureusement, nous ne connaissons pas non plus vraiment les *différentes* prononciations qui ont une fois été correctes. Encore moins bien que celle du français de Molière, de l'italien de Dante, de l'allemand de Luther et de l'anglais de Shakespeare. Il n'existe pas d'enregistrement de ces époques-là.

La linguistique peut néanmoins rendre accessible plusieurs aspects de la prononciation de tels états "morts" de langues et, de là, reconstruire une prononciation globale plausible. Pour le latin, ce sont surtout les facteurs suivants qui nous aident à le faire: la métrique de la poésie latine, la comparaison avec d'autres langues de l'Antiquité et la comparaison avec les langues-filles romanes.

Pourtant, le temps est un facteur aggravant: pendant les huit siècles dont nous proviennent les textes latins antiques (environ de 200 av. J.-C. à 600 apr. J.-C.), la prononciation – nous le savons avec certitude – s'est fortement modifiée. À quoi devons-nous nous en tenir? La voie à suivre la plus raisonnable reste la prononciation usitée en ville de Rome au crépuscule de la République et à l'aube de l'Empire, donc, en gros, le latin de Cicéron et de Virgile, essentiellement parce qu'il est le mieux attesté et qu'il constitue la norme de la grammaire que nous apprenons.

¹ Je remercie Albin Jaques pour une première traduction et Michel Aberson pour maintes améliorations.

Dans les traditions linguistiques particulières (allemande, française, italienne, anglaise, *etc.*), certaines divergences par rapport à la norme de prononciation qui va être exposée ci-après sont en usage. Ce n'est pas grave, du moins tant que la prononciation ne perd pas en clarté.

2. Avant de nous attaquer à des phonèmes² particuliers, jetons un coup d'œil sur l'alphabet romain. Il n'est composé que de majuscules (la différence entre majuscules et minuscules n'existe que depuis le Moyen Âge) et comprend les lettres suivantes:

A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T V X Y Z

K est très rare, Y et Z n'apparaissent que dans des emprunts au grec, X vaut pour [ks], donc un groupe de deux consonnes. Deux lettres, I et V, peuvent désigner aussi bien une voyelle qu'une consonne; I est aujourd'hui normalement rendu dans les deux cas par *i* (les textes latins ne contiennent donc en général pas de *j*), le V vocalique par *u*, consonantique par *u* ou *v*, selon la tradition linguistique ou éditoriale.

Les *voyelles*, *i*, *e*, *a*, *o*, *u*, sont prononcées à peu près comme en allemand ou en italien. Ce à quoi il faut prêter attention, c'est que chacune de ces voyelles peut être longue ou brève, fait à respecter précisément. Le mot *malus* avec [a] bref signifie 'sale type', *malus* avec [a:] long 'pommier'. Cette différence ne se manifestait normalement pas dans l'écriture.

² Pour rendre le texte plus lisible pour un public non-linguiste, on écrit ici, d'une manière peu précise, les phonèmes normalement sans traits obliques, donc *a*, non /a/, ce qui se justifie par le fait que dans l'orthographe du latin classique, qui était un orthographe récent, la plupart des lettres correspondent 1:1 aux phonèmes.

Aujourd'hui, l'on place volontiers un trait horizontal (*mālus*) ou un circonflexe (*mâlus*) sur la voyelle longue.

Il existe aussi des *diphthongues*, c'est-à-dire des voyelles dont la qualité change pendant leur émission. Elles sont toujours considérées comme longues. Les plus fréquentes en latin sont *ae* et *au*, *oe* est plus rare (*fēriae*, *Claudius*, *poena*). (En français, pour *au* et *oe*, on prononce parfois (surtout en France) [o:] et [ø:]. De telles prononciations existaient déjà à l'époque de Cicéron, surtout à la campagne; cependant, on y prononçait également *ae* comme [e:]. Autant garder donc la prononciation "urbaine" d'*ae*, *au*, et *oe* en vraies diphthongues: [ae], [au] et [oe].) Très rarement apparaissent aussi *eu* et *ei*, ainsi que *ui* (*seu*, *deinde*, *huic*).

Passons maintenant aux *consonnes*:

Les sons *b*, *d*, *g* (sonores) et *p*, *t*, *c* (*k*) (sourds) se prononcent comme dans les langues romanes. Les sourdes n'étaient donc pas suivies par un [h] (comme souvent en allemand du Nord et en anglais). Pour *g* et *c*, c'est la prononciation que l'on rencontre aujourd'hui par exemple devant *a*, *o*, *u* qui est valable, et non celle devant *e* et *i* (cp. les deux variantes dans fr. *garage*, it. *calcio*), donc [kikero:] et non [sisero:] ou [tsitsero:], etc.

Le *i* consonantique sonne comme y dans angl. *you* ou fr. *yeux*. Le *u* consonantique (souvent écrit *v*) sonne comme w dans angl. *we* ou *ou* dans fr. *oui* (donc *vīnum* 'vin' non comme dans angl. *vine* 'vigne', all. *Wein*, fr. *vin*, mais comme dans angl. *wine*).

Le *u* consonantique se combine avec un [k] en [k^w], écrit *qu*. Ceci compte pour une seule consonne, malgré la graphie avec deux signes, par exemple *reliquī* 'les autres', *reliquiae* 'reliques'.

Les continues *f*, *l*, *m*, *n* se prononcent à peu près comme aujourd'hui. Le *n* s'assimile souvent au son suivant. Devant *b*, *p*, *m*, on l'écrit en général *m* (*immortālis* 'immortel'). Devant *g*, *c*, *qu*, le son aboutit au même résultat que dans all. *Ding*, par

exemple *incautus* 'imprudent'; il n'existe pourtant pas de lettre spéciale pour le noter. De manière correcte, un *g* devant un *n* est aussi prononcé avec ce son *ng* [ŋ], c'est-à-dire que *ignōtus* 'inconnu' et *ignis* 'feu' sonnent comme s'ils étaient écrits *ingn-*. Devant un *s*, le *n* était prononcé très faiblement; la voyelle précédente semble, pour cette raison, avoir été allongée. Le *s* était sourd (un peu comme en espagnol), *h* n'était plus, du temps de Cicéron, prononcé par tous, *r* était sans doute roulé et *m* en finale aboutissait probablement dans la plupart des cas à une légère nasalisation de la voyelle précédente (*-am*, *-um*, *-em* prononcés [-ã], [-õ], [-ẽ]).

3. Le rythme des syllabes et des mots est essentiel pour la sonorité de la langue latine et notamment de la poésie. Une syllabe peut être soit longue soit brève, une syllabe longue durant à peu près le double d'une brève. Pour prendre un exemple, un mot comme *cecidisse* 'être tombé' a le rythme "bref-bref-long-bref" (*di-di-dō-di*, comme le F dans l'alphabet morse) et mesure donc deux longues et demie ou cinq brèves.

Une syllabe peut être longue pour deux raisons: premièrement parce que sa voyelle est longue ("longueur par nature", elle est longue "*nātūrā*"), deuxièmement parce qu'il y a tellement de consonnes qui suivent la voyelle, même si elle est brève, que la syllabe ne peut être prononcée rapidement et brièvement ("longueur par position", elle est longue "*positiōne*"). Par exemple, *dip-di-di-dip-di-di* a le même rythme que *dō-di-di-dō-di-di*, du fait que, dans les première et quatrième syllabes, la voyelle brève est suivie chaque fois par le groupe de consonnes [pd], groupe qui nécessite sensiblement plus de temps qu'un [d] isolé. Les seuls groupes de consonnes que beaucoup tiennent pour rapidement prononçables sont ceux du type [br] (groupes dits "*mūta cum liquidā*"): l'on peut assez bien dire *bri-di-bri-di* de manière régulière et rapide. Enfin, parmi les groupes de consonnes

capables d'allonger une syllabe, il y a aussi les consonnes longues que sensément pour cette raison l'on redouble dans l'écriture (on les appelle gémées). Dans sa prononciation, le Romain faisait nettement la différence entre *erant* 'ils étaient' (*di-dō*) et *errant* 'ils errent' (*dō-dō*), et nous devons également respecter ce fait soigneusement! L'on rencontre un pareil cas dans la troisième syllabe de *cecidisse*: le [i] est certes bref, mais le [s:] suivant est long (*ss*), donc la syllabe en entier est longue. Cela vaut aussi pour les occlusives longues; vu qu'elles ne peuvent pas vraiment être prononcées longues, l'ouverture de l'occlusion est retardée: *reperit* 'il trouve' (*di-di-dō*), *repperit* 'il a trouvé' (*dō-di-dō*).

Dans le même ordre d'idées, les désignations syllabes "ouvertes" et "fermées" sont également judicieuses. Si nous décomposons les mots et les phrases en syllabes et observons où se situent les frontières syllabiques, nous constaterons que, dans le cas de consonnes intervocaliques brèves, la frontière se trouve devant une telle consonne, tandis que dans le cas de groupes consonantiques et de consonnes longues, elle se trouve en leur milieu. Nous obtiendrons ainsi par cette décomposition des syllabes qui se terminent en voyelle et d'autres en consonne. Les premières sont ouvertes, les secondes fermées. Dès lors, la règle est la suivante: une syllabe brève doit contenir une voyelle brève et être ouverte (et, si l'on mesure *br* comme une seule consonne – ce qui est en général le cas –, *di* devant *bri* reste ouvert et donc bref); toutes les autres syllabes sont longues: *vinum* (*ī!*), *Clau-di-us*, *ig-nis* (*ing-!*), *er-rant*, *rep-pe-rit* (le premier "p" représente l'occlusion prolongée), ainsi que la troisième dans *ce-ci-dis-se*. Le groupe de sons *x* (= *ks*) est aussi divisé: *sexiēs* 'six fois' (*sek-si-ēs*). Une syllabe peut, d'ailleurs, contenir une voyelle longue et en plus être fermée, elle n'en devient pas pour autant encore plus longue: par ex. *scrip-tor* 'écrivain' (de *scri-be-re* 'écrire').

Quelques autres détails de la prononciation sont importants, surtout pour réciter correctement des vers; toutefois, tous

seraient certainement aussi valables pour la prose: (1) la répartition des syllabes passe outre les frontières de mots; (2) les consonnes longues à la finale ne sont écrites qu'une fois (par ex. *ōs* 'os', *měl* 'miel', *pār* 'égal', *hōc* 'ceci'); (3) les voyelles finales, même si elles sont suivies de *-m*, disparaissent devant une voyelle initiale (s'élident; élision); (4) la consonne *h* n'a aucun effet. Exemples: *quod genus hoc hominum?* 'Quelle espèce d'homme est-ce?' En syllabes: *quod-ge-nu-s^hok-k^ho-mi-num*. — "*heu fuge, nāte deā, tēque hīs*" *ait* "*ēripe flammīs! / hostis habet mūrōs; ruit altō ā culmine Troia*". 'Ah! fuis, toi qui es né d'une déesse, sauve-toi, dit-il, de ces flammes! L'ennemi tient nos murs; du plus haut sommet, Troie s'écroule.' En syllabes: *heu-fu-ge-nā-te-de-ā-tē-qu^hi-sa-i-tē-ri-pe-flam-mīs* / *^hos-ti-s^ha-bet-mū-rōs-ru-i-tal-tā-cul-mi-ne-Troi-a*.

4. La structure syllabique d'un mot est responsable de son accentuation. La règle est simple: l'accent se trouve normalement sur la pénultième syllabe (à part bien sûr dans les monosyllabes); dans les mots plus longs, il recule sur l'antépénultième, si la pénultième est brève; exemples avec antépénultième longue: *scrībere*, *taedium* 'dégoût', avec antépénultième brève: *reliquī*, *pariēs* 'mur'. L'accent – nous informant les grammairiens anciens – était réalisé surtout en augmentant la hauteur du ton (d'environ une quinte), il est cependant assez sûr qu'une augmentation du volume sonore entraînait aussi en jeu.

Les voyelles longues de syllabes inaccentuées sont une source fréquente de prononciation imprécise. En tenir compte est extrêmement important pour bien comprendre le texte, spécialement en poésie. Ainsi, par exemple, *manus* 'main' (*dī-di*) et *manūs* 'mains' (*dī-dō*), *cecidisse* 'être tombé' (*dī-di-dō-di*) et *cecīdisse* 'avoir abattu' (*dī-dō-dō-di*) sont nettement différenciés; pourtant, l'accent se trouve chaque fois sur la même syllabe. Cette difficulté découle uniquement de l'imprécision de la graphie: ce que l'on écrit *venimus* peut signifier

trois choses différentes, *venīmus* 'nous venons', *vēnimus* 'nous vînmes', *vēnīmus* 'nous sommes achetés'; un Romain n'aurait jamais prononcé ces formes de manière incorrecte ou (dans la conversation orale) ne les aurait jamais mécomprises.

5. En latin comme en toutes langues, tous les mots n'étaient pas, dans une phrase, prononcés avec la même force. Mais reconstruire la mélodie phrastique d'une langue ancienne est une tâche de la plus haute difficulté. Mais on peut, là aussi, s'appuyer sur la comparaison avec des langues parlées aujourd'hui ou avec des langues dont l'orthographe est plus précise, ainsi que de la position des mots dans la phrase. Il faut ici surtout rendre attentif aux mots "postposés" et donc inaccentués, par ex. *hoc enim* 'ceci en effet' ou *sī quis* 'si quelqu'un', *virumque* 'et l'homme', très souvent d'ailleurs aussi le verbe, par ex. *arma virumque canō* 'je chante les armes et l'homme', ou un vocatif, par ex. *admīror, parīēs* 'je m'étonne, mur!' (nous avons ici un verbe en position tonique!). La linguistique connaît cependant de nombreux autres critères qui aident à reconstruire une mélodie phrastique plausible, par exemple ceux de la "structure informationnelle" de la phrase (*thème et rhème, topic and focus*).

Dans la phrase suivante, un amusant distique poétique en graffito sur un mur (encore debout!) à Pompéi, il n'y avait sans doute que les trois mots soulignés qui étaient accentués:

*Admīror, parīēs, tē nōn cecidisse ruīnīs,
quī tot scriptōrum taedia sustineās!*

Je m'étonne, mur, que tu ne sois pas encore tombé en ruine,
toi qui dois supporter tant de choses dégoûtantes (de tant)
d'écrivains!

(*paries* est écrit avec -n- pseudo-étymologique)

En dernier lieu et tout à fait généralement, comprendre le texte jusque dans ses moindres détails est la condition préalable à toute bonne récitation: mots, grammaire, style, sens. Pour y arriver, il ne faut pas être avare de ses efforts! Inversement,

une simple récitation permet de savoir si un texte a été compris ou non. (Ce fait pourrait être utilisé lors d'examens: qui peut lire un texte de manière vivante et captivante, n'a nul besoin de le traduire; il ou elle l'a compris – et inversement!)

De cette façon, nous pouvons faire sonner même une langue morte de manière plausible et plaisante. Nous sommes tout à fait conscients des incertitudes de détail qui existent toujours. Mais consolons-nous en nous disant qu'il est certain qu'un Romain nous comprendrait sans effort. Et l'anglais aussi, bien que nullement "mort", est aujourd'hui prononcé par un nombre important de personnes de manière inauthentique! Mais, aussi dans une langue moderne, un léger "accent" ne dérange pas si l'on perçoit que le locuteur sait de quoi il parle.

LE GREC

1. Il n'existe pas une seule prononciation correcte du grec ancien, tout comme il n'en existe pas une seule du latin. Dans le cas du grec, nous avons même connaissance d'une diversité encore plus importante que pour sa voisine occidentale. En effet, à l'époque d'Homère, époque où les Grecs empruntèrent l'alphabet au Proche-Orient et l'adaptèrent magistralement à leur usage, le domaine linguistique était parcellisé en de nombreuses zones dialectales. L'écriture n'était pas tout à fait à même de rendre toutes les différences entre les dialectes, mais il y en a tout de même de nombreuses qui se manifestent. Par la suite, la diversité dialectale, sous l'effet de contacts, de la migration et finalement de la "globalisation", s'estompée sensiblement, mais ne disparut jamais totalement.

Dans le cas du grec également, la linguistique peut nous rendre accessibles plusieurs aspects de la prononciation et ainsi reconstruire une prononciation globale plausible. À la diversité dialectale s'ajoute le temps qui constitue ici aussi un

facteur aggravant, et de manière encore plus prononcée qu'en latin: le grec de l'Antiquité (même si l'on ne tient pas compte de l'époque mycénienne qui va environ de 1400 à 1200 av. J.-C.) peut être observé durant presque un millénaire et demi, et il ressort explicitement des témoignages que, pendant cette période, la prononciation s'est modifiée fondamentalement.

À quoi donc devons-nous nous en tenir? Nous pourrions traiter plusieurs prononciations différentes, par exemple: une pour Homère, une pour l'attique classique, une pour la koinè hellénistique, une pour la période impériale de l'Antiquité tardive et pour le début de la période byzantine. Mais cela serait extrêmement laborieux! Et comment ferions-nous avec une citation d'Homère dans un texte tardif? L'auteur en question n'aurait certainement pas récité Homère dans sa prononciation originale (qu'il ignorait sans doute complètement), mais plutôt de la manière dont lui-même prononçait le grec. Encore aujourd'hui, en Grèce, l'on prononce Homère et toute la littérature antique à la manière du grec moderne. Le grec n'a dans sa tradition jamais connu de rupture suivie d'une réforme de l'orthographe et ne s'est pas non plus morcelé comme le latin au point que de nombreuses langues "néo-latines" purent alors prétendre continuer la prononciation authentique. Au fond, le grec est donc encore aujourd'hui la "même" langue que dans l'Antiquité.

Il est néanmoins raisonnable pour le grec ancien des périodes archaïque, classique et hellénistique, d'aspirer à une prononciation se rapprochant de l'état phonique original en quantité et en qualité, prononciation qui diverge du grec moderne actuel: en quantité, pour pouvoir lire la poésie avec la métrique correcte, c'est-à-dire avec son rythme original; en qualité, car autrement, pour prendre un exemple, comment pourrait-on comprendre qu'à partir d'un ποιητής par exemple – qui aujourd'hui est prononcé [pii'tis] – l'on en serait arrivé à lat. *poēta*, fr. *poète*, etc.? De plus, pour des raisons pratiques, il est préférable de n'avoir qu'une seule prononciation pour le

grec ancien. À cet égard, le mieux qualifié est le grec de l'attique classique des V^e/IV^e siècles av. J.-C., que nous connaissons particulièrement bien et qui nous sert aussi de ligne de conduite pour la "grammaire" (et non seulement à nous, mais déjà aux Grecs cultivés de la période hellénistique, de l'Empire et de l'Antiquité tardive!). Il nous faut toutefois être conscients que cette prononciation semblera trop moderne pour un texte archaïque, trop archaïque pour un texte de la période impériale et, par exemple, beaucoup trop attique pour un texte d'Alcée, de Sappho ou de Pindare.

À l'heure actuelle, en Europe occidentale, l'on utilise plus ou moins précisément la prononciation qu'Érasme de Rotterdam a créée. Elle n'est cependant pas satisfaisante en tous points, car elle tient compte trop fortement de la prononciation allemande: pour prendre un exemple, jamais époque n'a existé où φ était prononcé comme dans *Fell*, χ comme dans *Dach* ou dans *Licht*, mais θ [t^h] comme dans *Tee* ou *Theater*. Il faut admettre que, soit les signes φ , χ , θ étaient tous trois utilisés pour des occlusives aspirées, donc comme à l'initiale en allemand actuel (du Nord) ou en anglais (c'était *grosso modo* l'état de la période avant notre ère), soit tous trois étaient utilisés pour les fricatives dans *Fell*, *Dach/Licht* et angl. *think* (c'était l'état du début de notre ère à maintenant; dans quelques dialectes, cette évolution phonétique avait cependant déjà commencé auparavant, comme on peut le voir par exemple dans l'imitation de laconien que l'on trouve dans la bouche de Λαμπιτώ dans *Lysistrata* d'Aristophane).

2. Avant d'en venir aux phonèmes isolés, jetons un coup d'œil à l'alphabet grec de l'Antiquité. Il est seulement constitué de majuscules (en grec aussi, la différence entre majuscules et minuscules n'existe que depuis le Moyen Âge), et se présente comme unitaire depuis environ 400 av. J.-C. Auparavant, existaient, dans les différentes zones dialectales, des alphabets

locaux fort distincts formés directement après l'adoption de l'alphabet au VIII^e siècle. L'alphabet unitaire panhellénique n'est, il convient de le préciser, pas l'alphabet attique, mais l'alphabet grec-oriental des villes ioniennes d'Asie Mineure surtout, alphabet au moyen duquel, par exemple, les épopées homériques avaient été écrites. Il contient les 24 signes suivants:

Α Β Γ Δ Ε Ζ Η Θ Ι Κ Λ Μ Ν Ξ Ο Π Ρ Σ Τ Υ Φ Χ Ψ Ω
α β γ δ ε ζ η θ ι κ λ μ ν ξ ο π ρ σ ς τ υ φ χ ψ ω

En outre, depuis l'hellénisme, des προσωδία furent introduites (nous utilisons la traduction latine de ce concept: *accentus -ūs*), avant tout pour marquer la voyelle d'une syllabe accentuée et la présence ou l'absence d'un *h*- à l'initiale (esprit rude ' ou esprit doux '), l'alphabet grec-oriental ne possédant pas de signe à cet effet. (D'autres alphabets locaux, comme par exemple l'attique, mais aussi l'eubéen dont très tôt déjà a été dérivé l'alphabet latin, avaient employé dans ce cas la lettre H [*hêta*], et l'on ne voulait pas se passer de la notation de ce *h* dans l'alphabet unitaire.) La convention d'accentuation que nous apprenons aujourd'hui (avec accent aigu, grave et circonflexe ou périspomène) date de la période byzantine, et nous allons voir que tout ne peut pas y être totalement correct.

3. Les voyelles de base de l'attique classique sont /i, e, a, o, y/ qui peuvent être aussi bien longues que brèves, distinction qu'il faut respecter précisément comme en latin et dans beaucoup d'autres langues indo-européennes. Il est probable que /e:/ et /o:/ longs (écrits η et ω) étaient prononcés un peu plus ouverts que /e/ et /o/ brefs (écrits ε et ο). En ce qui concerne /i, a, y/, l'écriture ne nous indique pas leur quantité; à l'époque moderne, l'on pallie parfois ce manque par des traits horizontaux sur les voyelles longues: ἄλῶπος 'sans chagrin', ἡ λῶπη 'le chagrin'.

Il existe en outre des *diphthongues*, c'est-à-dire des voyelles dont la qualité change pendant leur durée et qui, pour cette

raison, sont toujours considérées comme longues: αι, αυ, ει, ευ, οι, ου, υι (un upsilon en deuxième position d'une diph-tongue est prononcé [u], non [y]), plus les soi-disant diph-tongues longues αῖ, ηῖ, ωῖ qui sont souvent écrites α, η, ω, ainsi que rarement ηυ et ωυ. Au début de la période alphabétique, quand leur orthographe fut fixée, ces diphtongues devaient à peu près correspondre à la prononciation combinée des deux lettres jointes: ευ = [e-u], ωι = [ɔ:-i], *etc.* Par la suite cependant, elles se modifièrent toutes sans exception, même si ce fut à des périodes diverses et de différentes manières: tout d'abord, les diphtongues de petite envergure phonétique /ei/ et /ou/ ont évolué en voyelles monophthongues longues, sans doute d'abord, à savoir encore pendant la période archaïque, en [e:] et [o:] très fermés, comme par exemple le [e:] long jurassien ou neuchâtelois dans "*Neuchâtel*" ou *même* prononcé "*méme*"; puis à partir de la période classique encore plus fermées aboutissant à [i:] et [u:], ce qu'elles sont restées jusqu'à nos jours. Ainsi les dialectes grecs dans lesquels l'ancien /u/ était passé à [y] (*cp.* attique μῦς avec [y:], mais latin, suisse alémanique, sanskrit, *etc.* avec [u:]) ont récréé sur cette base un /u/ (long). Par ailleurs, les diphtongues longues ont perdu leur composante [i] (c'est pourquoi plus tard on ne l'a plus écrite à côté, mais seulement dessous: iota souscrit). Cela commença pendant la période archaïque. Dès l'époque classique pour quelques dialectes et un peu plus tard pour les autres, les diphtongues en *i* de plus grande envergure commen-cèrent à se muer en monophthongues: αι devint [ɛ:] long ouvert, οι [y:] long (peut-être via [ø:]). En revanche, les diphtongues en *u*, αυ et ευ, évoluèrent de manière tout à fait différente: elles se transformèrent graduellement en ce qu'elles sont aujourd'hui, à savoir [av]/[af], [ev]/[ef], avec, d'après le son suivant, une fri-cative sonore ou sourde à la place de l'ancienne composante *u*.

La plupart des voyelles (*monophtongues*) aussi se sont modifiées encore de manière drastique: au tournant de notre ère environ, η commençait à passer à [e:] fermé, puis à [i:]; dans les premiers siècles de l'Empire, tout comme en latin, les anciennes oppositions de quantité furent totalement abandonnées (dès lors, les syllabes accentuées étaient longues, les inaccentuées brèves, c'est-à-dire que, selon les cas, la longueur originelle des voyelles s'en trouvait modifiée); et finalement, à l'époque byzantine, tous les [y] passèrent à [i]. L'orthographe n'a, par respect envers le grec ancien, jamais subi de réforme fondamentale, c'est pourquoi elle constitue, pour les Grecs d'aujourd'hui, un véritable casse-tête! Quand on prononce un [i], ce pourrait être ι, ει, η, οι ou υ; quand on prononce [e], ε ou αι; quand on prononce [o], ο ou ω! (Il n'y a que l'anglais qui soit encore pire: *be, sea, see, receive, people, key, believe, police, Caesar, Caius, quay, Phoebus, Beauchamp*. Y a-t-il encore d'autres manières d'écrire un [i:] anglais?) En grec moderne, certaines graphies sont même modifiées sans raison apparente: par exemple, parfois l'on écrit aujourd'hui le mot pour 'foie' σήκωτι à la place de σικώτι, ce qui dissimule le fait que c'est un dérivé de σύκο 'figue' (qui lui n'a encore jamais été écrit avec *êta*) du fait que les Grecs ont gavé les oies avec des figues (gr. ancien σῆκον); les Romains en imitant les Grecs ont traduit (ἥπαρ) σῆκωτόν par (*iecur*) *fīcatum*, d'où *fegato, hígado, foie*.

Il nous reste un dernier point à aborder dans le domaine du vocalisme: les dites *fausses diphtongues* ει et ου. Dans la période classique, quand leur orthographe fut fixée, elles devaient être prononcées de la même manière que les "vrais" ει et ου (par ex. dans δείκνυμι, πλοῦτος) qui étaient déjà alors en train de se monophtonguer. Il est par conséquent hautement vraisemblable que les "fausses" ne furent jamais prononcées comme diphtongues. Elles sont le résultat de deux développements tout à fait différents: elles proviennent d'une part de la contraction de voyelles brèves, par exemple dans ποιεῖτε

<ποιέετε, δουλοῦμεν < δουλόομεν, Θου- (par ex. dans Θουκῶδιδης) < Θεο-, etc.; d'autre part, de l'allongement compensatoire de voyelles brèves après la chute d'un *n*, pour compenser la disparition de l'allongement induit par le groupe consonantique originel, maintenant simplifié ("longueur par position", v. 5), par exemple dans les participes féminins comme βλέπουσα < *-onsa (< *-ont-ja), μυγεῖσα < *-ensa (< *-ent-ja), ou dans les accusatifs pluriels en -ους (exactement comme dans -ᾶς; dans le dialecte d'Argos encore -ονς -ανς), dans la préposition εἰς (< *ens qui est par rapport à ἐν comme ἐξ par rapport à ἐκ, lat. *abs* par rapport à *ab*), etc.

4. Passons maintenant aux *consonnes*: /b, d, g/ (sonores, écrites β, δ, γ) et /p, t, k/ (sourdes, π, τ, κ) se prononcent comme dans les langues romanes. Les sourdes n'étaient donc pas suivies par [h] (comme c'est souvent le cas en allemand du Nord et en anglais). En revanche, les aspirées durant la période archaïque étaient caractérisées par une telle prononciation: /p^h, t^h, k^h/ (φ, θ, χ, aussi sourdes); pendant la période hellénistique, comme susmentionné, elles se transformèrent en fricatives. Nous recommandons pour l'attique du IV^e siècle une prononciation transitoire: occlusive avec un écho plutôt fricatif que "soufflé". Les occlusives sonores /b, d, g/ aussi se changèrent déjà dans l'Antiquité, sans doute dans la plupart des régions durant la période impériale, en ce qu'elles sont aujourd'hui dans la plupart des positions, à savoir des fricatives sonores.

Les continues /l, r, m, n/ (λ, ρ, μ, ν) doivent être prononcées à peu près comme aujourd'hui (sonores); le /r/ était sans doute en général roulé. Le /s/ (σ, ς) était en revanche sourd (à peu près comme en grec moderne ou en espagnol). Trois signes représentent des combinaisons de deux consonnes: ξ pour /ks/ et ψ pour /ps/, les deux sourds; par contre, est sonore ζ pour

[z^d] ou [d^z] (sans doute prononcé différemment selon les régions) qui plus tard ne sera plus prononcé que [z] (comme dans angl. *zoo* et en grec moderne). L'aspiration à l'initiale devant voyelle n'était plus prononcée dans certains dialectes depuis le début de la période alphabétique déjà, dans d'autres il se conserva encore pendant plusieurs siècles – d'ailleurs aussi à l'intérieur de composés (ainsi Πάνορμος, aujourd'hui *Palermo*, fut encore écrit en caractères latins *Panhormus* à l'époque romaine).

5. Le rythme des syllabes et des mots est très important pour la sonorité de la langue grecque ancienne et particulièrement pour la poésie. Une syllabe peut être soit longue soit brève, une syllabe longue étant à peu près deux fois plus longue qu'une brève. Pour prendre un exemple, un mot comme βουλόμεθα 'nous voulons' est de rythme "long-bref-bref-bref" (*dō-di-di-di*, comme le B dans l'alphabet morse) et mesure ainsi deux longues et demi ou cinq brèves, δυνάμεθα 'nous pouvons' est de rythme "bref-bref-bref-bref" (*di-di-di-di*, comme le H dans l'alphabet morse) et mesure deux longues ou quatre brèves, par contre la variante δυνάμεσθα 'nous pouvons' est de rythme "bref-bref-long-bref" (*di-di-dō-di*, comme le F dans l'alphabet morse) et mesure deux longues et demie ou cinq brèves.

Comme en latin, deux raisons sont possibles pour qu'une syllabe soit longue. Premièrement, parce que sa voyelle est longue ("longueur par nature", elle est longue "*nātūrā*"). Deuxièmement, parce que la voyelle, quoique brève, est suivie par tellement de consonnes que la syllabe ne peut pas être prononcée assez vite, c'est-à-dire brève ("longueur par position", elle est longue "*positiōne*"). Dans δυνάμεσθα par exemple, le groupe [st^h] nécessite tellement plus de temps que le simple [t^h] dans δυνάμεθα que, pour cette raison, la troisième syllabe devient longue. Les seuls groupes de consonnes que beaucoup considèrent comme rapidement prononçables sont ceux du type [br], [fl] (les groupes dits

"*mūta cum liquidā*") : κέκληται 'il s'appelle', pour prendre un exemple, est de mesure *di-dō-di*, ce n'est toutefois pas le cas de tout temps et dans tous les dialectes. Chez Homère, *muta cum liquida* allonge la voyelle normalement, mais ce n'est généralement pas le cas en attique classique. Les consonnes longues que pour cette raison l'on redouble dans l'écriture (on les appelle géménées) font également partie des groupes de consonnes capables d'allonger une syllabe: γράμματα 'lettre(s)' est de valeur *dō-di-di*. Les Grecs ont dans leur prononciation nettement fait la différence entre ἔβαλε 'il lança' (aoriste, *di-di-di*) et ἔβαλλε 'il lançait' (imparfait, *di-dō-di*), et nous devons nous aussi respecter cette différence consciencieusement. Dans ἔβαλλε, le [a] est aussi bref que dans ἔβαλε, mais le [l:] (λλ) est long, donc globalement la syllabe est longue. La même chose vaut pour les occlusives longues; comme elles ne peuvent pas vraiment être prononcées longues, l'occlusion est relâchée avec un retard: ἵππος 'cheval' est de mesure *dō-di*.

Dans le même ordre d'idées, les désignations des syllabes comme "ouvertes" et "fermées" sont également judicieuses. Si nous décomposons les mots et les phrases en syllabes et observons où se situent les frontières syllabiques, nous constaterons que, dans le cas de consonnes intervocaliques brèves, elles se trouvent devant une telle consonne, tandis que dans le cas de groupes consonantiques et de consonnes longues, elles se trouvent en leur milieu. Nous obtiendrons ainsi par cette décomposition des syllabes qui se terminent en voyelle et d'autres en consonne. Les premières sont ouvertes, les secondes fermées. Voici la règle de quantité, formulée différemment: une syllabe est brève si elle comporte une voyelle brève et est ouverte. Si [kl] dans κέκληται est mesuré comme une consonne seule, κε devant κλη est justement également ouvert et donc bref (*di-dō-di*); si cependant nous avons le sen-

timent que le groupe [kl] allonge, c'est-à-dire qu'il est mesuré comme biconsonantique, nous subdiviserions κέκ-λη-ται, et la première syllabe serait fermée et donc longue (*dō-dō-di*). L'on découpe aussi les groupes de sons qui sont écrits avec les lettres simples ζ, ξ, ψ: πορίζεται 'est fourni' est lu *po-rid-ze-tai* (*di-dō-di-dō*), δεξιός 'à droite, habile' *dek-si-os* (*dō-di-di*), θρεψάμενος 'ayant élevé' *t^hrep-sa-me-nos* (*dō-di-di-di*), etc. Une syllabe peut comporter une voyelle longue et être en outre fermée, elle ne sera pas pour autant plus que longue: par exemple, att. πράττω, ion. πρήσσω 'je fais' (*dō-dō*).

6. En grec, l'accentuation des mots n'est qu'en partie dépendante de leur structure syllabique. Fondamentalement, l'accent peut se trouver sur la dernière, la pénultième et l'antépénultième syllabe (dans ce dernier cas, seulement si la dernière est brève). La position de l'accent est pertinente pour la signification: καλῶς 'bellement', κάλως 'câble, corde', δῆμος 'peuple', δημός 'graisse', νόμος 'loi', νομός 'pâturage', ἔπει 'parole (datif sg.)', ἐπεί 'après que'. Cet accent indo-européen en partie libre, que l'on peut aussi encore observer en sanskrit védique et, légèrement modifié, en lituanien moderne, nécessite donc d'être noté en grec (jusqu'à nos jours). Dans l'Antiquité – nous l'apprennent les grammairiens anciens – il était caractérisé surtout par l'élévation (d'environ une quinte) de la hauteur tonale (il est néanmoins assez sûr qu'entraînait aussi en jeu une élévation de l'intensité de la voix). On distingue deux types d'intonation: l'accent aigu, comme on l'appelle, indique une prononciation élevée de la voyelle tonique, avec tendance croissante quand il s'agit d'une voyelle longue; l'accent circonflexe ou périspomène, qui n'apparaît que sur les voyelles longues, indique un début haut suivi par une retombée (les voyelles avec circonflexe sont souvent le produit d'une contraction de deux voyelles, dont la première portait l'accent, v. *supra* 3 les fausses diphtongues). Finalement, l'accent grave devait être prononcé sans élévation de la voix, donc sans intonation propre.

Important, en grec comme en latin (du moins avant le changement déjà mentionné du système quantitatif des voyelles durant l'Empire), est le fait que des syllabes et des voyelles longues inaccentuées reçoivent la durée qui leur est due: la deuxième syllabe dans ἄνθρωπος (*dṓ-dō-di*) et la première dans βουλόμεθα (*dō-dí-di-di*) ont une voyelle longue et sont donc longues, même si l'intensité principale ne se trouve pas sur elles. Inversement, il est important de ne pas allonger par négligence des syllabes courtes accentuées.

7. Comme dans toutes les langues, en grec aussi tous les mots dans une phrase n'étaient pas accentués avec une force égale. Reconstruire la mélodie de la phrase est toutefois aussi difficile qu'en latin. Alors qu'en latin absolument aucun accent n'était écrit, les grammairiens et maîtres d'école grecs à l'époque byzantine établirent la règle selon laquelle chaque mot doit porter une προσφῶδια. Font exceptions certains mots dits enclitiques qui "s'appuient" sur l'accent d'un mot précédent; ce sont surtout des pronoms et des particules. Si l'on entre dans les détails, les règles qui concernent l'enclise sont assez compliquées, surtout en ce qui concerne l' "accent d'appui" dans des cas comme ὅπαντες ἐσμεν σοφοί 'nous sommes tous sages' (cette règle est encore valable aujourd'hui en grec moderne: η οικογένειά μου 'ma famille', το αυτοκίνητό μου 'ma voiture!') ou dans des enchaînements d'enclitiques. Mais d'autres parties du discours sont marquées par l'absence d'accentuation, surtout des prépositions et l'article qui dans nombre de langues sont *proclitiques*, c'est-à-dire qu'ils s'appuient sur le mot suivant. Que ces mots n'étaient pas accentués non plus en grec ancien, nous pouvons nous en assurer à partir de la convention selon laquelle là où un esprit doit être écrit, n'apparaît normalement pas d'accent (ἐν, εἰς, ἐκ, ἐξ, ὅ, ἡ, οἱ, αἱ); manifestement, les formes comme πρὸ, περὶ, τὸ, τοῦ, *etc.* qui, dans le contexte phrastique, n'avaient

certainement pas plus de poids que celles citées précédemment, ont reçu un accent seulement à cause d'un accès d'"*horror vacuū*", car sinon elles n'eussent porté aucune προσωδία.

En fait, les accents et les esprits servent, en *scriptiō continua*, à la délimitation des mots. L'orthographe grecque est régie par le principe suivant lequel chaque mot doit être écrit comme s'il était isolé. C'est pour cette raison aussi que par exemple – même dans les inscriptions – des graphies comme εἰς στήλην μαρμωρήν 'sur une stèle de marbre' (au lieu de στήλην) sont très rares, bien que la nasale finale devant un [m] initial ait certainement de tout temps été prononcée [m] et non [n]. L'avantage de ce "principe isolant" est que les mots et les formes ont toujours la même apparence, qu'ils se trouvent dans un dictionnaire ou dans un texte. Ce principe a marqué de son empreinte l'orthographe en Europe jusqu'aujourd'hui.

L'orthographe du sanskrit védique témoigne du principe contraire: les mots n'y sont accentués que s'ils étaient réellement accentués dans la prononciation concrète d'une phrase donnée et, lorsque des changements phonétiques interviennent entre les mots, ils sont rigoureusement notés dans l'écriture (ce procédé est appelé *sandhi*). L'orthographe védique a pour avantage (et pour but) de faciliter la récitation correcte des textes.

Comparer le védique au grec ancien, deux langues indo-européennes, donc, qui sont non seulement de toute manière étroitement apparentées, mais même encore particulièrement similaires dans leur intonation et leur système accentuel, peut maintenant constituer pour nous un enseignement instructif à propos de quelques aspects de la mélodie phrastique du grec, particulièrement la non-accentuation de certains mots. Pour prendre un exemple, ce ne sont pas seulement un grand nombre de pronoms, de particules, *etc.* qui sont inaccentués, mais aussi les vocatifs et les verbes conjugués dans la phrase principale, quand ils ne se trouvent pas à la première position

dans la phrase. Cette loi des mots postposés et inaccentués (appelée loi d'enclise, découverte par Jacob Wackernagel en 1892) est, par exemple, également valable en allemand: *Hans sieht Paul und ruft: "Paul, he, Paul, wart mal 'n Augenblick!"* – *Gleich darauf: "Grüss dich, Paul, alter Freund, hast du Zeit für 'n Bier?"*³ Ou en dialecte suisse-allemanique de Zurich : *Chunsch hüt z'aabig zue mer? – Ja gern, oder chunsch duu wider emaal zu miir? – Also guet! Ich bin immer gern bii der! – Und iich bi diir! Chunsch grad mit mer?*⁴ Dans ce dernier cas, même les formes des prépositions et des pronoms se transforment clairement, suivant si elles sont accentuées ou non (*zue, bii, miir, diir* vs. *zu, bi, mer, der, etc.*).

Un critère important pour l'accentuation du mot dans la phrase est la teneur en informations nouvelles: en linguistique moderne, on appelle *rhème* (ou *focus*) les mots qui apportent une information nouvelle importante et on l'oppose à *thème* (ou *topic*) qui désigne les informations qui sont déjà connues (ou qui se comprennent d'elles-mêmes) et dont on continue de parler. Les deux fonctions ont des effets sur la position des mots concernés dans la phrase et sur leur accentuation.

Comme illustration, voici un distique humoristico-moralisateur tiré du recueil de citations attribuées à Ménandre (mais dont sans doute une partie seulement lui revient):

Ἄπαντές ἐσμεν εἰς τὸ νουθετεῖν σοφοί,
αὐτοὶ δ' ἁμαρτάνοντες οὐ γινώσκομεν.

³ Jean voit Paul et l'interpelle: "Paul, hé, Paul, arrête-toi voir un moment!" – Aussitôt après: "Salut, Paul, mon vieux, t'as le temps de boire une bière?"

⁴ Tu viens ce soir chez moi? – Bien volontiers, ou alors c'est toi qui reviens une fois chez moi? – On fait comme ça! Ça me fait toujours plaisir d'être avec toi! – Et moi avec toi! Tu viens déjà avec moi maintenant?

Quand il s'agit de réprimander, nous sommes tous sages,
Mais nos propres erreurs, nous ne les reconnaissons pas.

Le premier vers reçoit de l'accentuation traditionnelle une mélodie de phrase plausible: trois mots rhématiques sont en contraste avec un enclitique (le verbe) et deux proclitiques (la préposition et l'article). Dans le second vers, par contre, il résulte de l'accentuation une mélodie peu plausible: le démonstratif αὐτοὶ n'a pas d'accent proprement dit; par contre, ἀμαρτάνοντες reçoit le premier accent, la négation reste inaccentuée, tandis que le verbe qui conclut le vers doit à son tour être accentué. Une mélodie de phrase tout à fait différente s'impose: αὐτοὶ, pour des raisons sémantiques (opposition: 'les autres' vs. 'nous-mêmes') et du fait de sa position en tête de phrase, doit au contraire être fortement accentué, et cette accentuation est encore soulignée par le contraste avec le δὲ en position enclitique et inaccentué (et qui pourtant n'est pas tout à fait inutile). Le participe ἀμαρτάνοντες est un mot thématique et donc plutôt faiblement accentué (il était déjà question de 'réprimander'; que l'on parle de 'faire des erreurs' est donc connu). Les deux mots inaccentués, δ' et ἀμαρτάνοντες, servent alors véritablement de "rampe de lancement" pour la négation οὐ qui, en tant qu'accusation morale, porte clairement l'emphase. (Cela ne veut bien sûr pas dire que οὐ n'était pas aussi souvent inaccentué, par exemple dans οὐδεὶς 'ne... personne' ou dans: βουλόμεθα πλουτεῖν πάντες, ἀλλ' οὐ δυνάμεθα, 'nous voulons tous être riches, mais ne le pouvons pas'.) La forme verbale γινώσκωμεν n'apporte finalement plus vraiment d'information nouvelle. En plus, elle est par rapport à οὐ en position enclitique, donc diminuée en intensité, ce qui la rend une fin idéale de la phrase et du discours.

Certes, nous ne pouvons pas non plus être sûrs de retrouver la mélodie phrastique originale par de telles réflexions. Car deux solutions différentes du dilemme sont envisageables: soit les règles d'accentuation byzantines restituent en partie

faussetment la réalité de l'époque "classique", soit, à côté de la hauteur du ton, l'intensité du ton était aussi pertinente, mais elle n'était pas indiquée. Il est fort vraisemblable, à notre avis, que les deux possibilités soient valables. Cependant, du point de vue actuel, il n'est plus guère concluant de décider quelle solution est valable dans quelle situation.

L'examen des dialectes des langues d'aujourd'hui montre d'ailleurs à quel point l'intonation peut être différente sur une faible étendue même dans des idiomes très étroitement apparentés. Oui, même dans un seul et même idiome, une phrase peut, comme chacun sait, être prononcée avec plusieurs intonations différentes "correctes", selon des nuances "pragmatiques", "émotionnelles", *etc.*

Mais si nous considérons nos textes dans tous leurs détails et que nous nous efforçons d'atteindre à une compréhension parfaite, nous pourrions aussi faire sonner des textes dans une langue morte au moins de manière plausible et convaincante et peut-être même plaisante – même si nous aurons toujours un léger "accent" étranger.

L'évaluation (de l'évaluation)⁺ de la diversité lexicale

Aris XANTHOS

Université de Lausanne

Les mesures de diversité lexicale sont systématiquement évaluées du point de vue de leur *robustesse*, mais rarement et peu rigoureusement quant à leur *sensibilité*. Cette contribution propose une méthodologie d'évaluation de la sensibilité basée sur une technique de génération de données textuelles permettant de contrôler artificiellement leur degré de diversité lexicale. La démarche est illustrée par la comparaison entre deux mesures basées sur deux façons différentes – et opposées – d'exploiter le principe de ré-échantillonnage pour l'évaluation de la diversité lexicale.¹

While measures of lexical diversity are systematically evaluated from the point of view of their *robustness*, they are rarely and rather informally evaluated from the point of view of their *sensitivity*. This paper proposes a method for the evaluation of sensitivity based on a text generation algorithm which makes it possible to control the degree of lexical diversity of the generated data. The method is illustrated by means of a comparison between two measures relying on two different ways of applying a resampling strategy for the evaluation of lexical diversity.

¹ Merci à François Bavaud pour ses commentaires sur une première version de cette contribution.

1. INTRODUCTION

1.1 ROBUSTESSE ET SENSIBILITÉ DES MESURES DE DIVERSITÉ

La mesure de la diversité lexicale, au sens du caractère plus ou moins répétitif de l'usage du vocabulaire, est l'un des thèmes les plus fréquemment et exhaustivement traités dans la littérature portant sur le traitement quantitatif de données langagières et textuelles en particulier. Le point de focalisation de cet intérêt est la dépendance aussi fameuse que fâcheuse entre la diversité observée dans un corpus et sa taille. En effet, toutes les mesures de diversité lexicale dérivent plus ou moins directement de la *variété*, soit le nombre V de mots *distincts* (ou *types*) dans un corpus; or, la variété dépend de façon évidente, du moins pour sa valeur maximale, du nombre N de mots *successifs* (ou *tokens*) qui composent le corpus. A ce titre, elle ne permet pas de comparer directement des corpus de longueur différente – une critique à laquelle n'échappe pas le *rapport types-tokens* (RTT) V/N , sans doute l'indice le plus utilisé dans l'histoire de la mesure de la diversité lexicale (voir notamment Malvern, Richards, Chipere & Durán, 2004; Tweedie & Baayen, 1998).

Cet état de fait a conduit au développement de méthodes toujours plus sophistiquées pour tenter non seulement de rendre les mesures de diversité lexicale plus *robustes* vis-à-vis des variations de taille d'échantillon, mais aussi d'évaluer le succès de cette entreprise – deux objectifs souvent approchés par le biais de techniques de ré-échantillonnage visant à contrôler le volume des données. La situation est toutefois moins réjouissante en ce qui concerne les variations auxquelles ces mesures devraient être *sensibles*. En effet, à défaut d'un moyen de contrôler objectivement la diversité lexicale des données, on s'est généralement contenté d'une évaluation impressionniste de la sensibilité des mesures – lorsque la question n'a pas été purement et simplement ignorée.

L'argument le plus fréquemment utilisé consiste à montrer qu'une mesure donnée permet effectivement de discriminer des échantillons pour lesquels une différence de diversité lexicale est attendue. Une variante plus faible du même argument repose sur la démonstration de la similarité entre les résultats obtenus avec la mesure considérée et ceux obtenus avec une autre mesure réputée valide (typiquement en vertu du critère précédent).

Le principal objectif de la présente contribution est de proposer un mode d'évaluation plus rigoureux de la sensibilité des mesures de diversité lexicale, sur la base du processus de génération d'échantillons textuels "approximés" décrit par Shannon (1948). En particulier, on cherchera à contrôler la diversité lexicale du texte généré en appliquant au modèle probabiliste utilisé une opération mathématique analogue au *refroidissement* d'un système physique (Bavaud & Xanthos, 2002). La méthodologie proposée sera illustrée par la comparaison entre deux mesures de diversité lexicale reposant sur une stratégie de ré-échantillonnage et représentant deux façons opposées d'approcher le problème: fixer le volume de données et mesurer la diversité correspondante ou, à l'inverse, fixer la diversité et mesurer le volume de données correspondant.

1.2 L'APPORT DE LA GÉNÉRATION DE TEXTE "APPROXIMÉ"

L'usage de méthodes de ré-échantillonnage est bien établi dans le champ de la mesure de la diversité lexicale. Elles sont notamment appliquées de façon très systématique pour évaluer la robustesse des mesures par rapport aux variations de taille d'échantillon. Dans ce contexte, la pratique la plus courante consiste à extraire d'un corpus donné (de longueur N) B sous-échantillons de $S < N$ tokens, appliquer la mesure examinée à chacun de ces sous-échantillons et calculer la moyenne de la

mesure sur les B sous-échantillons. Toute l'opération est alors répétée avec des valeurs différentes de S , afin d'obtenir une estimation de la façon dont la mesure dépend du volume de données: dans l'idéal, les variations observées seront négligeables et attribuables au "bruit" aléatoire introduit par la procédure de ré-échantillonnage.

Les applications de cette démarche varient du point de vue de la méthode de construction des sous-échantillons. En particulier, on peut distinguer deux approches: la première consiste à découper le corpus en séquences de tokens contigus (voir p.ex. McCarthy & Jarvis, 2010), tandis que la seconde repose sur une sélection aléatoire du nombre d'éléments voulu, sans contrainte spécifique sur leur position dans le texte (voir p.ex. Tweedie & Baayen, 1998). Selon les cas, un même token peut apparaître dans plusieurs sous-échantillons, mais le point commun de toutes les variantes de cette méthodologie d'évaluation est qu'un token donné ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque sous-échantillon. Il s'agit en ce sens de tirage *sans remise*, ce qui fait la simplicité d'application de la procédure mais restreint par ailleurs les possibilités de paramétrage au seul contrôle de la taille des sous-échantillons.

Shannon (1948) introduit une technique de génération de données textuelles dont l'une des versions les plus simples (qu'il désigne par le terme d'*approximation du premier ordre*) peut s'interpréter comme un tirage *avec remise* parmi les tokens d'un corpus. En pratique, il s'agit d'abord de compter le nombre d'occurrences n_i de chaque type de mot i dans le corpus, puis de générer un texte en concaténant des mots sélectionnés aléatoirement avec probabilité $p_i := n_i/N$, où $N := \sum_i n_i$ dénote le nombre de tokens dans le corpus. Le tirage de chaque mot successif est indépendant des autres, si bien que l'ordre des mots dans les données ainsi produites ne reflète en général pas celui du corpus utilisé; en revanche, à mesure que croît la taille du texte généré, la fréquence relative

de chaque type dans ces données tend vers celle du corpus d'origine.

La procédure de génération de texte approximé peut être paramétrée bien plus finement que l'échantillonnage par tirage sans remise. En effet, le modèle explicite de la probabilité de chaque type de mot sur lequel repose la méthode peut être manipulé préalablement à l'étape de génération proprement dite afin de modifier certaines propriétés des données produites. Ainsi, Bavaud et Xanthos (2002) illustrent la possibilité d'appliquer aux probabilités une transformation mathématique dont l'effet est analogue à la modification de température d'un système physique: "chauffer" le modèle aura pour conséquence de faire tendre la distribution des mots vers l'uniformité; à l'inverse, le "refroidir" aboutira à rendre les mots fréquents encore plus fréquents, jusqu'au point extrême – déterministe – où l'entier de la masse de probabilité sera concentré sur un seul mot.² Cette approche permet donc d'augmenter ou de réduire artificiellement la diversité lexicale du texte généré.

Cette possibilité peut être exploitée pour évaluer la sensibilité d'une mesure de diversité. La démarche repose sur l'estimation d'un modèle probabiliste à partir d'un corpus donné et la génération, sur la base de ce modèle, d'échantillons de référence "à température ambiante". Il s'agit ensuite d'abaisser graduellement la température du modèle et générer des échantillons de plus en plus froids – donc de moins en moins

² Formellement, on fait l'hypothèse que la température originale du modèle est 1, et l'on fixe sa nouvelle température à T en calculant pour chaque type de mot i la probabilité modifiée $\hat{p}_i := (p_i)^\beta / Z$, où $\beta := 1/T$ est la température inverse et Z une constante de normalisation assurant que $\sum_i \hat{p}_i = 1$; le modèle est ainsi chauffé si $T > 1$ et refroidi si $T < 1$.

diversifiés lexicalement – afin d'estimer la température à partir de laquelle la mesure considérée permet de détecter une différence statistiquement significative avec les échantillons de référence. La mesure sera ainsi jugée d'autant plus sensible qu'elle répond à de faibles variations de température du modèle.

1.3 RÉ-ÉCHANTILLONNAGE ET MESURES DE DIVERSITÉ

En plus d'être communément exploité pour l'évaluation des mesures de diversité lexicale, le principe de ré-échantillonnage est utilisé depuis longtemps pour tenter de rendre ces mesures plus robustes vis-à-vis des variations de taille d'échantillon. A ma connaissance, Johnson (1944) est le premier à avoir proposé une telle démarche. Son point de départ est le défaut de robustesse notoire du RTT, qui tend à décroître lorsque N croît. Pour y remédier, Johnson propose de découper le corpus en B séquences de $S < N$ tokens contigus, calculer le RTT dans chaque séquence et rapporter finalement la moyenne du RTT dans les B séquences. Notons que dans cette approche, le nombre B de séquences est déterminé par le rapport entre leur longueur S et celle du texte N : en particulier, on a $B = \lfloor N/S \rfloor$, soit le résultat de la division entière de N par S , et le reste de cette division correspond au nombre de tokens à la fin du corpus qui ne pourront pas être exploités pour la mesure.

L'idée est simple mais efficace et elle réapparaît quelques décennies plus tard dans les travaux français de statistique lexicale (voir p.ex. Dubrocard, 1988). Dans ce contexte, on pratique plus volontiers un tirage aléatoire sans remise de B sous-échantillons de S tokens qu'un découpage du corpus en séquences de tokens contigus. Cette modification a surtout deux avantages: d'une part, elle fait de B un véritable paramètre, dont l'augmentation se traduit par une réduction de la variance de la mesure; d'autre part, elle permet d'éviter qu'une portion du texte ne soit pas prise en compte dans le cas général

où la longueur N du corpus n'est pas un multiple de la longueur S des sous-échantillons. Par ailleurs, il est plus commun dans les travaux de cette école d'estimer la moyenne de la variété des sous-échantillons (que j'appellerai *variété ré-échantillonnée* dans ce qui suit) que celle de leur RTT, mais la différence est superficielle dans la mesure où la seconde s'obtient en divisant la première par S .

Une contribution importante dans ce paradigme est celle de Serant (1988), qui montre notamment comment la loi hypergéométrique permet de *calculer* de façon exacte la moyenne et la variance de la variété sur tous les sous-échantillons possibles de taille S donnée, sans passer par le tirage effectif d'un seul de ces sous-échantillons.³ Cette possibilité semble toutefois être passée largement inaperçue dans le monde anglo-saxon: en effet, le tirage aléatoire et le "bruit" qu'il induit font partie intégrante de la méthodologie désignée par l'abréviation VOCD (pour *vocabulary diversity*, cf. McKee, Malvern & Richards, 2000), devenue le nouveau standard *de facto* pour la mesure de la diversité lexicale – après des décennies de domination du RTT en dépit de ses faiblesses avérées. L'estimation de VOCD implique une combinaison sophistiquée de mécanismes de ré-échantillonnage et d'ajustement de courbe dont l'exposé détaillé dépasserait le cadre de la présente étude. On peut toutefois mentionner que McCarthy et Jarvis (2007) font état d'une corrélation systématiquement très élevée entre VOCD et variété ré-échantillonnée exhaustive⁴,

³ Dans ce qui suit, je parlerai de variété ré-échantillonnée *exhaustive* pour distinguer la quantité calculée selon les indications de Serant (1988) d'une estimation obtenue par le tirage effectif de sous-échantillons.

⁴ Voir aussi Xanthos et Gillis (2010) pour des éléments de comparaison supplémentaires dans le domaine de la diversité *flexionnelle*.

au point d'en conclure qu'à un changement d'unité près, la première mesure est véritablement une approximation de la seconde – au même titre que la variété ré-échantillonnée estimée par tirage aléatoire.

Il semble donc que VOCD et variété ré-échantillonnée (exhaustive ou non) soient les incarnations les plus récentes de la stratégie de mesure de diversité initialement proposée par Johnson (1944) et qu'on pourrait résumer informellement comme la mesure du degré de surprise moyen pour un volume de données fixé. Dans une contribution aussi récente qu'originale, McCarthy et Jarvis (2010) proposent d'inverser la perspective et mesurer plutôt le volume de données moyen pour un degré de surprise fixé. Intuitivement, les auteurs définissent la mesure qu'ils introduisent, MTLD (pour *measure of textual lexical diversity*), comme la longueur moyenne de ce qu'ils appellent un "facteur" (*factor*)⁵, soit une séquence de tokens contigus qui maintient une valeur de RTT donnée. En pratique, le calcul de MTLD implique de calculer le RTT à chaque position successive du texte jusqu'à ce qu'il tombe en deçà d'un seuil prédéfini (cf. figure 1). Lorsque cela se produit, on incrémente le décompte des facteurs d'une unité et on remet le décompte des types et tokens à zéro. Quand l'entier du texte a été traité de la sorte, la valeur de MTLD s'obtient en divisant la longueur du texte par le nombre de facteurs observés.

Mot	<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c</i>	<i>a</i>	<i>a</i>	<i>a</i>	<i>a</i>	<i>a</i>	<i>a</i>
Nb. types	1	2	3	3	3	1	1	1	1
Nb. tokens	1	2	3	4	5	1	2	1	2
RTT	1	1	1	.75	.6	1	.5	1	.5

Figure 1. Exemple de calcul de MTLD (voir détails dans le texte).

⁵ Le choix de ce terme n'est pas très heureux, considérant ses acceptions déjà nombreuses dans le contexte des méthodes quantitatives.

Par exemple, sur la figure 1 (où les mots sont représentés par des lettres), le RTT vaut 1 pour les trois premières positions, puis décroît jusqu'à 0.6 après cinq tokens. Comme cette valeur est inférieure au seuil de 0.72 que McCarthy et Jarvis (2010) proposent d'adopter, on pose une frontière de facteur à cette position (ligne traitillée) et les comptes sont réinitialisés. Après avoir examiné les 9 tokens du texte, on dénombre un total de 3 facteurs, d'où une valeur de MTLD de $9/3 = 3$.⁶

Tel que défini par McCarthy et Jarvis (2010), MTLD est remarquablement proche du RTT ré-échantillonné de Johnson (1944): la première mesure évalue la longueur moyenne de séquences de tokens dont le RTT est fixé, tandis que la seconde estime le RTT moyen de séquences dont la longueur est donnée. Les deux méthodes semblent donc toutes désignées pour servir de base à une comparaison en termes de robustesse et de sensibilité. Toutefois, comme elles reposent sur un mode *séquentiel* de constitution des sous-échantillons, elles n'offrent aucun contrôle sur le nombre de sous-échantillons impliqués dans le calcul de moyenne – nombre dont dépend en partie la variance de chaque mesure.

Pour remédier à cet inconvénient, on peut aisément concevoir une variante de MTLD basée sur le tirage aléatoire de sous-échantillons plutôt que sur le découpage du corpus en séquences de tokens contigus, de façon analogue aux dévelop-

⁶ Cette présentation succincte laisse dans l'ombre certains détails de la méthode décrite par McCarthy et Jarvis (2010), notamment en ce qui concerne le traitement des facteurs "partiels", soit le cas où la dernière séquence de tokens du texte n'atteint pas le seuil fixé: en bref, les auteurs proposent d'estimer par interpolation linéaire la longueur totale du facteur partiel, et de réduire en proportion le poids de cette observation dans le calcul de la longueur moyenne.

pements récents que la proposition de Johnson a connus. Ainsi modifiée, la mesure ne tient plus compte de l'ordre original des tokens et perd donc la seule spécificité que McCarthy et Jarvis (2010) aient choisi de mettre en avant dans la dénomination "measure of *textual* lexical diversity". En contrepartie, cette nouvelle définition fait du nombre B de sous-échantillons un paramètre arbitraire, comme c'est le cas dans le calcul de la variété ré-échantillonnée tel que pratiqué par Dubrocard (1988) notamment (cf. *supra*). Ce sont en définitive ces deux mesures qu'on cherchera à comparer dans la suite de cette contribution pour illustrer la méthodologie d'évaluation proposée.

2. MÉTHODE

2.1 DONNÉES

Le corpus utilisé dans cette étude est la version électronique de *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo (1832) distribuée sur le site du projet Gutenberg. Le texte contient 186'101 mots (16'647 types) définis comme des séquences de caractères alphanumériques.

2.2 MESURES ÉVALUÉES

Comme discuté en section 1 *supra*, les deux mesures comparées dans les expériences suivantes ont été choisies pour représenter deux façons différentes d'appliquer le principe de ré-échantillonnage à l'évaluation de la diversité lexicale. La première mesure est la variété ré-échantillonnée estimée à partir de $B = 100$ sous-échantillons de $S = 50$ tokens tirés aléatoirement sans remise. La seconde est la variante de MTLT calculée sur la base de $B = 100$ sous-échantillons (de longueur variable) tirés aléatoirement sans remise, avec la valeur de seuil de RTT de 0.72 (voir section 1.3 *supra*). Dans

la suite, afin d'éviter d'alourdir excessivement la rédaction, les deux mesures seront simplement désignées par les termes *variété* et *MTLD*.

2.3 EXPÉRIENCES

Evaluation de la robustesse

L'évaluation de la robustesse des mesures de diversité vis-à-vis des variations de taille d'échantillon est conduite de façon tellement systématique dans la littérature qu'il paraît impensable de s'y soustraire dans le cadre d'une étude thématissant spécifiquement la méthodologie d'évaluation. Dans cette perspective, on a appliqué au texte de *Notre-Dame de Paris* la technique de génération de texte approximé de Shannon (introduite en section 1.2 *supra*⁷) afin de produire 100 échantillons de 100 tokens, puis 100 échantillons de 200 tokens, 400 tokens et ainsi de suite (800, 1'600, 3'200, 6'400 et 12'800 tokens).⁸ Pour chaque échantillon de chacune des 8 tailles retenues, on calcule variété et MTLD tels que définis en section 2.2 *supra*. Pour chacune des deux mesures, on effectue finalement une analyse de variance (ANOVA) séparée afin de tester l'hypothèse que la moyenne de la mesure ne dépend pas de la taille d'échantillon, en espérant pouvoir l'accepter.

⁷ Notons qu'aucune modification de température du modèle n'est appliquée dans cette première expérience.

⁸ Pour être précis, les échantillons de 12'800 tokens ont d'abord été générés selon la procédure de Shannon, puis les échantillons de moindre taille ont été obtenus en prélevant les 100, 200, ..., 6'400 premiers tokens de chaque échantillon de 12'800.

Evaluation de la sensibilité

Pour évaluer la sensibilité des mesures aux variations de diversité lexicale, la procédure de génération de texte approximé décrite au paragraphe précédent (100 échantillons de 100, 200, ..., 12'800 tokens) a été répétée à l'identique après avoir préalablement refroidi la distribution des mots estimée dans *Notre-Dame de Paris* à la température $T = 0.999$ selon les indications données en section 1.2 *supra* (cf. note 1), puis $T = 0.998, 0.997, \dots, 0.991, 0.99$. Pour chacune des deux mesures et pour chaque taille d'échantillon, on teste alors successivement l'hypothèse que la moyenne de la mesure est la même pour les échantillons refroidis à chaque température que pour les échantillons (dits *de référence*) produits "à température ambiante" dans le cadre de la première expérience – cette fois-ci avec l'espoir de *rejeter* l'hypothèse (pour la plus large gamme de tailles d'échantillon).

3. RÉSULTATS

3.1 EVALUATION DE LA ROBUSTESSE

Les figures 2 et 3 (page suivante) représentent la moyenne de la variété et de MTLD respectivement (au sens défini en section 2.2 *supra*) en fonction de la taille d'échantillon. L'inspection de ces diagrammes suggère que la variété est plus robuste que MTLD vis-à-vis des variations de taille d'échantillon. En effet, elle semble relativement stable sur tout l'intervalle de taille considéré, tandis que MTLD présente tendance une légèrement croissante, avec en particulier une valeur sensiblement inférieure aux autres pour la taille 100.

Les résultats de l'ANOVA confirment l'impression visuelle: l'hypothèse que la variété ne dépend pas de la taille d'échantillon est loin d'être rejetée ($F[7,792] = 0.336, p = 0.938$), contrairement à l'hypothèse correspondante pour MTLD ($F[7,792] = 21.19, p < 0.001$). L'application des tests post-hoc

de Tukey permet de conclure que c'est spécifiquement la moyenne de MTLT observée pour la taille 100 qui s'écarte de celle obtenue pour les autres tailles ($p < 0.001$), celles-ci n'étant pas significativement différentes entre elles prises deux à deux ($0.425 \leq p < 1$).

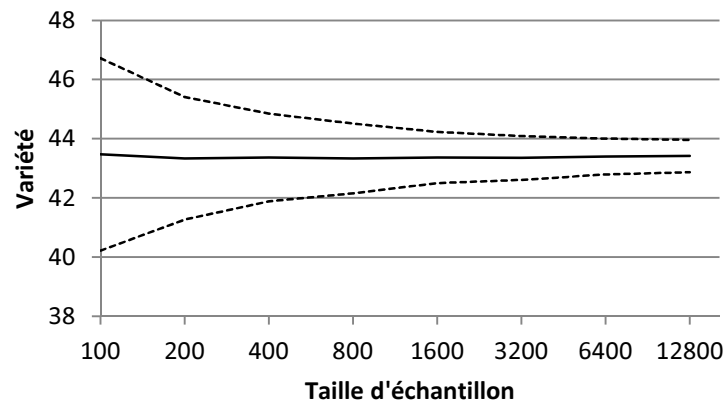


Figure 2. Variété moyenne en fonction de la taille d'échantillon (les lignes traitillées représentent ± 2 écarts-type).

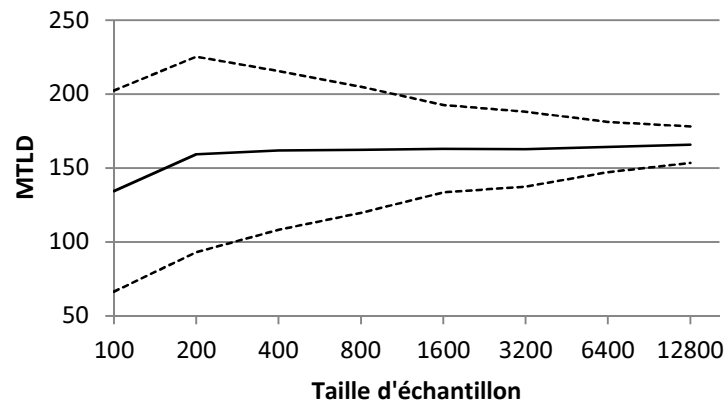


Figure 3. MTLT moyen en fonction de la taille d'échantillon (les lignes traitillées représentent ± 2 écarts-type).

Les résultats de l'ANOVA confirment l'impression visuelle: l'hypothèse que la variété ne dépend pas de la taille d'échantillon est loin d'être rejetée ($F[7,792] = 0.336$, $p = 0.938$), contrairement à l'hypothèse correspondante pour MTLT ($F[7,792] = 21.19$, $p < 0.001$). L'application des tests post-hoc de Tukey permet de conclure que c'est spécifiquement la moyenne de MTLT observée pour la taille 100 qui s'écarte de celle obtenue pour les autres tailles ($p < 0.001$), celles-ci n'étant pas significativement différentes entre elles prises deux à deux ($0.425 \leq p < 1$).

Pour les deux mesures, on constate par ailleurs que l'écart-type est strictement décroissant en fonction de la taille d'échantillon. Cette observation traduit le fait qu'indépendamment du caractère plus ou moins stable de la moyenne de la mesure, il y a naturellement quelque chose à gagner à disposer d'un plus large échantillon. C'est aussi ce qui justifie d'évaluer la sensibilité de la mesure pour plusieurs tailles d'échantillon comme on le fera dans la section suivante. En effet, en supposant que le résultat d'une mesure donnée ne dépende pas de la taille d'échantillon, la différence de moyenne observée entre échantillons de référence et refroidis à une température donnée sera d'autant plus significative que l'écart-type correspondant sera faible. Pour l'évaluation de la sensibilité, on peut donc s'attendre à des résultats différents en fonction de la taille d'échantillon – résultats qui favoriseront en particulier la mesure pour laquelle la décroissance de l'écart-type est la plus rapide.

3.2 EVALUATION DE LA SENSIBILITÉ

Les figures 4 à 6 (pages suivantes) représentent la significativité de la différence entre variété et MTLT moyens dans les échantillons de référence et dans les échantillons refroidis à température $T = 0.999, 0.998, \dots, 0.99$, et ce pour des tailles d'échantillon de 100, 800 et 6'400 tokens. Rappelons que (i) plus la significativité (ou valeur p) est faible, plus on rejette

fortement l'hypothèse que la moyenne de la mesure dans les échantillons refroidis est la même que dans les échantillons de référence; (ii) une température plus basse correspond à une diversité lexicale plus réduite. En théorie, les courbes de significativité associées aux deux mesures devraient donc être strictement décroissantes et les écarts à ce principe s'expliquent par le "bruit" introduit par le processus de génération aléatoire des échantillons.

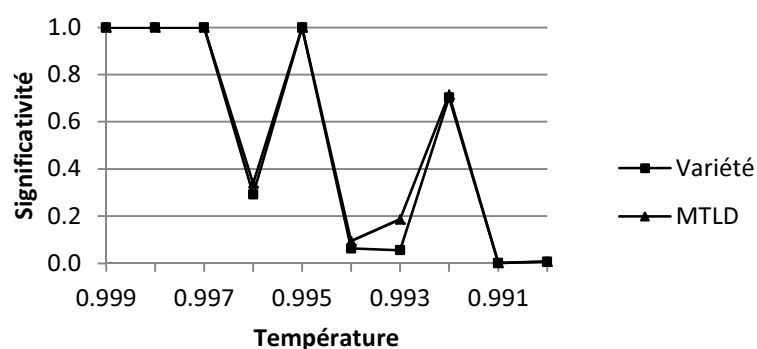


Figure 4. Evaluation de la sensibilité (échantillons de 100 tokens).

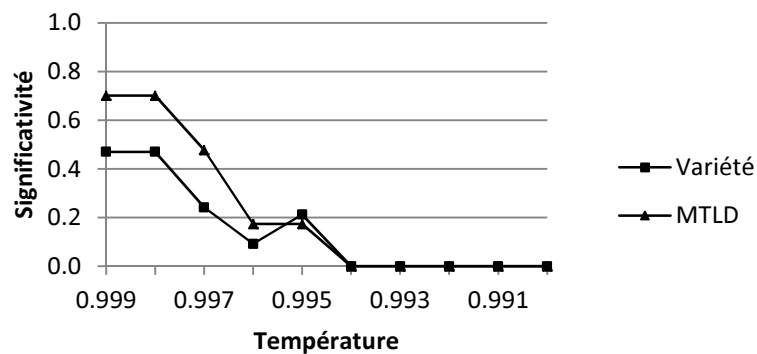


Figure 5. Evaluation de la sensibilité (échantillons de 800 tokens).

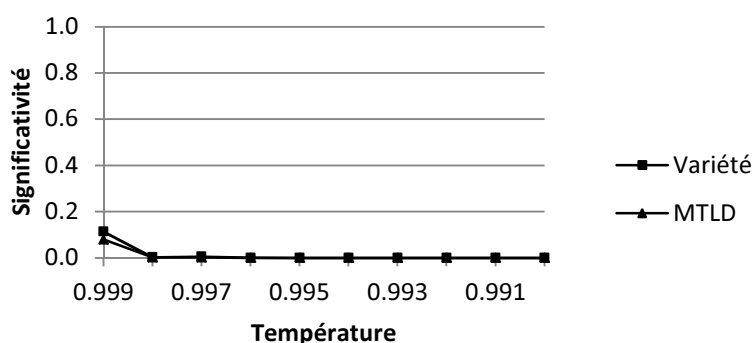


Figure 6. Evaluation de la sensibilité (échantillons de 6'400 tokens).

Les trois diagrammes montrent une grande similarité de comportement entre les deux mesures. Globalement, elles s'avèrent relativement peu sensibles pour des échantillons de petite taille (100 tokens): ce n'est qu'à partir d'une température de 0.991 qu'elles atteignent définitivement le seuil de significativité standard de 0.01. Avec des échantillons de taille plus conséquente (6'400 tokens), le même seuil est atteint déjà à une température de 0.998 pour les deux mesures. Les différences les plus importantes sont observées avec les échantillons de taille intermédiaire (800 tokens): la variété semble alors légèrement plus sensible que MTLD en général – encore que ce soit à la même température (0.994) que les deux mesures franchissent définitivement le seuil de 0.01.

La figure 7 (page suivante) résume les résultats observés sur toute la plage de tailles d'échantillon considérée. Sur ce diagramme, les courbes représentent la taille d'échantillon minimale requise pour passer définitivement en deçà du seuil de significativité de 0.01, en fonction de la température. Ainsi, avec des échantillons de 100 et 200 tokens, les deux mesures ne détectent une différence significative que pour un fort refroidissement ($T = 0.991$); avec des échantillons de 400 tokens, elles répondent à un abaissement de température légèrement moindre ($T = 0.994$), et ainsi de suite. A l'aune de cette

représentation synthétique, les deux mesures présentent exactement le même comportement, si bien que leurs courbes sont confondues.⁹

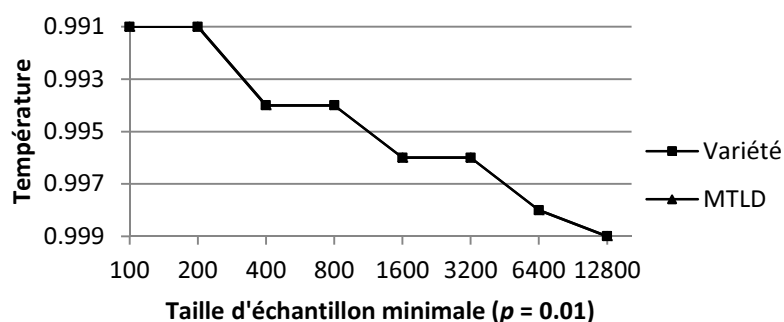


Figure 7. Evaluation de la sensibilité (vue d'ensemble)

DISCUSSION

Les résultats de l'évaluation de la robustesse (cf. section 3.1 *supra*) montrent que la moyenne de la variété est stable sur toute la plage de tailles d'échantillon considérée, tandis que celle de MTLD est significativement différente entre les échantillons de 100 tokens et ceux de taille plus élevée: environ 134 contre 163 respectivement. Cette dernière valeur permet de comprendre le phénomène. Elle indique en effet qu'il faut en moyenne tirer 163 tokens du corpus utilisé dans cette étude pour atteindre un RTT de 0.72 et ainsi observer un facteur complet (au sens de McCarthy & Jarvis, 2010). En

⁹ Par ailleurs, le diagramme montre bien l'effet positif du phénomène de décroissance de l'écart-type avec la taille d'échantillon discuté au dernier paragraphe de la section 3.1 *supra*.

conséquence, la plupart des échantillons de 100 tokens ne contiendront qu'un facteur partiel et leur valeur de MTLT sera donc estimée sur la base d'une interpolation linéaire (cf. section 1.3 *supra*, note 5). Or cette estimation est peu satisfaisante, comme en témoigne la différence observée entre les échantillons de 100 tokens et ceux de taille supérieure.

Cette situation tient vraisemblablement au choix d'utiliser ici une variante de MTLT basée sur un tirage aléatoire des sous-échantillons plutôt que sur le découpage du corpus en séquences de tokens contigus. Toutes choses étant égales par ailleurs, on peut s'attendre à ce que la diversité lexicale de sous-échantillons aléatoires soit en moyenne plus élevée que celle de séquences de tokens, dans la mesure où l'unité thématique de ces dernières rend plus probable l'occurrence de mots répétés. Si cette conjecture est correcte, il est possible que l'utilisation d'un seuil de RTT plus élevé que celui proposé par McCarthy et Jarvis (2010) pour la version originale de MTLT permette de corriger le défaut de robustesse observé.

Sur le plan de la sensibilité (cf. section 3.2 *supra*), les résultats obtenus montrent que les deux mesures se comportent de façon remarquablement similaire. Lorsque ce n'est pas le cas, c'est le plus souvent que la variété s'avère légèrement plus sensible que MTLT – une différence qui disparaît complètement quand on ne s'intéresse qu'au point où la significativité atteint le seuil standard de 0.01.

Dans l'ensemble, les similarités l'emportent sur les différences dans les résultats de cette comparaison. Il semble ainsi que les aspects méthodologiques que variété et MTLT ont en commun – fondamentalement, leur intégration du principe de ré-échantillonnage – conditionnent leurs performances plus fortement que les traits qui les distinguent, soit le fait de fixer le volume de données (taille des sous-échantillons) ou le degré de diversité (seuil de RTT). On peut se demander dans quelle mesure les valeurs standard affectées à ces deux paramètres dans le cadre de cette étude ont déterminé le (faible)

avantage observé pour la variété sur les deux critères. Pour connaître la réponse à cette question, il faudra que soient conduites des expériences supplémentaires permettant d'examiner de quelle façon le comportement des deux mesures est affecté par les variations de leurs paramètres.

CONCLUSION

Le point de départ de cette contribution est le constat que les méthodes d'évaluation des mesures de diversité lexicale sont bien développées en ce qui concerne le critère de robustesse, mais encore rudimentaires pour ce qui est du critère de sensibilité. On s'est donné pour objectif de proposer un traitement rigoureux de l'évaluation de la sensibilité, sur la base de la technique de génération de texte approximé de Shannon (1948), modifiée selon les indications de Bavaud et Xanthos (2002) pour contrôler le degré de diversité lexicale des données générées par le biais d'un paramètre de température.

En guise d'illustration, la méthodologie d'évaluation proposée a été appliquée à la comparaison de deux mesures de diversité reposant sur le principe de ré-échantillonnage des données et choisies pour représenter deux approches opposées du problème: la variété ré-échantillonnée (voir par exemple Dubrocard, 1988) et une variante de MTLT (McCarthy & Jarvis, 2010) basée sur le tirage aléatoire de tokens plutôt que sur le découpage du corpus en séquences de tokens contigus. Sur la base du texte de *Notre-Dame de Paris* (Hugo, 1832), les expériences conduites ont permis de conclure que les deux méthodes obtiennent des résultats très similaires en termes de robustesse et de sensibilité. La seule différence notable est un problème de sous-évaluation de la diversité pour de très petits échantillons (100 tokens) avec MTLT – problème qu'on peut sans doute imputer aux modifications apportées ici à l'algo-

rithme de McCarthy et Jarvis (2010) sans avoir par ailleurs ajusté ses paramètres en conséquence.

Considérant que les deux mesures de diversité évaluées dans cette étude constituent deux développements radicalement différents de la proposition séminale de Johnson (1944), il est remarquable de parvenir à la conclusion qu'elles sont à peu près interchangeables du point de vue de leurs performances: grosso modo, elles présentent la même réaction (ou absence de réaction) aux variations de taille et de diversité des données. Cette interprétation des résultats repose naturellement sur le présupposé que la méthodologie d'évaluation introduite dans cette contribution est valide. Une autre interprétation possible est que la méthodologie proposée n'est elle-même pas suffisamment sensible pour pouvoir discriminer correctement les mesures de diversité lexicale. Afin d'exclure cette possibilité, il faudrait être en mesure de conduire objectivement une évaluation de l'évaluation de l'évaluation de la diversité lexicale, et ainsi de suite – au risque, on le voit, de ne plus guère avoir de diversité à évaluer en fin de compte.

Dans une perspective épistémologique qui dépasse le contexte particulier de la mesure de la diversité lexicale pour toucher celui, plus général, de la quantification appliquée aux problématiques de sciences humaines, on peut alors se demander si, et le cas échéant, dans quelles conditions, il est justifié d'interrompre l'engrenage consistant à reporter systématiquement le défaut d'objectivité à un niveau supérieur. Je ne serais pas surpris que ce questionnement ait déjà fait l'objet d'une réflexion de la part de Remi Jolivet, à qui cet ouvrage est dédié et qui, le premier, a suscité chez moi l'intérêt qui deviendrait passion pour le raisonnement quantitatif appliqué aux faits de langue – un exercice auquel il s'adonnait déjà (cf. Jolivet, 1982) tandis que je découvrais à peine les joies de l'arithmétique.

RÉFÉRENCES

- Bavaud F. et Xanthos, A. (2002). Thermodynamique et statistique textuelle: concepts et illustrations. In *Actes des 6es Journées Internationales d'Analyse Statistique des Données Textuelles (JADT 2002)*, pp. 101–111.
- Dubrocard M. (1988). Evaluation de l'étendue du lexique, quelques essais de simulation. In D. Labbé, P. Thoiron et D. Serant (éd.), *Etudes sur la richesse et la structure lexicale*. Paris-Genève: Slatkine-Champion, pp. 43–66.
- Hugo V. (1832). *Notre-Dame de Paris [en ligne]*. Téléchargé depuis <http://www.gutenberg.org/ebooks/19657> (août 2012).
- Johnson, W. (1944). Studies in language behaviour: I. A program approach. *Psychological Monographs*, 56: 1–15.
- Jolivet R. (1982). *Descriptions quantifiées en syntaxe du français. Approche fonctionnelle*. Genève-Paris: Slatkine.
- Malvern D. D., Richards B. J., Chipere N. et Durán, P. (2004). *Lexical diversity and language development: quantification and assessment*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- McCarthy P. M. et Jarvis S. (2007). vocd: A theoretical and empirical evaluation. *Language Testing*, 24 (4): 459–488.
- McCarthy P. M. et Jarvis S. (2010). MTLT, vocd-D, and HD-D: A validation study of sophisticated approaches to lexical diversity measurement. *Behavior Research Methods*, 42(2): 381–392.
- McKee G., Malvern D. et Richards B. (2000). Measuring Vocabulary Diversity Using Dedicated Software. *Literary and Linguistic Computing*, 15(3): 323–337.
- Serant D. (1988). A propos des modèles de raccourcissement de textes. In D. Labbé, P. Thoiron et D. Serant (éd.), *Etudes sur la richesse et la structure lexicale*. Paris-Genève: Slatkine-Champion, pp. 77–91.
- Shannon C.E. (1948). A mathematical theory of communication. *The Bell System Technical Journal*, 27: 379–423; 623–656.

-
- Tweedie F. J. et Baayen R. H. (1998). How variable may a constant be? Measures of lexical richness in perspective. *Computers and the Humanities*, 32: 323–352.
- Xanthos A. & Gillis S. (2010). Quantifying the development of inflectional diversity. *First Language*, 30: 175-198.

Sommaire

A. Prikhodkine & A. Xanthos	<i>Introduction.....</i>	1
M. L. Abdoulaye	<i>La particule emphatique tun 'dès' en haoussa</i>	7
A.-C. Berthoud	<i>Vers une science polyglotte.....</i>	25
Y. Erard	<i>La linguistique fonctionnelle, et après? (La pertinence et l'enquête).....</i>	45
M. Kilani-Schoch	<i>Énigme (mor)phonologique dans un corpus d'acquisition du français.....</i>	69
C. J. Kouoh Mboundja	<i>De la structure du verbe Bantu: Valeurs du monème -i- en bàlòŋ (Bantu A 13).....</i>	89
M. Mahmoudian	<i>Corpus, enquête, système. Et la langue? Réflexions sur l'objet de la linguistique.....</i>	105
A. Prikhodkine	<i>"Le français c'est une langue qu'on ne connaît jamais parfaitement" Idéologies linguistiques et auto-identifications des personnes issues de l'immigration.....</i>	141
C. Sandoz	<i>Paradigme, syntagme et changement morphologique. A propos de formes casuelles analogiques dans les langues classiques.....</i>	173
S. Sow	<i>De la désignation des colonisateurs aux auto-glossonymes: quel nom pour les langues orales africaines?.....</i>	185
N. Tiziri	<i>Les consonnes emphatiques du kabyle.....</i>	197
R. Wachter	<i>La prononciation "correcte" des langues anciennes.....</i>	207
A. Xanthos	<i>L'évaluation (de l'évaluation)* de la diversité lexicale.....</i>	231